This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Educ T 1518.51.727

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE ESTATE OF

EDWIN HALE ABBOT

Class of 1855

OF CAMBRIDGE

3 2044 102 851 540

D. Appleton & Co. publish, uniform with this volume,

MEZZOFANTI'S SYSTEM

OF LEARNING LANGUAGES

APPLIED TO THE STUDY OF FRENCH.

FIRST FRENCH READER.

OPINIONS OF THE PRESS.

New York Courier and Enquirer.

The plan as laid down by PROFESSOR ROEMER is clear, easy, and concise, and we can recommend it not only to those who wish to obtain a cursory knowledge of French, but also to such as may intend studying it thoroughly. To etymologists this work will be of peculiar value, by giving them ideas with regard to the origin of the French and English languages, which we do not remember to have seen in any other work. The "Reader" is well selected, and the "Rules for French Versification" will be eminently useful to those who wish either fully to appreciate the beauties of the best French poets, or who may feel inclined to try their own muse. We doubt not it will become a standard work.

Journal of Commerce.

We approve highly of the method so ably advocated by PROFESSOR ROEMER; it is simple, encouraging in its nature, and more likely to conduct the student to a sound knowledge of the *structure* of the language than any other with which we are acquainted. The introductory remarks on the history and analogies of the French language are practical and suggestive. An admirable treatise on French versification (generally neglected in tuition), and a copious dictionary of idioms, &c., are very important features in the work. The progressive reading exercises, in prose and verse, have been selected with great taste, and justly claim for the volume the additional merit of being highly interesting even to those who have mastered the language, and now cultivate its literature.

New York Commercial Advertiser.

We invite attention to this new French Reader, which seems admirably adapted to the use of the student, and especially to the code of instructions and explanations with which it is introduced; the whole forming, as we conceive, a book of exceeding value to both learners and teachers, and capable of greatly facilitating the labors of both. The preliminary treatise on the analytical relations of the English and French languages appears to us especially valuable; as does also that on the rules of French versification; and both have the merit of being quite new, at least to English students.

New York Express.

This is a book which will be found eminently useful to all persons wishing to acquire a perfect knowledge of the French language, and interesting to those who take pleasure in studying the etymology of our own. The system itself is simple, and we think well calculated to assist persons of any moderate capacity in the speedy acquirement of a knowledge of the French language, and teachers in schools will find it a very powerful auxiliary. The dictionary of idioms, proverbs, peculiar expressions, &c., is the most copious we have seen, and many of our translators, who have not had the advantage of a long residence in France, would do well to refer to it. It should, in fact, be on the table of every person who reads French.

New York Tribune.

The author has accomplished the task with great ability. His Treatises on the Analytical Study of the French Language, and on the Rules of French Versification, evince a true philological tact, and the selections which compose the body of the work are made with excellent discrimination, from the most agreeable specimens of French literature. We are persuaded that this volume may be of eminent service in the acquisition of the French language, and that it may also be consulted with great advantage by the mature student. Without reference to its value as a manual, it is, in fact, a tasteful collection of "elegant extracts."

MEZZOFANTI'S SYSTEM—OPINIONS OF THE PRESS.

New York Evening Post.

In connection with a grammar of the system, an excellent Treatise on French Versification, and a Dictionary of Idioms, PROFESSOR ROEMER includes in his work a collection of extracts, in prose and verse, from the best French writers, selected with admirable taste and judgment, and with particular reference to the requirements of the American student. If the work had put forward no other claim to attention than its excellence as a French Reader, we could predict for it a hearty welcome from the teachers of America, who have long felt the want of such a book.

Home Journal.

A peculiar advantage of this system is, that it gives the pupil all etymology and knowledge of his own language, that has hitherto been exclusively claimed for the Latin. As a compilation of elegant extracts this volume is superior to any that have appeared in this department, particularly in reference to the adaptation of the selections to the taste and requirements of the American public. It is, in short, one of the most original, ingenious, and useful manuals yet published, and will prove a treasure to the student of French.

Albion.

When we think of the manner in which boys were wont to blunder over grammars, and grope their way to knowledge, we are glad to meet with such valuable aid in the pursuit of a more rational plan.

Literary World.

We think this book is a highly valuable addition to the publications of Ollendorff, and particularly in what the latter need—a good Reading Book. It is prepared with tact, and is the result, likewise, of practical experience. The introductory chapters on the history, and Greek, Latin, and English analogies of the language, are suggestive, and of sound practical use in the hands of a good teacher.

Revue du Nouveau-Monde.

. . . . . Ouvrage classique et complet dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps, et qui plus que tous les livres publiés jusqu'ici aux Etats-Unis sur les langues étrangères, réunit à la clarté des définitions et des exemples, le mérite de l'application pratique, dont l'auteur s'est avant tout préoccupé. C'est d'après le système ingénieux et en même temps rationnel du Cardinal Mezzofanti qui considérait l'analogie comme le moyen le plus efficace à employer dans l'étude des langues, que M. ROEMER a tracé le plan de son enseignement, et nous n'hésitons pas, quant à nous, à le féliciter d'une idée dont tous ceux qui suivront son cours ne tarderont pas à reconnaître l'efficacité.—En outre, pour exercer les élèves à traduire et à lire à haute voix, ce qui en pays étranger est le seul moyen de se former à la prononciation, l'auteur a rassemblé, avec un soin scrupuleux, un certain nombre de morceaux de prose et de poésie extraits des auteurs français les plus corrects, et choisis d'après le goût et les tendances de ce pays.—Puis vient une étude comparée de la poésie française précédée d'un traité de versification, où après avoir donné des notions préliminaires sur le rythme poétique, M. ROEMER pose les règles générales qu'il appuie de nombreux exemples judicieusement présentés.—Le volume se termine par un dictionnaire d'idiotismes, proverbes, etc., qui nous a paru plus complet et mieux adapté au langage moderne que tous ceux qui, jusqu'ici, nous ont passé par les mains.

Courrier des Etats-Unis.

Dans cet ouvrage, qui a pour base le système du Cardinal Mezzofanti, qui à juste titre occupé la première place parmi les philologues modernes, l'auteur procède à son enseignement par la comparaison et l'analyse, qu'il appuie sur l'étymologie et sur des moyens mnémoniques d'une grande simplicité. Il évite les définitions grammaticales et se montre dans l'exposé des règles générales d'une sobriété dont nous lui savons gré ; car nous pensons, comme lui, que trop d'explications surchargent l'intelligence de l'élève d'un bagage théorique plus nuisible que profitable.

Outre un choix judicieux de morceaux de prose et de poésie extraits des meilleurs auteurs français, ce volume contient un traité de versification française, et un dictionnaire d'idiotismes, de proverbes, etc., qui termine l'ouvrage et qui nous paraît fort bien adapté à la conversation française contemporaine. Un livre pareil ne peut manquer de recevoir partout un favorable accueil.

MEZZOFANTI'S SYSTEM

OF LEARNING LANGUAGES

APPLIED TO THE STUDY OF FRENCH.

FIRST FRENCH READER,

WITH A

TREATISE ON FRENCH VERSIFICATION,

AND A

DICTIONARY OF IDIOMS, PECULIAR EXPRESSIONS, &c.

BY J. ROEMER,

PROFESSOR OF THE FRENCH LANGUAGE AND LITERATURE IN THE NEW YORK FREE ACADEMY.

SECOND EDITION, REVISED AND CORRECTED.

NEW YORK:
D. APPLETON & COMPANY, 200 BROADWAY.
PHILADELPHIA:
GEO. S. APPLETON, 164 CHESNUT-STREET.
M DCCC LI.

Educ T 1518.51.727
✓

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE ESTATE OF
EDWIN HALE ABBOT
DECEMBER 28, 1931

Entered according to Act of Congress, in the year 1850,
By D. APPLETON & COMPANY,
in the Clerk's Office of the District Court of the United States for the Southern District of New York.

PREFACE.

THE intellectual movement that has prevailed in this country for the last quarter of a century or more, has brought in its train, with many other things, a desire and necessity for instruction and knowledge among all classes of society. To satisfy this mental need, books of all sorts have presented the elements of knowledge in an infinite variety of forms, and the writers of them have vied with each other in the effort to relieve instruction of its difficulties, and to give it an inviting aspect. Especially has this been observable in the study of languages, and most particularly in that of the French; so that there is an apparent presumption in the undertaking to effect in that study any degree of improvement. Nevertheless, I venture to hope that my effort will be estimated at its just value, if, in the desire of facilitating the acquisition of a language which is rapidly becoming one of the most general importance, I bring forward a system presenting some innovations, the origin and nature of which will be here briefly explained.

Every Grammar invariably commences with the formal declaration, "in speaking and writing, we make use of words;" after which, little or nothing more is said as to the nature of words, or their formation. Yet there remains something to be said in this matter. Put the question to those who have visited countries where a language unknown to them is spoken, how they contrived to hold communication with the residents, and they will tell you that they made themselves understood by employing such words and expressions as had more or less resemblance to their own language; and in this way many have been quite successful, while others, who have bestowed years upon the laborious grammatical study of the very tongue which they now attempt to use, find their efforts almost or

quite without avail. It must be admitted that among these last is found occasionally a display of almost miraculous memory; but in a practical sense, there is more advantage in being able to understand and to reply.

If, therefore, "for speaking and writing we make use of *words*," it is evident that grammar is of no utility if we do not possess those *words* upon which to apply its rules. Whence it follows, that simply with grammar we cannot do any thing towards speaking or writing; whereas, by a knowledge of some words used with or without grammatical correctness, it is by no means impossible to make ourselves at least intelligible.

I am not to be betrayed, by any enthusiastic admiration of the rare instances where men are known to speak a foreign language tolerably well without having received any instruction in it, into the error of pronouncing against all study of grammar. On the contrary, I am persuaded that the persons endowed with that rare capacity would derive immense advantage from application to some good method, such as those of Manesca, Ollendorff, and others; in which, by the employment of a system no less ingenious than simple, the student is made acquainted with all the resources of the language, and where the rules are cited only in support of propositions which the student would himself discover in the observation of the examples. Still there seems a vacancy to be filled, a want remaining to be supplied, when we consider how effective is the result that may be obtained, but is not, by the study of the great and constant affinity that exists between the French and English languages; an affinity so conspicuous, that no student, however little advanced in the acquirement of one, being already familiar with the other, can avoid having his attention drawn to it.

Why not, then, bring this affinity directly to view, and make it available, instead of leaving it to be dug out, as it were, from the chaos of uncertainty?

Every one must at once perceive the advantage of such a system. And, indeed, it is not a novelty. Various linguists have referred to it, and some grammarians have even gone so far as to point out some scattered resemblances, immethodically indeed, and rather as matter of curiosity than of practical interest; but none have appeared to be so strongly awake to the importance of the subject as to engage in the labor of investi-

gating and applying it for the sake of its value in the process of instruction.

And I must here use the candor of avowing that the merit of the application does not belong to me. I owe it entirely to the kindness and talents of the most astonishing and illustrious linguist of our age, the celebrated Cardinal MEZZOFANTI, to whom I am indebted for the most precious details respecting the method followed by him in the study of language in general.*

This eminent man, so remarkable and renowned for the ease and certainty with which he acquired a host of languages, proceeded mainly in their study by the observation of their *analogy*, which he regarded as the key to the various forms of speech existing among divers nations. To this he attached far greater importance than to grammatical rules, the study of which is to the beginner of less immediate consequence; but insisted largely on close attention to the verbs, and considered it of importance to possess a copious and accurate Dictionary. His method was to make himself well acquainted with the pronunciation, and to this end he would begin by repeating, as faithfully as possible in sound, a number of phrases, with the sense of which, in his own language, he was thoroughly familiar. Reading aloud and copying, after careful analysis of the words and phrases, constituted the residue of his method. He aimed in his reading and copying to select passages which conveyed useful and specific instruction, for the sake of the greater facility they afford in making an impression on the mind and memory, and also for the sake of association between the words and the ideas. He labored hard to enter fully into the spirit and sense of the

* JOSEPH MEZZOFANTI, born September 19th, 1774, was a native of Bologna, and educated in its university. A zealous anxiety to confer spiritual assistance to the numerous foreign soldiers, who during the stirring times of Napoleon filled the hospitals of the city, first led him to the study of modern languages. He soon discovered that, by some peculiar mental adaptation, the acquirement of any given dialect was to him a matter of extreme facility. When Lord Byron made his acquaintance, he could fluently converse in any European idiom. Afterwards he became master of all the oriental forms of speech, and there scarcely existed a spoken jargon from the Himmalaya mountains to the Andes, of which he had not made the comparative anatomy.—Cardinal, February 12th, 1838 Died, March 19th, 1849.

idioms, and gave the finishing stroke to his process by committing to memory passages of verse in which the diction was especially elegant and easy. By these means he obtained a practical knowledge of the language, which he then sought to perfect, by referring to its grammar.

It will readily be perceived what efficacy there must be in a system which, aiming first to impart a complete knowledge of what may be called the mechanical portion of a foreign tongue, goes on to bestow upon it an intelligent study of its elements and principles, the effect of which must be to make a deeper and more lasting impression of what has already been acquired. And it is to be regretted that one so thoroughly and so wonderfully successful as MEZZOFANTI, did not leave behind him instructions and explanations which would have imparted a complete understanding of his procedure, the astonishing results of which so clearly establish its superiority. Unfortunately there is no reason to believe that any such precious legacy is to be found among his papers. For which reason especially, I am not without hope that my present work will be looked upon favorably as an attempt to give a practical development to his views, and to present them as faithfully and clearly as in my power.

I have thought it expedient and proper to cite various works which I have consulted, a list of which will be found at the close of the "Analytical Study," where the reader, who desires it, will find more ample information on the subject of this my endeavor to create some new facilities, while diverging from the beaten track; information scattered through so many volumes as to require, or at least to justify, presentation in a form more condensed and readily accessible.

It will be perceived that my work is so arranged, that it may be used as a "Reader," in connection with any system of instruction. In the selection of the contents I have taken care to remember that it is designed principally for youthful students, and I cherish the hope that it will be found worthy of some commendation, as well for the pleasing nature and variety of the pieces presented in it, as for its utility in the office of instruction.

J. R.

NEW YORK, *May*, 1850.

DIRECTIONS.

WHAT has been said in the preface implies that a good teacher is requisite. It is for him to judge, from the qualifications of his pupils, how far it will be expedient for them to follow or to modify the system here proposed. To those who intend to pursue it entirely, it is advisable to use this work in connection with Ollendorff's Method, (in preference, VALUE'S improved edition,) and not to commence the present without first having acquired a good pronunciation, and thorough knowledge of the regular verbs. The time required to accomplish this may be advantageously employed in studying the first twenty or twenty-five lessons of the above-named Method, together with a few pages of an easy French text, with the aid of a literal interlinear translation, selecting such pieces as contain many familiar phrases and words in common use.

It is only thus prepared that the student should enter upon the "Analytical Study," which should be reviewed often; at the same time he may commence the first part of the "Progressive Reader." Its contents should be carefully studied, especially with reference to construction, analysis, and analogy, always giving the radical word, and meaning of every word compound or used in a figurative sense; after which they must be read aloud several times, and finally copied. Great attention should be paid to the pronunciation and delivery of the teacher, who, after reading a piece with which the pupils have made themselves thoroughly acquainted, should make various combinations of its sentences, so as to form expressions of daily occurrence, give them to the class for immediate oral translation,

and dictate a few others, formed on the same principle, and according to the progress made.

In the second part, the pupil will begin to make abstracts of the substance studied as above, and give a verbal account of its contents.

The third part is preceded by a "Treatise on French Versification." Until perfectly conversant with its rules, no pupil should attempt to read or translate French poetry.

The pupil may commit to memory some few pieces most congenial to his taste, but with the greatest regard to pronunciation, and endeavoring to imitate as near as possible the intonation of the teacher. It is of much importance to become soon familiar with the use of the Dictionary, always referring to the English, in case the word has more than one meaning, and continuing the search until perfectly satisfied of its identity.

The annexed dictionary of idioms, proverbs, and peculiar expressions, contains those which are most generally met with, and of which the compass of many dictionaries does not allow the insertion. Instead of waiting till necessity compels him to recur to it, the student should daily read a certain part in order to make himself acquainted with their existence.

ANALYTICAL STUDY

OF THE

FRENCH LANGUAGE.

ANALYTICAL STUDY

OF THE

FRENCH LANGUAGE.

INTRODUCTION.

HISTORICAL REVIEW OF THE FRENCH AND ENGLISH LANGUAGES.*

When, under the reign of Edward III., the English language was recognized as legal and the French excluded from the courts of law by act of parliament, the latter for three centuries had been the language of the court, the tribunals, and the schools.

The vanquished Anglo-Saxon had been compelled to adopt some foreign words, but his language still retained its Germanic character; the conqueror had found himself constrained, in his intercourse with his serfs, to make use of that *Saxon-Norman* dialect, which in after years became a rich and original language, and in which were fused the diametrically opposite characters of the north and south.

This Norman-French was not exactly the French of the present century, and had also had its vicissitudes.

Gaul, during the long period it was subject to Roman domination, lost its native language with its customs and laws. The Franks and Visigoths who, in the fifth and sixth centuries, divided the country between them, found the Latin language and the Christian religion predominant. They adopted both; but the idiom of the Romans, treated with but little respect by a victorious people, did not long retain its forms and character. From its abrupt and forced alliance with the idiom of the barbarians proceeded a new language, called the *Roman*, which, while adopting a construction conformable to the genius of the more

* The student is expected to be acquainted with the general outlines of French and English history.

modern nations, retained from the Latin but a part of its vocabulary.

Of this language two dialects are to be distinguished: the one spoken to the north of the Loire, in which the Teutonic (*Tudesque**) influence was the most sensibly felt, under the name of *Roman-Wallon*, or *Langue d'oil*; the other used to the southward of that river, where Roman civilization being better established, opposed that influence, and which was denominated *Roman*, properly so called, or *Langue d'oc*.

The latter cultivated the first, harmonious and flexible, reckoned many poets amongst its writers, and for some time took the lead in European literature; but being ill supported by its own literati, it perished in the thirteenth century, together with the political independence of southern Gaul; and the *Roman-Wallon*, a dry, harsh, and unaccented language, but spoken by an energetic and ingenious people, became, under the name of *French*, the language of the whole of Gaul.

This French but little resembled that which is now spoken, and was nothing more than a transition between the old idioms of Gaul and the French at the present time, in which the Latin figured as a principal element. Roman nationality being in fact superior to that of the Gauls, had either absorbed or annihilated the latter. The nationality of the Franks, on the contrary, being inferior to that of the vanquished, accepted from them their religion, a portion of their institutions, and their language; which language, however, having only to express the requirements and the ideas of a people yet in a rude state of civilization, became day by day more barbarous, and ended in discomposing itself while following a pronunciation and a syntax totally dissimilar.

It is, therefore, the Latin which must be considered as the fundamental basis of the French language, and it is precisely in the derivatives from the Latin that are to be principally found the words which are common to both the English and the French.

Three centuries ago the English language possessed more French words than it does at present. From the time of the Conquest down to the Reformation it rejected many: occasionally

* The language spoken by the Franks.

admitting others from foreign sources, until it had acquired a degree of richness and strength sufficient to render it susceptible of that high state of polish which has been given to it by the great writers during the last centuries.

That which happened with regard to the English occurred also with the French. In fact, it was not until the fifteenth century that the definite transformation of the French of the middle ages into modern French was effected. It was further purified in the sixteenth century, and attained its highest point of perfection under Louis XIV., the period at which it may be considered as finally regulated.

The two languages then, having been modified independently of each other, and each in accordance with its own peculiar genius, it follows, that many words will be found in the one which have become obsolete in the other. In some instances the one has retained the radical word, while the other has kept only the compounds or the derivatives; and in some cases, custom has assigned to the same word an extended sense in the one language, while limited in the other.

The same occurs with regard to orthography. Some words have been retained in both languages without any alteration, others have undergone slight changes, particularly in English, to adapt them to the pronunciation; and it is thus that we occasionally meet with words which, having in the course of time been subjected to modifications varying in the two languages, are now written in such a way, that, to an inexperienced eye, it is sometimes difficult to recognize their common origin.

In making the proper investigations, however, we very soon perceive that these alterations are not the effect of mere chance, but that, on the contrary, there exists a certain tendency of pronunciation in either language which generally enables us to anticipate the word, in case the same exists in both English and French.

In order to understand well this *analogy*, it is necessary to have previously a thorough knowledge of the formation of words and their *analysis*, the study of which will be the subject of the following chapters.

CHAPTER I.

PREFIXES.

In French, as well as in English, the Latin and Greek prepositions enter into the composition of words, in order to alter and modify their primitive signification.*

Poser .....*to put.*	Opposer .....*to oppose.*
Apposer.....*to put (to).*	Préposer .....*to set (over).*
Composer.....*to compose.*	Proposer .....*to propose.*
Déposer .....*to depose.*	Reposer .....*to repose.*
Exposer.....*to expose.*	Supposer .....*to suppose.*
Imposer.....*to impose.*	Superposer.....*to superpose.*
Interposer .....*to interpose.*	Transposer.....*to transpose.*

It should be observed, that, for the sake of euphony, these prepositions undergo several alterations. Generally, however, it is the last letter which is altered, so as to correspond with the first letter of the radical word.†

AD before porter becomes AP: apporter, *to bring.*
IN " régulier " IR: irrégulier, *irregular.*
OB " poser " OP: opposer, *to oppose.*
SUB " gérer " SUG: suggérer, *to suggest.*

Sometimes they gain or lose one or more letters.

DE before ordre becomes DÉS: désordre, *disorder.*
TRANS " verser " TRA: traverser, *to cross.*

At other times the preposition is translated.

INTER before vue becomes ENTRE: entrevue, *interview.*
SUB " signer " SOUS: soussigner, *to underwrite.*

Any other irregularity which may occur, pronunciation and euphony will always account for.

---

* It is of importance to be well acquainted with the meaning of these prepositions, so as to know how they affect the radical word; as by this means the learner will not only more satisfactorily understand the signification of a word thus composed, but even frequently be enabled to find out the import of those with which he was unacquainted. (See p. 17.)

† In this respect the word follows generally its Latin origin.

Prepositions derived from the Latin.

Amongst the prepositions derived from the Latin the most common are:	Imparting to the words with which they are combined, an idea of	EXAMPLES.
AB	*retrenchment, separation.*	Abnégation .....*abnegation.* Abrupt .....*abrupt.* Abstenir .....*to abstain.* Abstrait .....*abstract.*
AD	*addition.*	Amener .....*to bring.* Admettre .....*to admit.* Accueillir .....*to receive.* Aggrandir .....*to aggrandize.* Allusion .....*allusion.* Annoncer .....*to announce.* Apporter .....*to bring.* Arranger .....*to arrange.*
ANTE	*anteriority.*	Antécédent .....*antecedent.* Antédiluvien .....*antediluvian.* Anticiper .....*to anticipate.* Antidater .....*to antedate.*
CIRCON	*round about.*	Circonférence .....*circumference.* Circonspect .....*circumspect.* Circonstance .....*circumstance.* Circulation .....*circulation.*
CON	*composition, plurality.*	Coïncidence .....*coincidence.* Collection .....*collection.* Combinaison .....*combination.* Compagnie .....*company.* Concourir .....*to concur.* Confédération .....*confederation.* Conscience .....*conscience.* Correspondence .....*correspondence*
CONTRA	*opposition.*	Contraste .....*contrast.* Contredire .....*to contradict* Contrefait .....*counterfeit.* Controverse .....*controversy.*
DE	*extraction, negation, privation.*	Débarquer .....*to disembark.* Débourser .....*to disburse.* Débrider .....*to unbridle.* Dégoût .....*disgust.* Désobligeant .....*disobliging.* Désordre .....*disorder.* Déshabiller .....*to undress.* Déshonneur .....*dishonor.*
DI	*negation, separation.*	Difforme .....*deformed.* Discontinuer .....*to discontinue.* Distraire .....*to distract.* Diviser .....*to divide.*

Ex	*extraction, separation, privation, the late.*	Ecervelé .....*brainless.* Ecosser .....*to shell.* Effacer.....*to efface.* Effronté .....*shameless.* Exhiber .....*to exhibit.* Exposer.....*to expose.* Exalter .....*to exalt.* Ex-gouverneur .....*ex-governor.*
En .....*interior.*		Emboucher .....*to put into the mouth.* Engager .....*to engage.* Enrichir .....*to enrich.* Enterrer .....*to bury.*
In.....	*negation, privation.*	Ignorant .....*ignorant.* Illégitime .....*illegitimate.* Imparfait.....*imperfect.* Inattentif.....*inattentive.* Inconstant.....*inconstant.* Irrégulier.....*irregular.*
In.....*interior.*		Implanter .....*to implant.* Incorporer .....*to incorporate.* Induire .....*to induce.* Ingénieur.....*engineer.*
Inter.....	*medium, reciprocity.*	Intercéder.....*to intercede.* Intercepter .....*to intercept.* Entreprise .....*enterprise.* Entrevue .....*interview.* Entrelacer .....*to entwine.* Entretenir. .....*to maintain.* S'entr'aider .....*to help one another.* S'entretuer .....*to kill one another.*
Mé.....	*opposition, wrong.*	Mécontent .....*dissatisfied.* Médire .....*to slander.* Mésaventure .....*mischance.* Mésintelligence .....*misunderstanding.*
Ob .....*objection.*		Objecter.....*to object.* Occurrence .....*occurrence.* Offusquer.....*to darken.* Opposer.....*to oppose.*
Per	*through, entirely.*	Parfait.....*perfect.* Parvenir .....*to attain.* Péroraison.....*peroration.* Persécution.....*persecution.*
Pré	*superiority, anteriority.*	Prédominer.....*to predominate.* Préséance .....*precedence.* Préexistence .....*pre-existence.* Préface .....*preface.*
Pro .....*before.*		Procession .....*procession.* Produire .....*to produce.* Promener.....*to lead about.* Proposer .....*to propose.*

Re	*repetition, abundance.*	Raccommoder ..... *to mend.* Redire ..... *to say over again.* Revoir ..... *to see again.* Regorger ..... *to overflow.* Repaître ..... *to feed.* Reluire ..... *to glitter.*
Sub	*under.*	Soustraction ..... *subtraction.* Soutenir ..... *to sustain.* Souscrire ..... *to subscribe.* Subordonner ..... *to render subordinate.* Sujet ..... *subject.* Succéder ..... *to succeed.* Suggérer ..... *to suggest.* Supporter ..... *to support.*
Super	*above.*	Supérieur ..... *superior.* Superficiel ..... *superficial.* Surnaturel ..... *supernatural.* Sourcil ..... *eyebrow.*
Trans	*over, across.*	Traduire ..... *to translate.* Traverser ..... *to cross.* Transcrire ..... *to transcribe.* Transporter ..... *to transfer.*
Ultra	*beyond.*	Ultramontain ..... *ultramontane.* Outremer ..... *ultramarine.* Outrage ..... *outrage.* Outrer ..... *to run into extremes*

Prepositions derived from the Greek.

Amongst the prepositions derived from the Greek the most common are :	Imparting to the words with which they are combined an idea of	EXAMPLES.
Amphi	*two together.*	Amphibie ..... *amphibious.* Amphithéâtre ..... *amphitheatre.*
Ana	*separation.*	Analyse ..... *analysis.* Anatomie ..... *anatomy.*
Anti	*opposition.*	Antidote ..... *antidote.* Antipodes ..... *antipodes.*
Apo	*separation.*	Apoplexie ..... *apoplexy.* Apostat ..... *apostate.*
Cata	*under.*	Catacombes ..... *catacombs.* Cataracte ..... *cataract.*
Dia	*across.*	Diagonale ..... *diagonal.* Diamètre ..... *diameter.*
Epi	*upon.*	Epigramme ..... *epigram.* Epitaphe ..... *epitaph.*

HETERO ....*other.*	Hétéroclite.....	*heteroclite.*
	Hétérodoxe.....	*heterodox.*
HYPER.....*beyond.*	Hyperbole	*hyperbole.*
	Hypercritique.....	*hypercritical.*
HYPO.....*under.*	Hypocrisie.....	*hypocrisy.*
	Hypothèse	*hypothesis.*
META .... *change, beyond.*	Métamorphose	*metamorphosis.*
	Métaphysique	*metaphysics.*
MONO.....*alone.*	Monologue	*monologue.*
	Monosyllabe	*monosyllable*
PANTO.....*all.*	Pantographe.....	*pantograph.*
	Pantomime.....	*pantomime.*
PARA..... *by the side of.*	Paragraphe	*paragraph.*
	Parallèle.....	*parallel.*
PERI.....*round about.*	Période.....	*period.*
	Périphrase	*periphrasis.*
POLY .....*several.*	Polyglotte	*polyglot.*
	Polype	*polypus.*
SYN .....*together.*	Syntaxe	*syntax.*
	Symétrie.....	*symmetry.*

CHAPTER II.

AFFIXES.

AFFIXES are letters or syllables added to the end of words, by means of which verbs, nouns, and adjectives are transformed into nouns, adjectives, and adverbs, denoting condition, action, quality, similarity, tendency, diminution, function, manner of being, &c., implied by the radical word.

Marier.....	AGE	mariage	*marriage.*
Promener	ADE	promenade	*promenade.*
Gouverner	MENT	gouvernement.	*government.*
Chanter.....	EUR	chanteur	*singer.*
Flatter	IE.....	flatterie.....	*flattery.*
Détester	ABLE	détestable.....	*detestable.*
Danger	EUX	dangereux.....	*dangerous.*
Beau	TÉ	beauté.....	*beauty.*
Chapeau	IER.....	chapelier.....	*hatter.*
Paris.....	IEN.....	parisien.....	*parisian.*
Noir.....	ÂTRE	noirâtre.....	*blackish.*
EXACT	MENT	exactement....	*exactly.*

It should be remembered that, even as the prefixes are altered to adapt them to the radical word,* so the termination of the radical word is often changed in joining it to the affix.

In words of the same derivation, the affixes are generally similar in French and English, and written perfectly alike, or slightly altered according to the pronunciation and the genius of the respective languages.

In this case they have the same import in both languages, and affect the radical word in the same sense.†

Sometimes, however, they follow the character of their own language, when they differ altogether from each other.

Among these the most common are:

MENT.

This termination, when added to an adjective, turns it into an adverb, and answers to the English termination *ly*.

Honnête	*honest*	honnêtement	*honestly.*
Obstiné	*obstinate*	obstinément	*obstinately.*
Parfait	*perfect*	parfaitement	*perfectly.*
Fréquent	*frequent*	fréquemment	*frequently.*

EUR

added to a verb, forms a noun, denoting the quality of a person, and answers to the English *er*.

Manger	*to eat*	mangeur	*eater.*
Graver	*to engrave*	graveur	*engraver.*
Jouer	*to play*	joueur	*player.*
Pécher	*to sin*	pécheur	*sinner.*

EUR

added to an adjective, renders, as a noun, the quality expressed by that adjective, and answers to the English *ness* or *th*.

Froid	*cold.*	froideur	*coldness.*
Doux	*sweet*	douceur	*sweetness.*
Chaud	*warm*	chaleur	*warmth.*
Long	*long*	longueur	*length.*

* See page 16

† See Chapter III.

ESSE

added to an adjective, indicates, as a noun, a manner of being, and expresses always an abstract idea. It often answers to the English *ness* or *dom*.

Riche	*rich*	richesse	*richness.*
Sage	*wise*	sagesse	*wisdom.*
Triste	*sad*	tristesse	*sadness.*
Vite	*swift*	vitesse	*swiftness.*

IER, IÈRE

added to the name of an inanimate object, forms a noun representing the occupation of a person.

Canon	*gun*	canonnier	*gunner.*
Serrure	*lock*	serrurier	*locksmith.*
Cuisine	*kitchen*	cuisinier, ère	*cook.*
Lait	*milk*	laitière	*milkmaid.*

IÈRE

added to a noun, forms the name of an object, the use of which is indicated by the radical word.

Thé	*tea*	théière	*teapot.*
Tabac	*snuff*	tabatière	*snuff-box.*
Jarret	*the part of the leg to which the garter is applied*	jarretière	*garter.*
Souris	*mouse*	souricière	*mouse-trap.*

ÂTRE

added to an adjective, forms another adjective which implies a tendency towards the quality expressed by the radical word, and answers to the English *ish*.

Bleu	*blue*	bleuâtre	*bluish.*
Vert	*green*	verdâtre	*greenish.*
Doux	*sweet*	douceâtre	*sweetish.*
Fou	*crazy, (fool.)*	folâtre	*playful, (foolish.)*

ÉE

added to a noun, forms another noun implying fulness; added to a noun denoting time, it expresses extension of time.

Bouche	*mouth*	bouchée	*mouthful.*
Poing	*fist*	poignée	*handful, grasp.*
Matin	*morning*	matinée	*forenoon.*
Soir	*evening*	soirée	*whole evening, (soirée.)*

AINE

added to a noun of number, denotes an assemblage of persons or things, equal to about that number.

Douze	*twelve*	douzaine	*dozen.*
Vingt	*twenty*	vingtaine	*score.*
Cinquante	*fifty*	cinquantaine	*half a hundred.*

ETTE

added to a noun or adjective, forms a noun implying diminution; added to the name of a person, renders it feminine, and expressive of diminution and endearment.

Lance	*lance*	lancette	*lancet.*
Brun	*brown*	brunette	*brunette.*
Fille	*girl*	fillette	*little girl.*
Jeanne	*Jane*	Jeannette	*Jenny.*
Henri	*Henry*	Henriette	*Henrietta.*

ABLE

added to a verb, forms an adjective denoting ability, generally in a passive, sometimes also in an active sense.

Manger	*to eat*	mangeable	*eatable.*
Considérer	*to consider*	considérable	*considerable.*
Détester	*to detest*	détestable	*detestable.*
Respecter	*to respect*	respectable	*respectable.*

Amongst the above there are some which have no corresponding form in English, which language, however, is very rich in affixes, as in addition to those derived from the French, it contains quite a number of Saxon origin, many of which, though of very extensive use, have no equivalent in French. *Grace*FUL, *trouble*SOME, *life*LESS, for instance, are translated by *gracieux, incommode, sans vie.*

CHAPTER III.

ANALOGY BETWEEN FRENCH AND ENGLISH WORDS.

A GREAT part of the English vocabulary is derived from the French. Many words were so well adapted to English pronunciation, that there was no occasion for altering their spelling. In some cases, however, French sounds were so altered by English intonation, that it was no longer possible to represent them by the same combination of letters, and another spelling became necessary to correspond with their new pronunciation.* Besides, five or six centuries have produced many modifications in both languages; but as they have always been effected in a uniform and regular manner, according to the genius of the language, it is never very difficult to recognize the words affected, and to trace their common origin.

The articulations, in fact, which may be considered as the frame of the word, are, with but very few exceptions, always the same; the sounds (vowels) only vary in order to express a different intonation. This difference of spelling mainly occurs at the end of words, sometimes at the beginning, seldom in the middle.

Words which are perfectly alike in French and English, are found amongst those that have the following terminations:

ABLE....	Fable.....	*Fable.*	ADE ...	Brigade	*Brigade.*
IBLE	Bible.....	*Bible.*	AL	Animal	*Animal.*
OBLE....	Noble	*Noble.*	IC	Public.....	*Public.*
UBLE....	Soluble	*Soluble.*	IME ...	Maritime.....	*Maritime.*
AGE	Bandage	*Bandage.*	ILE ...	Bile	*Bile.*
EGE	Collége	*College.*	ULE ...	Ridicule	*Ridicule.*
IGE	Vestige	*Vestige.*	INE ...	Doctrine	*Doctrine.*
OGE	Doge	*Doge.*	UNE ...	Fortune.....	*Fortune.*
UGE	Déluge.....	*Deluge.*	UDE ...	Gratitude	*Gratitude.*
ACE	Face.....	*Face.*	URE ...	Nature	*Nature.*
ICE.....	Artifice	*Artifice.*	TRE ...	Centre.....	*Centre.*
ANCE ...	Importance ...	*Importance.*	SION...	Division	*Division.*
ENCE ...	Prudence	*Prudence.*	TION...	Action.....	*Action.*
INCE ...	Province.....	*Province.*	ANT ...	Elégant.....	*Elegant.*
ACLE ...	Miracle.....	*Miracle.*	ENT ...	Compliment...	*Compliment.*

* The great inconsistency between spelling and pronunciation in the English language occurs chiefly in words of Saxon origin.

Words which differ in their terminations are changed in the following manner:

Militaire ..... AIRE	changed into	ARY	*military.*
Gloire ..... OIRE		ORY	*glory.*
Faveur ..... EUR		OUR	*favour.*
Erreur ..... EUR		OR	*error.*
Constance ..... CE		CY	*constancy.*
Beauté ..... TÉ		TY	*beauty.*
Théorie ..... RIE		RY	*theory.*
Musicien ..... IEN		IAN	*musician.*
Rapide ..... IDE		ID	*rapid.*
Mortel ..... EL		AL	*mortal.*
Immédiat, e ..... AT		ATE	*immediate.*
Divin, e ..... IN		INE	*divine.*
Pensif, ive ..... IF		IVE	*pensive.*
Dangereux, euse .... EUX		OUS	*dangerous.*
Signifier ..... FIER		FY	*signify.*

French words ending in *e* mute, lose frequently the *e* in English:

Forme	*form.*	Artiste	*artist.*
Calme	*calm.*	Mérite	*merit.*

In French, the letter *u*, followed by *m* or *n*, and an articulation, is changed into *o*. The reason is, that as vowels, followed by an *m* or *n*, serve to express nasal sounds, *um* and *un* would represent a sound too much unlike the one it is derived from, and to which that indicated by *om* and *on* seems nearer to approach.

Fonction	*function.*
Circonférence	*circumference.*
Présomption	*presumption.*
Ponctuation	*punctuation.*

In French, the articulation *s* is seldom followed by another articulation. At the commencement of words it is generally replaced by an *é*, or preceded by an *e*. In the middle of a word it is often suppressed, in which case a circumflex accent is placed over the preceding vowel.

Épine	*spine.*	Esprit	*spirit.*
Épouse	*spouse.*	Estampe	*stamp.*
Étable	*stable.*	Apôtre	*apostle.*
Étranger	*stranger.*	Ancêtres	*ancestors.*
Estomac	*stomach.*	Pâturage	*pasturage.*
Espace	*space.*	Mât	*mast.*

The permutation of *al* into *au* is of frequent occurrence in French.

Baume	*balm.*	Héraut	*herald.*
Psaume	*psalm.*	Aumonier	*almoner.*
Faucon	*falcon.*	Royauté	*royalty.*
Saumon	*salmon.*	Amirauté	*admiralty.*

English verbs ending in *ate*, have generally their corresponding verb in French of the first conjugation.

Créer	*to create.*	Innover	*to innovate.*
Anticiper	*to anticipate.*	Méditer	*to meditate.*
Cultiver	*to cultivate.*	Pénétrer	*to penetrate.*
Délibérer	*to deliberate.*	Stipuler	*to stipulate.*

Observe that the English articulation *k*, in French is indicated by *qu*, when before *e* or *i*.

Abdiquer	*to abdicate.*	Indiquer	*to indicate.*
Communiquer	*to communicate.*	Suffoquer	*to suffocate.*

The above will sufficiently show the tendency of the two languages with regard to pronunciation and orthography, to account for all further alterations; and if well understood, there will be no difficulty in perceiving at once the analogy between the following words, however deviating from their common origin.

Échafaud	*scaffold.*	Écurer	*to scour.*
Escadron	*squadron.*	Épargner	*to spare.*
Étoffe	*stuff.*	Échapper	*to escape.*
Écharpe	*scarf.*	Étuver	*to stew.*
Étroit	*straight.*	Étuve	*stove.*
Étourdi	*sturdy.*	Bête	*beast.*
Épagneul	*spaniel.*	Bouc	*buck.*
École	*school.*	Boucher	*butcher.*
Espion	*spy.*	Couard	*coward.*
Choc	*shock.*	Fleur	*flower.*
Compter	*to count.*	Maître	*master.*
Étonner	*to astonish.*	Autruche	*ostrich.*

CHAPTER IV.

DIFFERENCE OF MEANING BETWEEN WORDS OF SIMILAR SOUNDS.

There is little difficulty in distinguishing a New Englander from an inhabitant of the South or West by his language. This is partly by his accent, but more especially by the expressions peculiar to him. If the sailor, the soldier, the farmer use different terms in their daily occupations, it must necessarily affect the language of those with whom they associate constantly, and in the course of time establish a marked difference in the idiom of inhabitants of the Atlantic cities, and those of the valley of the Mississippi.

Geographical position, social and political condition, intercourse and mixture with other nations, great events, inventions, discoveries, and even temperament and fashion, all tend to alter the form of a language, however it may be protected by its authors and public instruction. Frequently a custom, a joke, or accident of which no trace remains, has given birth to new words, or altered the sense of the old ones: so much so, that in reading an ancient author, the style will often seem to us extravagant, and sometimes even ludicrous, only because we are unacquainted with the true acceptation of the words and expressions used at that time.

If two or three centuries have made such a striking difference in the same language, what must be the influence of six or eight centuries upon words which, although originally of the same meaning, have been used by two nations whose course has been marked by events and circumstances so vastly dissimilar as those which form the history of England and France!

Hence the different shades of signification which sometimes the same word may present in the two languages, and which in a few instances deviate so much from the original meaning, as to convey actually a different idea in French and English.

The following words especially, are those which, by the great deviation from their primitive meaning, might occasion misunderstanding, and amongst which two or three may be found accidentally alike, but of a totally different etymology.

English.	French.	French.	English.
ABSENT	Distrait	ABSENT	*Absent.*
APOLOGY	Excuse	APOLOGIE	*Defence.*
BONNET	Chapeau de femme	BONNET	*Cap.*
CHARACTER	Réputation	CARACTÈRE	*Disposition.*
COIN.	Monnaie	COIN	*Corner.*
CONVENIENT	Commode	CONVENANT	*Proper.*
COUNTENANCE	Figure	CONTENANCE	*Deportment.*
COURTIER	Courtisan.	COURTIER	*Broker.*
DISGRACE	Déshonneur	DISGRÂCE	*Misfortune.*
FAT	Gras	FAT	*Coxcomb.*
FEMALE	Femme	FEMELLE	*Female, (of animals.)*
GENTEEL / GENTLE	De bon ton / Doux	GENTIL	*Pretty.*
GENTLEMAN	Homme comme il faut	GENTILHOMME	*Nobleman.*
GRAPES	Raisins	GRAPPES	*Bunches.*
HABIT	Habitude	HABIT	*Coat.*
INHABITED	Habité	INHABITÉ	*Uninhabited.*
JOURNEY	Voyage	JOURNÉE.	*Day.*
LIBRARY	Bibliothèque	LIBRAIRIE	*Book-trade.*
PAIN	Douleur	PEINE	*Trouble.*
PHYSICIAN	Médecin	PHYSICIEN	*Nat. philosopher.*
PLATE	Assiette	PLAT	*Dish.*
PLEASANT	Agréable	PLAISANT	*Laughable.*
SANGUINE	Plein de confiance	SANGUIN	*Sanguine.*
SPIRIT	Courage, vivacité	ESPRIT	*Sense, wit.*
SPECTACLES	Lunettes	SPECTACLES	*Sights.*
TRAITOR	Traître	TRAITEUR	*Eating-house-keeper.*
TO TROUBLE	Donner de la peine	TROUBLER	*to agitate.*
VOYAGE	Voyage par mer	VOYAGE	*Journey.*

The preceding Chapters, although concise, contain all that is requisite for the present purpose. Those who, in the course of time, wish to give special attention to the comparative study of languages, and of French and English in particular, are referred to:

History and Formation of the Languages.

COURT DE GEBELIN.—Monde primitif. 3me vol. Origine du langage.
HERVAS.—Origine, formazione ed armonia degl' idomi.
LUIGI LANZI.—Storia de' popoli, delle lingue e delle belle arti.
MURRAY.—History of the European Languages.

Universal Grammar.

COURT DE GEBELIN.—Monde primitif. 2d vol. Grammaire universelle.
J. C. ADELUNG.—Mithridates, oder allgemeine Sprachkunde.
HORNE TOOKE.—Diversions of Purley.
HARRIS.—Hermes, or a Philosophical Inquiry concerning Universal Grammar.

Comparative Study of Languages.

W. VON HUMBOLDT.—Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues.
F. ADELUNG.—Uebersicht aller bekannten sprachen.
DE JENISH.—Philosophisch-Kritische Vergleichung von vierzehn ältern und neuern Sprachen Europas.
BECHER.—Clavis convenientiæ linguarum.

Roman Language.

RAYNOUARD.—Eléments de grammaire de la langue romane, avant l'an mil.
ROQUEFORT.—Glossaire de la langue romane.
CORNEWALL LEWIS.—An Essay on the Origin and Formation of the Roman Languages.
SISMONDI.—Littérature du midi de l'Europe.
SCHLEGEL.—Observations sur la langue et la littérature provençale.

History of the French Language.

AMPÈRE.—Histoire de la formation de la langue française.
MARY-LAFON.—Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France.
GÉNIN.—Des variations de la langue française depuis le XIII^e^ siècle.
RIVAROL.—De l'universalité de la langue française.

French Grammar.

CONDILLAC.—Œuvres de. 5^me^ vol. grammaire française.
BESCHERELLE.—Grammaire nationale.

Dictionaries.

LACOMBE.—Dictionnaire du vieux langage.
MENAGE.—Dictionnaire étymologique.
BESCHERELLE.—Dictionnaire national.
Dictionnaire de l'Académie.
RICHARDSON'S New Dictionary.
BOOTH.—Analytical Dictionary of the English language.

The most important of the above works may be found in the Astor Library, New York.

PROGRESSIVE READER.

PROGRESSIVE READER.

PART I.

RÉFLEXIONS MORALES.

L'amour-propre est le plus grand des flatteurs.

L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.

L'ennui est une maladie dont le travail est le remède.

L'oubli de la religion conduit à celui de tous les devoirs.

La crainte et la honte accompagnent presque toujours le mal que l'on fait.

Le mensonge décèle une âme faible, un esprit sans ressource, un caractère vicieux.

La plus grande partie des incommodités de la vieillesse ne viennent ordinairement que du mauvais usage qu'on a fait de sa jeunesse.

L'habitude est le principal modérateur des actions humaines; faisons donc en sorte de contracter et de conserver de bonnes habitudes.

Levez-vous matin, si vous voulez vous enrichir ou vaincre un ennemi.

Ne remettez point à demain ce que vous devez faire aujourd'hui.

Fréquentez les gens de bien, et vous le deviendrez.

On ne doit pas juger du mérite d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il en sait faire.

Dans les grandes choses, les hommes se montrent comme il leur convient de se montrer; dans les petites, ils se montrent comme ils sont.

On ne saurait conserver l'amitié, si l'on ne se pardonne réciproquement plusieurs défauts.

Qui est ami de tous ne l'est de personne.

La vérité, la justice et la raison perdent toute leur force quand elles ne sont pas accompagnées de manières agréables.

La politesse ne donne pas le mérite, mais elle le rend plus aimable.

Quand on court après l'esprit, on attrape la sottise.

C'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles beaucoup de choses; les petits esprits, au contraire, ont le don de parler beaucoup, et de ne rien dire.

Bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation.

Le silence est le parti le plus sûr pour celui qui se défie de soi-même.

Il est plus aisé de s'abstenir que de se contenir.

Ce qui fait qu'on n'est pas content de sa condition, c'est l'idée chimérique qu'on se forme du bonheur d'autrui.

Si vous observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent louer, qui blâment toujours, qui ne sont contents de personne, vous reconnaîtrez que ce sont ceux mêmes dont personne n'est content.

Un cœur parfaitement droit n'admet pas plus d'accommodement en morale qu'une oreille juste n'en admet en musique.

L'ÉVÊQUE ET L'ENFANT.

Un évêque fit cette question à un jeune enfant: "Mon petit ami, dites-moi, où est Dieu, je vous donnerai une orange.—Monseigneur, répondit l'enfant, dites-moi où il n'est pas, et je vous en donnerai deux."

SWIFT.

Swift étant prêt à monter à cheval demanda ses bottes; son domestique les lui apporta. "Pourquoi ne sont-elles pas nettoyées? lui dit le doyen de Saint-Patrice.—C'est que vous allez les salir tout à l'heure dans les chemins, et j'ai pensé que ce

n'était pas la peine de les décrotter." Un instant après, le domestique ayant demandé à Swift la clef du buffet : "Pourquoi faire ? lui dit son maître.—Pour déjeuner.—Oh ! reprit le docteur, comme vous aurez encore faim dans deux heures d'ici, ce n'est pas la peine de manger à présent."

CHARLEMAGNE ET UN JEUNE CLERC.

Un jour on vint annoncer à Charlemagne la mort d'un évêque. Il demanda combien il avait légué aux pauvres en mourant ; on répondit qu'il n'avait donné que deux livres d'argent : " C'est un bien petit viatique pour un si grand voyage," dit un jeune clerc, qui était présent. Le prince, satisfait de cette réflexion, donna l'évêché à celui qui l'avait faite, et lui dit : " N'oubliez jamais ce que vous venez de dire, et donnez aux pauvres plus que celui dont vous venez de blâmer la conduite."

SAGESSE D'UN MANDARIN.

Le cheval favori de l'empereur Tsi étant mort par la négligence de l'écuyer ; l'empereur en colère voulut percer cet officier de son épée. Le mandarin Yemt-se para le coup en disant : " Seigneur, cet homme n'est pas encore convaincu du crime pour lequel il doit mourir.—Eh bien ! fais-le-lui connaître.—Écoute, scélérat, dit le ministre, les crimes que tu as commis : D'abord tu as laissé mourir un cheval que ton maître avait confié à tes soins ; ensuite tu es cause que notre prince est entré dans une telle colère qu'il a voulu te tuer de sa main ; enfin tu es cause qu'il a été sur le point de se déshonorer aux yeux de tout le monde en tuant un homme pour un cheval. Tu es coupable de tout cela, scélérat.—Qu'on le laisse aller, dit l'empereur, je lui pardonne son crime."

HENRI VIII. ET L'ÉVÊQUE.

Henri VIII., roi d'Angleterre, s'étant brouillé avec le roi de France, François I^er^, résolut de lui envoyer un ambassadeur, et de le charger pour ce prince de paroles fières et menaçantes : il choisit pour cela un évêque anglais, dans lequel il avait beaucoup de confiance, et qu'il croyait très propre à l'exécution de ce dessein. Le prélat ayant appris le sujet de son ambassade, et

craignant pour sa vie, s'il traitait François Ier avec la fierté que son maître exigeait, lui représenta le danger auquel il l'exposait, et le pria instamment de ne pas lui donner cette commission. "Ne craignez rien, lui dit Henri VIII., si le roi de France vous faisait mourir, je ferais couper la tête à tous les Français qui seraient dans mes états.—Je vous crois, Sire, répondit l'évêque; mais permettez-moi de vous dire, que de toutes les têtes que vous auriez fait couper, il n'y en a pas une qui revînt si bien sur mon corps que la mienne."

LE RICHARD ÉRUDIT.

Il y avait, dans une grande ville, un homme fort riche (et l'histoire ajoute qu'il était plus ignorant encore); son hôtel magnifique était orné des plus beaux meubles. "Quel dommage, lui dit un de ses amis, que dans des appartemens si précieux il n'y ait point de bibliothèque! c'est un ornement utile et même indispensable.—Certainement, lui répond l'autre; et comment cette idée ne m'est-elle pas venue!.....Mais j'ai le temps encore. .....Je destine à cela le salon du nord. Que l'ébéniste vienne sur-le-champ, et qu'il fasse, n'importe à quel prix, des tablettes spacieuses et belles; je songerai ensuite à faire emplette de livres. Fort bien, j'ai déjà les tablettes; mais à présent, dit le bonhomme, m'occuper à chercher douze mille volumes! c'est un exercice pénible; j'y perdrai la tête, il m'en coûtera fort cher, et ce sera l'affaire d'un siècle. Ne vaudrait-il pas mieux y placer des livres postiches?.....Oui sans doute. Eh! pourquoi pas? j'ai à cet effet un mauvais peintre.....qu'il s'occupe à en peindre, et qu'il n'oublie pas les titres." On mit la main à l'œuvre: il fit peindre livres anciens, livres modernes, et de plus différens manuscrits. Notre imbécile repassa si souvent ses volumes postiches, qu'en apprenant par cœur les titres de chacun d'eux, il se crut un homme savant.

CONSULTATION GRATUITE.

Scène tirée de M. de Pourceaugnac, de Molière.

Personnages.—UN MÉDECIN; UN PAYSAN; UNE PAYSANNE.

Le paysan, (au médecin.) Monsieur, il n'en peut plus; et il dit qu'il sent dans la tête les plus grandes douleurs du monde.

Le médecin. Le malade est un sot; d'autant plus que, dans la maladie dont il est attaqué, ce n'est pas à la tête, selon Galien, mais à la poitrine qu'il doit avoir mal.

La paysanne, (*au médecin.*) Mon père, monsieur, est toujours malade de plus en plus.

Le médecin. Ce n'est pas ma faute. Je lui donne des remèdes; que ne guérit-il? Combien de fois a-t-il été saigné?

La paysanne. Quinze, monsieur, depuis vingt jours.

Le médecin. Quinze fois saigné?

La paysanne. Oui.

Le médecin. Et il ne guérit point?

La paysanne. Non, monsieur.

Le médecin. C'est signe que la maladie n'est pas dans le sang.

UN HONNÊTE HOMME.

Un capitaine de cavalerie commandé pour aller au fourrage, se rendit, à la tête de sa troupe, dans le quartier qui lui était assigné. C'était un vallon solitaire où l'on ne voyait guère que des bois. Il y aperçoit une pauvre cabane, il y frappe; il en sort un vieux hernute à barbe blanche. "Mon père, lui dit l'officier, montrez-moi un champ où je puisse faire fourrager mes cavaliers.—Tout à l'heure," reprit le hernute. Ce bon homme se met à leur tête, et remonte avec eux le vallon. Après un quart d'heure de marche, ils trouvent un beau champ d'orge. "Voilà ce qu'il nous faut, dit le capitaine.—Attendez un moment, répond le conducteur; vous serez contents." Ils continuent à marcher, et ils arrivent à un autre champ d'orge. La troupe aussitôt met pied à terre, fauche le grain, le met en trousse et remonte à cheval. L'officier de cavalerie dit alors à son guide: —Mon père, vous nous avez fait aller trop loin sans nécessité; le premier champ valait mieux que celui-ci.—Cela est vrai, monsieur, reprit le bon vieillard, mais il n'était pas à moi."

AIMÉ-MARTIN.

AMOUR FILIAL.

Les païens ont recommandé d'honorer les auteurs de nos jours. Solon décerne la mort aux mauvais fils. Dieu promet la vie à la piété filiale. Ce commandement est pris à la source même de la nature. Dieu fait un précepte de l'amour filial; il n'en fait pas un de l'amour paternel: il savait que le fils, en qui viennent se réunir les souvenirs et les espérances du père, ne serait souvent que trop aimé de ce dernier; mais au fils il commande d'aimer, car il connaissait l'inconstance et l'orgueil de la jeunesse.

CHATEAUBRIAND.

AMOUR FILIAL CHEZ LES JAPONAIS.

C'est dans les annales japonaises qu'on lit cet exemple extraordinaire d'amour filial. Une femme était restée veuve avec trois garçons, et ne subsistait que de leur travail. Quoique le prix de cette subsistance fût peu considérable, les travaux néanmoins de ces jeunes gens n'étaient pas toujours suffisants pour y subvenir. Le spectacle d'une mère qu'ils chérissaient, en proie au besoin, leur fit un jour concevoir la plus étrange résolution. On avait publié depuis peu que quiconque livrerait à la justice le voleur de certains effets, toucherait une somme assez considérable. Les trois frères s'accordent entre eux qu'un des trois passera pour ce voleur, et que les deux autres le mèneront au juge. Ils tirent au sort, pour savoir qui sera la victime de l'amour filial, et le sort tombe sur le plus jeune, qui se laisse lier et conduire comme un criminel. Le magistrat l'interroge; il répond qu'il a volé; on l'envoie en prison, et ceux qui l'ont conduit touchent la somme promise. Leur cœur s'attendrit alors sur le danger de leur frère; ils trouvent le moyen d'entrer dans la prison, et, croyant n'être vus de personne, ils l'embrassent tendrement et l'arrosent de leurs larmes. Le magistrat, qui les aperçoit par hasard, surpris d'un spectacle si nouveau, donne commission à un de ses gens de suivre ces deux délateurs; il lui enjoint expressément de ne point les perdre de vue qu'il n'ait découvert de quoi éclaircir un fait si singulier. Le domestique s'acquitte parfaitement de la commission, et rapporte qu'ayant vu entrer ces deux jeunes gens dans une maison, il s'en était approché, et les avait entendus raconter à leur mère ce qu'on vient de lire; que la pauvre femme à ce récit avait jeté des cris lamentables, et qu'elle avait ordonné à ses enfants de reporter l'argent qu'on leur avait donné, disant qu'elle aimait mieux mourir de faim que de se conserver la vie au prix de son cher fils. Le magistrat, pouvant à peine concevoir ce prodige de piété filiale, fait venir aussitôt son prisonnier, l'interroge de nouveau sur ses prétendus vols, le menace même du plus cruel supplice; mais le jeune homme, tout occupé de sa tendresse pour sa mère, reste immobile. "Ah! c'en est trop, lui dit le magistrat en se jetant à son cou, enfant vertueux, votre conduite m'étonne." Il va aussitôt faire son rapport à l'empereur, qui, charmé d'une affection si héroïque, voulut voir les trois frères; il les combla de caresses, et assigna au plus jeune une pension considérable, et une moindre à chacun des deux autres.

TRADITION DES JAPONAIS SUR L'HISTOIRE DE LEUR ORIGINE.

En remontant à la plus haute antiquité, la terre entière était couverte d'eau ; elle demeura en cet état pendant une suite innombrable d'années, sans que le Créateur tout-puissant, que les Japonais nomment Tenko-Sama (souverain du ciel), daignât s'en occuper. Enfin il permit à Kami, l'aîné de ses fils, de rendre la terre féconde et de la peupler. Kami prit donc un bâton d'une longueur extraordinaire pour sonder la profondeur des eaux, et il les trouva moins basses, précisément à l'endroit où le Japon s'élève aujourd'hui hors de la mer. En soulevant la terre avec le même bâton, il forma l'île de Niphon, qu'il enrichit de tous les dons naturels qu'elle possède aujourd'hui ; puis, il créa la population qui s'est perpétuée sur le sol japonais.

Les autres enfants du dieu, ayant vu cela, en firent autant chacun de leur côté dans d'autres parties du monde. Quoiqu'ils parvinssent à créer des terres et des hommes, ils n'avaient pas toutes les qualités de leur aîné, et de là il résulte que les autres pays et leurs habitants ne présentent pas un degré de perfection égal au Japon et aux Japonais. Aussi méprisent-ils tous les autres habitants du globe et préfèrent-ils à toutes choses les productions de leur pays. Beaucoup de Japonais assurent qu'une partie du bâton qui fut employé par leur créateur pour tirer le Japon de la profondeur de l'abîme, a pris racine en terre, et qu'il forme un arbre toujours vert sur l'une des plus hautes montagnes de l'île de Niphon.

En racontant cette fable aux étrangers, les savants laissent voir qu'ils n'y ajoutent pas, pour leur part, une grande foi.

RICARD.

JUGEMENT EN CHINE.

Etant sur le point de faire une longue tournée, un riche inspecteur des manufactures de la Chine donna un gouverneur à ses deux fils, dont l'aîné n'avait que neuf ans, et qui tous deux annonçaient d'heureuses dispositions. Le père fut à peine parti, que le gouverneur, abusant de l'autorité qu'on lui avait confiée, devint le tyran de la maison. Il éloigna les honnêtes gens qui pouvaient déclarer ses démarches, et fit chasser ceux d'entre les domestiques qui avaient le plus à cœur les intérêts de leur maître absent. On eut beau l'instruire de ce désordre, il n'en voulut rien croire ; parce qu'ayant une belle âme, il ne s'imaginait pas qu'on pût en agir ainsi. Ce n'eût été encore que demi-mal, si ce méchant pédagogue eût pu donner à ses élèves quelques

PROGRESSIVE READER.

une douceur qui ne se démentit jamais; il en fit moins son esclave que son compagnon; il lui apprit la langue des Abenakis, et les arts grossiers en usage chez ces peuples. Ils vivaient fort contents l'un de l'autre. Une seule chose donnait de l'inquiétude au jeune Anglais; quelquefois le vieillard fixait les yeux sur lui, et après l'avoir regardé, il laissait tomber des larmes.

Cependant, au retour du printemps, les sauvages reprirent les armes, et se mirent en campagne.

Le vieillard, qui était encore assez robuste pour supporter les fatigues de la guerre, partit avec eux, accompagné de son prisonnier.

Les Abenakis firent une marche de plus de deux cents lieues à travers les forêts; enfin ils arrivèrent à une plaine où ils découvrirent un camp d'Anglais. Le vieux sauvage le fit voir au jeune homme en observant sa contenance.

"Voilà tes frères, lui dit-il, les voilà qui nous attendent pour nous combattre. Écoute; je t'ai sauvé la vie; je t'ai appris à faire un canot, un arc, des flèches, à surprendre l'orignal dans la forêt, à manier la hache, et à enlever la chevelure à l'ennemi. Qu'étais-tu, lorsque je t'ai conduit dans ma cabane? tes mains étaient celles d'un enfant, elles ne servaient ni à te nourrir, ni à te défendre; ton âme était dans la nuit, tu ne savais rien; tu me dois tout. Serais-tu assez ingrat pour te réunir à tes frères, et pour lever la hache contre nous?"

L'Anglais protesta qu'il aimerait mieux perdre mille fois la vie, que de verser le sang d'un Abenaki.

Le sauvage mit les deux mains sur son visage en baissant la tête, et après avoir été quelque temps dans cette attitude, il regarda le jeune Anglais, et lui dit d'un ton mêlé de tendresse et de douleur: "As-tu un père?—Il vivait encore, dit le jeune homme, lorsque j'ai quitté ma patrie.—Oh! qu'il est malheureux!" s'écria le sauvage; et après un moment de silence, il ajouta: "Sais-tu que j'ai été père?....Je ne le suis plus. J'ai vu mon fils tomber dans le combat; il était à mon côté, je l'ai vu mourir en homme; il était couvert de blessures, mon fils, quand il est tombé. Mais je l'ai vengé....Oui, je l'ai vengé." Il prononça ces mots avec force. Tout son corps tremblait. Il était presque étouffé par des gémissements qu'il ne voulait pas laisser échapper. Ses yeux étaient égarés, ses larmes ne coulaient pas. Il se calma peu à peu, et se tournant vers l'orient, où le soleil allait se lever, il dit au jeune Anglais: "Vois-tu ce beau ciel resplendissant de lumière? As-tu du plaisir à le regarder?—Oui, dit l'Anglais, j'ai du plaisir à regarder ce beau ciel. —Eh bien!....je n'en ai plus," dit le sauvage en versant un torrent de larmes. Un moment après, il montra au jeune homme

un manglier qui était en fleur. " Vois-tu ce bel arbre ? lui dit-il ; as-tu du plaisir à le regarder ?—Oui, j'ai du plaisir à le regarder.—Je n'en ai plus," reprit le sauvage avec précipitation ; et il ajouta tout de suite : " Pars, va dans ton pays, afin que ton père ait encore du plaisir à voir le soleil qui se lève, et les fleurs du printemps."

SAINT-LAMBERT.

LE DOCTEUR YOUNG.

Ce grand écrivain allait un jour en bateau, avec quelques dames au Vauxhall, et cherchait à les amuser en jouant un air de flûte. Il y avait derrière eux quelques officiers qui allaient au même endroit. Le docteur cessa de jouer dès qu'il les vit s'approcher. Un d'eux lui demanda par quelle raison il mettait sa flûte dans sa poche ? " Par la même raison que je l'en ai tirée, parce que cela me fait plaisir," répliqua le docteur. L'élève de Mars lui répliqua d'un ton impérieux, que, s'il ne reprenait pas aussitôt sa flûte, il allait à l'instant le jeter dans la Tamise. Le docteur, dans la crainte d'effrayer les dames, digéra cette insulte de la meilleure grâce qu'il put, prit sa flûte, et continua d'en jouer pendant tout le temps qu'ils furent sur l'eau. Il aperçut dans la soirée l'officier, qui en avait agi si cavalièrement envers lui, se promenant seul à l'écart ; il fut droit à lui, et lui dit avec beaucoup de sang-froid : " C'était, monsieur, pour éviter de troubler ma compagnie et la vôtre que j'ai acquiescé à votre arrogante injonction ; mais afin que vous soyez bien convaincu qu'on peut avoir autant de courage sous un habit noir que sous un uniforme, j'espère que vous vous trouverez demain à tel endroit, sans second, la querelle étant absolument entre nous." Le docteur stipula en outre que cette affaire se viderait l'épée à la main.

L'officier consentit implicitement à toutes les conditions. Les duellistes se rencontrèrent le lendemain à l'heure et au lieu dont ils étaient convenus ; mais au moment que l'officier se mettait en garde, le docteur lui présenta un pistolet : " Quoi ! dit l'officier, avez-vous le dessein de m'assassiner ?—Non, dit le docteur, mais il faut qu'à l'instant vous dansiez un menuet, autrement vous êtes un homme mort." Une courte altercation s'ensuivit ; mais le docteur parut si furieux et si déterminé, que l'officier fut obligé de se soumettre. " Bien, dit le docteur, vous me forçates hier de jouer malgré moi, et aujourd'hui je vous ai forcé de danser malgré vous : nous sommes à deux de jeu, et je suis prêt à vous accorder toutes les satisfactions que vous me demanderez."

L'officier embrassa le docteur reconnut son impertinence et le supplia de lui accorder désormais son amitié.

MIEUX QUE ÇA.

L'empereur Joseph II. feignait de n'aimer ni la représentation ni l'appareil, et de se plaire aux aventures où il n'était pas reconnu.

Un jour que, revêtu d'une simple redingote boutonnée, accompagné d'un seul domestique sans livrée, il était allé, dans une calèche à deux places qu'il conduisait lui-même, faire une promenade du matin aux environs de Vienne, il fut surpris par la pluie, comme il reprenait le chemin de la ville.

Il en était encore éloigné, lorsqu'un piéton, qui regagnait aussi la capitale, fait signe au conducteur d'arrêter, ce que Joseph II. fait aussitôt. "Monsieur, lui dit le militaire (car c'était un sergent), y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander une place à côté de vous? cela ne vous gênerait pas prodigieusement, puisque vous êtes seul dans votre calèche, et ménagerait mon uniforme que je mets aujourd'hui pour la première fois.—Ménageons votre uniforme, mon brave, lui dit Joseph, et mettez-vous là. D'où venez-vous?—Ah! dit le sergent, je viens de chez un garde-chasse de mes amis, où j'ai fait un fier déjeuner.—Qu'avez-vous donc mangé de si bon?—Devinez.—Que sais-je, moi, une soupe à la bière?—Ah! bien oui, une soupe; mieux que ça.—De la choucroute?—Mieux que ça.—Une longe de veau?—Mieux que ça, vous dit-on.—Oh! ma foi, je ne puis plus deviner, dit Joseph.—Un faisan, mon digne homme, un faisan tiré sur les plaisirs de Sa Majesté, dit le camarade en lui frappant sur la cuisse.—Tiré sur les plaisirs de Sa Majesté, il n'en devait être que meilleur?—Je vous en réponds."

Comme on approchait de la ville, et que la pluie tombait toujours, Joseph demanda à son compagnon dans quel quartier il logeait, et où il voulait qu'on le descendît. "Monsieur, c'est trop de bonté, je craindrais d'abuser de....—Non, non, dit Joseph, votre rue?" Le sergent, indiquant sa demeure, demanda à connaître celui dont il recevait tant d'honnêtetés. "A votre tour, dit Joseph, devinez.—Monsieur est militaire, sans doute?—Comme dit monsieur.—Lieutenant?—Ah! bien oui, lieutenant; mieux que ça.—Capitaine?—Mieux que ça.—Colonel, peut-être?—Mieux que ça, vous dit-on.—Comment diable! dit l'autre en se rencognant aussitôt dans la calèche, seriez-vous feld-maréchal?—Mieux que ça.—Ah! mon Dieu, c'est l'empereur! —Lui-même," dit Joseph se déboutonnant pour montrer ses décorations. Il n'y avait pas moyen de tomber à genoux dans la voiture; l'invalide se confond en excuses et supplie l'empereur d'arrêter pour qu'il puisse descendre. "Non pas, lui dit Joseph; après avoir mangé mon faisan, vous seriez trop heureux

de vous débarrasser de moi aussi promptement: j'entends bien que vous ne me quittiez qu'à votre porte."

Et il l'y descendit.

NOCES ET FESTINS.

Scènes tirées de l'Enragé de Carmontelle.

PERSONNAGES.

LE COMTE D'ERMONT, *Lieutenant-Général.*
MADAME THOMAS, *maîtresse d'auberge.*
M. HACHIS, *cuisinier.*

Le théâtre représente une chambre d'auberge de campagne.

SCÈNE I.

LE COMTE, MADAME THOMAS.

Madame Thomas (*entrant la première et fermant la fenêtre*). Monsieur le comte, voilà votre chambre.

Le comte. Elle n'est pas trop bonne; mais une nuit est bientôt passée.

Madame Thomas. Monsieur, c'est la meilleure de la maison, et personne n'a encore couché dans ce lit-là depuis que les matelas ont été rebattus.

Le comte. Voulez-vous bien mettre cela quelque part? (*Il lui donne son chapeau, son épée et sa canne, et il s'assied.*) Ah çà, madame Thomas, qu'est-ce que vous me donnerez à souper?

Madame Thomas. Tout ce que vous voudrez, monsieur le comte.

Le comte. Mais encore?

Madame Thomas. Vous n'avez qu'à dire.

Le comte. Qu'est-ce que vous avez?

Madame Thomas. Je ne sais pas bien; mais si vous voulez, je m'en vais faire monter M. l'écuyer?

Le comte. Ah! oui, je serai fort aise de causer avec M. l'écuyer.

Madame Thomas (*criant*). Marianne, dites à M. l'écuyer de monter.

Le comte. Avez-vous bien du monde en ce temps-ci, madame Thomas?

Madame Thomas. Monsieur, pas beaucoup, depuis qu'on a fait passer la grande route par ... chose ...

Le comte. Je passerai toujours par ici, moi; je suis bien aise de vous voir, madame Thomas.

Madame Thomas. Ah, monsieur! je suis bien votre servante, et vous avez bien de la bonté.

Le comte. Il y a long-temps que nous nous connaissons.

Madame Thomas. Monsieur m'a vu bien petite.

Le comte. Et vous m'avez toujours vu grand, vous : c'est bien différent.

SCÈNE II.

LE COMTE, MADAME THOMAS, M. HACHIS.

Madame Thomas. Tenez, monsieur l'écuyer, parlez à M. le comte.

Le comte. Ah ! monsieur l'écuyer, qu'est-ce que vous me donnerez à manger ?

M. Hachis. Monsieur, dans ce temps-ci, nous n'avons pas de grandes provisions.

Le comte. Mais, qu'est-ce que vous avez ?

M. Hachis. Qu'est-ce que monsieur le comte aime ?

Le comte. Je ne suis pas difficile ; mais je veux bien souper. Voyons.

M. Hachis. Si monsieur le comte avait aimé le veau...

Le comte. Oui, pourquoi pas ?

M. Hachis. Ce matin, nous avions une noix de veau excellente.

Le comte. Eh bien, donnez-la-moi.

M. Hachis. Oui ; mais il y a deux messieurs qui l'ont mangée. Cela ne fait rien, on donnera autre chose à monsieur le comte.

Le comte. Mais quoi ?

M. Hachis. Madame Thomas, si nous avions cette outarde de l'autre jour...

Le comte. Est-ce qu'il y en a dans ce pays-ci ?

Madame Thomas. Oui, monsieur, quelquefois.

Le comte. Et vous ne pourriez pas en avoir une ?

M. Hachis. Oh ! mon Dieu, non.

Le comte. Pourquoi dit-il que vous en aviez une l'autre jour ?

Madame Thomas. Ce n'est pas nous, ce sont des voyageurs qui passent par ici, et qui nous en font voir quand ils en ont ; et quand il dit l'autre jour, il y a plus de six mois.

M. Hachis. Six mois ! il n'y en a pas trois.

Madame Thomas. Je dis qu'il y a six mois, puisque c'était le jour du mariage de M. le bailli.

M. Hachis. Vous croyez ?

Madame Thomas. J'en suis sûre.

Le comte. Oui ; mais avec tout cela, je meurs de faim, et je ne sais pas encore ce que j'aurai à souper.

Madame Thomas. Il n'y a qu'à commencer par faire une fricassée de poulets.

M. Hachis. Oui, cela se peut faire, et cela n'est pas long.

Le comte. Eh bien, allez donc toujours. Nous verrons après.

M. Hachis. Allons, allons. (*Il s'en va et il revient.*) Je pense à une chose : nous n'en avons pas de poulets ; nous n'avons que ceux qui sont éclos ce matin, et ils sont trop petits.

Madame Thomas. Eh bien, nous donnerons autre chose à monsieur.

Le comte. Mais, dépêchez-vous.

Madame Thomas. Il n'y a qu'à faire une compote de pigeons.

M. Hachis. Vous savez bien que depuis qu'on a jeté un sort sur le colombier, il n'y en revient plus.

Madame Thomas. C'est vrai, je n'y pensais pas.

Le comte. Mais donnez-moi de la viande de boucherie, et finissons.

Madame Thomas. Monsieur l'écuyer n'est pas long, il est accoutumé à servir promptement.

Le comte. Donnez-moi des côtelettes.

M. Hachis. On a mangé les dernières à dîner.

Le comte. N'y a-t-il pas ici un boucher ?

Madame Thomas. Oui, monsieur ; mais c'est aujourd'hui jeudi, et il ne tuera que demain.

Le comte. Quoi, je ne pourrai donc rien avoir !

M. Hachis. Pardonnez-moi ; mais c'est qu'il faut savoir le goût de monsieur.

Le comte. Mais j'aime tout, et vous n'avez rien.

M. Hachis. Si monsieur voulait un gigot, par exemple ?

Le comte. Oui ; et vous n'en aurez pas ?

M. Hachis. Je vous demande pardon, nous en avons un.

Le comte. Ah ! voilà donc quelque chose ! Et il sera bien dur ?

M. Hachis. Non, monsieur, il sera fort tendre, j'en réponds.

Le comte. Eh bien, mettez-le à la broche tout de suite.

M. Hachis. Allons, allons, il sera bientôt cuit.

Le comte. Vous n'avez pas autre chose ?

M. Hachis. Non, monsieur, pour le présent ; mais si vous repassiez dans huit jours...

Le comte. Eh ! va te promener. Allons, ne perdons pas de temps.

M. Hachis. J'y vais, j'y vais.

Madame Thomas. Et moi, je m'en vais mettre le couvert en attendant.

Le comte. Allons, dépêchez-vous tous les deux.

Madame Thomas. Vous n'attendrez pas. (*Elle sort.*)

SCÈNE III.

Le comte (*seul, prenant du tabac*). Quelle diable d'auberge! (*Il se promène.*) On ne m'y rattrapera plus. (*Il regarde à la fenêtre, et il lit l'enseigne.*) "Ici l'on fait noces et festins, à pied et à cheval." Ce sont de jolis festins, je crois!

LE VOLEUR ET LE SAVANT.

L'abbé de Molières était un homme simple et pauvre, étranger à tout, hors à ses travaux sur le système de Descartes; il n'avait point de valet, et travaillait dans son lit, faute de bois, sa culotte sur sa tête par-dessus son bonnet, les deux côtés pendant à droite et à gauche. Un matin il entend frapper à sa porte: "Qui va là?—Ouvrez..." Il tire un cordon et la porte s'ouvre. L'abbé de Molières, ne regardant point: "Qui êtes-vous?—Donnez-moi de l'argent.—De l'argent?—Oui, de l'argent.—Ah! j'entends, vous êtes un voleur?—Voleur ou non, il me faut de l'argent.—Vraiment oui, il vous en faut? eh bien! cherchez là dedans..." Il tend le cou, et présente un des côtés de la culotte; le voleur fouille. "Eh bien! il n'y a point d'argent.—Vraiment non; mais il y a ma clef.—Eh bien! cette clef...—Cette clef, prenez-la.—Je la tiens.—Allez-vous-en à ce secrétaire, ouvrez..." Le voleur met la clef à un autre tiroir. "Laissez donc, ne dérangez pas! ce sont mes papiers. A l'autre tiroir, vous trouverez de l'argent.—Le voilà.—Eh bien! prenez. Fermez donc le tiroir..." Le voleur s'enfuit. "M. le voleur, fermez donc la porte! il laisse la porte ouverte!...Quel chien de voleur! Il faut que je me lève par le froid qu'il fait! maudit voleur!" L'abbé saute en pied, va fermer la porte, et revient se remettre à son travail, sans penser, peut-être, qu'il n'avait pas de quoi payer son dîner.

CHAMFORT.

SYSTÈME SOLAIRE.

L'*univers* ou le *monde* est l'ensemble des êtres.

Les êtres les plus apparents sont ces globes isolés que nous désignons, les uns sous le nom d'*étoiles*, les autres sous le nom de *planètes*.

Les *étoiles* sont des corps lumineux; la plus grande à nos yeux se nomme *soleil*; on connaît à cet astre deux mouvements, l'un de *translation* dans l'espace, mais très-peu sensible; l'autre

de *rotation* en vingt-cinq jours seize heures quarante-huit minutes ; ce dernier a été observé par le moyen des *taches* du soleil.

Les *planètes* sont des corps obscurs ; elles exécutent deux mouvements, l'un sur elles-mêmes, c'est le mouvement de *rotation ;* l'autre autour du soleil, c'est le mouvement de *révolution.*

Le plan que décrivent les planètes dans leur orbite a la forme d'une *ellipse.* On donne le nom d'*écliptique* au plan dans lequel se trouve l'orbite de la terre, parce que les *éclipses,* c'est-à-dire, l'obscurcissement momentané du *soleil* ou de la *lune,* ne peuvent arriver que lorsque ces deux corps se trouvent sur la même ligne centrale dans le même plan.

Le soleil ne se trouve pas au centre de l'*ellipse,* mais à un point que l'on nomme *foyer,* de sorte que la terre n'est pas toujours également éloignée du soleil.

Les planètes sont ou principales ou secondaires.

Les planètes principales tournent autour du soleil.

Les planètes secondaires tournent autour des planètes principales ; on les appelle *satellites* ou *lunes.*

Les planètes principales observées jusqu'à ce jour sont au nombre de onze ; elles gravitent dans l'ordre suivant : *Mercure, Vénus,* la *Terre, Mars :* de ces quatre premières la Terre est la plus grande ; *Vesta, Junon, Cérès, Pallas,* qu'on n'aperçoit pas à l'œil nu, et que l'on appelle *télescopiques ; Jupiter, Saturne, Uranus,* toutes trois beaucoup plus grosses que la terre.

Les *planètes secondaires* sont au nombre de quatorze : la lune qui tourne autour de la Terre ; les quatre lunes de Jupiter ; les sept de Saturne, entouré d'un anneau immense qui est double, et que l'on croit opaque ; les deux, et non les six d'Uranus, d'après les récentes observations d'Herschel fils.

Ces lunes ou satellites, en exécutant leurs deux mouvements autour de leurs planètes principales, se présentent sous différents aspects auxquels on donne le nom de *phases.*

L'ensemble de ces planètes, gravitant autour du soleil, se nomme *système planétaire* ou système solaire. On entend par *système planétaire* un certain ordre de planètes d'après lequel les astronomes expliquent les phénomènes célestes.

On compte trois principaux systèmes.

1° Celui de *Ptolémée* d'Alexandrie, qui supposait la terre au centre du mouvement des autres corps qu'il faisait mouvoir autour d'elle en vingt-quatre heures.

2° Celui de Copernic de Thorn en Prusse, qui, d'après une opinion conforme à quelques philosophes de l'antiquité, tels que *Philolaüs,* disciple de *Pythagore,* et *Cléantes* de Samos, place le soleil au centre, et les planètes exécutant autour de lui leur double mouvement.

3° Celui enfin de Tycho-Brahé, de Knucksturp en Norwége, laisse, comme *Ptolémée*, la terre au centre, mais fait tourner le soleil autour d'elle, et Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, autour du soleil lui-même.

Le système de Copernic est généralement adopté.

Les étoiles sont à des distances immenses de l'espace où se meuvent les planètes.

Celles qui conservent entre elles la même distance prennent le nom d'*étoiles fixes*. On appelle *constellation* un groupe formé d'*étoiles fixes*. Les constellations apparentes sont au nombre de 108. On donne le nom de *constellations zodiacales* aux 12 suivantes qui forment le *zodiaque :* le Bélier, le Taureau, les Gémeaux ;—l'Écrevisse, le Lion, la Vierge ;—la Balance, le Scorpion, le Sagittaire ;—le Capricorne, le Verseau, les Poissons.—Elles se composent de 1,144 étoiles.

Parmi les astres, outre ces corps, il y en a d'autres qui appartiennent à notre système planétaire ; ils ne paraissent qu'à des époques différentes et ont une marche irrégulière ; ils sont souvent accompagnés d'une lumière brillante, qu'on appelle *queue* ou chevelure ; ce sont les *comètes*.

Généralement tous ces différents corps obéissent avec une exactitude, une régularité constante, à des lois dont la cause, pour être impénétrable à notre intelligence, n'en est pas moins digne de notre admiration.

De ces lois deux sont connues : c'est le mouvement de *projection* et le mouvement d'*attraction*.

La *projection* tend à éloigner les *planètes* du soleil.

L'*attraction* tend à diriger les *planètes* vers le centre du soleil.

La combinaison constante de ces deux *forces* ou *mouvements* fait que les planètes, au lieu de suivre l'impulsion *attractive* qui les aurait brisées sur le *soleil*, dès la formation des mondes, suivent un cours entre ces deux directions, et décrivent, en plus ou moins de temps, une ligne courbe autour du soleil.

LÉVI.

RÉFLEXIONS SUR L'HARMONIE DE L'UNIVERS.

Je ne puis ouvrir les yeux sans admirer l'art qui éclate dans toute la nature : le moindre coup d'œil suffit pour apercevoir la main qui fait tout.....Qu'est-ce qui a donné à toute la nature des lois tout ensemble si constantes et si salutaires ; des lois si simples, qu'on est tenté de croire qu'elles s'établissent d'elles-mêmes, et si fécondes en effets utiles, qu'on ne peut s'empêcher d'y re-

connaître un être merveilleux? D'où nous vient la conduite de cette machine universelle qui travaille sans cesse pour nous, sans que nous y pensions? A qui attribuerons-nous l'assemblage de tant de ressorts si profonds et si bien concertés, et de tant de corps, grands et petits, visibles et invisibles, qui conspirent également pour nous servir? Le moindre atôme de cette machine qui viendrait à se déranger démonterait toute la nature. Les ressorts d'une montre ne sont point liés avec tant d'industrie et de justesse. Quel est donc ce dessein si étendu, si suivi, si beau, si bienfaisant? La nécessité de ces lois, loin de m'empêcher d'en chercher l'auteur, ne fait qu'augmenter ma curiosité et mon admiration. Il fallait qu'une main également industrieuse et puissante mît dans son ouvrage un ordre également simple et fécond, constant et utile.....Plus on contemple sans prévention toute la nature, plus on y trouve partout un fonds inépuisable de sagesse qui est comme l'âme de l'univers.

FÉNELON.

DE LA TERRE ET DE LA MER.

Le globe immense de la terre nous offre, à la surface, des hauteurs, des profondeurs, des plaines, des mers, des marais, des fleuves, des cavernes, des gouffres, des volcans; et, à la première inspection, nous ne découvrons en tout cela aucune régularité, aucun ordre. Si nous pénétrons dans son intérieur, nous y trouvons des métaux, des minéraux, des pierreries, des bitumes, des sables, des terres, des eaux, et des matières de toute espèce placées comme au hasard et sans aucune règle apparente. En examinant avec plus d'attention, nous voyons des montagnes affaissées, des rochers fendus et brisés, des contrées englouties, des îles nouvelles, des terrains submergés, des cavernes comblées; nous trouvons des matières pesantes souvent posées sur des matières légères, des corps durs environnés de substances molles, des choses sèches, humides, chaudes, froides, tièdes, friables, toutes mêlées et dans une espèce de confusion qui ne nous présente d'autre image que celle d'un amas de débris et d'un monde en ruine.

Cependant nous habitons ces ruines avec une entière témérité; les générations d'hommes, d'animaux, de plantes, se succèdent sans interruption; la terre fournit abondamment à leur subsistance; la mer a des limites et des lois, ses mouvements y sont assujétis; l'air a ses courants réglés, les saisons ont leurs retours périodiques et certains, la verdure n'a jamais manqué de succéder aux frimas. Tout nous paraît être dans l'ordre; la terre,

qui tout à l'heure n'était qu'un chaos, est un séjour délicieux où règnent le calme et l'harmonie, où tout est animé et conduit avec une puissance et une intelligence qui nous remplissent d'admiration et nous élèvent jusqu'au Créateur.

La mer.—La première chose qui se présente, c'est l'immense quantité d'eau qui couvre la plus grande partie du globe. Ces eaux cherchent toujours le niveau, et elles tendent perpétuellement à l'équilibre et au repos. Cependant nous les voyons agitées par une forte puissance qui, s'opposant à la tranquillité de cet élément, lui imprime un mouvement périodique et réglé, soulève et abaisse alternativement les flots, et fait un balancement de la masse totale des mers en les remuant jusqu'à la plus grande profondeur. Nous savons que ce mouvement est de tous les temps, et qu'il durera autant que la lune et le soleil qui en sont les causes.

Considérant ensuite le fond de la mer, nous y remarquons autant d'inégalités que sur la surface de la terre; nous trouvons des hauteurs, des vallées, des plaines, des profondeurs, des rochers, des terrains de toute espèce. Nous voyons que toutes les îles ne sont que les sommets de vastes montagnes qui sont presque à fleur d'eau; nous y remarquons des courants rapides qui semblent se soustraire au mouvement général; on les voit se porter quelquefois constamment dans la même direction, quelquefois rétrograder et ne jamais excéder leurs limites, qui paraissent aussi invariables que celles qui bornent les efforts des fleuves de la terre. Là sont ces contrées orageuses où les vents en fureur précipitent la tempête, où la mer et le ciel également agités se choquent et se confondent; ici sont des mouvements intestins, des bouillonnements, des trombes, des agitations extraordinaires causées par des volcans dont la bouche submergée vomit le feu du sein des ondes, et pousse jusqu'aux nues une épaisse vapeur mêlée d'eau, de soufre et de bitume. Plus loin je vois ces gouffres dont on n'ose approcher, qui semblent attirer les vaisseaux pour les engloutir; au delà j'aperçois ces vastes plaines toujours calmes et tranquilles, mais tout aussi dangereuses, où les vents n'ont jamais exercé leur empire, où l'art du nautonnier devient inutile, où il faut rester et périr; enfin, portant les yeux jusqu'aux extrémités du globe, je vois ces glaces énormes qui se détachent du continent des pôles, et viennent comme des montagnes flottantes voyager et se fondre jusque dans les régions tempérées.

Voilà les principaux objets que nous offre le vaste empire de la mer: des milliers d'habitants de différentes espèces en peuplent toute l'étendue; les uns, couverts d'écailles légères, en traversent avec rapidité les différents pays; d'autres, chargés

d'une épaisse coquille, se traînent pesamment et marquent avec lenteur leur route sur le sable; d'autres, à qui la nature a donné des nageoires en forme d'ailes, s'en servent pour s'élever et se soutenir dans les airs; d'autres enfin, à qui tout mouvement a été refusé, croissent et vivent attachés aux rochers; tous trouvent dans cet élément leur pâture. Le fond de la mer produit abondamment des plantes, des mousses et des végétations encore plus singulières; le terrain de la mer est de sable, de gravier, souvent de vase, quelquefois de terre ferme, de coquillages, de rochers; et partout il ressemble à la terre que nous habitons.

BUFFON.

THÉORIE DE L'AURORE.

Les rayons qui se plient pour s'approcher de nous, passent au-dessus de nos têtes avant de nous atteindre; ils se réfléchissent sur les particules grossières de l'air pour former d'abord une faible lueur, incessamment augmentée, qui annonce et devient bientôt le jour. Cette lueur est l'aurore. La lumière décomposée peint les nuages, et forme ces couleurs brillantes qui précèdent le lever du soleil: c'est dans ce phénomène coloré de la réfraction que les poètes ont vu la déesse du matin; elle ouvre les portes du jour avec ses doigts de rose, et la fille de l'air et du soleil a son trône dans l'atmosphère. Si cette atmosphère n'existait pas, si les rayons nous parvenaient en ligne droite, l'apparition et la disparition du soleil seraient instantanées; le grand éclat du jour succèderait à la profonde nuit, et des ténèbres épaisses prendraient tout à coup la place du plus beau jour. La réfraction est donc utile à la terre, non-seulement parce qu'elle nous fait jouir quelques moments de plus de la présence du soleil, mais parce qu'en nous donnant les crépuscules, elle prolonge la durée de la lumière; et la nature a établi des gradations pour préparer nos plaisirs, pour diminuer nos regrets. Nous voyons poindre le jour comme une faible espérance; il s'échappe sans qu'on y songe, et la lumière se perd comme nos forces, comme la santé, les plaisirs, la vie même, sans que nous nous en apercevions.

BAILLY.

LEVER DU SOLEIL.

On le voit s'annoncer de loin par des traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes: à leur éclat, on attend l'astre long-temps avant qu'il

se montre ; à chaque instant on croit le voir paraître : on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair, et remplit aussitôt l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe ; l'homme reconnaît son séjour, et le trouve embelli. La verdure a pris, durant la nuit, une vigueur nouvelle ; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la vie ; en ce moment pas un seul ne se tait. Leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée : il se sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-heure d'enchantement auquel nul homme ne résiste : un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid.

J. J. Rousseau.

LE DÉSERT EN AMÉRIQUE.

Souvent dans les grandes chaleurs du jour, nous cherchions un abri sous les mousses du cèdre ; presque tous les arbres de la Floride, en particulier le cèdre et le chêne vert, sont couverts d'une mousse blanche qui descend de leurs rameaux jusqu'à terre. Quand la nuit, au clair de la lune, vous apercevez sur la nudité d'une savane une yeuse isolée revêtue de cette draperie, vous croiriez voir un fantôme traînant après lui ses longs voiles. La scène n'est pas moins pittoresque au grand jour ; car une foule de papillons, de mouches brillantes, de colibris, de perruches vertes, de geais d'azur, vient s'accrocher á ces mousses qui produisent alors l'effet d'une tapisserie en laine blanche, où l'ouvrier européen aurait brodé des insectes et des oiseaux éclatants.

C'était dans ces riantes hôtelleries, préparés par le Grand-Esprit, que nous nous reposions à l'ombre. Lorsque les vents descendaient du ciel pour balancer ce grand cèdre, que le château aérien bâti sur ses branches allait flottant avec les oiseaux et les voyageurs endormis sous ces abris, que mille soupirs sortaient des corridors et des voûtes du mobile édifice ; jamais les merveilles de l'ancien monde n'ont approché de ce monument du désert.

Chaque soir nous allumions un grand feu et nous bâtissions la hutte du voyage avec une écorce élevée sur quatre piquets. Si j'avais tué une dinde sauvage, un ramier, un faisan des bois,

nous le suspendions devant le chêne embrasé, au bout d'une gaule plantée en terre, et nous abandonnions au vent le soin de tourner la proie du chasseur. Nous mangions des mousses appelées tripes de roches, des écorces sucrées du bouleau et des pommes de maïs, qui ont le goût de la pêche et de la framboise. Le noyer noir, le sumac, l'érable, fournissaient le vin à notre table. Quelquefois j'allais chercher parmi les roseaux une plante dont la fleur allongée en cornet contenait un verre de la plus pure rosée. Nous bénissions la Providence qui, sur la faible tige d'une fleur, avait placé cette source limpide au milieu des marais corrompus, comme elle a mis l'espérance au fond des cœurs ulcérés par le chagrin, comme elle a fait jaillir la vertu du sein des misères de la vie.

CHATEAUBRIAND.

LA CATARACTE DU NIAGARA.

Cette cataracte est formée par la rivière Niagara qui sort du lac Erié et se jette dans le lac Ontario. Sa hauteur perpendiculaire est de cent quarante-quatre pieds. Depuis le lac Erié jusqu'au saut, le fleuve arrive toujours en déclinant par une pente rapide, et, au moment de sa chute, c'est moins un fleuve qu'une mer dont les torrens se pressent à la bouche béante d'un gouffre. La cataracte se divise en deux branches, et se courbe en fer à cheval. Entre les deux chutes s'avance une île, creusée en-dessous, qui pend avec tous ses arbres sur le chaos des ondes; la masse du fleuve qui se précipite au midi s'arrondit en un vaste cylindre, puis se déroule en nappe de neige, et brille au soleil de toutes les couleurs. Celle qui tombe au levant descend dans une ombre effrayante : on dirait une colonne d'eau du déluge. Mille arcs-en-ciel se courbent et se croisent sur l'abîme. L'onde, frappant le roc ébranlé, rejaillit en tourbillons d'écume qui s'élèvent au-dessus des forêts, comme les fumées d'un vaste embrasement. Des pins, des noyers sauvages, des rochers taillés en forme de fantômes décorent la scène. Des aigles entraînés par le courant d'air descendent en tournoyant au fond du gouffre, et les carcajoux se suspendent par leurs longues queues, au bout d'une branche abaissée, pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours.

LE MÊME.

ÉRUPTION DU VÉSUVE.

Le feu du torrent est d'une couleur funèbre; néanmoins, quand il brûle les vignes ou les arbres, on en voit sortir une

flamme claire et brillante ; mais la lave même est sombre, telle qu'on se représente un fleuve de l'enfer ; elle roule lentement comme un sable noir de jour, et rouge de nuit. On entend, quand elle approche, un petit bruit d'étincelles, qui fait d'autant plus de peur qu'il est léger, et que la ruse semble se joindre à la force : le tigre royal arrive lentement, secrètement, à pas comptés. Cette lave avance, avance, sans jamais se hâter, et sans perdre un instant ; si elle rencontre un mur élevé, un édifice quelconque qui s'oppose à son passage, elle s'arrête, elle amoncelle devant l'obstacle ses torrents noirs et bitumineux, et l'ensevelit enfin sous ses vagues brûlantes. Sa marche n'est point assez rapide pour que les hommes ne puissent pas fuir devant elle ; mais elle atteint, comme le temps, les imprudents et les vieillards qui, la voyant venir lourdement et silencieusement, s'imaginent qu'il est aisé de lui échapper. Son éclat est si ardent, que, pour la première fois, la terre se réfléchit dans le ciel, et lui donne l'apparence d'un éclair continuel ; ce ciel, à son tour, se reflète dans la mer, et la nature est embrasée par cette triple image de feu.

Le vent se fait entendre et se fait voir par des tourbillons de flamme dans les gouffres d'où sort la lave. On a peur de ce qui se passe au sein de la terre, et l'on sent que d'étranges fureurs la font trembler sous nos pas. Les rochers qui entourent la source de la lave sont couverts de soufre, de bitume, dont les couleurs ont quelque chose d'infernal. Un vert livide, un jaune brun, un rouge sombre, forment comme une dissonance pour les yeux et tourmentent la vue.

Tout ce qui entoure le volcan rappelle l'enfer, et les descriptions des poètes sont sans doute empruntées de ces lieux.

MME. DE STAEL.

LE CHEVAL.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, est celle de ce fier et fougueux animal, qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats : aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche, et s'anime de la même ardeur. Il partage aussi ses plaisirs ; à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle. Mais, docile autant que courageux, il ne se laisse pas emporter à son feu ; il sait réprimer ses mouvements : non seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs ; et,

obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire. C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre; qui sait même la prévenir; qui, par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute; qui sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut; qui, se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, et même meurt pour mieux obéir.

BUFFON.

LE CHIEN.

Le chien, fidèle à l'homme, conservera toujours une portion de l'empire, un degré de supériorité sur les autres animaux; il leur commande, il règne lui-même à la tête d'un troupeau, il s'y fait mieux entendre que la voix du berger; la sûreté, l'ordre et la discipline sont le fruit de sa vigilance et de son activité; c'est un peuple qui lui est soumis, qu'il conduit, qu'il protége, et contre lequel il n'emploie jamais la force que pour y maintenir la paix. Mais c'est surtout à la guerre, c'est contre les animaux ennemis ou indépendants qu'éclate son courage, et que son intelligence se déploie tout entière. Les talents naturels se réunissent ici aux qualités acquises. Dès que le bruit des armes se fait entendre, dès que le son du cor ou la voix du chasseur a donné le signal d'une guerre prochaine, brûlant d'une ardeur nouvelle, le chien marque sa joie par les plus vifs transports; il annonce, par ses mouvements et par ses cris, l'impatience de combattre et le désir de vaincre; marchant ensuite en silence, il cherche à reconnaître le pays, à découvrir, à surprendre l'ennemi dans son fort; il recherche ses traces, il les suit pas à pas, et, par des accents différents, indique le temps, la distance, l'espèce, et même l'âge de celui qu'il poursuit.

Le chien, indépendamment de la beauté de sa forme, de la vivacité, de la force, de la légèreté, a par excellence toutes les qualités intérieures qui peuvent lui attirer les regards de l'homme. Un naturel ardent, colère, même féroce et sanguinaire, rend le chien sauvage redoutable à tous les animaux, et cède, dans le chien domestique, aux sentiments les plus doux, au plaisir de s'attacher et au désir de plaire; il vient en rampant mettre aux pieds de son maître son courage, sa force, ses talents; il attend ses ordres pour en faire usage; il le consulte, il l'interroge, il le supplie: un coup d'œil suffit, il entend les

signes de sa volonté. Sans avoir, comme l'homme, la lumière de la pensée, il a toute la chaleur du sentiment; il a de plus que lui la fidélité, la constance dans ses affections; nulle ambition, nul intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte que celle de déplaire; il est tout zèle, tout ardeur et tout obéissance; plus sensible au souvenir des bienfaits qu'à celui des outrages, il ne se rebute pas par les mauvais traitements; il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient que pour s'attacher davantage; loin de s'irriter ou de fuir, il s'expose de lui-même à de nouvelles épreuves; il lèche cette main, instrument de douleur qui vient de le frapper; il ne lui oppose que la plainte, et la désarme enfin par la patience et la soumission.

LE MÊME.

LE CHAT.

Le chat est un domestique infidèle, qu'on ne garde que par nécessité, pour l'opposer à un autre ennemi domestique encore plus incommode, et qu'on ne peut chasser; car nous ne comptons pas les gens qui, ayant du goût pour toutes les bêtes, n'élèvent les chats que pour s'en amuser; l'un est l'usage, l'autre l'abus; et quoique ces animaux, surtout quand ils sont jeunes, aient de la gentillesse, ils ont en même temps une malice innée, un caractère faux, un naturel pervers, que l'âge augmente encore, et que l'éducation ne fait que masquer. De voleurs déterminés ils deviennent seulement, lorsqu'ils sont bien élevés, souples et flatteurs comme les fripons; ils ont la même adresse, la même subtilité, le même goût pour faire le mal, le même penchant à la petite rapine; comme eux, ils savent couvrir leur marche, dissimuler leur dessein, épier les occasions, attendre, choisir, saisir l'instant de faire leur coup, se dérober ensuite au châtiment, fuir et demeurer éloignés jusqu'à ce qu'on les rappelle. Ils prennent aisément des habitudes de société, mais jamais des mœurs; ils n'ont que l'apparence de l'attachement; on le voit à leurs mouvements obliques, à leurs yeux équivoques; ils ne regardent jamais en face la personne aimée; soit défiance ou fausseté, ils prennent des détours pour en approcher, pour chercher des caresses auxquelles ils ne sont sensibles que pour le plaisir qu'elles leur font. Bien différent de cet animal fidèle dont tous les sentiments se rapportent à la personne de son maître, le chat paraît ne sentir que pour soi, n'aimer que sous condition, ne se prêter au commerce que pour en abuser; et, par cette convenance de naturel, il est moins in-

compatible avec l'homme qu'avec le chien, dans lequel tout est sincère.

Les jeunes chats sont gais, vifs, jolis, et seraient aussi très-propres à amuser les enfants, si les coups de pattes n'étaient pas à craindre; mais leur badinage, quoique toujours agréable et léger, n'est jamais innocent, et bientôt il se tourne en malice habituelle; et, comme ils ne peuvent exercer ces talents avec quelque avantage que sur les plus petits animaux, ils se mettent à l'affût près d'une cage, ils épient les oiseaux, les souris, les rats, et deviennent d'eux-mêmes, et sans y être dressés, plus habiles à la chasse que les chiens les mieux instruits. Leur naturel, ennemi de toute contrainte, les rend incapables d'une éducation suivie. Ils n'ont aucune docilité, ils manquent aussi de la finesse de l'odorat, qui, dans le chien, sont deux qualités éminentes; aussi ne poursuivent-ils pas les animaux qu'ils ne voient plus; ils ne les chassent pas, mais ils les attendent, les attaquent par surprise, et, après s'en être joués long-temps, ils les tuent sans aucune nécessité, lors même qu'ils sont le mieux nourris, et qu'ils n'ont aucun besoin de cette proie pour satisfaire leur appétit.

LE MBRE.

LE SERIN ET LE ROSSIGNOL.

Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien des chambres; le premier tient tout de la nature, le second participe à nos arts. Avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, le serin a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation, plus de mémoire; et comme la différence du caractère, surtout dans ces animaux, tient de très près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin, dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères, devient aussi plus social, plus doux, plus familier: il est capable de connaissance, et même d'attachement; ses caresses sont aimables, ses petits dépits innocens, et sa colère ne blesse ni n'offense. Ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous: il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques; on l'élève plus aisément que le rossignol qui ne vit que de chair ou d'insectes, et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation, plus facile, est aussi plus heureuse; on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès; il quitte la mélodie de son chant naturel, pour se prêter à l'harmonie de nos voix et de nos instrumens. Il applaudit, il accompagne et nous rend au delà de ce qu'on peut lui donner.

Le rossignol, plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa pureté ; au moins paraît-il faire assez peu de cas des nôtres : ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques unes de nos chansons. Le serin peut parler et siffler ; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet, et revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier, toujours nouveau, est un chef-d'œuvre de la nature auquel l'art humain ne peut rien changer ni ajouter ; celui du serin est un modèle de graces, d'une trempe moins ferme, que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agrémens de la société : le serin chante en tout temps, il nous récrée dans les jours les plus sombres, il contribue même à notre bonheur, car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses ; il charme au moins les ennuis du cloître, porte de la gaîté dans les âmes innocentes et captives.

LE MÊME.

LE POULET : PAR CARMONTELLE.

PERSONNAGES.

M. D'ORVILLE.
M. FRÉMONT, *médecin.*
LA BRIE, COMTOIS, } *laquais de M. d'Orville.*

Le théâtre représente un salon.

SCÈNE I.

M. D'ORVILLE, COMTOIS, LA BRIE.

M. D'Orville. Parbleu, cette médecine-là m'a bien fatigué. Je meurs de faim. Et mon poulet, La Brie ?

La Brie. Monsieur, vous allez l'avoir tout-à-l'heure.

M. D'Orville. Pourquoi Comtois n'y est-il pas allé ?

Comtois. Monsieur, il fallait bien être auprès de vous pour vous habiller. Nous allons mettre le couvert.

M. D'Orville. Ils n'en finiront pas ! Est-ce qu'il ne peut pas faire tout cela seul ? Allons, va-t'en.

Comtois. J'y vais, j'y vais.

M. D'Orville. Je tombe d'inanition. Donne-moi un fauteuil. (*Il s'assied.*) Allons, finis donc.

La Brie. Je vais mettre la table devant vous. (*Il l'approche.*) Je m'en vais chercher du pain.

M. D'Orville. Je crois qu'ils me feront mourir d'impatience.

La Brie. Déployez toujours votre serviette, pour ne pas perdre de temps.

SCÈNE II.

M. D'ORVILLE (*seul*).

Je n'en puis plus. Je m'endors de fatigue et de faiblesse. (*Il s'endort, et ronfle.*)

SCÈNE III.

M. D'ORVILLE, LA BRIE, COMTOIS (*portant le poulet*).

La Brie. Apporte du pain.

Comtois. Il y en a là. J'apporte le poulet. Quoi! il dort déjà?

La Brie. Je ne fais pourtant que de le quitter.

Comtois. Mais son poulet va refroidir. Réveille-le.

La Brie. Moi? je ne m'y joue pas; il crierait comme un aigle.

Comtois. Comment ferons-nous?

La Brie. Je n'en sais rien; cela nous fera dîner à je ne sais quelle heure, et je meurs de faim.

Comtois. Et moi aussi; ma foi, je m'en vais l'éveiller.

La Brie. Tu n'en viendras jamais à bout.

Comtois (*criant*). Monsieur?

La Brie. Oui, oui. Vois comme il remue; il n'en ronfle que plus fort.

Comtois. Quel diable d'homme! Coupe le poulet: en cas qu'il se réveille, ce sera toujours autant de fait.

La Brie. Oui; et il sera plus froid; je ne m'y joue pas.

Comtois. Eh bien, je m'en vais le couper, moi. (*Il coupe une cuisse.*) Tiens, vois comme cela sent bon.

La Brie. Je n'ai pas besoin de sentir pour avoir encore plus de faim.

Comtois. Ma foi, j'ai envie de manger cette cuisse-là. M. Frémont lui a ordonné de ne manger qu'une aile; il n'y prendra peut-être pas garde. (*Il mange la cuisse.*) Ma foi, elle est bonne. Je m'en vais boire un coup. Donne-moi un verre. (*Il se verse à boire, et boit.*)

La Brie. Et s'il se réveille?

Comtois. Eh bien, il me chassera, et je m'en irai.

La Brie. Ah! tu le prends sur ce ton-là! Oh! j'en ferai bien autant que toi. Allons, allons, donne-moi l'autre cuisse.

Comtois. Je le veux bien: nous serons deux contre lui; il ne saura lequel renvoyer. Tiens. (*Il lui donne l'autre cuisse.*)

La Brie. Donne-moi donc du pain.

Comtois. Tiens, en voilà.

La Brie. Ma foi, tu as raison, ce poulet est excellent. Mais je veux boire aussi.

Comtois. Eh bien, bois. Je songe à une chose : comme il ne doit manger qu'une aile, il ne m'en coûtera pas davantage de manger l'autre. Je m'en vais en mettre une sur son assiette. (*Il mange.*)

La Brie. C'est bien dit. Donne-moi le corps.

Comtois. Ah ! le corps ! c'est trop ; je m'en vais te donner le croupion. (*Ils mangent tous les deux.*)

La Brie. Cela ne vaut pas l'aile.

Comtois. Mange, mange toujours.

La Brie. Buvons aussi.

Comtois. Allons, à ta santé.

La Brie. A la tienne. (*Ils boivent.*)

Comtois. Ce vin-là est bon. Quoi ! tu manges le haut du corps ?

La Brie. Ma foi, oui.

Comtois. Oh ! je m'en vais manger son aile.

La Brie. Attends donc.

Comtois. Je suis ton serviteur : je veux en avoir autant que toi.

La Brie. Tu es bien gourmand.

Comtois. Tu ne l'es pas, toi ? Ah çà, buvons, buvons.

La Brie. Prends ton verre. (*Ils boivent.*)

Comtois. A présent, que ferons-nous quand il s'éveillera ?

La Brie. Je n'en sais rien. Buvons pour nous aviser.

Comtois. Il ne reste plus rien dans la bouteille.

La Brie. Non ? Et que dira dame Jeanne quand elle verra la bouteille vide ?

Comtois. Et les restes du poulet ?

La Brie. Ma foi, elle dira ce qu'elle voudra. Attends, le voilà qui remue.

Comtois. Comment ferons-nous ? que dirons-nous ?

La Brie. Tiens, mets tous les os sur son assiette, et dis comme moi.

Comtois. Oui, oui ; ne t'embarrasse pas.

La Brie. Paix donc !

M. D'Orville (*se frottant les yeux*). Eh bien, qu'est-ce que vous faites là, vous autres ?

La Brie. Monsieur, nous attendons. (*A Comtois.*) Rince son verre, et mets de l'eau dedans.

M. D'Orville. Eh bien, ces coquins-là ne veulent donc pas me donner mon poulet ?

La Brie. Votre poulet, monsieur ?

M. D'Orville. Oui. Comment ! depuis deux heures que j'attends !

La Brie. Que vous attendez, monsieur ? Vous badinez ; il est bien loin.

M. D'Orville. Comment bien loin ? Qu'est-ce que cela veut dire ?

La Brie. Tenez, monsieur, regardez devant vous.

M. D'Orville. Quoi !

La Brie. Vous ne vous souvenez pas que vous l'avez mangé ?

M. D'Orville. Moi !

La Brie. Oui, monsieur.

Comtois. Monsieur a dormi depuis.

M. D'Orville. Je n'en reviens pas ! Je l'ai mangé ?

La Brie. Oui, monsieur, et vous n'avez rien laissé ; voyez.

M. D'Orville. Je l'ai mangé ! C'est incompréhensible ! et je meurs de faim !

Comtois. Cela n'est pas étonnant, vous n'aviez rien dans le corps ; cela a passé tout de suite en dormant.

M. D'Orville. Mais je voudrais boire un coup, du moins.

La Brie. Vous avez tout bu. Nous ne vous avons jamais vu une soif et un appétit pareils.

M. D'Orville. Je le crois bien ; car je l'ai encore.

Comtois. C'est sûrement la médecine qui fait cela. Monsieur veut-il son verre d'eau ?

M. D'Orville. Un verre d'eau ?

Comtois. Oui, pour vous rincer la bouche ; parce que nous irons dîner, nous, après cela.

M. D'Orville. Je n'y comprends rien. (*Il se rince la bouche.*)

La Brie (*à Comtois, bas*). Tu vois bien que dame Jeanne n'aura rien à dire non plus.

SCÈNE IV.

M. D'ORVILLE, M. FRÉMONT, LA BRIE, COMTOIS.

La Brie (*annonçant*). M. Frémont.

M. Frémont. Eh bien, la médecine depuis ce matin ?

M. D'Orville. Ah, monsieur, elle m'a donné un appétit dévorant.

M. Frémont. Tant mieux ; cela prouve qu'elle a balayé le reste des humeurs.

Comtois. C'est ce que nous avons dit à monsieur.

M. D'Orville. Mais, monsieur, je meurs de faim.

M. Frémont. N'avez-vous pas mangé votre aile de poulet, comme je vous l'avais ordonné ?

La Brie. Bon ! monsieur a bien mieux fait, il a mangé le poulet tout entier.

M. Frémont (*en colère*). Le poulet entier ?

Comtois. Et bu sa bouteille de vin.

M. Frémont. Sa bouteille de vin et un poulet !

M. D'Orville. Eh, monsieur, je mourais de faim.

M. Frémont (*en colère*). Vous mouriez de faim ! Vous n'êtes pas plus raisonnable que cela ?

M. D'Orville. Eh, monsieur, c'est comme si je n'avais rien mangé ! je me sens toujours le même besoin.

M. Frémont (*en colère*). Le même besoin ! N'êtes-vous pas honteux ? Ne voyez-vous pas que ce sont vos entrailles qui sont irritées ?

M. D'Orville. Mais, monsieur, considérez...

M. Frémont (*en colère*). Je vous ordonne une aile de poulet, et.....allez, allez, monsieur ; avec une intempérance comme celle-là, vous ne méritez pas qu'on s'attache à vous, et qu'on en prenne soin.

M. D'Orville. Mais, je vous prie...

M. Frémont. Non, monsieur ; il faut vous mettre à la diète pendant huit jours.

M. D'Orville. Ah ! monsieur Frémont !

M. Frémont. A l'eau de poulet.

M. D'Orville. A l'eau de poulet ?

M. Frémont. Oui, si vous ne voulez pas avoir une maladie épouvantable, une inflammation !.....ou bien je ne vous verrai plus, je ferai mieux.

M. D'Orville. Quoi, monsieur Frémont, vous pourriez m'abandonner ?

M. Frémont. Oui, monsieur, si vous ne faites tout ce que je vous dirai.

M. D'Orville. Mais, monsieur, rien que de l'eau de poulet ?....

M. Frémont. Ah ! vous ne voulez pas ! Adieu, monsieur.

M. D'Orville. Et non, monsieur, j'en prendrai. Allez-vous-en tous deux, dire qu'on en fasse tout-à-l'heure.

La Brie. Oui, monsieur.

M. Frémont. Non pas pour aujourd'hui ; de l'eau de chien-dent seulement.

M. D'Orville. De l'eau de chien-dent ?

M. Frémont. Oui, monsieur, il faut laver.

M. D'Orville. Et vous reviendrez ?

M. Frémont. A cette condition-là.

M. D'Orville. Si vous me le promettez, je ferai tout ce que vous voudrez. Je vais vous suivre jusqu'à ce que vous m'ayez donné votre parole.

M. Frémont. Nous verrons comment vous vous conduirez. (*Ils sortent.*)

LE SIFFLET.

J'étais enfant, j'avais sept ans au plus lorsqu'un beau jour de fête je sentis, grâce à mes parents, ma poche pleine de gros sous. Je me dirige droit vers une boutique où l'on vendait des joujoux ; un autre petit garçon me croise en chemin ; il tenait un sifflet dont le son me charma ; aussitôt je lui offre en échange tout mon petit pécule.

Je reviens à la maison, et je cours sifflant de chambre en chambre enchanté de mon sifflet, qui produisait un effet beaucoup moins agréable sur le reste de la famille. Ce fut à qui de mes frères, de mes sœurs, de mes cousins, en apprenant mon marché, me répéterait que j'avais payé quatre fois plus qu'il ne fallait ; ce fut à qui me détaillerait avec le plus de complaisance toutes les belles choses que j'aurais pu avoir avec l'argent que j'avais perdu là. Ils se moquèrent si bien de ma sottise, que je pleurai de dépit, et la réflexion me donna plus de chagrin que le *sifflet* ne m'avait donné de plaisir.

Cet accident, qui fit impression sur mon esprit, me fut pourtant dans la suite de quelque utilité. Chaque fois que je me sentais la tentation d'acheter quelque babiole superflue, je me disais à part moi : *ce serait payer trop cher le sifflet,* et je sauvais ainsi mon argent.

Devenu grand garçon, et lancé dans le monde, j'observai les actions des hommes, et je m'aperçus que de temps en temps j'en rencontrais qui *avaient payé trop cher le sifflet.*

Lorsque je voyais un courtisan pourchasser une misérable distinction, et dans ce but consumer son temps à assister assidûment à des levers, perdre repos, liberté, vertu et peut-être ses amis, je répétais à part moi : cet homme *paie trop cher son sifflet.*

En rencontrai-je un autre avide de popularité, se jetant à corps perdu dans les luttes politiques, négligeant pour elles ses propres affaires, et conduit à la misère par cette négligence, je me disais encore : *il paie trop cher son sifflet.*

Se présentait-il un avare, se refusant jusqu'aux nécessités de la vie, renonçant au bonheur de faire du bien, à l'estime de ses concitoyens et aux douceurs de l'amitié, pour le plaisir d'entasser

un trésor: *pauvre homme!* disais-je; *en vérité, vous payez trop cher votre sifflet.*

Avais-je au contraire affaire à un homme de plaisir, sacrifiant tout noble perfectionnement de l'âme, et même jusqu'au soin de sa fortune à des jouissances grossières: *vous vous trompez, mon cher,* lui disais-je; *vous vous procurez des peines au lieu de plaisirs; vous payez trop cher votre sifflet.*

Si j'en voyais un autre courir après de beaux habits, de beaux meubles, de beaux équipages, tout cela au-dessus de sa condition, et pour se les procurer contractant des dettes et allant mourir en prison: *hélas!* disais-je, *il a payé cher, bien cher son sifflet.*

Enfin j'ai conçu que les plus grands malheurs qui assiégent les hommes ne proviennent que de la fausse estimation qu'ils font de la valeur des choses, et de ce *qu'ils paient trop cher leurs sifflets.*

FRANKLIN.

L'ÉDIFICE SOCIAL.

PROPRIÉTÉ DES BIENS.

Quand le monde ne comptait que peu d'habitants, chacun se contentait, pour tous biens, de ce qui suffisait à ses besoins du jour: les fruits que la terre avait donnés d'elle-même, la proie qu'il rapportait de la chasse.

PROPRIÉTÉ TERRITORIALE.

Mais la terre ne donne pas des fruits en toute saison; toute saison n'est pas favorable à la chasse. Les hommes durent songer à s'assurer des moyens de subsistance plus réguliers. Ils apprivoisèrent certains animaux: le bœuf, le mouton, la chèvre, le lapin, le cochon, la poule, le canard, l'oie, le pigeon, etc. Il les rassemblèrent autour d'eux, en prirent soin, les élevèrent pour se nourrir de leur chair, en tirer du lait, de la laine, des œufs. Ce fut le commencement de la vie pastorale. Bientôt cette vie errante de pâturage en pâturage leur parut pénible; ils se mirent à défricher des champs, à les labourer, à les ensemencer, à tailler les arbres, à les greffer, à cultiver les légumes; dès lors ils s'attachèrent au même lieu; ils apprirent à conserver pour l'hiver une partie de leurs récoltes; ils construisirent des maisons, contînrent les fleuves dans leur lit, ouvrirent des routes. Il était juste que l'homme qui avait défriché un champ en conservât l'usage pour lui et sa famille, c'est-à-dire en acquît la

propriété, et pût, après sa mort, le laisser en héritage à ses enfants.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

L'agriculture n'est pas le seul moyen d'acquérir la propriété ; à l'exception de quelques fruits, les biens de la nature nous sont donnés dans un état brut. Ils réclament encore un long travail avant de pouvoir servir à nos besoins. Le chanvre, par exemple, dans l'état où le champ le donne, ne serait bon qu'à brûler. L'homme le récolte quand il est mûr, l'étend sur un pré ou le met dans l'eau pour le faire rouir, après quoi il fait sécher les tiges au soleil. Il les teille sous le brisoir, et les bat, de manière que les chenevottes tombent et qu'il ne reste que la fibre dépouillée. On peigne cette fibre afin de séparer la partie grossière et ligneuse de la partie fine et moelleuse. On réunit celle-ci en masses, dont les femmes chargent leurs quenouilles et qu'elles filent. Le tisserand dispose ce fil sur son métier et en fait de la toile. D'autres personnes cousent cette toile en draps de lit et autres objets de lingerie.

Cette suite de préparations que tous les produits réclament plus ou moins, est l'ouvrage de *l'industrie*. Ceux qui ont mis là leur travail doivent en trouver la compensation. La fileuse, le tisserand, la lingère, acquièrent un droit de *propriété* sur le chanvre travaillé par eux, aussi bien que le laboureur qui l'a semé et récolté.

LES ARTS MÉCANIQUES ET LES MÉTIERS.

A l'époque où l'industrie était dans l'enfance, chacun devait faire chaque chose lui-même, cultiver son champ, fabriquer un hoyau, une faux, préparer la charpente de sa maison, coudre ses habits, enfin tout faire. C'était de quoi l'excéder. Ayant trop à faire il ne pouvait rien faire de bien. A peine avait-il le temps de pourvoir à ses besoins, il ne lui en restait point pour faire quelques progrès dans les arts et moins encore dans les sciences.

Cependant, peu à peu, certains hommes s'appliquèrent à certains métiers. L'un s'occupa de culture, l'autre de fabrication. Celui-ci se chargea de la préparation des aliments, cet autre de l'habillement, cet autre du logement, cet autre de ce qui peut assurer la sécurité. Plus une société se civilise, et plus on voit se subdiviser le travail. Chacun gagne davantage et le travail lui-même est mieux fait, car celui qui fait constamment la même chose, apprend à la bien faire.

De là ce grand nombre de métiers que vous voyez parmi nous. Quiconque exerce un de ces métiers a droit à une com-

pensation. C'est avec justice qu'il acquiert droit de *propriété* sur l'objet auquel il a appliqué son travail.

LE COMMERCE.

Mon champ produit du blé ; vous possédez une vigne. Je vous cède une partie de mon blé, et vous me donnez en échange une partie de votre vin, et de la sorte nous avons l'un et l'autre le pain et la boisson.

La France produit beaucoup de vins, l'île de la Martinique beaucoup de café ; la France envoie des tonneaux de vin à la Martinique, qui lui envoie en retour des ballots de café. J'ai recueilli la laine de mon troupeau, mais je ne sais pas la travailler. Je vous la cède ; vous la lavez, la cardez, la filez, la tissez, et vous en faites un manteau pour vous et un pour moi.

Le commerce ne consista d'abord qu'en échanges. Lorsque dans votre enfance il vous arrivait de donner à un camarade une pomme en échange d'un jouet, vous faisiez le commerce. Aujourd'hui, au lieu de la pomme et du jouet, vous vous servez de l'argent. Pour faciliter les échanges, on a inventé les monnaies, pièces de métal d'un poids et d'une forme déterminés et qui doivent porter telle empreinte. Elles servent de mesure commune pour déterminer la valeur de tous les objets et des travaux en tout genre. Je veux du drap, mon argent à la main je vais chez le marchand pour *l'acheter*. Nous convenons du *prix*, et il me le *vend*. J'ai besoin que quelqu'un me rende tel ou tel service auquel il n'est point obligé ? Je conviens avec lui d'un *salaire ;* il me rend le service, et je le paie.

Celui qui m'a vendu le drap ou qui m'a rendu le service, acquiert la *propriété* du prix ou du salaire. Si, après avoir reçu de lui le drap ou le service, je refuse de le payer, je commets un vol. Si le marchand me trompe sur la qualité de la marchandise ou sur sa valeur, il vole. Celui qui n'accorde pas un salaire proportionné à la peine qu'a coûtée le service rendu commet un vol.

LES PROFESSIONS.

Il reste encore d'autres fonctions à remplir dans la société. Elle a besoin du médecin pour guérir, de l'avocat pour faire valoir notre bon droit, du professeur pour nous donner de l'instruction, de l'ecclésiastique pour présider au culte, du magistrat pour décider qui a tort ou raison, du soldat pour veiller à la défense commune et d'autres encore. Ne travaillent-ils pas tous á l'utilité commune ? il est donc juste que tous obtiennent une compensation.

Les différents travaux qui donnent droit à la propriété peuvent se diviser en arts ou métiers et en professions. Les arts ou métiers peuvent se répartir en trois classes :

1°. Ceux qui s'appliquent à la production des matières premières : la chasse, la pêche, l'agriculture, les travaux des mines, c'est-à-dire l'extraction de la pierre, du sel, de la houille, des métaux.

2°. Ceux qui s'appliquent aux besoins, aux commodités, aux objets d'agrément.

3°. Le commerce, qui comprend la vente, le transport, ou l'échange des marchandises ou de l'argent.

Parmi les professions, certaines exercent une action *dirigeante*, comme celles qui tiennent à l'enseignement, à la législation, aux sciences, à l'éloquence, aux belles-lettres.

D'autres exercent une action d'*assistance*, comme la médecine, la chirurgie, la pharmacie.

D'autres exercent une action de *répression*, comme celles qui tiennent à la magistrature et à la force publique.

Au sommet de l'édifice social, il faut placer la religion avec les ministres du culte.

LES CONTRATS.

La loyauté est la base des promesses et des contrats. La *promesse* est la déclaration de vouloir faire ou donner quelque chose. La promesse exprimée de vive voix ou par écrit et acceptée par celui à qui l'on promet, prend le nom de *contrat ;* on appelle *conventions* ou *clauses* les conditions qui règlent le contrat.

Je promets de te faire présent d'une montre : c'est une *donation.*

Je promets de te donner un paquet de plumes si tu me donnes un canif : c'est un *échange,* un *troc,* un *marché.*

Je promets de t'abandonner mon champ à cultiver, ma maison à habiter, mon cheval ou mon bateau pour que tu t'en serves en voyage, à condition que tu me donneras la moitié de la récolte de mon champ, ou tant par jour ou par année. C'est ce qu'on appelle *affermer, louer, noliser.*

Je te promets vingt mètres de drap à condition que tu me paieras quinze francs pour chaque mètre : c'est une *vente.*

Je te donne un livre que tu me rendras quand tu l'auras lu, c'est un *prêt.* Souvent on prête de l'argent, tu le reçois et tu t'en sers, tu fais un bénéfice ; moi cependant qui te l'ai prêté j'aurais pu en tirer profit ; il est donc juste que tu me paies un loyer pour mon argent ; ce loyer reçoit le nom d'*intérêt.* Quand l'homme à qui je prête mon argent ne m'inspire pas une confiance parfaite, j'exige qu'il me donne quelque objet en *gage ;* ou, s'il possède un champ, une maison, j'inscris sur les registres publics ma créance à prélever sur le prix de son champ ou de

sa maison, c'est ce qu'on appelle *hypothèque ;* ou j'exige qu'un autre soit répondant ou caution, c'est-à-dire promette de payer si le débiteur vient à faillir.

Les contrats peuvent aussi avoir pour objet un service personnel. Tu me serviras de domestique, et je te paierai des *gages ;* je t'emploie comme ouvrier, je te paie un *salaire.* Je donne des *honoraires* à mon maître pour qu'il me donne le plus grand des biens, l'instruction. L'employé reçoit des *appointements* en échange de son temps qu'il donne au bien public ; le soldat reçoit une paye ou *solde* pour assurer la tranquillité de l'Etat.

LA SOCIÉTÉ CIVILE.

Le but des hommes en se réunissant en société est d'assurer la tranquillité et la prospérité commune. Ils y consacrent leurs forces physiques et morales. Pour que ces forces concourent toutes au même résultat, elles ont besoin d'une direction unique : cette direction s'appelle gouvernement, action de gouverner.

Parmi les hommes, il y en a de bons et de méchants, de faibles et de forts, d'instruits et d'ignorants, de simples et de fripons. Il importe donc de récompenser les sages et de réprimer les malfaiteurs, de protéger les faibles contre les puissants, de répandre les connaissances, de déjouer les fraudes, de punir les crimes. C'est là ce qui s'obtient par la *société civile,* réunion d'hommes formée dans le dessein de s'entr'aider réciproquement et de prévenir le mal. L'homme qui fait partie de la société civile s'appelle citoyen ; dans cet état, les hommes gagnent chaque jour en faculté et en bien-être, grâce à la direction donnée par le *gouvernement.*

LE GOUVERNEMENT.

On appelle gouvernement la réunion des hommes en qui réside le droit de faire les lois et de veiller à leur exécution.

La loi est une règle publiée par l'autorité légitime, et qui oblige tous les citoyens à certaines choses ou qui leur en défend d'autres, dans le but d'assurer la conservation et le perfectionnement de tous. On appelle *code* le livre qui contient la réunion des lois. Le pouvoir qu'a le gouvernement de faire les lois reçoit le nom de *pouvoir législatif.*

La loi menace celui qui la viole d'un châtiment qui reçoit le nom de condamnation ou *peine,* et que l'on inflige à celui qui fait mal pour l'empêcher de recommencer et détourner les autres de l'envie de l'imiter. Afin de protéger les citoyens et punir quiconque a violé leurs droits, le gouvernement a besoin d'une

force, c'est-à-dire de soldats, de prisons, de maisons de détention. Le pouvoir qu'exerce alors le gouvernement reçoit le nom de *pouvoir exécutif*.

Quand une loi a été violée, il faut rechercher celui qui a violé la loi, s'il l'a violée méchamment ou sans intention et quelle peine il a méritée. Lorsqu'entre deux citoyens s'élève une contestation au sujet du droit de propriété, ou au sujet d'un contrat, et que tous deux croient avoir raison, ils sentent le besoin de recourir à un tiers qui prononce sans passion et avec connaissance de cause, et qui puisse faire exécuter le jugement rendu. Ce pouvoir reçoit le nom de *pouvoir judiciaire* et s'exerce dans les *tribunaux* par des *juges* qui rendent des *arrêts* ou *jugements*. On qualifie les jugements de *criminels* quand ils appliquent une peine, de *civils* quand ils prononcent sur une question d'intérêt.

Pour accomplir sa tâche, le gouvernement a besoin d'argent, et, comme la dépense tourne à l'utilité de tous, il est juste que tous contribuent à l'acquitter. Cet argent se prélève sur chaque citoyen en proportion de sa fortune. Ce sont les contributions, tant *foncière* que *mobilière* (c'est-à-dire celles qui sont établies sur les fonds de terre, les maisons, et celles qui le sont sur le mobilier que l'on évalue en raison du loyer de l'appartement); *les impôts indirects, droits de douanes et d'octroi*, qui se prélèvent sur les denrées et marchandises principales, au lieu de fabrication, à l'entrée ou à la sortie du royaume, et à l'entrée des principales villes.

DROIT DES GENS.

Le gouvernement a plus à faire que veiller à la paix intérieure, il défend l'Etat contre les ennemis et traite avec les gouvernements des pays étrangers. La règle de conduite d'un peuple vis-à-vis un autre peuple doit être celle de tout simple particulier vis-à-vis son prochain, ne pas faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas qu'il vous fût fait, et faire ce qu'on voudrait qu'il vous fît; être juste, bienveillant, fidèle à sa parole. Les devoirs et les droits des nations entre elles constituent ce qu'on appelle le *droit des gens*.

Chaque gouvernement envoie des ambassadeurs aux autres nations, conclut des traités avec elles, fait la guerre et la paix. La guerre est la plus triste des nécessités. Elle n'est juste que lorsqu'on la fait pour se défendre dans un danger extrême, ou pour éviter d'y tomber. Le gouvernement qui la fait pour satisfaire un caprice, pour étendre sa domination, pour ravir les droits à un autre gouvernement, ou s'opposer à leur exercice, est un assassin. Le sang des milliers de victimes, le cri de tant

de veuves, de tant d'orphelins, l'affliction des parents privés du soutien de leur vieillesse, la misère de tant de malheureux qui ont vu leurs champs dévastés ; leurs maisons consumées, la paix du monde troublée, sont autant de voix qui crient sur le conquérant : " Malédiction ! malédiction !"

DES DIFFÉRENTS GOUVERNEMENTS.

Quand le pouvoir de faire les lois est confié à un seul, le gouvernement prend le nom de *monarchie ;* et le chef de l'Etat reçoit le nom d'empereur, de roi, de duc, de prince.

Si le pouvoir réside dans l'ensemble des citoyens, ou dans des représentants élus par eux, le gouvernement prend le nom de *démocratie, république démocratique.*

Si le pouvoir réside dans une partie seulement des citoyens, ou dans des classes privilégiées, par exemple, les nobles, les commerçants ou les propriétaires, le gouvernement prend le nom d'*aristocratie.*

Il y a des rois et des princes qui ne peuvent faire les lois qu'avec le concours d'un parlement, c'est-à-dire d'une assemblée de représentants du peuple ; on leur donne le nom de souverains *constitutionnels.*

MME. TASTU.

LIBERTÉ.

La liberté est le premier droit de l'homme, le droit de n'obéir qu'aux lois et de ne craindre qu'elles. Malheur à l'esclave qui craindrait de prononcer son nom ! Malheur au pays où le prononcer serait un crime ! On peut combattre ce sentiment, mais on ne peut le détruire ; il subsiste partout où il y a des âmes fortes ; il se conserve dans les chaînes ; il vit dans les prisons, renaît sous la hache des licteurs. L'homme, né libre, mais avec le besoin d'être gouverné, s'est soumis à des lois, jamais aux caprices d'un maître : nul homme n'a le droit de commander arbitrairement à un autre ; qui usurpe ce pouvoir, détruit son pouvoir même.

THOMAS.

INDÉPENDANCE.

L'indépendance est la liberté de faire ou d'entreprendre tout ce qui peut tendre à son bien-être, sans enfreindre le droit des nations, ou le pacte de la société, ou de la religion.

Le caractère de l'homme qui sent son indépendance acquiert

une fermeté et une décision qui lui sont particulières. Il n'est pas excité par le désir de plaire, ni retenu par la crainte de déplaire ; point de pusillanimité, il agit d'après sa conscience ; tant qu'il est dans son droit, et qu'il ne nuit à personne, peu lui importe l'approbation ou le blâme des autres.

Lorsque l'indépendance est nationale, elle donne au peuple qui en jouit une décision de caractère qui le rend prompt et ferme. Elle lui inspire un courage qui lui fait braver tout danger plutôt que de se soumettre à l'esclavage, une persévérance qui le rend fidèle à ses engagements et une ténacité qui le fait revenir à la charge, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à son but. Ce même courage, cette persévérance, cette ténacité, le peuple les retrouve, dans le commerce, dans l'étude des sciences et des arts. Enfin, c'est l'indépendance qui donne à un peuple les qualités propres à en faire une grande nation, à la rendre heureuse dans ses foyers, et formidable à ses ennemis.

L'indépendance, toute noble, et toute précieuse qu'elle est, peut devenir un bien pernicieux ; le moindre excès peut la faire dégénérer en licence : la licence amène l'anarchie, et l'anarchie est l'infaillible précurseur de la tyrannie.

La véritable indépendance est donc un juste milieu entre la licence et l'esclavage. Si cette liberté, tant désirée, tant méconnue, semble fuir des pays où le peuple est trop faible pour conserver ses droits, ou trop turbulent pour respecter l'autorité des lois, nous devons en conclure qu'il faut que le peuple sache s'opposer, non avec une aveugle fureur, mais avec une fermeté inébranlable, à la tyrannie, et en même temps obéir scrupuleusement aux lois.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR.

Les hommes passent comme les fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui le soir sont flétries et foulées aux pieds. Les générations des hommes s'écoulent comme les ondes d'un fleuve rapide ; rien ne peut arrêter le temps qui entraîne après lui tout ce qui paraît le plus immobile. Toi-même, ô mon fils ! mon cher fils, toi-même qui jouis maintenant d'une jeunesse si vive et si féconde en plaisirs, souviens-toi que ce bel âge n'est qu'une fleur qui sera presque aussitôt séchée qu'éclose : tu te verras changer insensiblement ; les grâces riantes, les doux plaisirs qui t'accompagnent, la force, la santé, la joie s'évanouiront comme un beau songe ; il ne t'en restera qu'un triste souvenir ; la vieillesse languissante et ennemie des plaisirs viendra rider ton visage, courber ton corps, affaiblir tes membres, faire tarir dans ton

cœur la source de la joie, te dégoûter du présent, te faire craindre l'avenir, te rendre insensible à tout, excepté à la douleur. Ce temps te paraît éloigné. Hélas! tu te trompes, mon fils, il se hâte, le voilà qui arrive: ce qui vient avec tant de rapidité n'est pas loin de toi, et le présent qui s'enfuit est déjà bien loin, puisqu'il s'anéantit dans le moment que nous parlons, et ne peut plus se rapprocher. Ne compte donc jamais, mon fils, sur le présent; mais soutiens-toi dans le sentier rude et âpre de la vertu, par la vue de l'avenir. Prépare-toi, par des mœurs pures et par l'amour de la justice, une place dans l'heureux séjour de la paix.

FÉNELON.

PROGRESSIVE READER.

PART II.

LES INSECTES D'UN JOUR SUR L'HYPANIS,

Et discours de l'un d'eux, qui, en mourant vers le soir, donne ses derniers avis à ses descendants et à ses amis.

ARISTOTE dit qu'il y a sur la rivière Hypanis de petites bêtes qui ne vivent qu'un jour. Celle qui meurt à huit heures du matin, meurt en sa jeunesse; celle qui meurt à cinq heures du soir, meurt en sa décrépitude.

Supposons qu'un des plus robustes de ces Hypaniens fût, selon ces nations, aussi ancien que le temps même; il aura commencé à exister à la pointe du jour, et, par la force extraordinaire de son tempérament, il aura été en état de soutenir une vie active pendant le nombre infini de secondes de dix ou douze heures. Durant une si longue suite d'instants, par l'expérience et par ses réflexions sur tout ce qu'il a vu, il doit avoir acquis une haute sagesse; il voit ses semblables qui sont morts sur le midi, comme des créatures heureusement délivrées du grand nombre d'incommodités auxquelles la vieillesse est sujette. Il peut avoir à raconter à ses petits-fils une tradition étonnante de faits antérieurs à tous les mémoires de la nation. Le jeune essaim, composé d'êtres qui peuvent avoir déjà vécu une heure, approche avec respect de ce vénérable vieillard, et écoute avec admiration ses discours instructifs. Chaque chose qu'il leur racontera, paraîtra un prodige à cette génération dont la vie est si courte. L'espace d'une journée leur paraîtra la durée entière des temps, et le crépuscule du jour sera appelé dans leur chronologie la grande ère de leur création.

Supposons maintenant que ce vénérable insecte, ce Nestor de l'Hypanis, un peu avant sa mort, et environ à l'heure de coucher du soleil, rassemble tous ses descendants, ses amis et ses connaissances, pour leur faire part en mourant de ses derniers avis. Ils se rendent de toutes parts sous le vaste abri d'un champignon; et le sage moribond s'adresse à eux de la manière suivante:

"Amis et compatriotes, je sens que la plus longue vie doit avoir une fin. Le terme de la mienne est arrivé; et je ne re-

grette pas mon sort, puisque mon grand âge m'était devenu un fardeau, et que pour moi il n'y a plus rien de nouveau sous le soleil. Les révolutions et les calamités qui ont désolé mon pays, le grand nombre d'accidents particuliers auxquels nous sommes tous sujets, les infirmités qui affligent notre espèce, et les malheurs qui me sont arrivés dans ma propre famille, tout ce que j'ai vu dans le cours d'une longue vie, ne m'a que trop appris cette grande vérité, qu'aucun bonheur, placé dans les choses qui ne dépendent pas de nous, ne peut être assuré, ni durable. Une génération entière a péri par un vent aigu; une multitude de notre jeunesse imprudente a été balayée dans les eaux par un vent frais et inattendu. Quels terribles déluges ne nous a pas causés une pluie soudaine! Nos abris même les plus solides ne sont pas à l'épreuve d'un orage de grêle. Un nuage sombre fait trembler tous les cœurs les plus courageux.

"J'ai vécu dans les premiers âges, et conversé avec des insectes d'une plus haute taille, d'une constitution plus forte, et je puis dire encore d'une plus grande sagesse qu'aucun de ceux de la génération présente. Je vous conjure d'ajouter foi à mes dernières paroles, quand je vous assure que le soleil qui nous paraît maintenant au delà de l'eau, et qui semble n'être pas éloigné de la terre, je l'ai vu autrefois fixé au milieu du ciel, et lancer ses rayons directement sur nous. La terre était beaucoup plus éclairée dans les âges reculés, l'air beaucoup plus chaud, et nos ancêtres plus sobres et plus vertueux.

"Quoique mes sens soient affaiblis, ma mémoire ne l'est pas; je puis vous assurer que cet astre glorieux a du mouvement. J'ai vu son premier lever sur le sommet de cette montagne, et je commençai ma vie vers le temps où il commença son immense carrière. Il a, pendant plusieurs siècles, avancé dans le ciel avec une chaleur prodigieuse, et un éclat dont vous ne pouvez avoir aucune idée, et que sûrement vous n'auriez pu supporter; mais maintenant, par son déclin, et une diminution sensible dans sa vigueur, je prévois que toute la nature doit finir en peu de temps, et que ce monde va être enseveli dans les ténèbres en moins d'une centaine de minutes.

"Hélas! mes amis, combien ne me suis-je pas autrefois flatté de l'espérance trompeuse d'habiter toujours cette terre! quelle magnificence dans les cellules que je me suis moi-même creusées! quelle confiance n'avais-je pas mise dans la fermeté de mes membres et les ressorts de leurs jointures, et dans la force de mes ailes! Mais j'ai assez vécu pour la nature et pour la gloire, et aucun de ceux que je laisse après moi n'aura la même satisfaction en ce siècle de ténèbres et de décadence que je vois commencer."

DE L'UTILITÉ DE L'HISTOIRE.

L'histoire, quand elle est bien enseignée, devient une école de morale pour tous les hommes. Elle décrie les vices, elle démasque les fausses vertus, elle détrompe des erreurs et des préjugés populaires, elle dissipe le prestige enchanteur des richesses et de tout ce vain éclat qui éblouit les hommes, et démontre par mille exemples plus persuasifs que tous les raisonnements, qu'il n'y a de grand et de louable que l'honneur et la probité. De l'estime et de l'admiration que les plus corrompus ne peuvent refuser aux grandes et belles actions qu'elle leur présente, elle fait conclure que la vertu est donc le véritable bien de l'homme, et qu'elle seule le rend véritablement grand et estimable. Elle apprend à respecter cette vertu, et à en démêler la beauté et l'éclat à travers les voiles de la pauvreté, de l'adversité, de l'obscurité, et même quelquefois du décri et de l'infamie : comme au contraire elle n'inspire que du mépris et de l'horreur pour le crime, fût-il revêtu de pourpre, tout brillant de lumière, et placé sur le trône.

Mais pour me borner à ce qui est de mon dessein, je regarde l'histoire comme le premier maître qu'il faut donner aux enfants, également propre à les amuser et à les instruire, à leur former l'esprit et le cœur, à leur enrichir la mémoire d'une infinité de faits aussi agréables qu'utiles. Elle peut même beaucoup servir, par l'attrait du plaisir qui en est inséparable, à piquer la curiosité de cet âge avide d'apprendre, et à lui donner du goût pour l'étude. Aussi, en matière d'éducation, c'est un principe fondamental, et observé dans tous les temps, que l'étude de l'histoire doit précéder toutes les autres, et leur préparer la voie. Plutarque nous apprend que le vieux Caton, ce célèbre censeur, dont le nom et la vertu ont tant fait d'honneur à la république romaine, et qui prit un soin particulier d'élever par lui-même son fils sans vouloir s'en reposer sur le travail des maîtres, composa exprès pour lui, et écrivit de sa propre main, en gros caractères, de belles histoires ; afin, disait-il, que cet enfant, dès le plus bas âge, fût en état, sans sortir de la maison paternelle, de faire connaissance avec les grands hommes de son pays, et de se former sur ces anciens modèles de probité et de vertu.

ROLLIN.

FRAGMENTS DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Racontée à la Jeunesse.

PAR LAMÉ FLEURY.

LA GAULE ET LES GAULOIS.

Depuis l'an 50 avant J. C. jusqu'à l'an 406 de l'ère chrétienne.

Parmi les événements importants que vous a fait connaître l'Histoire Romaine, vous aurez remarqué, sans doute, la conquête des Gaules par Jules César, conquête qui plaça sous la domination de Rome les vastes provinces qui forment à présent le royaume de FRANCE.

Cependant avant de faire passer sous vos yeux les personnages célèbres auxquels cette belle contrée a donné naissance, il devient indispensable que vous appreniez à distinguer sur une carte géographique les fleuves principaux, les chaînes de montagnes, les villes importantes de ce grand Etat, afin d'être mieux à même de comprendre les événements dont il a été le théâtre.

Je dois d'abord vous faire observer, que les anciens donnaient le nom de Gaule à tout le vaste territoire compris entre le Rhin, l'Océan, la Méditerranée, les Alpes et les Pyrénées; qu'elle renfermait plusieurs provinces qui ne font plus partie de la France actuelle, et qu'elle est arrosée par un grand nombre de fleuves et de rivières dont plusieurs méritent une attention particulière.

Parmi ces fleuves, remarquez surtout le *Rhin*, qui coule au nord-est de la Gaule et la sépare de la *Germanie*, que l'on nomme aujourd'hui l'*Allemagne*.

A peu de distance du Rhin, vous apercevrez sur la carte la *Meuse*, grande rivière qui coule du sud au nord, et va se jeter comme ce fleuve dans l'Océan. Autrefois le cours de cette rivière était entièrement compris dans l'intérieur de la Gaule, mais aujourd'hui une partie des provinces que traverse la Meuse appartient au royaume de Belgique.

En descendant du nord au midi, vous rencontrerez la *Seine*, cette rivière remarquable qui traverse Paris, et dont les bords sont à présent couverts d'une multitude de villes, de villages et de maisons de campagne.

Il en est de même de la *Loire*, autre fleuve dont le cours a beaucoup plus d'étendue que celui de la Seine, puisqu'il traverse la majeure partie des provinces gauloises et les divise presque entièrement en deux parties à peu près égales. Les Romains

donnaient le nom d'*Aquitaine* à toute la partie de la Gaule comprise entre la Loire, l'Océan et les Pyrénées.

La Loire, qui prend naissance dans de hautes montagnes situées vers le midi de la Gaule, n'offre d'abord qu'un simple ruisseau, qu'un homme peut aisément franchir; mais en s'éloignant de sa source, elle reçoit successivement un grand nombre d'autres cours d'eau, et se trouve ainsi transformée en une large rivière, qui porte même de grands vaisseaux, lorsqu'elle approche des côtes de l'ouest, où elle se jette dans l'Océan.

Il me serait impossible de vous nommer ici tous les fleuves qui traversent la Gaule en différents sens; mais je vous prie de distinguer le *Rhône* et la *Saône*, qui, après avoir pris leur source dans les montagnes que vous voyez à l'est de ce pays, se réunissent en un seul lit, pour suivre vers la Méditerranée leur cours rapide et majestueux. C'est à l'embranchement de ces deux fleuves que se trouve située la ville de *Lyon*, l'une des plus anciennes et des plus commerçantes de notre pays.

La plupart de ces montagnes, situées dans cette partie de la France, ne font plus aujourd'hui partie de ce royaume: l'une des chaînes qu'elles forment entre elles porte le nom de *Jura*, et elles appartiennent à la république Suisse, que le Rhin sépare de l'Allemagne actuelle.

L'ancienne Gaule, que les Romains divisèrent en dix-sept provinces, renfermait un grand nombre de villes riches et populeuses, qui portaient le titre de *cités*, parce que leurs habitants se gouvernaient eux-mêmes, à l'exemple des citoyens de l'ancienne Rome, qui, comme vous savez, se réunissaient fréquemment dans le Forum pour élire leurs magistrats, et délibérer en commun sur les affaires publiques.

Ces cités, à l'imitation de cette antique capitale du monde, étaient ornées de somptueux monuments, tels que des bains publics, des aqueducs, des palais, des temples, des théâtres et des cirques, où se célébraient des combats de gladiateurs ou de bêtes féroces, et des jeux de différentes espèces. C'étaient les Romains qui avaient introduit chez les Gaulois l'usage de ces monuments et le goût de ces spectacles, auxquels ils se portaient avec autant de passion que les peuples de l'Italie.

Vers le même temps à peu près, il arriva que des prêtres chrétiens se répandirent dans les Gaules, et propagèrent la connaissance de l'Evangile parmi la population de ces provinces, jusqu'alors adonnée au culte des faux dieux. Malgré les persécutions que plusieurs empereurs romains dirigèrent avec acharnement contre ceux qui embrassaient le Christianisme, cette sainte religion fit de rapides progrès dans les Gaules; et son premier effet fut de changer totalement les mœurs et le caractère des

peuples de cette contrée. De sauvages et guerriers qu'ils avaient été jusqu'alors, les Gaulois se montrèrent en peu d'années doux et humains : dans cette nation, récemment régénérée par le baptême, on eût difficilement reconnu les descendants de ces terribles dévastateurs qui avaient autrefois mis Rome elle-même à deux doigts de sa perte, et dont une armée formidable, sous la conduite de Brennus, avait péri exterminée par la foudre et les tempêtes, au moment où elle se préparait à saccager le temple de Delphes.

Avant leur conversion au christianisme, les anciens peuples de la Gaule, auxquels on donnait originairement le nom de *Celtes*, professaient une grande vénération pour les prêtres de leurs faux dieux, auxquels ils donnaient le titre de *Druides*. Ces Druides, qui habitaient de préférence les vastes forêts dont la Gaule était alors couverte, sacrifiaient à leurs divinités des victimes humaines, et surtout de pauvres petits enfants, dont ils s'imaginaient que le sang devait être plus agréable à ces dieux, qu'ils supposaient féroces comme leurs adorateurs.

L'usage de ce culte affreux avait entretenu chez la nation Celtique une humeur farouche et cruelle que la religion chrétienne seule put faire disparaître. Il ne resta de ces mœurs barbares des Celtes que leur langage, qui ne fit place qu'après plusieurs siècles à la langue latine, alors fort répandue parmi les peuples soumis à l'empire romain, et dont un grand nombre de mots, en se mêlant successivement à d'autres idiomes, ont contribué à former la langue française.

L'INVASION DES BARBARES.

Depuis l'an 406 jusqu'à l'an 481.

Il y avait déjà plusieurs centaines d'années, que les Romains s'étaient rendus maîtres de la Gaule, et ils avaient couvert ce pays d'une multitude de monuments dont les débris excitent encore aujourd'hui notre admiration, lorsque des nations barbares, presque toutes originaires des contrées orientales de l'Europe, franchirent le Rhin, et se répandirent de proche en proche sur toute la surface des provinces gauloises, où elles exercèrent de terribles ravages.

Quoique ces Barbares ne fussent pas tous sortis du même pays, on croit qu'ils appartenaient pour la plupart à la même race que les *Teutons*, ces nations sauvages que Marius vainquit autrefois en Italie, et leur aspect répandit la terreur au milieu de la population des Gaules.

Parmi ces Barbares, on remarquait les *Visigoths*, les *Burgondes*, dont les ancêtres étaient originaires des bords de la

Vistule, et enfin les *Francs*, peuple qui avait quitté par troupes les forêts de la Germanie, pour venir de l'autre côté du Rhin, chercher un climat plus doux et surtout du butin à enlever : ces derniers n'avaient point de demeures fixes, et ils se plaisaient à parcourir tantôt un pays, tantôt un autre, comme le font encore aujourd'hui, dans l'empire de Russie, quelques tribus tartares, ou, en Afrique, certaines peuplades arabes qui ne vivent que de pillage.

Maintenant il faut que je vous dise quel était le butin qui attirait ainsi cette multitude de Barbares dans les Gaules : c'étaient des esclaves, des troupeaux, des étoffes et des meubles d'or et d'argent, dont ils dépouillaient les Gaulois pour les transporter dans leurs déserts, car il était bien rare alors de voir un Franc rester en arrière, lorsque ses compagnons regagnaient leurs solitudes, et préférer les douceurs d'une vie paisible à cette existence guerrière et périlleuse.

Si je vous expliquais quelle était la figure et le costume de ces aventuriers terribles, lorsqu'ils parurent, pour la première fois, dans les Gaules, vous comprendriez aisément l'effroi que leur apparition répandit dans toute cette contrée. De longs cheveux retroussés sur le sommet de leur tête, et d'énormes moustaches, couvrant leurs lèvres épaisses, leur donnaient une physionomie étrange : ils portaient sur leur épaule une espèce de pique garnie de fer et armée de crochets, dont ils se servaient comme d'un grapin pour entraîner les hommes ou enlever les choses qu'ils jugeaient à leur convenance. Enfin, ils étaient armés d'une "Francisque," sorte de hache à double tranchant, qu'ils maniaient dans les batailles avec autant de force que d'adresse.

Le reste de leur accoutrement répondait à cette figure sauvage. Vêtus d'un habit de grosse toile serré autour du corps et sur les membres, et les jambes chaussées d'une espèce de guêtres de peau de cheval, le plus souvent ils combattaient la tête nue ; et une longue chevelure graissée de beurre rance était à leurs yeux la plus belle de toutes les coiffures.

Je vous laisse à penser, ce que devinrent les malheureux Gaulois lorsqu'ils se virent assaillis par des bandes d'hommes d'un aspect aussi étrange ; leur terreur fut si grande qu'ils ne cherchèrent même pas à se défendre, et se laissèrent emmener en esclavage pêle-mêle avec leurs troupeaux, à la suite des chariots sur lesquels les Barbares chargeaient tout ce qu'ils enlevaient dans les campagnes.

Dans ce temps-là les empereurs romains étaient si faibles et si découragés, qu'ils n'avaient point de soldats à opposer à ces hordes sauvages dont les courses se renouvelaient à tout mo-

ment dans les provinces gauloises; aussi furent-ils obligés de souffrir que des troupes de Francs, après avoir dévasté une partie de ce beau pays, s'établissent enfin entre le Rhin et la Meuse, d'où ils se livrèrent plus facilement encore à des incursions dans le reste des Gaules. Les premiers Francs qui s'arrêtèrent ainsi dans cette contrée, reçurent le nom de *Saliens* parce qu'ils se fixèrent à peu de distance de l'Océan, sur les bords d'une rivière que l'on nommait alors *Ysala*, qui arrose une partie de la Belgique actuelle: les autres Francs qui s'établirent après eux à peu de distance du Rhin, furent désignés sous celui de *Ripuaires*, ce qui voulait dire alors *Hommes de la rive*, dans leur langue teutonique.

Ces tribus de Francs Saliens et de Francs Ripuaires devinrent par la suite les maîtres de toute la Gaule, et furent les aïeux de la nation française. Mais il s'écoula bien des années avant qu'ils se décidassent à s'établir définitivement de l'autre côté de la Meuse, parce que la plupart d'entre eux préféraient ne pas s'éloigner de la Germanie, où ils avaient conservé des rapports fréquents avec un grand nombre de tribus de la même nation.

Quant aux autres Barbares qui traînaient après eux leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux et tout ce qu'ils possédaient, ils s'avancèrent à travers les Gaules, où les Visigoths formèrent de l'autre côté de la Loire un puissant Etat, dont *Toulouse* devint la capitale; tandis que les Burgondes, s'approchant des montagnes de l'est, fondèrent aussi un royaume qui reçut d'abord le nom latin de *Burgundia*, et plus tard celui de *Bourgogne*.

CHARLEMAGNE.

Si l'on vous disait, qu'il y eut autrefois un roi qui portait habituellement une épée si longue et si pesante qu'aucun homme aujourd'hui ne serait assez fort pour la soulever; que ce prince, qui n'avait pas moins de courage et de vertu que Pépin le Bref dont il était le fils, avait une stature si élevée que la longueur de son pied est la mesure que l'on a nommée depuis le *Pied de roi*: si l'on ajoutait qu'il réunit sur sa tête plusieurs couronnes aussi puissantes que celle de France, vous croiriez peut-être que tout cela n'est qu'un conte de fées, et cependant rien n'est plus vrai que cette histoire, qui est celle de Charlemagne.

Lorsque Charlemagne parvint au trône après la mort de Pépin (768), il se vit environné d'ennemis. Les Barbares de Germanie, devenus plus hardis, s'étaient rapprochés des bords du Rhin qu'ils s'apprêtaient à franchir; les ducs des Frisons, des Bavarois et des Saxons, menaçaient encore une fois d'en-

vahir les Gaules, pour en chasser les Francs ou les soumettre à leur obéissance. En même temps les Sarrasins, restés maîtres de l'Espagne depuis que Charles Martel les avait chassés du midi de la Gaule, se préparaient de nouveau à passer les Pyrénées ; et les Lombards, vaincus en Italie par Pépin le Bref, étaient prêts à reprendre les armes, pour déposséder le pape des provinces que ce prince de l'Église tenait de la munificence des rois Francs.

Entouré de tant d'ennemis, le vaillant Charlemagne sut les combattre et les vaincre tous successivement. Ce fut d'abord contre les Saxons, ses ennemis les plus redoutables, qu'il tourna ses armes. *Vitikind*, leur duc, lui suscita de longues guerres, et quoique sans cesse vaincu, il renouvela vingt fois cette lutte sanglante. Ce peuple germanique était le seul dont les missionnaires chrétiens n'eussent pu encore achever la conversion ; et saint Boniface, ce pieux évêque qui avait couronné Pépin le Bref à Soissons, étant retourné au milieu d'eux, à un âge très-avancé, fut égorgé par ces Barbares, que tant de courage et de vertus n'avaient pu toucher de respect.

Vous vous étonnerez peut-être, que de saints vieillards s'exposassent ainsi à une mort presque certaine, pour répandre la religion chrétienne parmi les nations idolâtres. Mais si vous avez appris l'histoire du Nouveau Testament, vous devez vous souvenir que Jésus-Christ envoya ainsi ses apôtres dans les divers pays de la terre, pour y propager sa parole et leur faire connaître le vrai Dieu. Les missionnaires qui s'avançaient ainsi en Germanie et dans les autres contrées barbares, étaient animés du même esprit de patience et de charité que les apôtres du Christ ; et ce sont eux qui, sans autre appui que leur ferme confiance en Dieu, ont fini par convertir successivement au Christianisme tous les peuples de l'Europe.

Charlemagne, lassé de combattre les Saxons et de lutter sans cesse contre les nations germaines qui reprenaient les armes aussitôt qu'il s'en éloignait, s'empara de leur pays et fit transporter un grand nombre de Barbares dans l'intérieur des Gaules, où il les força de s'établir avec leurs femmes et leurs enfants : en même temps, pour être mieux à portée de les contenir dans l'obéissance, il bâtit à peu de distance du Rhin, dans un lieu où existait une source d'eaux chaudes, autrefois connue des Romains, une ville qu'il appela *Aix-la-Chapelle :* ce fut là qu'il établit la capitale de son vaste empire, et qu'il passa tout le temps que lui laissèrent les guerres lointaines qu'il fut obligé d'entreprendre.

Après cela, Charles passa comme son père en Italie où les Lombards ne se soumirent à lui qu'après plusieurs années de

combats et de défaites ; mais au lieu de disposer, à l'exemple de Pépin, des provinces qu'il conquérait sur les Barbares, ce fut sur sa propre tête qu'il plaça la couronne de Lombardie, qui était toute de fer et armée de pointes aiguës.

Quant aux Sarrasins, il les chassa entièrement des Gaules ; et, franchissant les Pyrénées, il s'empara même de l'une des provinces d'Espagne qu'ils occupaient, et que l'on nomme aujourd'hui la *Catalogne*.

Charles se trouvait donc déjà le plus puissant roi du monde, puisqu'il régnait à la fois sur la Gaule, sur la plus grande partie de l'Italie, sur toute la Germanie jusqu'à l'*Elbe*, et enfin sur une province d'Espagne que la rivière d'*Ebre* sépare du reste de cette péninsule ; lorsque le pape Léon III, qui régnait alors à Rome, profitant d'un moment où le monarque s'était mis à genoux pour faire sa prière, lui couvrit les épaules d'un riche manteau de pourpre, en lui décernant le titre d'Empereur d'Occident, que les successeurs des Césars avaient porté depuis le partage de l'empire de Constantin le Grand.

Cependant, au milieu de tant de grandeurs et de prospérités, Charles n'oubliait pas que Dieu ne l'avait placé si haut que pour assurer le bonheur de ses peuples. Au printemps et à l'automne de chaque année, il convoquait des assemblées d'évêques, des seigneurs francs et de chefs des nations qu'il avait réunies à son empire ; et, de concert avec ces personnages qu'il se plaisait à consulter, il publiait des lois qui, sous le nom de *Capitulaires*, demeurèrent observées en France pendant une longue suite de siècles. En même temps, pour s'assurer que les ducs et les comtes exécutaient fidèlement ses ordres, il chargeait des officiers, que l'on nommait *Envoyés du maître*, de lui rendre compte de tout ce qui viendrait à leur connaissance en parcourant les provinces.

Aussi, comme les jours eussent été trop courts pour accomplir tant de choses à la fois, il employait une partie des nuits à travailler sans relâche avec ses secrétaires ; et souvent il lui arriva de voir l'aurore reparaître, avant qu'il eût encore songé à prendre du repos.

Du temps de ce grand monarque, très-peu de personnes encore apprenaient à lire et à écrire ; les seigneurs francs pour la plupart ne savaient que manier une épée ou un cheval de bataille, et ne faisaient aucun cas des autres connaissances qu'ils ne croyaient bonnes au plus que pour des vaincus. Peu d'entre eux se doutaient alors que la force brutale dût céder le pas aux moindres efforts de l'intelligence ; et Charlemagne, dont le génie avait devancé son siècle, entreprit de dissiper leur ignorance, en appelant à sa cour des savants de divers pays qu'il chargea de

propager parmi les Francs les sciences qui leur étaient familières. L'empereur ordonna même que ces savants eussent leur demeure dans son palais, où il se plaisait à prendre part à leurs travaux. L'accueil honorable qu'il fit à ces doctes personnages devint même, dit-on, l'origine de l'*Université* de France, ce corps illustre qui depuis tant de siècles s'est entièrement voué à l'instruction de la jeunesse, et dont ce grand prince doit, par conséquent, être regardé comme le premier fondateur.

Ainsi ce n'était pas seulement par des exploits militaires et par de glorieuses conquêtes sur les Barbares, que Charlemagne avait prétendu fonder sa vaste puissance; il voulait en même temps rendre ses peuples heureux en répandant parmi eux les connaissances dont les Francs jusqu'à lui n'avaient eu aucune idée: aussi le monde entier était-il rempli de la gloire de son nom; et l'un des plus grands princes de l'Asie, nommé Haroun-al-Raschid, qui portait le titre de *Calife de Bagdad*, lui envoya-t-il des ambassadeurs chargés de mettre à ses pieds, une multitude de présents magnifiques, consistant en pierres précieuses, en étoffes de soie brodées d'or ou d'argent, et en parfums exquis de l'Arabie; mais ce qui frappa le plus la vue de Charlemagne et de tous les seigneurs qui l'entouraient, ce fut une horloge qui sonnait les heures (chose inouïe à cette époque), et dans laquelle, lorsque le douzième coup de midi se faisait entendre, douze cavaliers armés de toutes pièces ouvraient autant de petites portes, et défilaient aux yeux charmés des spectateurs.

Charles, après une existence remplie de tant de gloire, mourut à un âge avancé, (814) dans cette même ville d'Aix-la-Chapelle dont il était le fondateur. Une basilique qu'il avait élevée en l'honneur de la sainte Vierge fut choisie pour être son tombeau. Ce fut dans un des caveaux de ce monument qu'il fut déposé, après sa mort, assis sur un trône de marbre, vêtu de ses habits d'empereur, la tête ceinte d'une couronne, et les pieds posés sur un sceptre et un bouclier d'or que lui avait donnés le pape Léon III. Sa longue et pesante épée fut attachée à son côté, et sur ses genoux on plaça le livre d'Evangiles dont il se servait habituellement. Enfin, pour que rien ne manquât à la pompe de cette sépulture, le caveau entier fut pavé de pièces d'or; et la porte de bronze de ce monument funèbre fut fortement scellée dans la muraille, comme pour dérober aux générations à venir la vue du néant de toutes les grandeurs de la terre.

Il y a eu en France, depuis Charlemagne, un homme qui a porté encore plus loin que ce grand homme la gloire de notre nation, et dont le nom, comme celui de ce monarque, retentira dans le monde entier pendant bien des siècles; celui-ci ne reçut

point d'abord d'autre sépulture qu'un tombeau creusé dans le roc même qui lui avait servi de prison, à trois cents lieues en mer de toute contrée habitée; mais vingt ans après sa mort, les plus somptueuses funérailles que jamais un grand peuple ait décernées à aucun de ses souverains, devinrent un hommage solennel rendu à sa mémoire; et ses restes mortels reposent aujourd'hui à Paris, sous le dôme des Invalides, qu'il avait autrefois tapissé d'une multitude de drapeaux conquis sur les champs de bataille, où, pendant un quart de siècle, les armes françaises ont vaincu successivement toutes les puissances de l'Europe.

NAPOLÉON.

Après la mort de Louis XVI la France avait supporté bien des infortunes, et ceux qui s'étaient emparés alors du pouvoir public, avaient décidé que la vieille monarchie de Charlemagne formerait désormais une *République* (1793).

De grands malheurs résultèrent de cette nouvelle forme de gouvernement.

La Convention Nationale elle-même, dominée par quelques hommes qu'égarait une funeste ambition, se trouva bientôt la proie de terribles divisions: une fraction de cette assemblée, qui se désignait elle-même par le titre de *Montagne* (parce qu'elle occupait les bancs les plus élevés du lieu où elle se réunissait), entièrement composée d'hommes sanguinaires et affectant un patriotisme farouche, substitua les mesures les plus violentes au règne des lois, qui avait été le but unique des premiers amis de la Révolution. Des milliers d'infortunés de tout âge, de tout sexe et de toute profession, jetés dans les prisons sous les plus légers prétextes, furent impitoyablement égorgés par la fureur populaire, que soulevaient à leur gré les fougueuses déclamations de quelques orateurs de carrefour. Un nombre infini de têtes innocentes tomba sur les échafauds dressés en permanence sur les places publiques; et la plupart de ceux même qui, dans la Convention, avaient embrassé avec le plus d'ardeur et de sincérité le parti de la République, dont ils étaient loin de prévoir les excès, devinrent les premières victimes de ce régime affreux, que ses auteurs eux-mêmes nommèrent le règne de la *Terreur*.

Cependant le récit de tant de catastrophes avait produit une profonde impression sur toute l'Europe; plusieurs rois rassemblèrent des armées considérables, et pensèrent qu'il leur serait aisé de pénétrer en France et de se partager ce malheureux pays déchiré par les discordes civiles. Mais dans tous les temps, les Français ont aimé leur patrie par-dessus toute chose. En pré-

sence de ce péril imminent pour tous, la France presque entière prit les armes ; la République présenta à la fois quatorze armées sur les différents champs de bataille de l'Europe ; leurs victoires inattendues renversèrent la plus formidable des coalitions qui eût jamais menacé l'indépendance nationale ; et notre patrie, alors si malheureuse au dedans, fut au moins triomphante au dehors.

A cette époque, le drapeau que suivaient nos soldats était le drapeau tricolore, c'est-à-dire bleu, blanc et rouge ; et c'est pour cette raison qu'il est si cher aux Français, auxquels il rappelle une des plus brillantes pages de leur histoire.

Cependant, du milieu de tant de désastres, de combats, de triomphes et de misères, il sortit tout à coup un homme que l'on appelait NAPOLÉON BONAPARTE, et dont l'histoire est certainement la plus extraordinaire que l'on puisse raconter.

Bonaparte avait été élevé à l'Ecole militaire, autrefois fondée à Paris par Louis XV, pour l'éducation de la jeune noblesse du royaume. Dès son enfance, il manifesta une intelligence supérieure et une aptitude remarquable pour le travail ; et lorsque, pour la première fois, il parut dans les guerres que la France eut à soutenir pour sa défense, il s'y distingua par son sang-froid dans les périls, et des talents militaires qu'il est bien rare de rencontrer dans un jeune officier.

Mais si Bonaparte était doué d'un mérite éminent, il avait en même temps une ambition qui ne connaissait point de bornes. En peu de temps il devint général-en-chef des armées de la République, à la tête desquelles il remporta d'éclatantes victoires sur presque toutes les nations de l'Europe ; il les conduisit même en Egypte (1798), où nos soldats acquirent une gloire immortelle ; bientôt après il se fit nommer Consul, pour imiter les magistrats de l'ancienne Rome (1800) ; et lorsqu'il vit que le peuple et l'armée, enivrés de sa gloire et témoins de ses grandes actions, s'étaient accoutumés à lui obéir, il conçut la pensée de relever le trône de Charlemagne, et de placer sur son propre front la couronne impériale qu'avait portée ce puissant monarque.

A cette époque, à la vérité, il n'y avait pas un Français qui ne regardât Bonaparte comme le sauveur de la patrie ; sa présence seule avait fait cesser tous les maux qui avaient désolé la France depuis tant d'années ; la prospérité publique semblait son ouvrage, et sa gloire rejaillissait sur toute la nation.

Cependant ceux qui avaient proscrit la famille de Louis XVI pour ne plus obéir à un roi, ne pouvaient voir sans indignation un homme sorti des rangs de l'armée devenir leur maître, et rétablir la monarchie dont les ruines avaient été arrosées de tant

de sang ; ils craignirent même qu'il ne rappelât les princes de l'ancienne famille royale.

Mais Bonaparte ne les laissa pas longtemps croire qu'il ne fût pas comme eux l'ennemi des Bourbons, et pour leur ôter toute défiance á ce sujet, il fit enlever secrètement un jeune prince de cette famille, dans un pays voisin où il se croyait en sûreté, et le fit condamner à mort par des juges vendus à ses volontés, comme s'il eût été coupable de quelque complot contre la République. Le bruit du meurtre du *duc d'Enghien* (c'est ainsi que se nommait ce malheureux prince, qui était le dernier rejeton de l'illustre maison de Condé), retentit dans le monde entier ; beaucoup de Français se réunirent aux autres ennemis de Bonaparte, et dès ce moment on put prévoir que sa puissance ne serait pas de longue durée.

Quelques mois seulement après ce déplorable événement, Bonaparte décida le pape à venir de Rome à Paris pour lui poser la couronne sur la tête : il prit le titre d'EMPEREUR DES FRANÇAIS, et ne se fit plus nommer que NAPOLÉON Ier.

Cependant ce grand capitaine, que la guerre avait élevé si haut, aimait par-dessus toute chose les combats et la gloire des armes : à la tête des soldats intrépides qu'il avait tant de fois conduits à la victoire, il combattit successivement toutes les puissances de l'Europe, dont presque toutes les capitales tour à tour se virent envahies par ses armées victorieuses ; il prit et garda le royaume d'Italie, à l'exemple de Charlemagne ; fatigué de couronnes, il ne les conquit bientôt plus que pour les donner ; il créa des royaumes pour tous ses parents, et l'Europe entière parut devoir être le partage de cette nouvelle dynastie.

Napoléon lui-même devint l'époux de la fille de l'empereur d'Autriche, et il en eut un fils, auquel il donna le titre imposant de Roi de Rome : tout semblait alors réussir au gré de ses désirs.

En même temps il faisait entreprendre des travaux immenses, créait un grand nombre d'établissements utiles, et ordonnait plusieurs monuments magnifiques, dont le moindre eût suffi pour immortaliser un prince moins insatiable de gloire.

La colonne d'*Austerlitz*, qui s'élève au milieu de la place Vendôme à Paris, et sur laquelle on voit maintenant la statue de cet homme célèbre, dans le costume même qu'il portait habituellement, fut construite par son ordre, en mémoire d'une célèbre bataille de ce nom, dont le résultat fut de dissoudre une nouvelle coalition formée contre la France par les principales puissances du continent ; et le bronze dont elle est couverte provient des canons pris aux ennemis dans cette grande journée.

A l'une des extrémités de l'Europe, se trouve le vaste empire que l'on nomme *la Russie*. Il n'y avait guère alors plus de cent ans que les Russes avaient pris part pour la première fois aux affaires du monde, quoique déjà, depuis longtemps, ils formassent une puissance redoutable par sa force et son immense étendue.

Napoléon eut la pensée de conquérir cet empire comme il avait conquis tant d'autres royaumes; il rassembla sa *grande armée* (c'était le nom que l'on donnait alors aux troupes qu'il commandait, non pas à cause du nombre de ses bataillons, mais à cause de la valeur des soldats qui la composaient), et ayant forcé plusieurs souverains étrangers à joindre leurs forces aux siennes, il marcha sans hésiter vers cette contrée lointaine, où l'attendaient des revers encore inouïs (1812).

D'abord il vainquit les armées russes partout où il les rencontra, livra de terribles batailles, et réduisit ces peuples tellement au désespoir, qu'ils fuyaient devant nos troupes, brûlant eux-mêmes leurs villes et leurs villages, et détruisant tout ce qu'ils laissaient derrière eux.

Les Russes occupent une partie des contrées qu'habitaient les Scythes de l'antiquité; et, comme chez leurs ancêtres, leur pays n'offrit bientôt de tout côté que l'aspect d'une vaste solitude.

Ce fut à travers les ruines fumantes dont les Russes, en fuyant, couvraient les steppes de leur patrie, que Napoléon s'avança jusqu'à *Moscou*, qui était la plus grande et la plus ancienne ville de cet empire; mais il ne s'en rendit maître, après l'une des plus sanglantes batailles des temps modernes, que pour être témoin d'un effroyable incendie que les habitants allumèrent de leurs propres mains, et qui réduisit en cendres cette immense cité, qu'ils nommaient pourtant leur Ville Sainte.

Cependant le Conquérant n'avait pas songé au plus redoutable ennemi qu'il aurait à combattre: l'hiver approchait, et personne n'ignore qu'en Russie cette saison est tellement rigoureuse, que, pendant cette partie de l'année, les champs demeurent plusieurs mois couverts d'une couche épaisse de neige, et les rivières entièrement glacées. Les hommes, eux-mêmes, qui voyagent alors sur des traîneaux légers que des chevaux font glisser sur la glace, y mourraient infailliblement de froid, s'ils ne s'enveloppaient de peaux de bêtes lorsqu'ils sont dehors, et s'ils n'habitaient des maisons chauffées au moyen de poêles énormes.

Lorsque Napoléon vit qu'au lieu de se soumettre à sa domination, les Russes avaient brûlé Moscou, à laquelle se rattachaient pour eux leurs plus anciens souvenirs nationaux, il comprit l'imprudence qu'il avait commise, et voulut retourner sur ses pas avant que les rigueurs de ce terrible hiver qui s'avançait vinssent

fondre sur son armée ; mais il était déjà trop tard, et un froid excessif eut bientôt assailli ces intrépides soldats que rien jusqu'alors n'avait pu arrêter.

Il est impossible de dire quel incroyable courage montrèrent nos Français au milieu d'une si affreuse calamité. Mourant de froid et de misère, ils n'abandonnèrent leurs armes que lorsque leurs mains engourdies refusèrent de les porter davantage ; les larmes que leur arrachait la douleur se glaçaient aussitôt sur leurs joues desséchées ; puis lorsque, épuisés de fatigue et de faim, ils tombaient entièrement gelés, la neige recouvrait leurs corps ; et ce fut là l'unique sépulture de plus de cent mille braves.

La grande armée n'existait plus ; Napoléon avait perdu les plus fermes soutiens de sa puissance, et toutes les nations de l'Europe s'étaient coalisées de nouveau pour accabler à leur tour l'homme qui avait si longtemps pesé sur elles.

Cependant, le grand Capitaine se flattait encore qu'il lui serait possible de faire tête à l'orage ; et assemblant de nouvelles armées, il les conduisit sur des champs de bataille où nos jeunes soldats luttèrent encore avec gloire contre des troupes aguerries, et vingt fois plus nombreuses (1814). Mais les Français étaient las de ces longues guerres, et le temps était passé où le monde entier tremblait devant nos armes ; bientôt plus d'un million d'hommes de toutes les nations européennes envahirent la France, et y portèrent à leur tour les malheurs de la guerre.

Depuis l'époque où, sous Charles VI, la reine Isabeau ouvrit aux Anglais les portes de Paris, cette capitale n'avait point vu d'armée ennemie. Il n'est donc pas difficile d'imaginer quelle terreur y répandit l'approche des étrangers qui traînaient après eux plusieurs de ces hordes sauvages qui, sous le nom de Tartares et de Cosaques, sont originaires des provinces extrêmes de l'Europe septentrionale. Les habitants des campagnes fuyaient devant leurs ravages, et personne ne doutait alors que les Russes ne vinssent brûler Paris, pour venger l'incendie de Moscou ; il n'en fut pourtant pas ainsi, et la Providence permit encore que la France sortît de cette douloureuse épreuve.

Les frères de Louis XVI, avaient cherché un refuge hors du royaume pour se dérober par l'émigration aux premières catastrophes de la Révolution : après la mort du jeune Louis XVII, l'aîné de ces princes avait pris le titre de Louis XVIII. C'était un homme déjà avancé en âge, mais prudent et instruit, qui avait consacré le temps de son exil à préparer des lois sages et durables, dont il se proposait de faire usage, si jamais il devait être appelé au trône de France.

Lorsque les souverains étrangers se rendirent maîtres de Paris, après de sanglantes batailles, où Napoléon, malgré ses revers, se couvrit d'une nouvelle gloire, une foule de peuple se porta au-devant de ces monarques; et plusieurs demandèrent à grands cris le retour de l'ancienne famille royale.

Alors Napoléon, vaincu par le sort, consentit à abdiquer la couronne, c'est-à-dire à déclarer publiquement qu'il renonçait à régner; ce mémorable événement s'accomplit au château de Fontainebleau, près Paris, où ce grand homme fit ses adieux à son armée, dont chaque vieux grenadier versa des larmes amères en se séparant de son Empereur.

Quelques mois après cet événement, Louis XVIII arriva à Paris.

Ce retour en France de la famille des Bourbons est ce qu'on nomme ordinairement la *Restauration.*

Cependant le temps des épreuves n'était pas encore terminé, et Napoléon, qui, depuis son abdication, avait été relégué dans la petite *île d'Elbe*, très-voisine de l'Italie, débarqua tout à coup en France, où ses anciens soldats le reçurent avec des transports de joie (1815).

Le roi, qui ne s'attendait point à cette brusque attaque, fut encore obligé de sortir du royaume, et Napoléon rétablit pour quelques mois seulement la puissance impériale, en promettant aux Français de les faire jouir d'une véritable liberté, s'ils voulaient le soutenir.

A cette nouvelle, toutes les nations de l'Europe, effrayées, reprenant les armes qu'elles avaient à peine déposées, formèrent une nouvelle coalition; et leurs troupes s'étant encore rassemblées sur nos frontières, Napoléon, autour duquel s'étaient promptement ralliés une partie des débris de la Grande armée, marcha au-devant des ennemis en Belgique, et les rencontra près d'un village de ce pays, nommé *Waterloo*, où s'engagea une des plus terribles batailles que l'on eût vues depuis longtemps. L'empereur des Français y fut vaincu par le nombre des assaillants, après les plus glorieux efforts de son armée, et les coalisés, marchant aussitôt sur Paris, s'emparèrent une seconde fois de cette capitale. Alors Napoléon comprit que toute résistance était devenue inutile, en présence de l'Europe entière armée contre un seul homme: il consentit de nouveau à abdiquer l'empire; et, brisé sous le poids de tant de revers, il écrivit au roi d'Angleterre, qu'il regardait comme le plus généreux de ses ennemis, une lettre mémorable par laquelle il lui demandait un refuge dans ses États.

Mais l'attente de ce grand capitaine fut trompée: au lieu de l'asile honorable qu'il s'était flatté d'obtenir, ce fut par une dure

captivité que les souverains de l'Europe prétendirent faire expier à l'homme le plus prodigieux des temps modernes les humiliations dont il les avait abreuvés pendant tant d'années.

Cette fois le lieu de son exil fut l'*île Sainte-Hélène*, qui n'est qu'un rocher aride situé à plus de trois cents lieues de tous les pays connus, où cet homme extraordinaire, qui avait vu le monde entier à ses pieds, languit cinq années dans la captivité, et mourut consumé d'ennuis et de dégoûts (1821).

Son corps a été rapporté en France en 1840.

CHRISTOPHE COLOMB.

Christophe Colomb, né sujet de la république de Gênes, sans qu'on sache précisément le lieu ni l'année de sa naissance, embrassa, dès son enfance, la profession de marin. Bien jeune encore, il fit un voyage au pôle arctique. Jeté, après un combat, sur les côtes du Portugal, il prit du service sur les vaisseaux de ce pays, fit plusieurs voyages aux Canaries, aux Açores et sur la côte de la Guinée.

Tous les esprits étaient à cette époque tournés vers les découvertes et surtout vers le passage de l'Inde. Colomb remonta aux principes qui avaient guidé les premiers navigateurs, médita profondément sur leurs diverses tentatives, et acquit enfin la conviction qu'il était possible d'exécuter par d'autres moyens l'entreprise qu'ils avaient conçue. Plusieurs objets trouvés en mer à l'ouest de l'Afrique, annonçant des terres et des hommes, l'autorité d'Aristote et de Sénèque, qui placent les Indes à l'occident de l'Espagne, celle de Platon, qui suppose son Atlantide au même endroit, les probabilités géographiques, et surtout cet instinct secret qui pousse le génie vers le vérités cachées, le convainquirent que la navigation vers l'ouest de l'ancien monde conduirait nécessairement vers l'Inde ou vers d'autres terres inconnues.

Plein de cette grande idée et jaloux d'en doter sa patrie, il proposa son projet au sénat de Gênes, qui le rejeta comme chimérique. Les Portugais, auxquels il en fit ensuite hommage, nourris du préjugé que la route de l'Inde devait être ouverte vers l'orient, n'adoptèrent pas un plan qui bouleversait tout le système reçu. Cependant ils en tentèrent en secret, mais infructueusement, l'exécution. Colomb, irrité de cette perfidie, envoya son frère Barthélemi en Angleterre pour y proposer son projet à Henri VII, et lui-même se rendit en Espagne pour le présenter à Ferdinand et à Isabelle, qui gouvernaient alors les royaumes unis de Castille et d'Aragon.

Les retards qu'il éprouva pendant huit années, les disgrâces qu'il eut à supporter, les jalousies dont il fut l'objet, auraient dégoûté tout autre moins convaincu et d'un caractère moins fort que Colomb. Il résista à tout, et, secondé par quelques hommes instruits et amis de leur pays, il obtint enfin le commandement d'une petite escadre, avec le titre de grand amiral et de vice-roi de toutes les terres qu'il découvrirait. Ce fut le 3 août 1492 qu'avec trois petits bâtiments mal équipés Colomb mit à la voile du port de *Palos en Andalousie*, à la vue d'une foule de spectateurs : il toucha à Goméra, l'une des Canaries, et en repartit le 6 septembre en tirant vers l'ouest. C'est de ce jour que commence véritablement le voyage pour la découverte du nouveau monde.

Les vents alizés le conduisirent rapidement à une grande distance des Canaries ; en franchissant des limites qui n'avaient jamais été dépassées, ses marins se livrèrent à de vives inquiétudes ; pour les dissiper il dissimula une partie du chemin qu'on faisait ; mais les craintes de ses compagnons augmentant chaque jour, il sut en prévenir les conséquences en multipliant les fables, les encouragements, les traits de fermeté, avec une supériorité, une force d'âme et une présence d'esprit inconcevables. Enfin la révolte de ses équipages allait le contraindre à renoncer à son entreprise, lorsque, déterminé par les signes multipliés qui annonçaient le voisinage de la terre, et surtout par une conviction intime et puissante qu'elle ne pouvait être éloignée, il promit solennellement que si dans trois jours on ne la voyait point, il reprendrait la route d'Espagne. Le soir, 11 octobre, quoiqu'on n'aperçût que le ciel et l'eau, il fit prendre à ses vaisseaux des précautions pour qu'ils ne fussent pas jetés à la côte. Tous les équipages veillèrent ; vers dix heures du soir, Colomb, placé sur le gaillard d'avant de son vaisseau, découvrit le premier et fit voir à plusieurs de ses gens une lumière qui était en mouvement à peu de distance. Un peu après minuit, on entendit crier : Terre ! par un des vaisseaux de l'escadre qui était en avant. Au jour, on aperçût distinctement vers le nord une île plate et verdoyante, couverte de bois et arrosée par plusieurs ruisseaux. L'Amérique était découverte !

Au lever du soleil, les équipages s'avancèrent vers l'île au son de la musique, enseignes déployées. Colomb fut le premier qui mit le pied dans le nouveau monde, le vendredi 12 octobre, 1492 ; il en prit solennellement possession au nom d'Isabelle et de Ferdinand, pendant qu'un grand nombre de naturels du pays entouraient avec étonnement les Européens.

Ces habitants avaient la peau couleur de cuivre foncé, la physionomie douce et le corps bizarrement peint de couleurs

éclatantes : leur île porte encore le nom qu'ils lui donnèrent, celui de Guanahani ou San-Salvador : c'est une des Lucayes.

Colomb découvrit, peu de jours après, Cuba et Saint-Domingue, qui a repris son nom originaire, celui d'Haïti, et qui a vu, en trois cents ans, trois races d'hommes tour à tour maîtresses de son sort.

Après trois voyages consécutifs, Colomb mourut en 1506, chargé de gloire, accablé d'infirmités et abreuvé de disgrâces.

LÉVI.

CONFIGURATION EXTÉRIEURE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

L'Amérique du Nord présente, dans sa configuration extérieure, des traits généraux qu'il est facile de discerner au premier coup-d'œil.

Une sorte d'ordre méthodique y a présidé à la séparation des terres et des eaux, des montagnes et des vallées. Un arrangement simple et majestueux s'y révèle au milieu même de la confusion des objets, et parmi l'extrême variété des tableaux.

Deux vastes régions la divisent d'une manière presque égale.

L'une a pour limite, au septentrion, le pôle arctique ; à l'est, à l'ouest, les deux grands océans. Elle s'avance ensuite vers le midi, et forme un triangle dont les côtés irrégulièrement tracés, se rencontrent enfin au-dessous des grands lacs du Canada.

La seconde commence où finit la première, et s'étend sur tout le reste du continent.

L'une est légèrement inclinée vers le pôle, l'autre vers l'équateur.

Les terres comprises dans la première région descendent au nord par une pente si insensible, qu'on pourrait presque dire qu'elles forment un plateau. Dans l'intérieur de cet immense terre-plein, on ne rencontre ni hautes montagnes, ni profondes vallées.

Les eaux y serpentent comme au hasard ; les fleuves s'y entremêlent, se joignent, se quittent, se retrouvent encore, se perdent dans mille marais, s'égarent à chaque instant au milieu d'un labyrinthe humide qu'ils ont créé, et ne gagnent enfin qu'après d'innombrables circuits les mers polaires. Les grands lacs qui terminent cette première région ne sont pas encaissés, comme la plupart de l'ancien monde dans des collines ou des rochers. Leurs rives sont plates et ne s'élèvent que de quelques pieds au-dessus du niveau de l'eau. Chacun d'eux forme donc comme une vaste coupe remplie jusqu'aux bords ; les plus

légers changements dans la structure du globe précipiteraient leurs ondes du côté du pôle ou vers la mer des tropiques.

La seconde région est plus accidentée et mieux préparée pour devenir la demeure permanente de l'homme ; deux longues chaînes de montagnes la partagent dans toute sa longueur : l'une sous le nom d'Alléghanys, suit les bords de l'océan Atlantique, l'autre court parallèlement à la mer du Sud.

L'espace renfermé entre les deux chaînes de montagnes comprend 228,843 lieues carrées.* Sa superficie est donc environ six fois plus grande que celle de la France.

Ce vaste territoire ne forme cependant qu'une seule vallée qui, descendant du sommet arrondi des Alléghanys, remonte, sans rencontrer d'obstacles, jusqu'aux cimes des montagnes rocheuses.

Au fond de la vallée coule un fleuve immense. C'est vers lui qu'on voit accourir de toutes parts les eaux qui descendent des montagnes.

Jadis les Français l'avaient appelé le fleuve Saint-Louis, en mémoire de la patrie absente ; et les Indiens, dans leur pompeux langage, l'ont nommé le Père des eaux ou le Mississipi.

Le Mississipi prend sa source sur les limites des deux grandes régions dont j'ai parlé plus haut, vers le sommet du plateau qui les sépare.

Près de lui naît un autre fleuve, qui va se décharger dans les mers polaires. Le Mississipi lui-même semble quelque temps incertain du chemin qu'il doit prendre : plusieurs fois il revient sur ses pas, et ce n'est qu'après avoir ralenti son cours au sein des lacs et des marécages qu'il se décide enfin et trace lentement sa route vers le midi.

Tantôt tranquille au fond du lit argileux que lui a creusé la nature, tantôt gonflé par les orages, le Mississipi arrose plus de mille lieues dans son cours.†

Six cents lieues au-dessus de son embouchure, le fleuve a déjà une profondeur moyenne de 15 pieds, et des bâtiments de 300 tonneaux le remontent pendant un espace de près de deux cents lieues.

Cinquante-sept grandes rivières navigables viennent lui apporter leurs eaux. On compte, parmi les tributaires du Mississipi, un fleuve de 1,300 lieues de cours, un de 900, un de 600, un de 500, quatre 200, sans parler d'une multitude innombrable de ruisseaux qui accourent de toutes parts se perdre dans son sein.

La vallée que le Mississipi arrose semble avoir été créée pour

* 1,341,649 miles. Darby's View of the United States.
† 2,500 miles, 1,082 leagues.

lui seul ; il y dispense à volonté le bien et le mal, et il en est comme le Dieu. Aux environs du fleuve, la nature déploie une inépuisable fécondité ; à mesure qu'on s'éloigne de ses rives, les forces végétales s'épuisent, les terrains s'amaigrissent, tout languit ou meurt. Nulle part les grandes convulsions du globe n'ont laissé de traces plus évidentes que dans la vallée du Mississipi. L'aspect tout entier du pays y atteste le travail des eaux. Sa stérilité comme son abondance est leur ouvrage. Les flots de l'océan primitif ont accumulé dans le fond de la vallée d'énormes couches de terres végétales qu'ils ont eu le temps d'y niveler. On rencontre sur la rive droite du fleuve des plaines immenses unies comme la surface d'un champ sur lequel le laboureur aurait fait passer son rouleau. A mesure qu'on approche des montagnes, le terrain, au contraire, devient de plus en plus inégal et stérile ; le sol y est, pour ainsi dire, percé en mille endroits, et des roches primitives apparaissent çà et là comme les os d'un squelette après que le temps a consumé à l'entour d'eux les muscles et les chairs. Un sable granitique, des pierres irrégulièrement taillées couvrent la surface de la terre ; quelques plantes poussent à grand'peine leurs rejetons à travers ces obstacles ; on dirait un champ fertile couvert des débris d'un vaste édifice. En analysant ces pierres et ce sable, il est facile en effet de remarquer une analogie parfaite entre leurs substances et celles qui composent les cimes arides et brisées des montagnes rocheuses. Après avoir précipité la terre dans le fond de la vallée, les eaux ont sans doute fini par entraîner avec elles une partie des roches elles-mêmes ; elles les ont roulée sur les pentes les plus voisines ; et après les avoir broyées les unes contre les autres, elles ont parsemé la base des montagnes de ces débris arrachés à leurs sommets.

La vallée du Mississipi est, à tout prendre, la plus magnifique demeure que Dieu ait jamais préparée pour l'habitation de l'homme, et pourtant on peut dire qu'elle ne forme encore qu'un vaste désert.

Sur le versant oriental des Alléghanys, entre le pied de ces montagnes et l'océan Atlantique, s'étend une longue bande de roches et de sable que la mer semble avoir oubliée en se retirant. Ce territoire n'a que 48 lieues de largeur moyenne, mais il compte 390 lieues de longueur. Le sol, dans cette partie du continent américain, ne se prête qu'avec peine aux travaux du cultivateur. La végétation y est maigre et uniforme.

C'est sur cette côte inhospitalière que se sont d'abord concentrés les efforts de l'industrie humaine. Sur cette langue de terre aride sont nées et ont grandi les colonies anglaises qui devaient devenir un jour les États-Unis d'Amérique. C'est

encore là que se trouve aujourd'hui le foyer de la puissance, tandis que sur les derrières s'assemblent presque en secret les véritables éléments du grand peuple auquel appartient sans doute l'avenir du continent.

DE TOCQUEVILLE.

FRAGMENTS DE L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

PAR PELET DE LA LOZÈRE.

Episodes de la Révolution.

BILL DU TIMBRE.—RÉVOLTE CONTRE CE BILL.

Les colonies anglaises d'Amérique faisaient, depuis plus d'un siècle, un commerce avantageux avec celles de l'Amérique espagnole. Elles y portaient les produits des manufactures anglaises que leurs négociants étaient allés chercher dans la métropole, ou ceux de leur agriculture dont la vente les mettait à même de consommer une plus grande quantité de marchandises anglaises. L'Angleterre s'avisant tout à coup que ce commerce était contraire au principe qui ne permet pas de relations directes entre les colonies et les marchés étrangers, le défendit, et fit saisir tous les navires qui furent trouvés en contravention: cette mesure était d'autant plus extraordinaire, qu'elle secondait les vues du gouvernement espagnol, dont les agents s'efforçaient, de leur côté, d'empêcher ce commerce, par le motif qu'il faisait sortir l'or et l'argent de ses colonies. Les colons américains se plaignirent amèrement d'une prohibition qui les empêchait d'acquérir les espèces métalliques dont ils avaient besoin pour faire leurs remises en Angleterre. Ils ne purent obtenir qu'on fît droit à leur plainte.

La même chose arriva pour le commerce que faisaient les colonies anglaises avec celles de la France, qui consistait à envoyer dans celles-ci les produits de leurs champs et de leurs pêches, et à les échanger contre le sucre et le café dont elles avaient besoin. L'Angleterre, en s'y opposant, les mit dans le plus grand embarras, parce que, sans la vente de leurs poissons, elles ne pouvaient entretenir leurs matelots; et si elles ne vendaient leurs grains et leurs farines, il leur était impossible de continuer leurs défrichements et leurs cultures.

Mais ce qui mit le comble à leur mécontentement, ce fut la tentative de les imposer sans le consentement de leurs législatures.

L'Angleterre, pour soutenir la guerre contre la France, avait fait des dépenses énormes. Sa dette, en 1763, se trouva monter

à 148 millions sterling, ou plus de 2 milliards et demi de francs, somme considérable pour ce temps. Le parlement, pour l'acquitter, adopta diverses mesures de finances, parmi lesquelles était un bill qui soumettait à l'impôt du timbre les treize colonies d'Amérique (1765). Ces colonies, jusqu'alors, n'avaient payé aucun impôt direct à la métropole. Le motif de cette innovation fut qu'il était juste qu'elles supportassent une partie des charges dont leur défense avait été l'occasion. La nouvelle de ce bill causa, chez elles, une vive irritation. Elles représentèrent que jamais rien de semblable n'avait eu lieu; que c'était bien assez des rigueurs du régime colonial qui leur interdisait la fabrication d'un grand nombre d'objets, pour favoriser les manufactures de l'Angleterre, et les obligeait de demander à celles-ci les choses dont elles avaient besoin, alors même qu'elles pourraient les obtenir ailleurs à meilleur marché. Si on voulait les imposer, il fallait leur donner des représentants au parlement, car c'était le privilége de tout sujet anglais de ne pouvoir être taxé que de son consentement. Ces représentations ne furent pas écoutées, et le papier timbré fut expédié pour les colonies. Mais quand on le débarqua, le peuple ameuté s'en saisit et le livra aux flammes. Il annonça la ferme résolution de ne point s'en servir, dussent toutes les transactions être suspendues; des manequins représentant l'impôt, objet de la haine publique, furent promenés dans les rues et pendus à des arbres, qu'on appela les *arbres de la liberté*. Les employés qui tentèrent de vendre quelques parties de papier timbré échappées à la destruction, eurent leurs maisons assaillies et brûlées, et on se porta à des voies de fait contre les magistrats qui voulurent assurer l'exécution de la loi.

Ce mouvement ne fut pas seulement populaire: toutes les classes de la société y prirent part. Une assemblée, composée des représentants de toutes les colonies, se réunit à New-York pour concerter les moyens de résistance (7 octobre 1765). Elle rédigea une déclaration des droits semblable à celle qui sert de base à la constitution anglaise, et adopta trois adresses, l'une au roi, l'autre à la chambre des lords, la troisième à la chambre des communes, qui protestaient de la fidélité des colonies pour la métropole, mais de leur résolution de ne point souffrir qu'on les imposât sans leur consentement.

RÉVOCATION DU BILL DU TIMBRE.

Une insurrection qui s'annonçait avec tant d'ensemble ne pouvait manquer d'agir fortement sur l'opinion en Angleterre. Les nombreux intérêts engagés dans le commerce des colonies

s'en émurent, et de vives discussions eurent lieu dans le parlement.

L'opposition, qui avait prédit cette résistance, ne craignit pas de soutenir qu'elle était légitime, et qu'on devait des éloges à tout citoyen anglais assez courageux pour défendre ses droits. En vain le ministère défendit le bill. La perspective d'une guerre civile, dont nul ne pouvait prévoir le terme et les conséquences, lui fit perdre la majorité, et un autre ministère lui succéda.

La session suivante du parlement devait décider des mesures qui seraient prises. L'illustre Franklin, envoyé par les colonies pour plaider leur cause, demanda à présenter au parlement l'adresse de l'assemblée de New-York. On refusa de l'admettre dans son caractère officiel, pour ne pas paraître autoriser une assemblée illégale ; mais il fut entendu comme particulier, dans l'enquête ouverte par la chambre des communes, et ses réponses aux questions qui lui furent faites ne contribuèrent pas peu à disposer favorablement les esprits. La lutte cependant fut vive. George Grenville, chef du dernier cabinet, défendit éloquemment le bill du timbre, qui était son ouvrage. " S'il ne s'agissait, dit-il, que de mon honneur et de celui de mes collègues, je me tairais, laissant au temps le soin de nous justifier ; mais il s'agit de l'honneur du gouvernement et de la dignité du pays, compromis par la conduite du nouveau cabinet, et je ne saurais m'empêcher de protester. Un an s'est écoulé depuis que le bill du timbre a dû être mis à exécution, et cette loi reste comme non avenue. On brave l'autorité du parlement ; les fonctionnaires qui veulent la faire respecter sont indignement maltraités. Tout ce que savent faire les ministres, qui devraient les soutenir, c'est de leur recommander la prudence et la modération ; aussi l'audace des révoltés croît-elle de jour en jour, et nul doute qu'après avoir obtenu la révocation du bill du timbre, ils aspireront à une complète indépendance. De quel droit, en effet, le parlement ferait-il des lois pour restreindre le commerce des colonies, s'il ne peut en faire pour les imposer ? Ces restrictions ne sont-elles pas une autre forme de l'impôt ? C'est le privilége, dit-on, de tout sujet anglais, de n'être imposé que de son consentement, et les colons ne sont point représentés ici. Mais les neuf dixièmes de la population de l'Angleterre, qui ne jouissent point du droit d'élire, y sont-ils représentés davantage ? L'ingratitude des colons ajoute à l'odieux de leur rébellion, puisque l'impôt n'est demandé que pour acquitter les dépenses d'une guerre entreprise pour leur défense ; et les ministres, cependant, ne trouvent pour eux que des paroles d'indulgence, et ils sont prêts à sacrifier, par une

concession imprudente, les droits du pays aux prétentions arrogantes d'une partie de ses sujets."

Guillaume Pitt, depuis lord Chatam, qui n'était point encore ministre, mais qui soutenait le nouveau ministère, réfuta ce discours : " Quel est, dit-il, le conseil qu'on nous donne ? Après nous avoir placés au bord d'un abîme, on veut nous persuader de nous précipiter jusqu'au fond ; et quel est le motif qu'on invoque ? ce n'est point la justice et l'intérêt du pays, mais un faux point d'honneur, semblable à celui qui agit trop souvent sur les individus ; comme si l'honneur, pour un gouvernement, n'était pas d'être juste et de sauver le pays ! Non, le parlement n'a pas le droit d'imposer les colonies. L'impôt que nous votons est un don volontaire des communes, et nous sommes les représentants des communes d'Angleterre, non point ceux des colonies. Les seuls représentants légitimes de celles-ci, en matière d'impôt, sont les assemblées coloniales, élues par elles. Qu'on blâme, si l'on veut, leurs violences contre le bill qu'elles repoussent, mais qu'on ne conteste pas leurs droits, et qu'on ne nous accuse pas, nous qui les défendons, d'être des factieux. Il faut s'applaudir, au contraire, de ce qu'il y a ici des hommes qui savent, par politique autant que par justice, se dépouiller d'un faux orgueil national, pour prévenir, s'il se peut, par des concessions raisonnables, une guerre civile, dont les ennemis de l'Angleterre s'apprêtent à recueillir le fruit."

Le bill du timbre fut révoqué (22 février 1776).

BILL DU THÉ.—RÉVOLTE.—MESURES CONTRE BOSTON.

Le chancelier de l'Echiquier, pressé par les besoins du trésor, proposa de nouveaux droits de douane, parmi lesquels était une taxe sur le thé que les colonies recevaient de l'Angleterre, car il ne leur était pas permis de le recevoir directement de la Chine. Le gouvernement de la métropole, moyennant ce droit, devait se charger de payer ses fonctionnaires dans les colonies et d'acquitter d'autres dépenses d'administration, réglées jusqu'alors et acquittées par les assemblées locales. Il comptait y trouver le double avantage d'une recette plus forte que la dépense dont il se chargeait, et d'une plus grande indépendance, assurée à ses fonctionnaires, qui recevraient de lui leur traitement. Mais les motifs de cette mesure étaient précisément ce qui devait empêcher les colonies d'y adhérer. Elles se plaignirent d'une double atteinte portée à leurs priviléges : on les imposait sans leur consentement, et on leur enlevait la juste part d'influence qu'elles avaient toujours exercée dans leur administration. Les assemblées coloniales protestèrent contre le bill du thé. Dissoutes par les gouverneurs, elles furent remplacées par

des *conventions*, sortes d'assemblées extraordinaires, nommées par les électeurs, pour un but spécial. Les journaux coloniaux se déchaînèrent contre l'acte du parlement. Il fut combattu par de nombreux pamphlets. On prit l'engagement de s'abstenir du thé tant que le bill subsisterait, comme on avait pris, deux ans auparavant, celui de s'abstenir de l'usage du papier timbré ; et tout se prépara pour une vive résistance. Le foyer principal de l'insurrection fut, comme la première fois, à Boston, ville principale de la Nouvelle-Angleterre, où régnait un esprit plus prononcé d'indépendance.

Le nouveau ministère, dont faisait partie lord Chatam, persuadé que la question n'était pas la même que celle du bill du timbre, et que son droit était plus certain que celui de ses prédécesseurs, refusa d'écouter les plaintes des colons, et pensant qu'on n'avait échoué la première fois que faute d'avoir pris immédiatement des mesures plus vigoureuses contre l'insurrection, il fit embarquer des troupes et les dirigea sur Boston. Leur arrivée, loin d'apaiser les esprits, augmenta l'irritation. Rien ne pouvait être plus odieux aux Américains que la vue inaccoutumée de ces nombreux soldats, qui leur faisaient sentir leur servitude. Des rixes éclatèrent entre ceux-ci et les habitants, et, à la suite d'une de ces rixes, les soldats, contraints de faire feu pour se défendre, tuèrent plusieurs personnes. Ce fut le signal d'un soulèvement général dans la ville. On sonna le tocsin ; on courut aux armes. Il fallut que les troupes évacuassent la ville et se renfermassent, pour leur sûreté, dans le fort. Les bâtiments de la Compagnie des Indes, chargés de thé, étant arrivés, dans ces entrefaites, d'Angleterre, le peuple s'y porta en foule, les envahit, et jeta le thé à la mer (1773).

A la nouvelle de ces violences, le parlement adopta plusieurs mesures pour les réprimer. Tout commerce avec la ville rebelle fut interdit, et le siége du gouvernement de la colonie transporté à Salem. La nomination de tous les fonctionnaires du Massachusets, élus par le peuple, fut transportée au gouverneur.

Pour assurer à ces fonctionnaires une protection spéciale, il fut décrété qu'au cas où ils commettraient un meurtre en se défendant, ils ne pourraient être jugés que dans une autre colonie. En vain le célèbre Burke combattit ces bills, dans la chambre des communes, et soutint qu'ils étaient contraires aux droits d'un peuple libre, et ne pouvaient qu'attiser le feu au lieu de l'éteindre. Ils obtinrent une grande majorité dans les deux chambres. De nouvelles troupes furent embarquées pour Boston.

Les colonies comprirent que ces mesures, bien que décrétées seulement contre Boston, les menaçaient toutes également ;

qu'elles avaient pour objet de détruire leurs libertés communes. Les journaux qui les annoncèrent furent bordés de noir. On ordonna partout un jour de jêune et de prières. Chacun sentit la nécessité de ne point se diviser et de ne pas abandonner Boston aux vengeances de la métropole irritée. On s'engagea à s'abstenir de tout commerce avec celle-ci tant que le port de Boston serait fermé, pour ne pas profiter de son malheur.

PREMIER CONGRÈS.—COMBAT DE LEXINGTON.—COMBAT DE BUNKERS-HILL.—PRISE DE TICONDÉROGA.

Un congrès des députés de toutes les colonies avait été convoqué à Philadelphie, pour concerter leurs mesures de défense. Ce congrès, destiné à jouer un rôle important dans la suite des événements, se réunit au jour marqué (4 septembre, 1774). Cinquante-cinq députés s'y trouvèrent réunis. Il tint ses séances à huis clos, pour délibérer avec plus de calme, et les voix y furent prises non par tête, mais par colonie, pour ne pas exciter la jalousie de celles qui, à raison d'une population plus faible, avaient une députation moins nombreuse. On commença par lire une adresse du Massachusets, qui exposait les dangers dont Boston était menacée, et demandait l'assistance des autres colonies. L'assemblée décréta que la cause de Boston était la cause commune, et que rien ne serait épargné pour la défense de cette ville généreuse. Elle rédigea trois adresses: l'une au roi, pour demander le redressement de ses griefs; l'autre au peuple anglais, pour invoquer son appui; la troisième aux Américains, pour les exciter à faire preuve de persévérance et de courage.

Dans son adresse au roi, elle lui rappelait "que la révolution de 1688 n'avait porté sa famille sur le trône que pour la défense des libertés publiques; que c'était là le titre en vertu duquel il régnait, et qu'il était tenu d'y demuerer fidèle. Les libertés de ses sujets américains ne devaient pas lui être moins sacrées que celles de ses sujets anglais. La mer qui les séparait n'apportait entre eux aucune différence. Et cependant de funestes conseils l'avaient porté à attenter aux droits des colonies, et une guerre civile déplorable était sur le point d'éclater entre elles et la métropole. Pouvait-il hésiter à renvoyer les conseillers qui le perdaient, plutôt que de s'aliéner la loyale affection de ses sujets ?"

L'adresse au peuple anglais lui rappelait leur commune origine, et l'obligation qu'elle imposait aux Américains d'être dignes de lui, en défendant courageusement leur liberté: "que s'il souffrait qu'elle leur fût ravie, il verrait bientôt la sienne propre menacée, car les principes sur lesquels elle reposait

seraient détruits, et le pouvoir de la couronne dangereusement accru. Leur asservissement d'ailleurs ne pouvait s'opérer que par une guerre civile, dont le résultat, quel qu'il fût, serait funeste à l'Angleterre. Si les colonies triomphaient, elle perdrait son autorité sur elles et les priviléges avantageux qui en étaient la suite ; si elles succombaient, il ne lui resterait qu'une possession affaiblie et ruinée, sans utilité pour son commerce. C'était au peuple anglais de prévenir de tels maux, et jetant dans la balance le poids considérable de son opinion, et en se faisant représenter dans le parlement par des hommes qui comprissent mieux ses intérêts."

Le parlement, réuni sous ces auspices (1774), délibéra sur la situation alarmante des colonies. De nouvelles mesures furent proposées par les ministres pour réprimer leur rébellion. Ils demandaient que celles prises contre Boston fussent étendues aux autres colonies, et appuyées par de nouveaux envois de troupes. Lord Chatam, qui était sorti du ministère, combattit ces propositions dans la chambre haute. M. Burke employa contre elles, dans la chambre des communes, toutes les ressources de son éloquence. Ils ne purent empêcher qu'elles ne fussent adoptées. Franklin demanda en vain à être entendu encore une fois avant qu'on prît une si grave résolution. Le parti était pris de soutenir, à tout risque, la lutte engagée contre les colonies. Un corps de dix mille hommes fut embarqué pour les ramener au devoir.

Les Américains, de leur côté, se préparèrent partout à la guerre : ils organisèrent et armèrent leurs milices, s'emparèrent de tous les dépôts d'armes et de munitions qui n'étaient point gardés, et commencèrent de se rassembler autour de Boston. Il ne fallait plus qu'une occasion pour qu'on en vînt aux mains.

Cette occasion ne tarda pas à se présenter.

Le général anglais qui commandait la garnison rassemblée dans cette ville, instruit que les insurgés formaient un dépôt d'armes dans les environs, envoya un détachement pour s'en emparer. Celui-ci rencontra un poste de miliciens à Lexington, et fit feu sur eux. Plusieurs hommes furent tués. Un corps plus nombreux de milices survint, qui poursuivit à son tour les Anglais, et en tua un grand nombre. Le reste ne rentra qu'avec peine à Boston (18 avril, 1775.)

Le combat de Lexington fut le commencement de la guerre, et ne laissa plus aucune voie à la réconciliation. Il excita l'indignation des Américains par l'agression dont ils disaient avoir été victimes, et leur enthousiasme par la victoire qu'ils s'attribuaient. L'assemblée du Massachusets, qui avait transporté sa résidence en dehors de Boston, publia des proclamations pour

appeler les Américains aux armes. Trente mille hommes de milices se trouvèrent bientôt rassemblés autour de la ville.

Boston est située sur une presqu'île qui ne tient au continent que par une langue de terre étroite. Les Américains se postèrent à l'entrée de celle-ci. Ils occupèrent également Charlestown, séparée de Boston par un bras de mer, et d'où leur canon pouvait porter sur la ville. Leur projet était de resserrer de plus en plus la garnison, et de l'obliger, par le défaut de vivres, à se retirer.

Mais le général Gages avait douze mille hommes de bonnes troupes, avec lesquelles il se flatta de vaincre aisément des milices sans expérience. Il fit embarquer deux mille hommes qui abordèrent près de Charlestown, s'emparèrent de cette ville à laquelle ils mirent le feu, et se portèrent sur les redoutes des Américains, à Bunkers-Hill. Ceux-ci repoussèrent deux fois les Anglais, et montrèrent un grand courage; mais attaqués une troisième fois, ils furent obligés de se retirer, non sans avoir fait essuyer une grande perte à l'ennemi. La cause de l'indépendance eut, à Bunkers-Hill, son premier martyr: le docteur Warren, qui, après avoir servi son pays dans les conseils, avait voulu combattre pour lui, y fut tué; on célébra partout l'héroïsme dont il avait fait preuve, et la gloire qui s'attacha à son nom excita l'ardeur de l'imiter.

Les Américains, déjà fiers de la bravoure déployée par leurs milices à Bunkers-Hill, obtinrent ailleurs des avantages qui augmentèrent leur confiance en elles. Celles du Connecticut, informées que les Anglais avaient formé un dépôt d'armes et de munitions dans le fort de Ticondéroga, sur la route du lac Champlain et du Canada, se dirigèrent de ce côté, sous la conduite du colonel Arnold, homme entreprenant et aventureux, surprirent la garnison et l'obligèrent de se rendre. Elles poussèrent de là jusqu'à Crownpoint, autre fort du New-York, à l'entrée du lac, s'en emparèrent également, et mirent ainsi en la possession des insurgés deux forts importants et des ressources en artillerie et en munitions, dont ils étaient dépourvus.

CONGRÈS DE PHILADELPHIE.—WASHINGTON EST NOMMÉ GÉNÉRALISSIME.

Telle était la situation des choses quand le congrès de Philadelphie se réunit pour la seconde fois, dans une session qui devait être décisive (mai 1775.) La guerre, sans avoir été déclarée, existait de fait. Il fallait en confier la direction à un homme capable de rallier les forces éparses, et d'en tirer le meilleur parti pour l'intérêt commun. On alla au scrutin, et le

nom de George Washington sortit de l'urne. Washington était membre, lui-même, du congrès. Il s'était distingué, comme colonel d'un régiment de milices, dans la guerre de 1756, entre la France et l'Angleterre, où les Anglo-Américains, unis aux troupes de la métropole, combattaient contre les Français du Canada. On avait remarqué en lui un mélange rare de courage et de prudence, et, dans sa retraite de Mont-Vernon, en Virginie, où il avait vécu depuis la paix de 1763, il s'était concilié l'estime et l'affection de ses concitoyens, par son caractère honorable et l'aménité de ses mœurs. Sa fortune était indépendante, son âge le plus propre aux fatigues de la guerre, il avait quarante-quatre ans. Lui seul ne se croyait pas à la hauteur de la position à laquelle on l'appelait. Quand le président de l'assemblée proclama son élection, il se leva avec tous les signes d'une vive émotion, prenant le ciel à témoin qu'il n'avait point désiré cet honneur. "Si j'accepte, dit-il, la mission qui m'est donnée, c'est parce que des périls y sont attachés, qui pourraient faire douter de mon courage si je refusais, et parce que, dans de telles circonstances, c'est le devoir d'un citoyen d'obéir aveuglément à l'appel de son pays. Mais j'espère qu'on me tiendra compte de cette obéissance, pour ne point juger mes actes avec trop de rigueur. J'entends aussi ne recueillir aucun autre avantage du poste où je suis appelé, que l'honneur de servir mon pays; ma fortune me permet d'en supporter les dépenses, et je ne veux pas que mon traitement vienne s'ajouter aux charges déjà trop pesantes dont mes concitoyens sont grevés."

SÉPARATION DES COLONIES DE LEUR MÉTROPOLE.

La guerre civile entre l'Angleterre et ses colonies durait depuis plus d'une année, et cependant celles-ci continuaient de protester de leur fidélité, et déclaraient être prêtes à rentrer dans l'obéissance, aussitôt qu'on respecterait leurs priviléges en révoquant le bill dont elles se plaignaient. La justice se rendait, comme par le passé, au nom du roi, et tous les actes entre particuliers se passaient sous le sceau de ses armes. Le congrès pensa qu'il était temps de sortir de cette situation fausse, et d'abdiquer une sujétion qui n'était plus que nominale. Il n'y avait désormais aucun espoir de conciliation; le sang versé de part et d'autre avait mis un abîme entre les deux pays, plus profond que la mer qui les séparait. Cette dépendance fictive ne servait qu'à entretenir, en Angleterre, de fausses espérances, et à soutenir, en Amérique, le zèle de ses partisans. Elle empêchait les puissances étrangères, rivales de l'Angleterre, de prêter leur appui aux colonies, soit parce qu'elles auraient à regretter

de s'être compromises inutilement, si celles-ci venaient à se réconcilier avec leur métropole, soit parce qu'il devait leur répugner davantage de soutenir des rebelles contre leur gouvernement que de s'allier à une nation qui aurait franchement déclaré son indépendance. De nombreux écrits furent publiés dans ce sens, dont le plus marquant fut celui de Thomas Payne, intitulé *le Sens commun*, lequel n'eut pas de peine à montrer que trois millions d'habitants, ayant un territoire aussi riche qu'étendu, de beaux ports et des fleuves magnifiques, étaient en état de former une nation, et qu'ils avaient plus d'avantages de se régir eux-mêmes que d'obéir à un gouvernement dont ils étaient séparés par toute la largeur de l'Océan.

La proposition fut donc faite dans le congrès, par un député de la Virginie (8 juin 1776), de déclarer les colonies indépendantes, et de rompre pour jamais le lien qui les attachait à l'Angleterre.

" Qu'attendez-vous, dit-il, pour vous émanciper complétement, et pour prendre le rang qui vous appartient ? Pensez-vous que l'Angleterre, aujourd'hui que son honneur est engagé par tant de combats, vous accordera ce qu'elle vous a refusé avant la lutte ? et quand elle vous l'accorderait, vous en contenteriez-vous ? n'auriez-vous versé tant de sang que pour une demi-indépendance ? Que dis-je ? celle-ci même, pourriez-vous y compter ? où serait la garantie qu'après que vous auriez posé les armes, on ne tenterait pas de nouveau de vous soumettre à l'impôt ? Le lien qui a existé entre vous et l'Angleterre et que les événements ont rompu violemment ne saurait être renoué.... Ce ne serait qu'une trêve pleine de défiances et d'ombrages, qui ferait bientôt place à une nouvelle guerre, plus acharnée encore que celle-ci, et à laquelle vous seriez peut-être moins préparés. Vous avez la mesure des sentiments de l'Angleterre pour vous, dans ces hordes étrangères qu'elle vomit sur votre rivage, dans l'appel qu'elle fait à la férocité des Indiens, dans les complots dont elle vous entoure. Elle emploie contre ceux qu'elle appelle ses sujets des moyens dont elle n'oserait faire usage contre un ennemi étranger. Constituez-vous en Etat indépendant pour pouvoir au moins invoquer, dans la guerre, les principes du droit des gens, et n'acceptez pas plus longtemps le titre de rebelles qui autorise à vous traiter plus cruellement. Loin d'augmenter par là vos dangers, vous les diminuerez, et vous aurez chance de trouver des alliés au dehors. Ceux-ci auront foi dans votre fortune, quand vous montrerez que vous y avez foi vous-mêmes. Vous avez combattu jusqu'à présent pour décider quelle serait la mesure de votre esclavage, combattez franchement pour la liberté. Imitez les Grecs et les Romains, qui vous ont précédés

dans cette carrière, les premiers en repoussant l'armée innombrable des Perses, les seconds en chassant les Tarquins. Imitez les Suisses et les Hollandais, qui ont su conquérir leur indépendance, et les Anglais eux-mêmes, qui ont détrôné les Stuarts parce qu'ils avaient porté atteinte à leurs droits. Soyez les libérateurs et les législateurs de votre pays. La gloire des Lycurgue et des Solon vous attend, si vous savez, comme eux, fonder une nation libre et indépendante."

Cette proposition, quelque faveur qu'elle dût rencontrer, ne resta pas, dans le congrès, sans contradicteurs. On objecta la difficulté, si on fermait toute porte à la réconciliation, de résister aux forces redoutables de l'Angleterre, et le danger, si on était vaincu, de subir un joug plus rigoureux que celui qu'on avait voulu secouer. On représenta la difficulté, plus grande encore, de réunir sous un même gouvernement, treize colonies accoutumées à vivre indépendantes l'une de l'autre, et qui ne s'étaient associées que momentanément pour repousser l'ennemi commun; ces objections furent écoutées avec calme, mais ne persuadèrent point. Une grande majorité, après mûre délibération, se prononça en faveur de la proposition, et le 4 juillet 1776, fut adoptée la fameuse déclaration qui proclamait l'affranchissement des colonies, et les constituait en nation indépendante, sous le nom d'*Etats-Unis d'Amérique.*

Cet acte important fut signé de tous les membres du congrès présents à la délibération, des Jefferson, des Franklin, des John Adams, noble élite d'hommes qui avaient préparé l'indépendance, et qui contribuèrent à l'affermir. Il fut annoncé, dans toutes les colonies, par des salves d'artillerie et reçu avec enthousiasme. Boston, Philadelphie, New-York, Baltimore, se livrèrent à des réjouissances. Les troupes, auxquelles on en donna lecture, l'accueillirent par mille acclamations. On se hâta de faire disparaître des monuments publics les armes de l'Angleterre, et de détruire partout les traces d'une odieuse domination.

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE.

Lorsque, dans le cours des choses humaines, il devient nécessaire pour un peuple de rompre les liens qui l'attachent à un autre peuple et de prendre, parmi les nations de la terre, le rang qui lui appartient, d'après le droit naturel et les volontés du Créateur, il doit, par respect pour l'opinion du genre humain, faire connaître les motifs qui le déterminent.

Nous tenons pour vérités démontrées que tous les hommes ont été créés égaux, et qu'ils possèdent, en naissant, certains droits que rien ne peut leur ravir, tels que celui de vivre, et

d'être libres, et d'aspirer au bonheur; que les gouvernements n'ont été institués que pour garantir l'exercice de ces droits, et qu'ils ne tiennent leur pouvoir que de la volonté des gouvernés; que dès l'instant qu'un gouvernement est destructif du but pour lequel il a été établi, c'est le droit du peuple de le modifier ou de le détruire, et de s'en donner un plus propre à faire son bonheur. La prudence, à la vérité, prescrit de ne point changer le gouvernement établi, pour des motifs frivoles et passagers, et l'histoire prouve que les peuples sont plus disposés à souffrir avec patience leurs maux, tant qu'ils sont supportables, qu'à renverser légèrement le gouvernement auquel ils sont accoutumés; mais quand une longue suite d'actes dirigés contre leur liberté montre un dessein arrêté de les soumettre au pouvoir absolu, c'est leur devoir, aussi bien que leur droit, de se soustraire au sort qui les menace, et de prendre des mesures pour leur sûreté. Telle a été la patience des colonies, telle est aujourd'hui la nécessité où elles se trouvent de changer leur gouvernement. Leur histoire n'est qu'une suite de violences et d'usurpations de la part de la métropole pour fonder sa tyrannie.

Elle a refusé de rendre les lois les plus nécessaires à leur bien-être.

Elle a défendu à ses gouverneurs d'approuver les mesures d'intérêt local votées par les législateurs jusqu'à ce que son consentement eût été obtenu, et ce consentement elle l'a fait attendre indéfiniment.

Elle a mis pour condition aux mesures réclamées par certaines localités qu'elles renonceraient au droit d'être représentées dans la législature, droit sacré qu'elles ne pouvaient abandonner, et dont l'exercice n'est redoutable qu'aux tyrans.

Elle a fait convoquer les assemblées législatives dans des lieux inaccoutumés et incommodes, loin des archives de leurs administrations, dans le seul but de les harasser et de les rendre plus dociles.

Elle a dissous, coup sur coup, ces assemblées, pour s'être montrées fermes dans la défense des droits du peuple.

Elle a longtemps différé, après leur dissolution, de faire procéder à des élections nouvelles, laissant le pays sans gouvernement, exposé aux attaques du dehors, ou aux troubles du dedans.

Elle s'est efforcée d'empêcher les colonies de se peupler, en apportant mille obstacles à la naturalisation des étrangers, en refusant tout encouragement à ceux qui voulaient s'établir parmi nous, et en rendant plus difficiles les concessions des terres.

Elle a entravé l'administration de la justice, en refusant les lois qui devaient l'organiser.

Elle a mis les juges dans sa dépendance, pour la durée de leur office et le montant de leur salaire.

Elle a créé une multitude d'emplois nouveaux pour y placer ses créatures, qui sont venues dévorer la substance du peuple et l'opprimer.

Elle a maintenu, au milieu de nous, en pleine paix, des armées permanentes, sans le consentement des législatures.

Elle a affecté de rendre l'autorité militaire indépendante du pouvoir civil, et supérieure à lui.

Elle a voulu nous soumettre aux tribunaux militaires, et a assuré aux militaires de son armée, coupables de meurtre, la faveur d'être jugés par des juges pris parmi eux.

Elle a détruit notre commerce avec toutes les parties du monde.

Elle nous a soumis à des impôts, sans notre consentement.

Elle nous a enlevé, dans plusieurs cas, le bénéfice du jugement par jury.

Elle a créé des délits pour lesquels nous devions être transportés au delà des mers, pour y être jugés.

Elle a refusé à la colonie du Canada, qui nous avoisine, les institutions libres de l'Angleterre, afin de se servir de ce pays comme exemple et comme instrument pour établir le même pouvoir arbitraire parmi nous.

Elle a aboli nos chartes, annulé nos plus précieux priviléges et sapé les bases de notre forme de gouvernement.

Elle a suspendu nos législatures et s'est attribué le droit de nous donner des lois pour toute chose.

Elle a abdiqué de fait tout droit de nous gouverner, en nous plaçant hors de sa protection et nous faisant la guerre.

Elle a pillé nos navires, dévasté nos côtes, brûlé nos villes et fait périr nos citoyens.

Elle recrute, en ce moment, une armée de mercenaires étrangers, pour compléter cette œuvre de destruction dans laquelle ont été commis des actes de cruauté et de perfidie dignes des temps les plus barbares et qu'aurait dû s'interdire le gouvernement d'une nation civilisée.

Elle a forcé ceux de nos citoyens qui ont été pris en mer sur nos vaisseaux, de servir contre leur pays, pour donner la mort à leurs amis et à leurs frères ou pour la recevoir d'eux.

Elle a excité des insurrections parmi nous, et a déchaîné, contre les colons de nos frontières, la fureur des sauvages, dont la férocité n'épargne ni le sexe ni l'âge.

Nous avons, après chaque grief, présenté d'humbles remon-

trances, et chacune de nos plaintes a été suivie d'une nouvelle injure. Un gouvernement dont tous les actes présentent ce caractère de tyrannie, ne peut être le gouvernement d'un peuple libre.

Nous n'avons pas épargné les appels à nos frères d'Angleterre. Nous leur avons souvent signalé les tentatives faites par leur parlement pour étendre au delà de toute mesure sa prérogative sur nous. Nous leur avons rappelé l'origine et les motifs de notre établissement. Nous avons fait appel à leur justice et à leur magnanimité et les avons suppliés, au nom de notre commune origine, d'arrêter ces usurpations dont l'effet serait inévitablement de nous séparer les uns des autres. Eux aussi ont été sourds à la voix de la justice et de la consanguinité. Nous sommes donc contraints de leur déclarer notre séparation et de les accepter pour ennemis dans la guerre, jusqu'à ce qu'il nous soit permis de les avoir pour amis dans la paix.

Nous donc, en qualité de représentants de États-Unis d'Amérique, assemblés en congrès, prenant Dieu à témoin de la pureté de nos intentions, au nom et par l'autorité de l'excellent peuple des États-Unis, déclarons solennellement et publiquement que ces colonies unies sont, de fait et de droit, des États libres et indépendants; qu'elles sont relevées de tout serment de fidélité envers la couronne d'Angleterre; et que tout lien politique entre elles et le gouvernement anglais est définitivement rompu; qu'en leur qualité d'États libres et indépendants, elles ont plein pouvoir de faire la paix et la guerre, de contracter des alliances, de conclure des traités de commerce, et de faire tous les actes qui appartiennent aux nations indépendantes. Et, pleins de confiance dans la protection du ciel, nous engageons, dans la défense de cette cause, notre vie, notre fortune et notre honneur.

Ont signé, au nom et par ordre du congrés.

JOHN HANCOCK, *président:*
CHARLES THOMPSON, *secrétaire.*

CONSPIRATION D'ARNOLD ET EXÉCUTION DU MAJOR ANDRÉ.

Le général Arnold, obligé, par ses blessures, de se retirer du service actif, avait été nommé au commandement de Philadelphie, poste le plus considérable dont on pût disposer en sa faveur. Son activité d'esprit et l'ardeur de ses passions, qui lui avaient fait faire des choses extraordinaires dans la guerre, le perdirent dans une vie moins occupée. Il se livra à un luxe désordonné, et pour y satisfaire, se servit de tous les moyens que sa place

mettait à sa disposition : intérêt dans les entreprises, réquisitions illégales, confiscations à son profit de marchandises prohibées. Son caractère violent le porta à traiter ses concitoyens comme il avait traité les habitants en pays ennemi. Un grand nombre de plaintes s'élevèrent contre lui de la part des autorités qu'il bravait et des particuliers qui souffraient de ses vexations. Le gouvernement lui fit des remontrances et aurait voulu pouvoir se borner à cela, mais dans sa colère, il donna sa démission, et s'emporta en discours si violents contre le gouvernement et contre ses accusateurs, qu'on fut obligé de l'envoyer, pour être jugé, devant une cour martiale.

Cette cour désirait vivement le trouver innocent de tous les faits qui lui étaient imputés ; mais l'évidence de quelques-uns n'ayant pas permis de lui accorder un acquittement honorable, on prit contre lui le parti le plus doux. Il fut simplement renvoyé devant le général-en-chef, pour être réprimandé.

Arnold parut devant Washington ; rien de plus admirable que les paroles que le généralissime lui adressa : "Notre profession, lui dit-il, est la plus chaste de toutes ; la moindre faute contre l'honneur la ternit, et efface l'éclat de nos plus belles actions. Vous avez oublié que la probité d'un militaire ne doit pas même être soupçonnée, et qu'autant vous vous étiez montré terrible à l'ennemi, autant vous deviez être doux et bienveillant pour vos concitoyens. Réparez autant qu'il est en vous ces torts, que votre conduite soit digne des grandes actions qui vous ont mis au rang de nos plus illustres généraux. Je serai heureux de vous fournir l'occasion de recouvrer l'estime dont vous avez joui auprès de vos concitoyens."

Ces nobles paroles ne purent toucher Arnold, ni désarmer son ressentiment. Il affecta plus que jamais l'attitude d'un mécontent, s'éloigna du gouvernement et de ceux qui le servaient, pour se rapprocher du parti loyaliste, auquel appartenait la famille de sa femme, et noua des intelligences avec lui. On lui parla de l'ingratitude du gouvernement à son égard, de l'honneur qu'il se ferait en mettant un terme à cette longue guerre civile, par un service important rendu à la cause royale ; des récompenses magnifiques qu'il obtiendrait. Il consentit enfin à entrer en rapport avec le général anglais, pour concerter avec lui le moyen de se venger en trahissant la cause de l'indépendance, pour laquelle il avait tant de fois versé son sang.

Il fut convenu qu'Arnold ferait en sorte d'obtenir le commandement de la forteresse de West-Point, qui était le boulevard des Américains sur l'Hudson, et où Washington avait son quartier général, pour la livrer aux Anglais et les mettre à même de détruire peut-être d'un seul coup l'armée américaine.

West-Point, situé à vingt lieues au-dessus de New-York, sur la rive droite de l'Hudson, était une position tellement forte par la nature et par l'art, que la trahison seule pouvait la faire tomber aux mains de l'ennemi. Le fort était construit sur un rocher à pic, au pied duquel coulait le fleuve, et plusieurs rangs de batteries en défendaient l'approche; une chaîne de fer, tendue depuis ce rocher jusqu'à une île placée au milieu du fleuve, fermait le seul bras par lequel les navires ayant un certain tirant d'eau pouvaient passer. C'était là que les Américains avaient leurs principaux magasins d'armes et de munitions, et ils étaient assurés, tant qu'ils posséderaient West-Point, d'empêcher que les Anglais ne pénétrassent plus haut dans le pays, et de priver leur garnison de New-York des approvisionnements que la partie supérieure du fleuve pouvait leur fournir.

Quand Arnold se fut engagé à livrer cette forteresse importante, il lui restait à en obtenir le commandement, toute sa conduite fut dirigée vers ce but. Il parut être revenu à des dispositions meilleures pour le gouvernement, se rapprocha de ses anciens compagnons d'armes, leur parla de son désir d'effacer les préventions dont il était l'objet par de nouveaux services rendus à son pays, et exprima le vœu d'être appelé à un poste qui lui en fournît l'occasion. Il nomma West-Point: le commandement de cette forteresse l'associerait davantage aux travaux de l'armée que celui de Philadelphie; il conviendrait mieux à ses habitudes militaires, et ne l'exposerait pas aux mêmes écueils. Ceux à qui il fit part de son ambition furent touchés de ce qu'elle avait de plausible, et des motifs qui semblaient l'inspirer. Ils en parlèrent à Washington, et le pressèrent d'y souscrire; celui-ci hésita longtemps. Confier un poste aussi important à un homme de ce caractère, et qui avait récemment donné prise à des accusations si fâcheuses, lui paraissait imprudent; mais, vaincu par les instances des généraux les plus dignes de sa confiance, qui répondaient d'Arnold, et pensant peut-être qu'il y avait plus de danger à le rebuter et à l'abandonner aux suggestions des ennemis du pays qu'à le satisfaire, il consentit à ce qu'on demandait. Arnold fut nommé au commandement de West-Point.

Quelque temps après, quand le moment parut arrivé de s'entendre sur les moyens par lesquels la forteresse serait livrée aux Anglais, on convint d'une conférence, qui aurait lieu entre le général Arnold et un envoyé du général Clinton. Celui-ci fit choix pour le représenter du major André, son aide-de-camp, jeune officier plein d'espérance, et qu'il affectionnait beaucoup. Le major s'embarqua à New-York, sur un bâtiment parlementaire, autorisé par les Américains à remonter l'Hudson, jusqu'à

une certaine distance au-dessous de West-Point, pour les échanges de prisonniers qui se négociaient entre les deux armées ennemies, et se fit débarquer, à l'entrée de la nuit, dans un lieu convenu, en dehors des lignes américaines, où Arnold ne tarda pas de se rendre. Celui-ci trouvant le lieu peu favorable, le conduisit vers une habitation, dans l'intérieur des lignes, où ils examinèrent les plans de la forteresse, et discutèrent les mesures qu'il convenait de prendre pour arriver à leurs fins. Arnold voulait qu'on profitât de l'absence de Washington, qui était allé conférer avec le maréchal de Rochambeau, pour surprendre et attaquer le fort. Il annonça qu'il avait déjà fait détacher un anneau de la chaîne qui fermait le fleuve, sous prétexte de la réparer, afin que les bâtiments anglais pussent passer sans difficulté, et promit qu'au moment où devrait avoir lieu l'attaque, il occuperait la garnison du fort d'un autre côté. Mais le major André exigea qu'on attendît, au contraire, le retour de Washington, parce que celui-ci n'ayant aucun soupçon, et étant logé dans la maison d'Arnold, il serait aisé de s'emparer de sa personne, et de désorganiser ainsi l'insurrection. Arnold y consentit, et on convint d'attendre le retour du généralissime, dont Arnold donnerait avis à New-York.

Cependant la conférence s'était prolongée toute la nuit, et quand le jour arriva, la prudence ne permettait pas au major de partir. Il resta jusqu'à la nuit suivante, et regagna alors, sous son déguisement, le point du rivage où on l'avait débarqué. Le bateau qui devait l'attendre n'y était plus. L'attention dont il était devenu l'objet de la part des Américans, l'avait contraint de s'éloigner. Le major sollicita en vain plusieurs bateliers américains de le conduire au bâtiment anglais, et leur offrit un salaire considérable : cela même le leur ayant rendu suspect, ils s'y réfusèrent. Sa seule ressource fut de continuer sa route à pied. Il passa heureusement devant plusieurs postes des Américains, et allait se trouver hors de leurs lignes, quand il fit la rencontre d'une patrouille de trois soldats de milices qui l'arrêtèrent et lui demandèrent son nom, le lieu d'où il venait, et le but de son voyage. Ses réponses excitèrent leurs soupçons. Ils le fouillèrent, et trouvèrent dans ses bottes les plans de la forteresse de West-Point, et tout le détail du complot, écrit de la main même d'Arnold. Le major fit ses efforts pour obtenir d'eux de le laisser aller. Il leur offrit une forte somme d'argent, ou de le suivre à New-York, où ils obtiendraient les plus grandes récompenses. Toutes ses offres ne purent les ébranler; ils le conduisirent à leur officier, qui l'envoya, avec tous les papiers dont il était porteur, au quartier général. Cet officier, soit qu'il n'eût pas pris connaissance des papiers, soit qu'il ne

pût se décider à croire Arnold coupable, s'était hâté de l'informer par un exprès de l'arrestation. Celui-ci se voyant découvert, se jeta dans un bateau, et gagna le bâtiment anglais, qui le conduisit à New-York.

Ce jour même arriva Washington du voyage qu'il avait été obligé de faire. Il apprit avec une vive douleur, par les papiers qui furent mis sous ses yeux, et par les aveux du major, la trahison d'Arnold. Ses informations lui donnèrent l'assurance qu'aucun autre officier n'y avait trempé.

Une cour martiale fut convoquée pour juger le major André comme espion, et ce procès excita un vif intérêt dans l'armée anglaise, et même dans l'armée américaine. Chacun plaignait ce jeune homme, que l'obéissance militaire, ou un zèle aveugle pour le service de son pays, avait entraîné dans une entreprise sur le caractère de laquelle il se faisait illusion. Il pensait n'avoir rien fait qui ne fût autorisé par les lois de la guerre. Le général américain l'avait provoqué, disait-il, à une conférence, et il y était venu. Il était venu sous le drapeau parlementaire. S'il avait pénétré dans les lignes américaines, ce n'était point par sa volonté, mais par celle d'Arnold. La cour martiale, dont faisait partie la Fayette, n'accueillit point cette justification. Elle pensa que le déguisement d'André, le passeport que lui avait délivré Arnold sous un faux nom, la précaution qu'il avait prise de cacher les papiers dont il était porteur, prouvaient suffisamment qu'il avait la conscience de son action; que le crime d'Arnold ne couvrait ni ne justifiait le sien; qu'il avait dû sentir, au contraire, combien on était coupable de favoriser et d'aider un crime aussi odieux; que l'abus qu'il avait fait du pavillon parlementaire était aussi une aggravation, puisqu'il compromettait l'usage légitime d'un moyen de communication nécessaire entre les armées ennemies, destiné à terminer ou à adoucir les maux de la guerre. Elle condamna donc André à la peine de mort, et à subir, comme espion, le supplice infâme du gibet.

Le général Clinton fit les plus grands efforts, pendant le procès, et après la condamnation, pour sauver son aide de camp. Il envoya un des généraux de son armée offrir, si on le lui rendait, la restitution des prisonniers américains, la mise en liberté des citoyens des Carolines détenus pour crime de trahison, et menaça, en cas de refus, d'user envers ceux-ci de représailles. Toutes ses démarches furent vaines. Le congrès, en qui résidait le droit de grâce, et à qui Washington en référa, fut inflexible. Il trouva le crime trop odieux pour ne pas laisser à la justice son cours.

Le jeune André, quand il avait désespéré d'être renvoyé

comme parlementaire, ou retenu seulement comme prisonnier de guerre, avait fait, avec courage, le sacrifice de sa vie, et s'était borné à demander la faveur de mourir de la mort d'un soldat. L'idée d'être attaché à un gibet lui était plus cruelle que la mort même, et il suppliait qu'on lui épargnât cette honte ; mais quand il vit que cela même était impossible à obtenir, il recueillit ses forces et se résigna à ce dernier sacrifice. Il écrivit au général Clinton, pour le remercier des efforts qu'il avait faits pour le sauver et lui recommander sa mère et ses sœurs qu'il avait laissées en Angleterre, et marcha courageusement à la mort (2 octobre 1780). Le sort funeste de ce jeune homme toucha ses juges mêmes, qui regrettèrent que la sévérité des lois militaires ne leur eût pas permis d'en adoucir la rigueur.

PRÉSIDENCE DE WASHINGTON : DISCOURS INAUGURAL.

Le jour de l'inauguration Washington se rendit dans la salle du sénat, où étaient réunis les membres des deux chambres, et passa avec eux sur une estrade appliquée à la façade du palais qui donnait sur une place. Une grande foule de peuple était là rassemblée. Washington, se plaçant en avant de l'estrade, posa sa main sur une Bible ouverte que lui présenta le chancelier de l'Etat de New-York, et dit d'une voix forte : " Je jure d'exercer avec fidélité les fonctions de président des Etats-Unis, et de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour la conservation et la défense de leur constitution." Le chancelier, agitant son chapeau en l'air, proclama George Washington président des Etats-Unis, et les acclamations du peuple, mêlées à une salve de treize coups de canon, accompagnèrent cette proclamation.

Washington, rentré après cette cérémonie dans la salle du sénat avec les membres du congrès, prit place à côté du président et prononça le discours suivant :

" Concitoyens du sénat et de la chambre des représentants,

" Dans aucune circonstance de ma vie, je n'ai éprouvé autant d'anxiété qu'en apprenant mon élection à la première magistrature de cette république. D'un côté, la voix de mon pays, cette voix que je n'ai jamais entendue qu'avec respect, m'appelait à le servir. De l'autre, ma santé, mes goûts, et une juste défiance de mes forces, me conseillaient de ne point sortir de ma retraite. J'ai cédé à ce que j'ai cru être le cri de mon devoir. Une pensée m'a encouragé, c'est celle que mes concitoyens ont toujours été pleins d'indulgence pour moi, et que cette indulgence ne me manquera pas dans une situation où elle m'est plus que jamais nécessaire.

" Mon premier besoin, en inaugurant notre nouveau gouvernement, est d'invoquer sur lui la bénédiction du ciel, afin que la constitution que nous nous sommes donnée tourne au plus grand bien du pays, et que ceux qu'elle rend dépositaires du pouvoir en fassent un bon usage. Je m'assure que le congrès et la généralité des citoyens s'unissent à moi dans cette prière.

" Quelle nation eut plus que nous sujet de mettre sa confiance en Dieu et de placer en lui toute son espérance? Quelle protection ne nous a-t-il pas accordée, dans les dangers qui ont accompagné la guerre de l'indépendance? Combien de fois n'a-t-il pas sauvé notre cause prête à périr! Et dans une circonstance plus récente, lorsque la situation critique du pays nous a obligés de modifier notre constitution, n'est-ce pas lui qui nous a inspiré cet esprit d'union et de concorde par lequel ont été prévenus les troubles qui accompagnent d'ordinaire ces changements?

" La constitution veut que le président, à l'ouverture de chaque session du congrès, rende compte de ce qui s'est passé dans l'intervalle des deux sessions, et qu'il recommande à votre attention les mesures dont la nécessité s'est fait sentir. Je ne saurais remplir ce devoir dans cette première session. La sagesse du congrès lui indiquera quels doivent être, en débutant, les sujets de ses délibérations.

" Je me bornerai à exprimer le vœu que le congrès se montre digne, dès ses premiers pas, de servir d'exemple à ceux qui le suivront. Ses membres n'oublieront pas qu'ils sont les représentants de la confédération, non de tel ou tel Etat, et que les intérêts de localité doivent toujours être sacrifiés à l'intérêt général. Ils se préserveront, avec le même soin, de tout esprit de parti. Fidèles, en toute occasion, à la voix de la conscience et de l'honneur, ils n'admettront pas qu'il y ait, dans les affaires publiques, une autre morale que dans les affaires privées, et qu'on puisse être honnête homme, si on ne l'est dans les unes comme dans les autres. Ce n'est que par cette conduite qu'ils se feront respecter par leurs concitoyens et par l'étranger, et qu'ils recueilleront le bienfait de la forme de gouvernement que nous nous sommes donnée. Ce n'est que par elle qu'ils rendront le pays glorieux et prospère; car s'il est une vérité démontrée, c'est que, pour les nations comme pour les individus, le bonheur est inséparable de la vertu, et que Dieu punit tôt ou tard la violation des lois qu'il a lui-même établies.

" Souvenons-nous, pour nous exciter au bien, que les effets de notre conduite ne seront pas restreints à notre pays, et que toutes les nations vont avoir les yeux fixés sur nous, pour juger jusqu'à quel point l'ordre est compatible avec nos institutions

libres. Le progrès de la liberté dans le monde dépendra de l'expérience que nous allons en faire.

"Quelques Etats, en acceptant la constitution, ont recommandé certains amendements sur lesquels vous aurez à délibérer. Ils ont pour objet de mieux garantir la liberté individuelle et l'indépendance des Etats. Je ne les ai point assez étudiés pour en dire ici mon sentiment; mais ce n'est pas sans beaucoup de réflexion qu'il faut modifier une constitution si mûrement méditée. Craignez d'adopter trop aisément des théories que l'expérience n'a point consacrées, et rappelez-vous que si la liberté a besoin de garanties contre le pouvoir, l'ordre aussi en a besoin contre l'anarchie; et qu'il est des conditions sans lesquelles aucun gouvernement ne peut subsister.

"Permettez-moi, en finissant, de parler d'une chose qui me touche personnellement. La pénurie du trésor, pendant la guerre de l'indépendance, m'a porté à refuser le traitement affecté au grade de général-en-chef. Je serais en contradiction avec moi-même, si, dans une situation financière malheureusement peu différente, je consentais à recevoir le traitement de président. Je demande donc qu'il me soit permis de le décliner. J'espère que mes revenus personnels suffiront à mes besoins. S'ils n'y suffisaient pas, j'en rendrais compte au congrès, et lui demanderais d'y pourvoir."

Après ce discours, qui termina la cérémonie, les chambres et le président se rendirent à l'église anglicane de Saint-Paul, où le chapelain du sénat lut des prières composées pour la circonstance.

Une illumination générale des édifices publics et des maisons particulières termina cette journée.

RETRAITE DE WASHINGTON.

Huit ans s'étaient écoulés depuis que Washington occupait la magistrature suprême. Il avait été réélu après quatre ans, avec la même unanimité que la première fois; mais c'était chose arrêtée dans son esprit de ne point se laisser élire une troisième.

Aux approches donc de l'élection, il fit une adresse à ses concitoyens, dans laquelle il leur annonça sa résolution de se retirer définitivement, et en prenant congé d'eux, il leur adressa les conseils dictés par son expérience.

"Souvenez-vous, leur dit-il, que votre premier intérêt est le maintien de la confédération. Séparés, vous seriez hors d'état de vous défendre contre l'étranger, et exposés à être en guerre les uns avec les autres. Il vous faudrait entretenir chacun une armée sur vos frontières, et établir des impôts pour la payer.

Cet état militaire ne serait pas moins onéreux pour vos finances que dangereux pour votre liberté.

" La nature, en vous faisant dépendants les uns des autres, vous a destinés à être unis. Aux Etats du sud, elle a donné un territoire propre à produire des objets d'exportation; aux Etats du nord, des marins qui transportent ces produits dans toutes les parties du monde; et comme vous aviez besoin d'espace pour vous étendre, elle vous a donné, dans les Etats de l'ouest, des terres sans limite, où vous pouvez envoyer sans cesse de nouveaux essaims.

" Soyez donc, avant tout, enfants de la confédération ; citoyens américains plutôt que citoyens de tel ou tel Etat. Que la constitution fédérale soit votre arche sainte. Gardez-vous d'y toucher sans une absolue nécessité, et de compromettre la liberté par de vaines théories qui ont pour but de la mieux garantir. Rappelez-vous qu'elle ne peut subsister sans un pouvoir assez fort pour la protéger contre les factions.

" L'esprit de parti est la perte des gouvernements libres. Il conduit à l'anarchie, et celle-ci au despotisme. Ne négligez rien pour vous en garantir.

" Réglez les dépenses publiques avec économie, car leur exagération entraîne des impôts onéreux, entretient la frivolité et la corruption, et compromet la fidélité aux engagements, qui est un devoir sacré pour les Etats.

" Que vos rapports avec les nations étrangères soient toujours empreints de modération et de justice. N'ayez ni haine, ni engouement pour elles. Evitez de vos mêler à leurs querelles, et que l'intérêt de votre pays soit votre unique règle.

" Honorez enfin la religion, sans laquelle il n'est pas plus de prospérité pour les Etats que pour les individus. Aucune société ne saurait subsister sans elle.

" Je voudrais, en me retirant, emporter la pensée consolante d'avoir toujours suivi moi-même les maximes les plus propres à faire le bien du pays, et de ne m'être jamais trompé dans les mesures que j'ai prises pour sa gloire ou son bonheur. Mais je n'ose m'en flatter. Je prie donc le Tout-Puissant de détourner de lui les conséquences des erreurs que j'ai pu commettre."....

Ce fut un immense bonheur pour les Etats-Unis d'avoir un homme tel que Washington pour inaugurer leur première magistrature, parce qu'il lui concilia, tout d'abord, le respect public, la marqua de son sceau, et lui inspira un caractère qui ne s'est jamais entièrement effacé. Aucun homme ne réunit à un si haut degré la gloire militaire et la vertu civile : par la première, il eut l'autorité nécessaire pour l'établissement d'un gouverne-

ment nouveau, par la seconde, il fut détourné de la pensée de faire servir cette gloire à son ambition. Son désintéressement, qui ne s'est jamais démenti, sera un frein pour ses successeurs, et ses maximes gouverneront toujours plus ou moins l'Union. Cette influence qu'il exercera après lui, jointe à la grande part qu'il a eue dans la conquête de l'indépendance et dans l'établissement de la constitution, l'a placé au rang des fondateurs et des législateurs des peuples.

SCÈNE TIRÉE DES "FOURBERIES DE SCAPIN" DE MOLIÈRE.

Scapin s'est engagé à tirer cinq cents écus de Géronte, père de Léandre.

Scap. (*faisant semblant de ne pas voir Géronte.*) O ciel! O disgrâce imprévue! O misérable père! Pauvre Géronte, que feras-tu?

Gér. (*à part.*) Que dit-il là de moi, avec ce visage affligé?

Scap. N'y a-t-il personne qui puisse me dire où est le seigneur Géronte?

Gér. Qu'y a-t-il, Scapin?

Scap. Où pourrai-je le rencontrer pour lui dire cette infortune?

Gér. Qu'est-ce que c'est donc?

Scap. En vain je cours de tous côtés pour le pouvoir trouver.

Gér. Me voici.

Scap. Il faut qu'il soit caché dans quelque endroit qu'on ne puisse point deviner.

Gér. Holà. Es-tu aveugle, que tu ne me vois pas?

Scap. Ah! monsieur, il n'y a pas moyen de vous rencontrer.

Gér. Il y a une heure que je suis devant toi. Qu'est-ce que c'est donc qu'il y a?

Scap. Monsieur....

Gér. Quoi?

Scap. Monsieur, votre fils....

Gér. Hé bien? mon fils....

Scap. Est tombé dans une disgrâce la plus étrange du monde.

Gér. Et quelle ?

Scap. Je l'ai trouvé tantôt tout triste de je ne sais quoi que vous lui avez dit, où vous m'avez mêlé assez mal à propos ; et cherchant à divertir cette tristesse, nous sommes allés nous promener sur le port. Là, entr'autres plusieurs choses, nous avons arrêté nos yeux sur une galère turque assez bien équipée. Un jeune Turc de bonne mine nous a invités à aller à bord, et nous a présenté la main. Nous y avons passé. Il nous a fait mille civilités, nous a donné la collation, où nous avons mangé des fruits excellents, et bu du vin le meilleur qui se puisse boire.

Gér. Qu'y a-t-il de si affligeant à tout cela ?

Scap. Attendez, monsieur, nous y voici. Pendant que nous mangions, il a fait mettre la galère en mer ; et se voyant éloigné du port, il m'a fait mettre dans un esquif, et m'envoie vous dire que, si vous ne lui envoyez par moi tout à l'heure cinq cents écus, il va vous emmener votre fils à Alger.

Gér. Comment ! cinq cents écus !

Scap. Oui, monsieur ; et de plus, il ne m'a donné pour cela que deux heures.

Gér. Ah ! le pendard de Turc ! m'assassiner de la façon !

Scap. C'est à vous, monsieur, d'aviser promptement aux moyens de sauver des fers un fils que vous aimez avec tant de tendresse.

Gér. Mais qu'allait-il faire dans cette galère ?

Scap. Il ne songeait pas à ce qui est arrivé.

Gér. Va-t'en Scapin, va-t'en vite dire à ce Turc que je vais envoyer la justice après lui.

Scap. La justice en pleine mer ! vous moquez-vous des gens ?

Gér. Mais qu'allait-il faire dans cette galère ?

Scap. Une méchante destinée conduit quelquefois les personnes.

Gér. Il faut, Scapin, il faut que tu fasses ici l'action d'un serviteur fidèle.

Scap. Quoi, monsieur ?

Gér. Que tu ailles dire à ce Turc qu'il me renvoie mon fils, et que tu te mettes à sa place, jusqu'à ce que j'aie amassé la somme qu'il demande.

Scap. Hé ! monsieur, songez-vous à ce que vous dites ? et vous figurez-vous que ce Turc ait si peu de sens que d'aller recevoir un misérable comme moi à la place de votre fils ?

Gér. Mais qu'allait-il faire dans cette galère ?

Scap. Il ne devinait pas ce malheur. Songez, monsieur, qu'il ne m'a donné que deux heures.

Gér. Tu dis qu'il demande....

Scap. Cinq cents écus.

Gér. Cinq cents écus ! n'a-t-il point de conscience ?

Scap. Vraiment oui, de la conscience, un Turc !

Gér. Sait-il bien ce que c'est que cinq cents écus ?

Scap. Oui, monsieur, il sait que c'est mille cinq cents livres.

Gér. Croit-il, le traître, que mille cinq cents livres se trouvent dans le pas d'un cheval ?

Scap. Ce sont des gens qui n'entendent point de raisons.

Gér. Mais qu'allait-il faire dans cette galère ?

Scap. Il est vrai ; mais quoi ! on ne prévoyait pas les choses. De grâce, monsieur, dépêchez.

Gér. Tiens, voilà la clef de mon armoire.

Scap. Bon.

Gér. Tu l'ouvriras.

Scap. Fort bien.

Gér. Tu trouveras une grosse clef du côté gauche, qui est celle de mon grenier.

Scap. Oui.

Gér. Tu iras prendre toutes les hardes qui sont dans cette grande manne, et tu les vendras aux fripiers, pour aller racheter mon fils.

Scap. (*en lui rendant la clef.*) Hé, monsieur, rêvez-vous ? Je n'aurais pas cent francs de tout ce que vous dites ; et, de plus, vous savez le peu de temps qu'on m'a donné.

Gér. Mais qu'allait-il faire dans cette galère ?

Scap. Oh ! que de paroles perdues ! Laissez là cette galère, et songez que le temps presse, et que vous courez risque de perdre votre fils. Hélas ! mon pauvre maître, peut-être que je ne te verrai de ma vie, et qu'à l'heure que je parle on t'emmène esclave à Alger ! Mais le ciel me sera témoin que j'ai fait pour toi tout ce que j'ai pu, et que, si tu manques à être racheté, il n'en faut accuser que le peu d'amité d'un père.

Gér. Attends, Scapin, je m'en vais querir cette somme.

Scap. Dépêchez donc vite, monsieur ; je tremble que l'heure ne sonne.

Gér. N'est-ce pas quatre cents écus que tu dis ?

Scap. Non, cinq cents écus.

Gér. Cinq cents écus ?

Scap. Oui.

Gér. Qu'allait-il faire dans cette galère ?

Scap. Vous avez raison : mais hâtez-vous.

Gér. N'y avait-il point d'autre promenade ?

Scap. Cela est vrai : mais faites promptement.

Gér. Ah ! maudite galère !

Scap. (*à part.*) Cette galère lui tient au cœur.

Gér. Tiens, Scapin, je ne me souvenais pas que je viens justement de recevoir cette somme en or ; et je ne croyais pas qu'elle dût m'être sitôt ravie. (*tirant sa bourse de sa poche, et la présentant à Scapin.*) Tiens, va-t'en racheter mon fils.

Scap. (*tendant la main.*) Oui, monsieur.

Gér. (*retenant sa bourse, qu'il fait semblant de vouloir donner à Scapin.*) Mais dis à ce Turc que c'est un scélérat.

Scap. (*tendant encore la main.*) Oui.

Gér. (*recommençant la même action.*) Un infâme.

Scap. (*tendant toujours la main.*) Oui.

Gér. Un homme sans foi, un voleur.

Scap. Laissez-moi faire.

Gér. Qu'il me tire cinq cents écus contre toute sorte de droit.

Scap. Oui.

Gér. Et que, si jamais je l'attrape, je saurai me venger de lui.

Scap. Oui.

Gér. (*remettant sa bourse dans sa poche, et s'en allant.*) Va, va vite, requérir mon fils.

Scap. (*courant après Géronte.*) Holà, monsieur.

Gér. Quoi ?

Scap. Où est donc cet argent ?

Gér. Ne te l'ai-je pas donné ?

Scap. Non vraiment ; vous l'avez remis dans votre poche.

Gér. Ah ! c'est la douleur qui me trouble l'esprit.

Scap. Je le vois bien.

Gér. Qu'allait-il faire dans cette galère ? Ah maudite galère ! traître de Turc !

Scap. (*seul.*) Il ne peut digérer les cinq cents écus que je lui arrache.

LE PREMIER HOMME.

Fait l'histoire de ses premiers mouvemens, ses premières sensations, ses premiers jugemens, après la création.

Je me souviens de cet instant plein de joie et de trouble où je sentis, pour la première fois, ma singulière existence : je ne

savais ce que j'étais, où j'étais, d'où je venais. J'ouvris les yeux : quel surcroît de sensation ! la lumière, la voûte céleste, la verdure de la terre, le cristal des eaux, tout m'occupait, m'animait, et me donnait un sentiment inexprimable de plaisir. Je crus d'abord que tous ces objets étaient en moi, et faisaient partie de moi-même. Je m'affermissais dans cette pensée naissante, lorsque je tournai les yeux vers l'astre de la lumière ; son éclat me blessa ; je fermai involontairement la paupière, et je sentis une légère douleur. Dans ce moment d'obscurité, je crus avoir perdu tout mon être.

Affligé, saisi d'étonnement, je pensais à ce grand changement, quand tout-à-coup j'entends des sons : le chant des oiseaux, le murmure des airs, formaient un concert dont la douce impression me remuait jusqu'au fond de l'ame ; j'écoutai longtemps, et je me persuadai bientôt que cette harmonie était moi.

Attentif, occupé, tout entier de ce nouveau genre d'existence, j'oubliais déjà la lumière, cette autre partie de mon être que j'avais connue la première, lorsque je rouvris les yeux. Quelle joie de me retrouver en possession de tant d'objets brillans ! mon plaisir surpassa tout ce que j'avais senti la première fois, et suspendit pour un temps le charmant effet des sons.

Je fixais mes regards sur mille objets divers ; je m'aperçus bientôt que je pouvais perdre et retrouver ces objets, et que j'avais la puissance de détruire et de reproduire à mon gré cette belle partie de moi-même ; et, quoiqu'elle me parût immense en grandeur, et par la quantité des accidens de lumière, et par la variété des couleurs, je crus reconnaître que tout était contenu dans une portion de mon être.

Je commençais à voir sans émotion, et à entendre sans trouble, lorsqu'un air léger, dont je sentis la fraîcheur, m'apporta des parfums qui me causèrent un épanouissement intime, et me donnèrent un sentiment d'amour pour moi-même.

Agité par toutes ces sensations, pressé par les plaisirs d'une si belle et si grande existence, je me levai tout d'un coup, et je me sentis transporté par une force inconnue. Je ne fis qu'un pas ; la nouveauté de ma situation me rendit immobile, ma surprise fut extrême ; je crus que mon existence fuyait : le mouvement que j'avais fait avait confondu les objets ; je m'imaginais que tout était en désordre.

Je portai la main sur ma tête, je touchai mon front et mes yeux ; je parcourus mon corps : ma main me parut être alors

le principal organe de mon existence. Ce que je sentais dans cette partie était si distinct et si complet, la jouissance m'en paraissait si parfaite, en comparaison du plaisir que m'avaient causé la lumière et les sons, que je m'attachai tout entier à cette partie solide de mon être, et je sentis que mes idées prenaient de la profondeur et de la réalité.

Tout ce que je touchais sur moi semblait rendre à ma main sentiment pour sentiment, et chaque attouchement produisait dans mon ame une double idée.

Je ne fus pas long-temps sans m'apercevoir que cette faculté de sentir était répandue dans toutes les parties de mon être; je reconnus bientôt les limites de mon existence, qui m'avait paru d'abord immense en étendue.

J'avais jeté les yeux sur mon corps; je le jugeais d'un volume énorme, et si grand, que tous les objets qui avaient frappé mes yeux ne me paraissaient, en comparaison, que des points lumineux.

Je m'examinai long-temps, je me regardais avec plaisir, je suivais ma main de l'œil, j'observais ses mouvemens. J'eus sur tout cela les idées les plus étranges; je croyais que le mouvement de ma main n'était qu'une espèce d'existence fugitive, une succession de choses semblables; je l'approchai de mes yeux; elle me parut alors plus grande que tout mon corps, et elle fit disparaître à ma vue un nombre infini d'objets.

Je commençai à soupçonner qu'il y avait de l'illusion dans cette sensation qui me venait par les yeux. J'avais vu distinctement que ma main n'était qu'une petite partie de mon corps, et je ne pouvais comprendre qu'elle fût augmentée au point de me paraître d'une grandeur démesurée. Je résolus donc de ne me fier qu'au toucher, qui ne m'avait pas encore trompé, et d'être en garde sur toutes les autres façons de sentir et d'être.

Cette précaution me fut utile: je m'étais remis en mouvement, et je marchais la tête haute et levée vers le ciel; je me heurtai légèrement contre un palmier. Saisi d'effroi, je portai ma main sur ce fruit étranger; je le jugeai tel, parce qu'il ne me rendit pas sentiment pour sentiment. Je me détournai avec une espèce d'horreur, et connus, pour la première fois, qu'il y avait quelque chose hors de moi.

Plus agité par cette nouvelle découverte que je ne l'avais été par toutes les autres, j'eus peine à me rassurer; et, après avoir médité sur cet événement, je conclus que je devais juger des objets extérieurs comme j'avais jugé des parties de mon corps, et qu'il n'y avait que le toucher qui pût m'assurer de leur existence.

Je cherchais donc à toucher tout ce que je voyais ; je voulais toucher le soleil ; j'étendais les bras pour embrasser l'horizon, et je ne trouvais que le vide des airs.

A chaque expérience que je tentais, je tombais de surprise en surprise ; car tous les objets paraissaient être également près de moi, et ce ne fut qu'après une infinité de preuves que j'appris à me servir de mes yeux pour guider ma main ; et, comme elle me donnait des idées toutes différentes des impressions que je recevais par le sens de la vue, mes sensations n'étant pas d'accord entre elles, mes jugemens n'en étaient que plus imparfaits, et le total de mon être n'était encore pour moi-même qu'une existence en confusion.

Profondément occupé de moi, de ce que j'étais, de ce que je pouvais être, les contrariétés que je venais d'éprouver m'humilièrent. Plus je réfléchissais, plus il se présentait de doutes. Lassé de tant d'incertitudes, fatigué des mouvemens de mon ame, mes genoux fléchirent, et je me trouvai dans une situation de repos. Cet état de tranquillité donna de nouvelles forces à mes sens.

J'étais assis à l'ombre d'un bel arbre : des fruits d'une couleur vermeille descendaient en forme de grappe à la portée de la main. Je les touchais légèrement : aussitôt ils se séparent de la branche, comme la figue s'en sépare dans le temps de sa maturité.

J'avais saisi un de ces fruits : je m'imaginai avoir fait une conquête, et je me glorifiai de la faculté que je sentais de pouvoir contenir dans ma main un autre être tout entier. Sa pesanteur, quoique peu sensible, me parut une résistance animée, que je me faisais un plaisir de vaincre. J'avais approché ce fruit de mes yeux ; j'en considérais la forme et les couleurs. Une odeur délicieuse me le fit approcher davantage ; il se trouva près de mes lèvres ; je tirais à longues inspirations le parfum, et je goûtais à longs traits les plaisirs de l'odorat. J'étais intérieurement rempli de cet air embaumé. Ma bouche s'ouvrit pour l'exhaler ; elle se rouvrit pour en reprendre : je sentis que je possédais un odorat intérieur, plus fin, plus délicat encore que le premier ; enfin, je goûtai.

Quelle saveur ! quelle nouveauté de sensation ! Jusque-là je n'avais eu que des plaisirs ; le goût me donna le sentiment de la volupté. L'intimité de la jouissance fit naître l'idée de la possession. Je crus que la substance de ce fruit était devenue la mienne, et que j'étais le maître de transformer les êtres.

Flatté de cette idée de puissance, incité par le plaisir que

j'avais senti, je cueillis un second et un troisième fruit ; et je ne me lassais pas d'exercer ma main pour satisfaire mon goût ; mais une langueur agréable, s'emparant peu à peu de tous mes sens, appesantit mes membres, et suspendit l'activité de mon ame. Je jugeai de mon inaction par la mollesse de mes pensées ; mes sensations émoussées arrondissaient tous les objets, et ne présentaient que des images faibles et mal terminées.

Dans cet instant, mes yeux devenus inutiles se fermèrent ; et ma tête, n'étant plus soutenue par la force des muscles, pencha pour trouver un appui sur le gazon. Tout fut effacé, tout disparut, la trace de mes pensées fut interrompue, je perdis le sentiment de mon existence. Ce sommeil fut profond ; mais je ne sais s'il fut de longue durée, n'ayant point encore l'idée du temps, et ne pouvant le mesurer. Mon réveil ne fut qu'une seconde naissance, et je sentis seulement que j'avais cessé d'être. Cet anéantissement que je venais d'éprouver me donna quelque idée de crainte, et me fit sentir que je ne devais pas exister toujours.

J'eus une autre inquiétude : je ne savais si je n'avais pas laissé dans le sommeil quelque partie de mon être. J'essayai mes sens ; je cherchai à me reconnaître.

Dans cet instant, l'astre du jour, sur la fin de sa course, éteignit son flambeau. Je m'aperçus à peine que je perdais le sens de la vue ; j'existais trop pour craindre de cesser d'être ; et ce fut vainement que l'obscurité où je me trouvai me rappela l'idée de mon premier sommeil.

BUFFON.

LA MACHINE À VAPEUR.

Rien n'égale les merveilles de la machine à vapeur.

Depuis que la théorie approfondie et mathématique de l'action de la chaleur en a fait, dans les mains de M. Watt, le moteur à la fois le plus puissant et le plus mesuré, il n'est rien dont elle ne soit capable ; on dirait de la géométrie et de la mécanique vivifiées. Elle file, elle tisse, et plus également qu'aucun ouvrier, car elle n'a ni distraction ni fatigue. En trois coups elle fait des souliers ; un premier cylindre garni

d'un emporte-pièce découpe la semelle et l'empeigne; un second y fait les trous dans lesquels un troisième enfonce les petits clous préparés qu'il rive ausitôt, et le soulier est fait. Elle tire de la cuve des feuilles de papier que l'on prolongerait de plusieurs lieues s'il était nécessaire. Elle imprime. Quelle admiration n'éprouverait pas Guttemberg, cet heureux inventeur des caractères mobiles, s'il voyait sortir par milliers, dans une nuit, d'entre deux cylindres, sans interruption, presque sans intervention de la main, ces longues pages de journaux qui courent ensuite jusque dans le centre des forêts de l'Amérique, porter les leçons de l'expérience morale et la lumière des arts! Une machine à vapeur sur une voiture dont les roues s'engrènent dans un chemin préparé, traîne une file d'autres voitures: on les charge; on allume, et elles vont seules et en toute hâte se faire décharger à l'autre bout de la route. Le voyageur qui les voit ainsi de loin traverser la campagne, en croit à peine ses yeux. Mais qu'y a-t-il de plus surprenant, et d'où puissent naître un jour des conséquences plus fécondes, que ce dont nous venons tous d'être les témoins? Un vaisseau a franchi les mers sans voile, sans rames, sans matelots. Un homme pour entretenir le foyer, un autre pour diriger le gouvernail, c'est tout son équipage. Il est poussé par une force intérieure, comme un être animé, comme un oiseau de mer voguant sur les flots: c'est l'expression du capitaine. Chacun voit combien cette invention simplifiera la navigation de nos fleuves et tout ce que l'agriculture gagnera d'hommes et de chevaux, qui reflueront vers les champs; mais ce qu'il est permis aussi d'apercevoir dans l'éloignement et qui sera peut-être encore plus important, c'est le changement qui en résultera dans la guerre maritime et dans le pouvoir des nations. Il est extrêmement probable que nous aurons encore là une de ces expériences que l'on peut placer dans la liste de celles qui ont changé la face du monde.

CUVIER.

LE GÉNIE DE L'HOMME.

Que l'homme est grand, et que l'auteur de son être l'a élevé par son intelligence au-dessus de tous les ouvrages sortis de ses mains!

Il dompte toutes les puissances de la nature, il les maîtrise, il les réunit ou les sépare selon ses besoins et quelquefois selon ses caprices.

Roi de la terre, il la couvre à son gré de villes, de villages, de monuments, d'arbres et de moissons; il force tous les ani-

maux de la cultiver pour lui, de reconnaître son empire, de le servir, de l'amuser ou de disparaître.

Roi de la mer, il se balance en riant sur ses abîmes ; il pose des digues à sa furie ; il pille ses trésors et il commande à ses vagues écumantes de transporter au loin les produits de son industrie, ou de servir de route à ses découvertes.

Roi des éléments, le feu, l'air, la lumière, l'eau, esclaves dociles de sa volonté souveraine, se laissent emprisonner dans ces ateliers et ces manufactures, et même atteler à ces chars qu'ils entraînent, coursiers invisibles, aussi vite que la pensée.

Que de grandeur et de puissance dans un être fragile qui ne vit qu'un jour, et qui ne semble qu'un atome imperceptible au milieu de cet univers qu'il gouverne avec tant d'empire !

Mais cette créature si petite et si faible a reçu une âme intelligente et raisonnable, elle est animée d'un souffle divin, et seule, entre toutes les autres, elle jouit de l'étonnant avantage de puiser la lumière au foyer de la lumière, et de briller de l'éclat de l'esprit au milieu des mondes qui ne brillent que des pâles reflets de la matière.

L'empire du monde lui a été donné, parce que son âme, plus grande que le monde, le mesure, l'admire, l'explique et le comprend.

La nature lui a été soumise parce qu'il sait pénétrer le merveilleux mécanisme de ses lois, découvrir ses plus impénétrables secrets et lui arracher tous les trésors qu'elle renferme dans son sein.

Placé à cette hauteur, l'homme devait y rencontrer une tentation périlleuse ; la tête pouvait lui tourner dans l'éblouissement de sa gloire ; il pouvait oublier le bienfaiteur adorable qui l'avait fait si grand, et s'admirer, s'adorer lui-même comme le principe et la source première de sa toute-puissance. Mais la bonté divine s'est hâtée de le secourir dans ce danger, en gravant dans son âme une loi de dépendance et d'infirmité originelle dont il est impossible à l'orgueil lui-même d'effacer jamais la céleste empreinte.

Ainsi, la nature a reçu l'ordre de ne lui livrer ses secrets et ses trésors que d'une main avare, l'un après l'autre, à la suite de pénibles travaux et de profondes méditations, pour lui faire sentir à chaque instant que si elle était obligée de se prêter à ses désirs, elle cédait moins à sa volonté qu'à ses fatigues, signe certain de sa dépendance.

Ainsi, point de progrès, point de conquêtes de l'homme qui ne soient en même temps une preuve sensible de sa puissance et de sa faiblesse, et qui ne portent le cachet indélébile de sa force et de son infirmité.

FAYET.

UNE HISTOIRE DE CHASSEUR.

Quelques chasseurs étaient réunis autour d'un terrier de lapins. La scène du drame tragi-comique dont je vais vous donner la description, se passait dans le parc de M. Deyeux. Le furet ne revenait pas, et vous savez qu'on ne s'amuse guère dans cette circonstance. La position devenait d'autant plus critique de minute en minute, que la cloche du déjeuner venait de faire entendre ses sons harmonieux. Se trouver cloué sur un terrier de lapins lorsqu'on pourrait être assis à une table bien servie ; grelotter dans la rosée quand on devrait être dans une salle à manger convenablement chauffée, c'est fort peu divertissant.

" Nous arriverons trop tard, disait l'un.

— Le déjeuner sera froid.

— Comment faire ?

— Je sais un moyen, dit quelqu'un, c'est d'imiter le chant du coq en ayant la bouche dans la gueule du terrier. Le furet, curieux de savoir ce qui se passe au dehors, arrive, et zeste on le prend.

— Voyons, essayez."

Notre homme se couche et crie plusieurs fois : *kokoriko, kokoriko ;* le furet ne sort pas.

Alors un honnête avoué, qui avait quitté, ce jour-là, ses dossiers pour la carnassière, lui dit :

" Mais, mon cher, vous chantez avec une voix de basse-taille ; pour imiter le coq, il faut une voix de ténor.

— Je ne puis pas mieux faire ; essayez vous-même.

— Vous allez voir, je vais prendre le fausset."

Et l'avoué, couché à plat ventre, la tête dans le terrier, cria plusieurs *kokoriko* comme pourrait le faire le plus beau coq de basse-cour. Tout á coup un lapin sort du terrier avec la rapidité d'un boulet de canon, frappe la figure de l'avoué, le renverse en lui remplissant de sable les yeux, la bouche et le nez. Oh ! alors les rires commencèrent ; on ne pensa plus au déjeuner. Mais le pauvre coq ne riait point. Pendant un grand quart d'heure on n'entendit qu'un déluge d'interjections fort expressives qu'il répétait sur tous les tons sans prendre le fausset.

L'avoué, pendant quinze jours, eut la figure enflée comme un ballon.

— C'est incroyable, direz-vous.

Je vous répondrai qu'à la chasse tout est croyable. Le furet voulait sortir pour savoir ce que signifiait ce *kokoriko ;* un lapin, qui se trouvait sur sa route, a eu peur ; il a trouvé la figure de l'avoué, il s'est jeté dessus : il se serait précipité dans un brasier pour éviter le furet. Au reste, je n'ai pas vu ce que je viens de

vous dire ; mais M. Fourau, peintre d'un grand talent, était témoin de cette scène ; il me l'a racontée pendant que je posais devant lui pour un très-beau portrait qu'il vient de faire de votre très-humble serviteur.

ELZÉAR BLAZE.

LE GRONDEUR : COMÉDIE DE BRUEYS.

PERSONNAGES.

M. GRICHARD, *médicin.*
ARISTE, *avocat, et frère de M. Grichard.*
TÉRIGNAN, *fils de M. Grichard.*
CHARLES, *second fils de M. Grichard.*
LOLIVE, ANTOINE, } *valets de M. Grichard.*
JASMIN, *laquais de M. Grichard.*
UN PRÉVÔT DE MAITRE A DANSER.

La scène est à Paris, chez M. Grichard.—Le théâtre représente un salon.

SCÈNE I.

ANTOINE, TÉRIGNAN, ARISTE.

Térignan. Eh bien, mon oncle, comment vont mes affaires ?

Ariste. Fort mal.

Térignan. Ah, ciel ! Et mon mariage avec Clarice... ?

Ariste. Est à peu près rompu.

Térignan. Serait-il possible ?

Ariste. Mais votre père me suit ; retirez-vous : laissez-moi lui parler ; je veux tâcher de le ramener à la raison.

Térignan. Mais par quelle cause... ?

Ariste. Retirez-vous, vous dis-je, et m'attendez dans votre appartement ; j'irai vous rendre compte de tout..... Eh ! vite ; il vient.

Antoine. Eh ! tôt, retirons-nous : voici l'orage, la tempête, la grêle, le tonnerre, et quelque chose de pis. Sauve qui peut ! (*Térignan et Antoine sortent*).

SCÈNE II.

ARISTE, M. GRICHARD, LOLIVE.

M. Grichard. Bourreau ! me feras-tu toujours frapper deux heures à la porte ?

Lolive. Monsieur, je travaillais au jardin : au premier coup de marteau j'ai couru si vite, que je suis tombé en chemin.

M. Grichard. Je voudrais que tu te fusses rompu le cou, double chien ! Que ne laisses-tu la porte ouverte ?

Lolive. Eh ! monsieur, vous me grondâtes hier à cause qu'elle l'était. Quand elle est ouverte, vous vous fâchez ; quand elle est fermée, vous vous fâchez aussi. Je ne sais plus comment faire.

M. Grichard. Comment faire ?

Ariste. Mon frère, voulez-vous bien....

M. Grichard. Oh ! donnez-vous patience.... (*A Lolive.*) Comment faire ? coquin !

Ariste. Eh ! mon frère, laissez là ce valet, et souffrez que je vous parle de....

M. Grichard. Monsieur mon frère, quand vous grondez vos valets, on vous les laisse gronder en repos.

Ariste (*à part*). Il faut lui laisser passer sa fougue.

M. Grichard (*à Lolive*). Comment faire ? infâme ?

Lolive. Oh ! çà, monsieur, quand vous serez sorti, voulez-vous que je laisse la porte ouverte ?

M. Grichard. Non.

Lolive. Voulez-vous que je la tienne fermée ?

M. Grichard. Non.

Lolive. Si faut-il, monsieur....

M. Grichard. Encore ! tu raisonneras, ivrogne ?

Ariste. Il me semble, après tout, mon frère, qu'il ne raisonne pas mal ; et l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable.

M. Grichard. Et il me semble à moi, monsieur mon frère, que vous raisonnez fort mal. Oui, l'on doit être bien aise d'avoir un valet raisonnable, mais non pas un valet raisonneur.

Lolive (*à part*). Morbleu ! j'enrage d'avoir raison.

M. Grichard. Te tairas-tu ?

Lolive. Monsieur, je me ferais hacher ; il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée : choisissez, comment la voulez-vous ?

M. Grichard. Je te l'ai dit mille fois, coquin. Je la veux..... je la.... Mais voyez ce maraud-là. Est-ce à un valet à me venir faire des questions ! Si je te prends, traître, je te montrerai bien comment je la veux.... (*A Ariste qui rit*). Vous riez, je pense, monsieur le jurisconsulte ?

Ariste. Moi ? point. Je sais que les valets ne font jamais les choses comme on leur dit.

M. Grichard. Vous m'avez pourtant donné ce coquin-là.

Ariste. Je croyais bien faire.

M. Grichard. Oh ! je croyais.... Sachez, monsieur le rieur, que *je croyais* n'est pas le langage d'un homme bien sensé.

Ariste. Eh ! laissons cela, mon frère, et permettez que je vous parle d'une affaire plus importante, dont je serais bien aise....

M. Grichard. Non ; je veux auparavant vous faire voir à

vous-même comment je suis servi par ce pendard-là, afin que vous ne veniez pas après me dire que je me fâche sans sujet. Vous allez voir, vous allez voir. (*A Lolive.*) As-tu balayé l'escalier ?

Lolive. Oui, monsieur, depuis le haut jusqu'en bas.

M. Grichard. Et la cour ?

Lolive. Si vous y trouvez une ordure comme cela, je veux perdre mes gages.

M. Grichard. Tu n'as pas fait boire la mule.

Lolive. Ah ! monsieur, demandez-le aux voisins qui m'ont vu passer.

M. Grichard. Lui as-tu donné l'avoine ?

Lolive. Oui, monsieur ; Guillaume était présent.

M. Grichard. Mais tu n'as point porté ces bouteilles de quinquina où je t'ai dit ?

Lolive. Pardonnez-moi, monsieur, et j'ai rapporté les vides.

M. Grichard. Et mes lettres, les as-tu portées à la poste ? (*A Ariste.*) Heim ?

Lolive. Peste ! monsieur, je n'ai eu garde d'y manquer.

M. Grichard. Je t'ai défendu cent fois de racler ton maudit violon. Cependant j'ai entendu ce matin....

Lolive. Ce matin ? Ne vous souvient-il pas que vous me le mîtes hier en mille pièces ?

M. Grichard. Je gagerais que ces deux voies de bois sont encore....

Lolive. Elles sont logées, monsieur. Vraiment, depuis cela j'ai aidé à Guillaume à mettre dans le grenier une charretée de foin ; j'ai arrosé tous les arbres du jardin, j'ai nettoyé les allées, j'ai bêché trois planches, et j'achevais l'autre quand vous avez frappé.

M. Grichard. Oh ! il faut que je chasse ce coquin-là : jamais valet ne m'a fait enrager comme celui-ci : il me ferait mourir de chagrin. (*A Lolive.*) Hors d'ici.

Lolive (*à Ariste*). Que diable a-t-il mangé ?

Ariste (*à Lolive, avec douceur*). Retire-toi.

SCÈNE III.

M. GRICHARD, ARISTE.

Ariste. En vérité, mon frère, vous êtes d'une étrange humeur ! A ce que je vois, vous ne prenez pas des domestiques pour en être servi ; vous les prenez seulement pour avoir le plaisir de gronder.

M. Grichard. Ah ! vous voilà d'humeur à jaser.

Ariste. Quoi ! vous voulez chasser ce valet à cause qu'en fai-

sant tout ce que vous lui commandez, et au-delà, il ne vous donne pas sujet de le gronder; ou, pour mieux dire, vous vous fâchez de n'avoir pas de quoi vous fâcher.

M. Grichard. Courage, monsieur l'avocat, contrôlez bien mes actions.

Ariste. Eh! mon frère, je n'étais pas venu ici pour cela; mais je ne puis m'empêcher de vous plaindre, quand je vois qu'avec tous les sujets du monde d'être content, vous êtes toujours en colère.

M. Grichard. Il me plaît ainsi.

Ariste. Eh! je le vois bien. Tout vous rit; vous vous portez bien, vous avez des enfants qui vous aiment, vos affaires ne sauraient mieux aller: cependant on ne voit jamais sur votre visage cette tranquillité d'un père de famille qui répand la joie dans toute sa maison: vous vous tourmentez sans cesse, et vous tourmentez, par conséquent, tous ceux qui sont obligés de vivre avec vous.

M. Grichard. Ah! ceci n'est pas mauvais. Est-ce que je ne suis pas homme d'honneur?

Ariste. Personne ne le conteste.

M. Grichard. A-t-on rien à dire contre mes mœurs?

Ariste. Non, sans doute.

M. Grichard. Je ne suis, je pense, ni fourbe, ni avare, ni menteur, ni babillard, comme vous; et....

Ariste. Il est vrai, vous n'avez aucun de ces vices qu'on a joués jusqu'à présent sur le théâtre, et qui frappent les yeux de tout le monde; mais vous en avez un qui empoisonne toute la douceur de la vie, et qui peut-être est plus incommode dans la société que tous les autres: car enfin on peut, au moins, vivre quelquefois en paix avec un fourbe, un avare et un menteur; mais on n'a jamais un seul moment de repos avec ceux que leur malheureux tempérament porte à être toujours fâchés, qu'un rien met en colère, et qui se font un triste plaisir de gronder et de criailler sans cesse.

M. Grichard. Avez-vous bientôt achevé de moraliser? je commence à m'échauffer beaucoup.

Ariste. Je le veux bien, mon frère; laissons ces contestations. On dit aujourd'hui que vous vous mariez.

M. Grichard. On dit! on dit! De quoi se mêle-t-on? Je voudrais bien savoir qui sont ces gens-là?

Ariste. Ce sont des gens qui y prennent intérêt.

M. Grichard. Je n'en ai que faire, moi. Le monde n'est rempli que de ces preneurs d'intérêt, qui, dans le fond, ne se soucient non plus de nous que de Jean de Vert.

Ariste. Oh! il n'y a pas moyen de vous parler.

M. Grichard. Il faut donc se taire.

Ariste. Mais pour votre bien on aurait des choses à vous dire.

M. Grichard. Il faut donc parler.

Ariste. Vous étiez hier dans le dessein de marier avantageusement votre fils.

M. Grichard. Cela se pourrait.

Ariste. Il consentait à votre volonté.

M. Grichard. J'aurais bien voulu voir le contraire.

Ariste. Tout le monde louait votre choix.

M. Grichard. C'est de quoi je ne me souciais guère.

Ariste. Aujourd'hui, sans que l'on sache pourquoi, vous avez tout d'un coup changé de dessein.

M. Grichard. Pourquoi non ?

Ariste. Et vous voulez épouser cette même Clarice que vous avez promise à votre fils.

M. Grichard. Bon ! promise.... qu'il compte là-dessus.

Ariste. En conscience, mon frère, croyez-vous que dans le monde on approuve votre conduite ?

M. Grichard. Ma conduite ! Et croyez-vous en conscience, monsieur mon frère, que je m'en mette fort en peine ?

Ariste. Cependant....

M. Grichard. Oh ! cependant.... cependant chacun fait chez lui comme il lui plaît ; et je suis le maître de moi et de mes enfants.

Ariste. Pour en être le maître, mon frère, il y a bien des choses que la bienséance ne permet pas de faire ; car si....

M. Grichard. Oh ! si, car, mais.... Je n'ai que faire de vos conseils : je vous l'ai dit plus de cent fois.

Ariste. Si vous vouliez pourtant y faire un peu de réflexion....

M. Grichard. Encore ? Vous ne seriez donc pas d'avis que j'épousasse Clarice ?

Ariste. Je crains que vous ne vous en repentiez.

M. Grichard. Il est vrai qu'elle convient mieux à Térignan.

Ariste. Sans doute.

M. Grichard. Et vous avez pris la peine de venir ici exprès pour me le dire ?

Ariste. J'ai cru y être obligé pour le repos de votre famille.

M. Grichard. Fort bien. C'est donc là votre avis ?

Ariste. Oui, mon frère.

M. Grichard. Tant mieux ; j'aurai le plaisir de rompre et de faire un mariage contre votre sentiment.

Ariste. Mais vous ne songez pas....

M. Grichard. Et je vais, tout-à-l'heure, chez M. Rigaut, mon notaire, pour cela.

Ariste. Quoi ! vous allez....

M. Grichard (*voulant sortir, sans l'écouter*). Serviteur.

SCÈNE IV.

M. GRICHARD, ARISTE, CHARLES, ANTOINE.

Antoine. Monsieur, voici Charles qui vous cherche.

M. Grichard. Que veut ce fripon ?

Charles. Mon père, mon père, j'ai fait aujourd'hui mon thème sans faute ; tenez, voyez. (*Il lui donne un papier.*)

M. Grichard, (*prenant le papier et le lui jetant au nez*). Nous verrons cela tantôt.

Charles. Eh ! mon père, voyez-le à cette heure ; je vous en prie !

M. Grichard. Je n'ai pas le loisir.

Charles. Vous l'aurez lu en un moment.

M. Grichard. Je n'ai pas mes lunettes.

Charles. Je vous le lirai.

M. Grichard. Eh ! voilà le plus pressant petit drôle qui soit au monde.

Ariste. Vous aurez plus tôt fait de le contenter.

Charles (*à M. Grichard*). Je vais vous le lire en français, et puis je vous lirai le latin. (*Lisant.*) " Les hommes...." Au moins ce n'est pas du latin obscur comme le thème d'hier ; vous verrez que vous entendrez bien celui-ci.

M. Grichard. Le pendard !

Charles (*lisant*). " Les hommes qui ne rient jamais, et qui grondent toujours, sont semblables à ces bêtes féroces qui...."

M. Grichard (*lui donnant un soufflet*). Tiens, va dire à ton précepteur qu'il te donne d'autres thèmes.

Antoine, (*bas*). Le pauvre enfant !

Ariste (*bas*). Belle éducation !

Charles (*pleurant*). Oui, oui, vous me frappez quand je fais bien ; et moi, je ne veux plus étudier !

M. Grichard. Si je te prends....

Charles. Peste soit des livres et du latin !

M. Grichard. Attends, petit enragé, attends.

Charles. Oui, oui, attends : qu'on m'y rattrape. Tenez, voilà pour votre soufflet. (*Il déchire son thème.*)

M. Grichard. Le fouet, maraud, le fouet.

Charles. Oui-dà ! le fouet.... J'en vais faire autant tout-à-l'heure de ma grammaire et de mon dictionnaire. (*Il sort en courant.*)

SCÈNE V.

ANTOINE, M. GRICHARD, ARISTE.

M. Grichard. Tu le paieras. Ce petit maraud abuse tous les jours de la tendresse que j'ai pour lui.

Antoine (*à part*). Voilà un petit Grichard tout craché.

M. Grichard. Que marmottes-tu là ?

Antoine. Je dis, monsieur, que le petit Grichard s'en va bien fâché.

M. Grichard. Sont-ce là tes affaires, impertinent ?

Ariste. Mon frère a raison.

M. Grichard. Et moi, je veux avoir tort.

Ariste. Comme il vous plaira. Oh ! çà, mon frère, revenons, je vous prie, à l'affaire dont je viens de vous parler.

M. Grichard. Ne vous ai-je pas dit que je vais de ce pas chez M. Rigaut, mon notaire ? Serviteur. (*Appelant.*) Hé ! Lolive ! qu'on selle ma mule ; je reviens dans un moment pour aller voir un malade qui m'attend. (*Il sort.*)

SCÈNE VI.

ANTOINE, ARISTE.

Ariste. Quel homme !

Antoine. A qui le dites-vous ?

Ariste. Si tu savais quel dessein bizarre il a formé !

Antoine. J'en sais plus que vous. Rosine, la femme de chambre de mademoiselle Clarice, vient de m'informer de tout. Devineriez-vous pourquoi, depuis hier, votre frère s'est mis en tête d'épouser mademoiselle Clarice ?

Ariste. Peut-être la beauté ?....

Antoine. Tarare ! la beauté : c'est bien la beauté, vraiment, qui prend un homme comme lui ?

Ariste. Qu'est-ce donc ?

Antoine. Vous savez, monsieur, que nous avions tous conseillé à mademoiselle Clarice d'affecter de paraître sévère et rude aux domestiques en présence de M. Grichard, afin de gagner ses bonnes grâces, et de l'engager à consentir au mariage de Térignan avec elle ?

Ariste. Je le sais.

Antoine. Eh bien, hier au soir votre frère entendit mademoiselle Clarice gronder Rosine. Il accourut, et se mit de la partie ; la pauvre Rosine fut relancée comme il faut, et sa maîtresse fit semblant de la chasser. Depuis ce moment, notre grondeur a

conçu pour elle une estime qui n'est pas imaginable, et qui va jusqu'à la vouloir épouser.

Ariste. Clarice le sait-elle ?

Antoine. Elle en est au désespoir.

Ariste. A quelque prix que ce soit, il faut rompre ce dessein.

Antoine. Rosine et Lolive se sont concertés pour cela.

Ariste. Que prétendent-ils faire ?

Antoine. Lolive doit....

SCÈNE VII.

ARISTE, ANTOINE, LOLIVE, (*accourant.*)

Lolive. Gare ! gare ! monsieur Grichard. Gare ! gare !

Antoine. Est-il entré ?

Lolive. Non, Guillaume ramène sa monture. Un petit accident l'a fait descendre à deux pas d'ici.

Ariste. Et quel accident ?

Lolive. Il passait avec sa mule devant la porte d'un de nos voisins. Un barbet, à qui sa figure a déplu, s'est mis tout-à-coup à japper. La mule a eu peur ; elle a fait un demi-tour à droite, et M. Grichard un demi-tour à gauche sur le pavé.

Ariste. S'est-il blessé ?

Lolive. Non. Il gronde à cette heure le barbet : vous l'aurez ici dans un moment.

Ariste. Je me retire auprès de mon neveu ; j'appréhende sa mauvaise humeur.

SCÈNE VIII.

LOLIVE, ANTOINE.

Antoine. Il a été bientôt de retour ?

Lolive. C'est qu'il a trouvé besogne faite, à ce que m'a dit Guillaume.

Antoine. On avait peut-être envoyé quérir un autre médecin ?

Lolive. Non : mais le malade s'est impatienté ; et voyant que monsieur Grichard tardait trop à venir, il est parti sans son ordre.

Antoine. Il l'a trouvé mort ?

Lolive. Tu l'as dit.

Antoine. Cela lui arrive tous les jours. Mais, je l'entends ; retire-toi, qu'il ne te voie point.

Lolive. Dans un moment, je reviendrai.... Je veux lui faire la plus belle peur....

Antoine. Quoi que tu fasses, je doute qu'il renonce à épouser Clarice.

Lolive. Il y renoncera, j'en réponds. Mais le voici.... (*Il sort.*)

SCÈNE IX.

ANTOINE, M. GRICHARD.

M. Grichard (*vers la coulisse*). Oh, parbleu! canaille, je vous apprendrai à tenir à l'attache votre chien de chien.

Antoine (*vers la coulisse*). Mais aussi voyez ce maraud de voisin! on le lui a dit mille fois; ce coquin, cet insolent!.... Mort de ma vie! monsieur, laissez-moi faire, je lui laverai la tête.

M. Grichard (*à part*). Ce garçon a quelque chose de bon.

Antoine. Si cela m'était arrivé, je....

M. Grichard. Calme-toi.

Antoine. Je lui ferais bien voir....

SCÈNE X.

ANTOINE, M. GRICHARD, JASMIN.

Jasmin (*à M. Grichard*). Un monsieur demande à vous voir.

M. Grichard. Qu'il entre. (*Jasmin sort*).

SCÈNE XI.

M. GRICHARD, ANTOINE, LOLIVE (*en maître à danser*), LE PRÉVÔT DE DANSE.

M. Grichard. Ouais! quel est cet homme? (*A Lolive qui lui fait plusieurs révérences*). Qui êtes-vous, avec vos révérences?

Lolive. Monsieur, on m'appelle Rigaudon, à vous rendre mes très humbles services.

M. Grichard (*à Antoine*). N'ai-je point vu ce visage quelque part?

Antoine. Il y a mille gens qui se ressemblent.

M. Grichard. Eh bien! monsieur Rigaudon, que voulez-vous?

Lolive, (*lui donnant une lettre pliée en poulet*). Vous donner cette lettre de la part de mademoiselle Clarice.

M. Grichard. Donnez.... Je voudrais bien savoir qui a appris à Clarice à plier ainsi une lettre: voilà une belle figure de lettre, un beau colifichet! Voyons ce qu'elle chante. (*Lisant*). "Tout le monde dit que je me marie avec le plus bourru de tous les hommes: je veux désabuser les gens; et pour cet effet, il faut

que ce soir vous et moi nous commencions le bal." Elle est folle !

Lolive. Continuez, monsieur, je vous prie.

M. Grichard (*lisant*). "Vous m'avez dit que vous ne saviez pas danser; mais je vous envoie le premier homme du monde...."

Lolive (*à M. Grichard, qui le regarde depuis les pieds jusqu'à la tête*). Ah ! monsieur.

M. Grichard (*lisant*). "Qui vous en montrera, en moins d'une heure, autant qu'il en faut pour vous tirer d'affaire." Que j'apprenne à danser !

Lolive. Achevez, s'il vous plaît.

M. Grichard (*achevant de lire*). "Et, si vous m'aimez, vous apprendrez de lui la bourrée. CLARICE." La bourrée ! moi, la bourrée ! (*A Lolive avec colère.*) Monsieur le premier homme du monde, savez-vous bien que vous risquez beaucoup ici ?

Lolive. Allons, monsieur, dans un quart d'heure vous la danserez à miracle.

M. Grichard (*redoublant de colère*). Monsieur Rigaudon, je vous ferai jeter par les fenêtres, si j'appelle mes domestiques.

Antoine (*bas, à M. Grichard*). Il ne fallait pas les chasser.

Lolive (*faisant signe au prévôt de jouer du violon*). Allons, gai ! Ce petit prélude vous mettra en humeur. Faut-il vous tenir par la main, ou si vous avez quelques principes ?

M. Grichard (*portant sa colère à l'extrémité*). Si vous ne faites enfermer ce maudit violon, je vous arracherai les yeux.

Lolive. Parbleu, monsieur, puisque vous le prenez sur ce ton-là, vous danserez tout-à-l'heure.

M. Grichard. Je danserai, traître ?

Lolive. Oui, morbleu, vous danserez. J'ai ordre de mademoiselle Clarice de vous faire danser ; elle m'a payé pour cela ; et, ventrebleu, vous danserez ! (*Au prévôt.*) Empêche, toi, qu'il ne sorte. (*Il tire son épée, qu'il met sous son bras.*)

M. Grichard. Ah ! je suis mort ! Quel enragé d'homme m'a envoyé cette folle !

Antoine. Je vois bien qu'il faut que je m'en mêle. (*A M. Grichard.*) Tenez-vous là, monsieur ; laissez-moi lui parler. (*A Lolive.*) Monsieur, faites-nous la grâce....

Lolive. Je veux qu'il danse.

M. Grichard (*à part*). Ah ! le bourreau ! le bourreau !

Antoine. Considérez, s'il vous plaît, que monsieur est un homme grave.

Lolive. Je veux qu'il danse.

Antoine. Un fameux médecin.

Lolive. Je veux qu'il danse.

Antoine. Vous pourriez devenir malade, et en avoir besoin.

M. Grichard (*tirant Antoine à lui*). Oui ; dis-lui que quand il voudra, sans qu'il lui en coûte rien, je le ferai saigner et purger.

Lolive. Je n'en ai que faire. Je veux qu'il danse, ou, morbleu !....

M. Grichard (*entre ses dents*). Le bourreau !

Antoine (*revenant auprès de M. Grichard*). Monsieur, il n'y a rien à faire : cet enragé n'entend point raison. Il arrivera ici quelque malheur ; nous sommes seuls au logis.

M. Grichard. Il est vrai.

Antoine. Regardez un peu ce drôle-là, il a une méchante physionomie.

M. Grichard (*le regardant de côté, en tremblant*). Oui, il a les yeux hagards.

Lolive. Se dépêchera-t-on ?

M. Grichard. Au secours ! voisins, au secours !

Antoine. Bon ! au secours ; et ne savez-vous pas que tous vos voisins vous verraient voler et égorger avec plaisir ? Croyez-moi, monsieur, deux pas de bourrée vous sauveront peut-être la vie.

M. Grichard. Mais, si on le sait, je passerai pour fou.

Antoine. L'amour excuse toutes les folies ; et j'ai ouï dire au précepteur de votre fils qu'Hercule fila pour la reine Omphale.

M. Grichard. Oui, Hercule fila ; mais Hercule ne dansa pas la bourrée ; et de toutes les danses, c'est celle que je hais le plus.

Antoine. Eh bien, il faut le dire ; monsieur vous en montrera une autre.

Lolive (*à M. Grichard*). Oui dà, monsieur. Voulez-vous les menuets ?

M. Grichard. Les menuets ?.... non.

Lolive. La gavotte ?

M. Grichard. La gavotte ?.... non.

Lolive. Le passe-pied ?

M. Grichard. Le passe-pied ?.... non.

Lolive. Eh ! quoi donc ? tracanas, tricotez, rigaudons ? en voilà à choisir.

M. Grichard. Non, non, non, je ne vois rien là qui m'accommode.

Lolive. Vous voulez peut-être une danse grave et sérieuse ?

M. Grichard. Oui, sérieuse, s'il en est, mais bien sérieuse.

Lolive. Eh bien ! la courante, la bocane, la sarabande ?

M. Grichard. Non, non, non.

Lolive. Oh ! que diantre voulez-vous donc ? Demandez vous-même ; mais hâtez-vous, ou, par la mort....

M. Grichard. Allons, puisqu'il le faut, j'apprendrai quelque pas de la.... la....

Lolive. Quoi, de la.... la ?....

M. Grichard. Je ne sais.

Lolive. Oh ! palsambleu, vous danserez la bourrée tout-à-l'heure ou vous direz pourquoi.

M. Grichard (*tremblant*). Je ne résiste plus.

Lolive. A la bonne heure. Ah ! je suis ravi que vous vous prêtiez de bonne grâce à vos exercices.—Commençons par changer cette physionomie lugubre. (*Il lui ôte son manteau.*)—Mettons ce chapeau à la petit-maître. (*Il lui arrange son chapeau.*)—Tournez la pointe de vos pieds en dehors.—Enfoncez l'estomac.—Ne tendez pas le dos.—Un rabat pour danser la bourrée !.... (*Il lui arrache son rabat.*)—Voilà la grande mode, monsieur, voilà la grande mode. (*Le prévôt joue de la pochette.*) Allons, monsieur, une, deux.... Allons donc.... (*Il fait danser M. Grichard.*)

SCÈNE XII.

ARISTE, M. GRICHARD, LOLIVE, ANTOINE, LE PRÉVÔT.

M. Grichard. Ouf !

Ariste. Qu'est-ce ci ?

M. Grichard. C'est que....

Ariste. Que vois-je ?

M. Grichard. Cet insolent voulait....

Ariste. Mon frère apprendre à danser !

M. Grichard. Je vous dis que ce maraud....

Ariste. A votre âge !

M. Grichard. Mais quand on vous dit....

Ariste. On se moquerait de vous.

M. Grichard. Ah ! voici l'autre.

Ariste. Je ne le souffrirai point.

M. Grichard. Oh ! de par tous les diables, écoutez-moi donc, jaseur éternel, piailleur infatigable ; on vous dit que c'est ce coquin qui me veut faire danser par force.

Ariste. Par force !

M. Grichard (*avec chagrin*). Eh oui, par force.

Antoine (*à Areste*). Oui, monsieur ; la bourrée.

Ariste (*à Lolive*). Et qui vous a fait si hardi, monsieur, que de venir céans ?

Lolive. J'ai été envoyé par mademoiselle Clarice qui m'a chargé de donner quelques leçons à monsieur, afin que, le jour de ses noces, il pût ouvrir le bal avec elle.

Ariste (*avec étonnement*). Clarice !....

M. Grichard (*avec colère*). Le jour de ses noces elle pourra danser avec un fou de son espèce ; mais ce n'est pas moi qui ouvrirai le bal avec elle, je vous en réponds.

Lolive. Pourquoi, monsieur? Craignez-vous de ne pouvoir le faire avec grâce ?.... Oh ! rassurez-vous, il vous suffira d'une seconde leçon pour....

M. Grichard (*furieux*). Une seconde leçon ! une seconde leçon ! Holà, quelqu'un ?.... Qu'on m'apporte un bâton.... deux bâtons.... (*A Lolive.*) Je vais vous apprendre une danse que vous ne connaissez pas, je parie ; et du premier coup vous la danserez à merveille.

Lolive. Si vous voulez bien permettre nous remetterons ce petit exercice à demain, car j'ai hâte d'informer mademoiselle Clarice de ce qui s'est passé. (*Il sort ; le prévôt le suit.*)

M. Grichard (*se laissant tomber sur un fauteuil*). Ouf !.... je n'en puis plus.... Quelle scène ! !....

SCÈNE XIII.

ARISTE, M. GRICHARD, ANTOINE, TÉRIGNAN.

Térignan. Mon père, M. Rigault, votre notaire, vient d'arriver.

M. Grichard (*se levant brusquement*). Qu'il aille à tous les diables !

Térignan. Il est porteur d'un contrat....

M. Grichard. Qu'il peut remporter, car je ne le signerai pas... j'aimerais mieux....

Ariste. Prenez-y garde ; vous ne pouvez renoncer ainsi....

M. Grichard. Ouais ! qu'est-ce à dire ?.... Croyez-vous qu'on puisse me forcer jamais d'épouser une pareille folle ?

Ariste. Mais les choses me paraissent assez avancées pour que la famille de Clarice vous y oblige.

M. Grichard. Moi ! ! !

Ariste. Eh ! oui, vous.

M. Grichard. C'est trop fort.

Ariste. Vous verrez.

M. Grichard (*à Térignan*). Alors, monsieur mon fils, c'est vous qui me tirerez d'embarras en l'épousant tout-à-l'heure.

Térignan (*cachant sa joie*). Moi, mon père !

M. Grichard. Je le veux.... Clarice vous convient.... et beaucoup ; elle sera votre femme et vous serez son mari ; c'est moi qui vous le dis, qui veux qu'il en soit ainsi ; et je prétends qu'on m'obéisse sans murmure.

Térignan. Vous me trouverez toujours disposé, mon père, à faire quelque chose qui vous soit agréable.

M. Grichard. C'est répondre à merveille.... Je vais trouver M. Rigaut, lui faire modifier le contrat, et dans un instant vous viendrez le signer. (*A part, en sortant.*) Si jamais il me reprend fantaisie de me marier, je veux bien, par exemple, que.... Suffit, suffit. (*Il sort.*)

SCÈNE XIV.

ARISTE, TÉRIGNAN, ANTOINE, *puis* LOLIVE.

Térignan. Quel soudain changement !.... Y comprenez-vous quelque chose, mon oncle ? A qui dois-je tant de bonheur ?

Lolive (*qui est entré au commencement de la scène*). A moi, monsieur, ou plutôt à la bourrée que j'ai voulu faire danser à votre père.

Ariste. Quoi ! M. Rigaudon ?....

Lolive. C'était moi.... Mais hâtez-vous; rejoignez M. Grichard au plus tôt, et profitez du bon vent qui souffle dans vos voiles. (*Ariste et Térignan sortent.*)

Antoine. C'est affaire à toi d'arranger des mariages difficiles.

Lolive. Qu'on m'en charge, et je réponds de marier avant un an l'empereur de la Chine et la reine douairière d'Angleterre.

LA NUIT DU JOUR DE L'AN.

Pendant la nuit du premier jour de l'année 1797, un homme de soixante ans était à la fenêtre ; il élevait ses regards désolés vers la voûte argentée du ciel, où nageaient et brillaient les étoiles, comme les blanches fleurs du nénufar sur une nappe d'eau tranquille ; il les rabaissait ensuite sur la terre, où personne n'était aussi dépourvu que lui de joie et de repos, car sa tombe n'était pas loin de lui ; il avait déjà descendu soixante des marches qui devaient l'y conduire, et il n'y emportait, du beau temps de sa jeunesse, que des fautes et des remords. Sa santé était détruite, son âme vide et abattue, son cœur navré de repentir, et sa vieillesse pleine de chagrin. Les jours de sa jeunesse reparaissaient devant lui, et lui rappelaient ce moment solennel où son père l'avait placé à l'entrée de ces deux routes dont l'une conduit dans un pays tranquille et heureux, couvert de moissons fertiles, éclairé par un soleil toujours pur, et retentissant d'une douce harmonie, tandis que l'autre mène dans un séjour de ténèbres, dans un antre sans issue, peuplé de serpents et rempli de poisons.

Hélas! les serpents s'attachaient à son cœur, les poisons souillaient ses lèvres, et il savait maintenant où il était.

Il reporta ses regards vers le ciel, et s'écria avec une angoisse inexprimable: "O jeunesse, reviens! O mon père! place-moi de nouveau à l'entrée de la vie, afin que je choisisse autrement."

Mais sa jeunesse et son père n'étaient plus. Il vit des feux follets s'élever au-dessus des marécages et disparaître; et il se dit: "Voilà ce que sont mes jours de folie." Il vit une étoile tombante parcourir le ciel, vaciller et s'évanouir: "C'est là ce que je suis," s'écria-t-il; et les pointes aiguës du repentir s'enfoncèrent encore plus avant dans son cœur.

Alors il se retraça dans sa pensée tous les hommes de son âge qui avaient été jeunes avec lui; qui, maintenant répandus sur la terre, s'y conduisaient en bons pères de famille, en amis de la vérité, de la vertu, et qui passaient doucement, et sans verser de larmes, cette première nuit de l'année. Le son de la cloche, qui célèbre ce nouveau pas du temps, vint, du haut de la tour de l'église, retentir à son oreille comme un chant pieux; ce son lui rappela ses parents, les vœux qu'ils formaient pour lui dans ce jour solennel, les leçons qu'ils lui répétaient; vœux que leur malheureux fils n'avait jamais accomplis, leçons dont il n'avait jamais profité. Accablé de douleur et de honte, il ne put regarder plus longtemps ce ciel où demeurait son père; il rabaissa sur la terre ses yeux abattus, des larmes amères coulèrent de ses yeux et tombèrent sur la neige qui couvrait le sol; il soupira, et ne voyant rien qui le pût consoler: "Ah! reviens, jeunesse, s'écria-t-il encore, reviens."

Et sa jeunesse revint: car tout cela n'était qu'un rêve qui avait agité pour lui la première nuit de l'année; il était jeune encore; ses fautes seules étaient réelles. Il remercia Dieu de ce que sa jeunesse n'était point passée, et de ce qu'il pouvait quitter la route du vice pour reprendre celle de la vertu, pour rentrer dans le pays tranquille, couvert d'abondantes moissons.

Revenez avec lui, mes jeunes lecteurs, si, comme lui, vous vous êtes égarés: ce songe terrible sera désormais votre juge. Si, un jour, accablés de douleur, vous êtes forcés de vous écrier: "Reviens, belle jeunesse!" la belle jeunesse ne reviendra point.

Mme. Guizot.

MAXIMES TIRÉES DE L'ANCIEN TESTAMENT.

La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse.

Ne te crois pas sage de toi-même.

La sagesse n'entrera pas dans une âme maligne, car l'esprit de sagesse est plein de bonté.

Celui qui écoute l'homme sage devient plus sage.

Si vous voyez un homme sensé, allez le trouver dès le point du jour, et que votre pied presse souvent le seuil de sa porte.

Ne parlez, jeune homme, qu'avec peine de ce qui vous regarde: conduisez-vous en beaucoup de choses comme si vous les ignoriez, et écoutez en silence ou questionnez.

Si vous entendez médire de votre prochain, ne le redites à personne.

Ne louez point un homme avant qu'il parle; car c'est à la parole qu'on connaît un homme.

Les insensés ont le cœur dans la bouche, l'homme prudent a la bouche dans le cœur.

Comment trouverez-vous dans votre vieillesse ce que vous n'aurez point amassé dans votre jeunesse?

Si vous dormez trop, la pauvreté tombera sur vous comme un voleur armé.

Pensez à la pauvreté dans le temps de l'abondance.

Le paresseux est consumé de désirs; il ne fait que désirer pendant tout le jour.

L'homme laborieux s'asseoira parmi les principaux de la nation.

Ne soyez point prompt en paroles et lent en actions.

A qui les chagrins? Au père de qui les chagrins? A qui les rixes, à qui les blessures, à qui les mortifications? A celui qui vide trop de fois sa coupe.

A l'intempérant arrivent l'insomnie, les souffrances, la maladie; à l'homme sobre, le sommeil de la santé et de la joie.

L'homme sobre allonge sa vie.

Ne vous liez pas avec celui qui se vante ni avec celui qui révèle ses secrets.

Ne causez pas de vos affaires devant celui qui ne doit pas les connaître.

Ne tournez point à tout vent, et n'allez pas par toutes sortes de routes.

L'homme sage est constant comme le soleil; l'insensé varie comme la lune.

Si vous désespérez dans la misère, votre ruine est assurée.

Ne méprisez point un homme juste quoiqu'il soit pauvre, et ne glorifiez point un pécheur quoiqu'il soit riche.

N'entrez point en société avec les puissants. Si un grand vous appelle, éloignez-vous, car il en sera plus porté à vous appeler.

Celui qui élève trop sa maison risque de tomber.

Travaillez à vous faire une bonne réputation. La bonne réputation vaut mieux que les parfums précieux.

L'homme sage étudiera la sagesse des anciens. Il conservera dans sa mémoire les récits des personnes célèbres ; il cherchera le sens des proverbes ; il voyagera sur la terre étrangère, et il observera le bien et le mal parmi les hommes.

L'ami fidèle est une forte protection ; celui qui l'a trouvé, a trouvé un trésor.

Les blessures que fait celui qui aime, valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait.

Ne dites point à un ami dans le besoin : Reviens demain, je te donnerai, si vous pouvez lui donner aujourd'hui.

Ecoutez, enfants, les avis de votre père. Honorez-le par vos actions, par vos paroles et par toute sorte de patience.

Voyez de vos yeux qu'avec un peu de travail je me suis acquis un grand repos. Recevez l'instruction comme une grande quantité d'argent, et acquérez-la pour trouver en elle une grande abondance d'or.

Faites votre œuvre avant que le temps se passe, et vous aurez une grande récompense lorsque le temps sera venu.

PRÉCEPTES DE JÉSUS-CHRIST.

Mon premier précepte, c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés, moi qui ai donné ma vie pour vous. A cela, le monde connaîtra que vous êtes mes disciples.

Tout ce que vous voulez que les autres vous fassent, faites-le-leur aussi ; aimez Dieu par-dessus toute chose et votre prochain comme vous-mêmes. En ces deux commandements consistent la loi et les prophètes.

Ne jugez point, et vous ne serez point jugés.

Donnez à un pauvre un verre d'eau pour l'amour de Dieu, et il ne restera pas sans récompense. Mais votre main gauche ne doit pas savoir ce que donne votre main droite.

Bienheureux les humbles et les simples ; bienheureux ceux

qui sont doux; bienheureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils trouveront miséricorde; bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés; bienheureux ceux qui aiment la paix et qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume du ciel est à eux.

Que ceux qui souffrent viennent à moi, et je les soulagerai.

Portez les tribulations avec patience, apprenant de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez la paix.

Quiconque se met en colère contre son frère, mérite d'être puni par le jugement. Ne remarquez pas la paille qui est dans l'œil de votre prochain, tandis que vous avez une poutre dans le vôtre. Si votre frère vous a offensé, pardonnez-lui non-seulement sept fois; mais septante fois sept fois. Si, quand vous vous approchez de l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, allez d'abord vous réconcilier avec lui, puis vous viendrez présenter votre offrande. Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez enfants de votre père céleste, qui fait lever son soleil sur les bons et les méchants et pleuvoir sur les justes et les injustes. Si vous m'aimez, gardez mes commandements. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes les autres choses vous seront données par surcroît.

BATAILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Le cabinet anglais, sachant l'importance que les États-Unis attachaient à la possession de la Nouvelle-Orléans, qui était la clef de la navigation du Mississipi, avait formé le projet de s'en emparer, soit pour la garder, et tenir par là les États-Unis dans sa dépendance, soit pour être maître des conditions de la paix par l'intérêt qu'ils auraient d'en obtenir la restitution. Cette conquête semblait devoir être facile, parce que l'immense distance où était la Nouvelle-Orléans du siége du gouvernement fédéral, ne permettrait pas aisément à celui-ci d'y envoyer des secours, et parce que la population de cette ville, composée principalement d'Espagnols et de Français, était encore très-peu américaine. Il embarqua donc dix mille hommes de ses meilleures troupes de l'armée d'Espagne, que l'évacuation presque entière de ce pays par les armées de Napoléon lui permettait d'employer ailleurs, et les dirigea sur la Nouvelle-Orléans, sous le commandement du général Packenham.

Une premier détachement de ces troupes se présenta à

Pensacola, dans la Floride, et demanda à y prendre terre pour attendre l'arrivée du reste de la flotte. Le gouverneur espagnol n'osa le lui refuser.

Mais un homme actif et entreprenant, le général Jackson, était dans le voisinage. Il surveillait, dans le Tennessée, la conduite des Indiens. Informé des débarquements des Anglais à Pensacola, il organise à l'instant, et sans attendre aucun ordre, une petite armée de quatre mille hommes; entre, sans hésiter, sur le territoire espagnol, et marche sur Pensacola. Arrivé sous les murs de cette ville, il somme le gouverneur de la faire évacuer par les Anglais, ou de lui en ouvrir les portes, pour qu'il les expulse lui-même. Sur le refus du gouverneur, Jackson enfonce les portes à coup de canon, et s'empare de la ville. Les Anglais venaient de se rembarquer. Il met garnison américaine dans les forts.

Mais ce succès ne suffisait pas. Sachant que les troupes débarquées à Pensacola faisaient partie d'une expédition destinée contre la Nouvelle-Orléans, Jackson songea surtout à sauver cette ville. Il s'y rendit donc en toute hâte et prepara ses moyens de défense. Les milices des États voisins furent appelées, et exercées au métier des armes. Des retranchments s'élevèrent sur les points les plus menacés. On construisit des chaloupes canonnières pour fermer aux Anglais l'entrée du fleuve et leur disputer la navigation des lacs et des canaux qui entourent la ville. Jackson était partout, excitant les travailleurs par sa présence, ou dirigeant lui-même les exercices auxquels les milices se livraient.

Il importait, à raison du grand nombre d'étrangers qui se trouvaient dans la ville, de se prémunir contre toute trahison de leur part. Jackson demanda à la législature de l'État de suspendre l'*habeas corpus*, afin qu'il pût faire arrêter, sans formalité, quiconque serait suspect d'intelligence avec l'ennemi. Cette demande n'ayant point été accueillie, il prit sur lui de décréter une mesure plus décisive encore. Il proclama la loi martiale, qui suspendait l'action des magistrats civils, et faisait passer tous les pouvoirs dans ses mains.

Ces mesures venaient d'être prises, quand la flotte anglaise, forte de cinquante voiles, parut à l'entrée du Mississipi. Les dispositions faites pour entraver sa navigation dans les canaux et sur le fleuve furent impuissantes. Elle débarqua les troupes, qui prirent position sur la rive gauche du Mississipi, à huit milles au-dessus de la ville (22 déc. 1814).

Jackson n'eut garde d'aller attaquer des troupes aguerries avec ses milices sans expérience. Il se tint renfermé dans les retranchements qu'il avait fait construire en avant de la ville, et

qui devaient empêcher les Anglais d'y arriver. Il fit faire seulement à ses troupes quelques sorties, pour les accoutumer à la vue de l'ennemi.

Le général anglais voyant qu'il ne pouvait espérer d'attirer les Américains en rase campagne, tenta deux fois de les forcer dans leurs retranchements avec une partie de ses troupes, mais il fut chaque fois repoussé, avec une grande perte (28 déc. 1814 et 1er janv. 1815).

Il ne lui restait plus qu'à tenter une attaque générale avec toutes ses forces, et le jour en fut fixé au 8 janvier. Ce jour venu, les Anglais s'avancèrent sur soixante de front, le fusil sur l'épaule, portant des fascines pour combler les fossés, et des échelles pour monter à l'assaut. Jackson les laissa approcher; et quand ils furent à portée du mousquet, il dirigea contre eux le feu de ses Kentuckois, les meilleurs tireurs de l'Amérique, qui fit un affreux ravage dans leurs rangs, et les força de s'éloigner. Deux fois ils revinrent à la charge, et deux fois ce feu redoutable de mousqueterie les fit reculer en désordre, laissant un grand nombre des leurs sur le terrain. Le général Packenham fut lui-même tué en voulant les rallier; ils se retirèrent enfin après avoir eu deux mille hommes tués et un plus grand nombre de blessés. Les Américains, garantis par leurs retranchements, n'avaient pas perdu un seul homme. Le général anglais qui avait succédé à Packenham dans le commandement, jugea qu'il n'aurait aucune chance de succès en renouvelant l'attaque avec des troupes considérablement réduites en nombre et découragées, et il donna l'ordre de la retraite. Les débris de l'armée furent rembarqués sur la flotte, qui fit voile pour l'Angleterre.

PELET DE LA LOZÈRE.

UN OURAGAN AUX ANTILLES.

Toute la plantation était plongée dans le sommeil. Le ciel d'azur brillait de son éclat ordinaire, et une légère brise soufflait par intervalles; enfin aucun des signes qui, dans les climats d'Europe, annoncent l'approche d'une tempête, n'existait dans ce moment.

Vers une heure du matin, le temps changea tout à coup, les étoiles s'éteignirent dans une atmosphère envahie par des vapeurs grisâtres qui descendaient sur la terre, semblables aux ailes de la tempête, enveloppant sa proie avant de la dévorer. Les myriades d'animaux divers qui remplissent les nuits des

Antilles de leurs cris bizarres se turent à l'approche de cette grande convulsion de la nature : tout était immobile.

Bientôt dans le lointain gronde le bruit sourd de la mer qui s'enfle et roule sur ses rivages. Les troupeaux à des plaintes étouffées font succéder de longs gémissements auxquels se mêle le gloussement des oiseaux domestiques. Soudain une brusque secousse, accompagnée d'un hurlement rauque, ébranle et fait craquer toutes les jointures de la charpente des maisons. Les arbres ploient et se relèvent en sifflant ; chacun est debout sur sa couche, oppressé d'effroi. Un instant de silence succède à ce signal des éléments. Ah ! qui peut décrire les angoisses des malheureux colons ? Voilà l'ouragan, voilà l'ennemi ! Quelle force humaine lui opposer ?

Une nouvelle secousse fait crier la maison ; le tonnerre gronde comme la décharge d'une batterie ; la terre frémit sous les pieds, les toits semblent vaciller, les palissades s'abattre : tous les cœurs sont saisis.

D'après les ordres du maître, le nègre de garde prend son lambis pour avertir les esclaves qu'ils doivent abandonner leurs cases et se réfugier dans l'habitation. Il court se placer à l'angle de la maison ; et, se couchant jusqu'à terre pour offrir moins de prise au vent, il fait retentir les sons lugubres et prolongés de cette espèce de trompe naturelle.

Rien de plus triste et de plus imposant en même temps que le retentissement de cet appel au milieu d'une nuit d'ouragan. Dans les intervalles des bouffées de vent et des roulements sourds du tonnerre, la conque faisait entendre sa voix gémissante. Les hurlements des nègres, qui s'appelaient pour gagner la maison du maître, y répondaient ; mais soudain tous ces bruits humains se perdaient sous les nouveaux fracas du vent, de la pluie et de la foudre auxquels se joignaient les mugissements des animaux qui semblaient implorer le secours de l'homme. De malheureux nègres se traînaient en se cramponnant aux racines, aux mottes de terre, à tout ce qui offrait quelque résistance. Des groupes presque nus, grelottant de froid, épuisés de fatigue, parvenaient à pénétrer pêle-mêle dans la maison, tandis que d'autres, surpris et enlevés, roulaient à quelques centaines de pas en arrière, froissés, étourdis et forcés de recommencer cette effroyable lutte.

Dans ce moment tout était désordre, trouble et terreur : la furie dévastatrice de l'ouragan continuait, mais elle n'était pas encore à son plus haut degré de violence. La maison isolée, sans appui, ployait, pour ainsi dire, sous les coups de la tempête. A chaque instant elle pouvait s'abîmer. Une planche cédant, le vent s'engouffrait, et, comme un levier, faisait sauter la toiture.

L'économe et tous les noirs multipliaient leurs efforts pour assujettir par des cordes, des planches, des meubles, les endroits les plus faibles. Quelques-uns des nègres les plus robustes, étant sortis en se traînant, tentaient d'enfoncer dans la terre des pieux et des arcs-boutants pour appuyer la maison ; mais telle était la furie de la tempête, que, pouvant à peine respirer, ils étaient forcés de s'étendre sur le ventre en se tenant les uns les autres. Par moment l'ouragan faisait taire sa grande voix ; on entendait le bruit de la pluie qui tombait comme une multitude de cascades, le roulement de tous les torrents enflés et charroyant des forêts avec fracas dans leurs gorges profondes, le déchirement aigu des arbres et les sons plus sinistres encore que rendaient les *essontes** de la toiture sous lesquelles les vents se jouaient.

On eût dit le rire éclatant et moqueur de démons présidant à ces terribles fléaux. Mais bientôt tous ces bruits, tous ces sons, se confondirent avec les coups du tonnerre des tropiques ; le redoublement du vent et les frémissements du sol annoncèrent une nouvelle crise. Les hommes frissonnaient, et les femmes, à genoux autour de leur maîtresse, invoquaient le Seigneur.

Enfin une fenêtre enfoncée donna passage au vent qui frappa les cloisons comme un boulet de canon. La maison, bâtie, presque de bois, fit entendre un craquement général. Le plafond et le toit enlevés se balancèrent un instant, puis s'envolèrent comme si une main de géant les eût arrachés. Les poutres, les cloisons cédèrent, et au fracas de leur chute succéda un affreux silence. La tempête se reposait, satisfaite de son ouvrage.

Quelques instants après, ceux qui avaient survécu à cette horrible catastrophe sortirent des décombres....

Il était cinq heures du matin ; l'ouragan, fatigué de ses gigantesques efforts, ne se manifestait plus que par quelques faibles bouffées de vent ; mais le monstre semblait en fuyant faire encore retentir sa voix dans l'âme terrifiée de ses victimes.

Partout sur la route et dans l'intérieur du pays on rencontrait des traces de l'ouragan. Des habitations se montraient avec leurs cases abattues, leurs bâtiments écroulés ou privés de leur toiture, leurs plantations bouleversées ou détruites. Devant les maisons on ne voyait que quelques noirs immobiles dans diverses attitudes, ou un planteur, les bras croisés sur sa poitrine, la tête penchée, absorbé dans le calcul de ses pertes. Ailleurs, quelques hommes emportant des cadavres ou traînant les corps des bestiaux écrasés ou étouffés par le vent. Tout était muet ; aucune voix humaine, aucun cri d'animal ne rompait ce silence

* Shingles.

funèbre; les oiseaux, cachés dans les trous des rochers, et à moitié engourdis, ne faisaient entendre aucun chant; les insectes avaient péri par myriades. On sentait que la mort avait passé partout.

LEVILLOUX.

PRISE DE PRAGA.

Suwarow leva son camp de Kobilka; l'armée russe se mit en marche pour Praga par trois chemins différents, et campa circulairement autour de ce faubourg. Dans la nuit, Suwarow fit élever trois batteries, dans le but de donner le change aux Polonais, en leur faisant croire qu'il voulait commencer un siége régulier. A Varsovie, chacun en était persuadé; on se flattait que Praga tiendrait plusieurs mois, et que l'hiver éloignerait les Russes. Mais Suwarow n'était point un homme ordinaire: il hasardait tout, pour tout obtenir; investi par sa souveraine d'un pouvoir sans bornes, il accomplissait les ordres de Catherine avec cette exactitude barbare qui, pour parvenir plus promptement à son but, regardait comme un obstacle le soin qu'il faudrait prendre pour empêcher l'effusion du sang. Prodigue de sa vie et de celle de ses soldats, aurait-il gardé pour l'ennemi une pitié qu'il ne connaissait ni pour lui ni pour les siens? Que lui importait d'avoir à franchir des monceaux de cadavres lorsque la victoire était au delà?

La nation polonaise s'abusait, non sur la profondeur de l'abîme où elle était entraînée, mais sur le moment de sa chute. Quelques heures encore, et cette nation, si brave, si chevaleresque, allait cesser d'exister. Les preux Polonais qui combattaient sur le rempart de Praga rivalisaient de courage; mais le récit de leurs hauts faits ne devait ajouter qu'un petit nombre de pages aux dernières pages de leur histoire.

A cinq heures du matin, les Russes commencèrent l'attaque sur sept colonnes. Les deux premières furent exposées au feu croisé de plusieurs batteries, ainsi qu'à un feu de mitraille et de mousqueterie, partant des îles de la Vistule; elles franchirent le retranchement, se jetèrent sur l'infanterie et la cavalerie polonaises, qui étaient derrière, firent mordre la poussière à deux mille hommes, et s'emparèrent de deux mille prisonniers. Plus de mille fuyards voulurent traverser la Vistule à la nage: ils n'y trouvèrent que leur tombeau.

La troisième et la quatrième colonne furent obligées de monter une colline sablonneuse, où elles rencontrèrent de grands obstacles à vaincre. La plupart des soldats jetèrent leurs claies et

leurs fascines pour marcher plus vite dans le sable, et se servirent seulement de leurs échelles, en se prêtant la main pour passer les six lignes de puits que les Polonais avaient creusées.

La troisième colonne s'empara de deux forts bastions détachés, et pénétra, malgré la plus vigoureuse résistance, dans l'intérieur des ouvrages.

La quatrième prit un cavalier, ainsi qu'un fort avancé entouré d'un mur de pierre, et leurs batteries, qui étaient palissadées ; elle emporta encore cinq autres batteries et attaqua l'ennemi de front et sur ses flancs. Il y eut là deux mille hommes taillés en pièces.

Il y avait aussi de ce côté un régiment de ligne composé uniquement de juifs. Ils étaient au nombre de cinq cents, bien armés, bien équipés, sur le même pied que les troupes polonaises dont on aurait eu peine à les distinguer. Ils firent une défense opiniâtre ; mais ils furent tous détruits jusqu'au dernier homme, à l'exception de leur colonel, qui était resté à Varsovie.

La cinquième colonne, après avoir pénétré dans l'intérieur, se porta directement vers la Vistule, et aida la première colonne à couper la retraite du pont de Varsovie.

La sixième et la septième colonne trouvèrent beaucoup d'obstacles ; elles s'emparèrent de trois batteries, et se portèrent en avant. La cavalerie polonaise, qui avait voulu les arrêter, fut coupée, détruite avec la baïonnette, ou culbutée dans la Vistule.

Jusqu'à ce moment, les colonnes russes avaient combattu et repoussé les Polonais dans le grand intervalle qui séparait les retranchements extérieurs des fortifications du faubourg, comme sur un champ de bataille ; elles pénétrèrent dans les dernières fortifications de Praga même, et commencèrent un carnage horrible dans les rues et sur les places publiques, où le sang coulait par torrents.

Dès l'instant où l'ennemi pénétra dans la ville, un long cri d'effroi se fit entendre : l'éclat des bombes, l'écroulement des maisons précipita la plupart des habitants dans les rues ; le sifflement des boulets, le bruit épouvantable de l'artillerie, les coups pressés du tocsin, les cris des mourants, plongeaient ces malheureux dans une espèce de délire : presque tous se dirigeaient vers la Vistule ; quelques-uns s'arrêtaient frappés de stupeur à ce nouvel obstacle ; d'autres, plus téméraires, s'élançaient dans les flots, tâchaient d'atteindre Varsovie, et succombaient souvent près du port.

Sur les places publiques, quelques habitants vendaient chèrement leur vie ; les vieillards se laissaient égorger ; les femmes et les enfants, à genoux, les mains étendues vers le ciel, imploraient la pitié et recevaient la mort.

Semblable à ces hyènes hideuses, qui, les yeux étincelants, la gueule entr'ouverte et avide de carnage, attaquent, renversent, déchirent leur proie, et s'enivrent à longs traits de son sang, le Russe, dont la résistance du Polonais a fatigué le bras, ne peut renoncer à frapper; il immole de sang-froid des victimes sans défense : le soldat devient un assassin.

La plupart des maisons étaient abandonnées; quelques-unes, la proie des flammes; des cadavres adossés aux murailles présentaient au milieu du tumulte une effrayante immobilité; d'autres, renversés dans le sang et dans la fange, défigurés par les pieds des chevaux, poussés par les malheureux qui croyaient pouvoir se sauver par la fuite, tournaient lentement sur eux-mêmes et roulaient vers le fleuve. De l'extrémité supérieure de la ville, le sang débordait comme un torrent après une pluie d'orage.

Une horrible fumée s'élevant en nuages formait au-dessus de Praga et de la Vistule une voûte épaisse qui cachait le soleil; l'incendie des maisons répandait sur les rues une lueur inégale; et les flammes qui dévoraient un immense couvent éclairaient les eaux ensanglantées du fleuve. Du côté de Varsovie, toute la population, sur le rivage, poussait des cris d'horreur ou invoquait le ciel; tout à coup le pont de la Vistule, que les boulets avaient ébranlé, pliant sous le poids des malheureux qui se sauvaient du massacre, rompit sous la foule dont il était chargé; les eaux en reçurent une horrible secousse, et les cris de deux mille victimes se firent entendre à la fois.

MME. LATTIMORE CLARKE.

MEURTRE DE THOMAS BECKET.

Thomas Becket venait d'achever son repas du matin, et ses serviteurs étaient encore à table; il salua les Normands à leur entrée, et demanda le sujet de leur visite. Ceux-ci ne lui firent aucune réponse intelligible, s'assirent et le regardèrent fixement pendant quelques minutes. Regnault, fils d'Ours, prit ensuite la parole : "Nous venons, dit-il, de la part du roi, pour que les excommuniés soient absous, que les évêques suspendus soient rétablis, et que vous-même donniez raison de vos desseins contre le roi.—Ce n'est pas moi, répondit Thomas, c'est le souverain pontife lui-même qui a excommunié l'archevêque d'Yorck, et qui, seul, par conséquent, a droit de l'absoudre. Quant aux autres, je les rétablirai, s'ils veulent me faire leur soumission.—Mais de qui donc, demanda Regnault, tenez-vous votre archevêché, est-ce du roi ou du pape ?—J'en tiens les droits spirituels de Dieu

et du pape, et les droits temporels du roi.—Quoi! ce n'est pas le roi qui vous a tout donné?—Aucunement, répondit Becket." Les Normands murmurèrent à cette réponse, traitèrent la distinction d'argutie, et firent des mouvements d'impatience, s'agitant sur leurs siéges et tordant leurs gants qu'ils tenaient à la main. "Vous me menacez à ce que je crois, dit le primat; mais c'est inutilement: quand toutes les épées de l'Angleterre seraient tirées contre ma tête, vous ne gagneriez rien sur moi.—Aussi ferons-nous mieux que menacer," répliqua le fils d'Ours, se levant tout à coup; et les autres le suivirent vers la porte, en criant: "*Aux armes!*"

La porte de l'appartement fut fermée aussitôt derrière eux, Regnault s'arma dans l'avant-cour; et, prenant une hache des mains d'un charpentier qui travaillait, il frappa contre la porte pour l'ouvrir ou la briser. Les gens de la maison, entendant les coups de hache, supplièrent le primat de se réfugier dans l'église, qui communiquait à son appartement par un cloître ou une galerie; il ne le voulut point, et on allait l'entraîner de force, quand un des assistants fit remarquer que l'heure de vêpres avait sonné. "Puisque c'est l'heure de mon devoir, j'irai à l'église," dit l'archevêque; et, faisant porter sa croix devant lui, il traversa le cloître a pas lents, puis marcha vers le grand autel, séparé de la nef par une grille de fer entr'ouverte. A peine il avait le pied sur les marches de l'autel, que Regnault, fils d'Ours, parut à l'autre bout de l'église, revêtu de sa cotte de mailles, tenant à la main sa large épée à deux tranchants, et criant: "A moi! à moi! loyaux servants du roi." Les autres conjurés le suivirent de près, armés comme lui de la tête aux pieds, et brandissant leurs épées. Les gens qui étaient avec le primat voulurent alors fermer la grille du chœur; lui-même le leur défendit, et quitta l'autel pour les en empêcher; ils le conjurèrent avec de grandes instances de se mettre en sûreté dans l'église souterraine ou de monter l'escalier par lequel, à travers beaucoup de détours, on parvenait au faîte de l'édifice. Ces deux conseils furent repoussés aussi positivement que les premiers. Pendant ce temps, les hommes armés s'avançaient; une voix cria: "Où est le traître?" Becket ne répondit rien.—Où est l'archevêque?—Le voici, répondit Becket; mais il n'y a pas de traître ici; que venez-vous faire dans la maison de Dieu avec un pareil vêtement, quel est votre dessein?—Que tu meures.—Je m'y résigne, vous ne me verrez pas fuir devant vos épées; mais, au nom du Dieu tout-puissant, je vous défends de toucher à aucun de mes compagnons, clerc ou laïc, grand ou petit." Dans ce moment, il reçut par derrière un coup de plat d'épée entre les épaules, et celui qui le lui porta lui dit: "Fuis,

ou tu es mort." Il ne fit pas un mouvement; les hommes d'armes entreprirent de le tirer hors de l'église, se faisant scrupule de l'y tuer. Il se débattait contre eux, et déclara fermement qu'il ne sortirait point, et les contraindrait à exécuter sur la place même leurs intentions ou leurs ordres. Guillaume de Tracy leva son épée, et d'un même coup de revers, trancha la main d'un moine saxon, nommé Edward Gryn, et blessa Becket à la tête. Un second coup, porté par un autre Normand, le renversa la face contre terre; un troisième lui fendit le crâne et fut asséné avec une telle violence, que l'épée se brisa sur le pavé. Un homme d'armes, appelé Guillaume Mautrait, poussa du pied le cadavre immobile, en disant: "Qu'ainsi meure le traître qui a troublé le royaume et fait insurger les Anglais!"

A. THIERRY.

JEANNE D'ARC BRULÉE PAR LES ANGLAIS.

Quand cette dure et cruelle mort fut annoncée à la pauvre fille, elle se prit à pleurer. "Ah! j'en appelle à Dieu, le grand juge, dit-elle, des cruautés et des injustices qu'on me fait."

"Ah! maître Pierre, dit-elle à un assesseur qui lui avait montré quelque intérêt, où serai-je aujourd'hui?—N'avez-vous pas bonne espérance en Dieu? répondit-il.—Oui, reprit-elle, Dieu aidant, j'espère aller en paradis."

Par une singulière contradiction avec la sentence, on lui permit de communier; Jeanne le désirait avec ardeur.

Le 30 mai, elle monta dans la charrette du bourreau; frère Martin l'Advenu, son confesseur, et frère Isambart, qui avaient plus d'une fois réclamé justice dans le procès, étaient près d'elle. Huit cents Anglais, armés de haches, de lances et d'épées, marchaient alentour.

Dans le chemin elle priait si dévotement, et se lamentait avec tant de douceur, qu'aucun Français ne pouvait retenir ses larmes. Quelques-uns des assesseurs n'eurent pas la force de la suivre jusqu'à l'échafaud. Arrivée à la place du supplice: "Ah! Rouen! dit-elle, Rouen! est-ce ici que je dois mourir!"

Ensuite elle se mit à genoux, et se recommanda à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints, surtout à saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite; elle laissait voir tant de ferveur que chacun pleurait, même plusieurs Anglais. Jean de Mailli, évêque de Noyen, et quelques autres du clergé de France, descendirent de l'échafaud, ne pouvant endurer un si lamentable spectacle.

Jeanne demanda la croix; un Anglais en fit une de deux

bâtons, et la lui donna. Elle la prit dévotement et la baisa: mais elle désira avoir celle de la paroisse; on alla la querir, et elle la serrait étroitement contre son cœur en continuant ses prières.

Cependant les gens de guerre des Anglais, et même quelques capitaines, commencèrent à se lasser de tant de délais: "Allons donc, prêtre, voulez-vous nous faire dîner ici? disaient les uns.—Donnez-la-nous, disaient les autres, et ce sera bientôt fini.—Fais ton office," disaient-ils au bourreau.

Sans autre commandement, et avant la sentence du juge séculier, le bourreau la saisit: elle embrassa la croix, et marcha vers le bûcher. Des gendarmes anglais l'y entraînaient avec fureur.

Le bûcher était dressé sur un massif de plâtre. Lorsqu'on y fit monter Jeanne, on plaça sur sa tête une mitre où étaient écrits les mots: *hérétique, relapse, apostate, idolâtre.* Frère Martin l'Advenu, son confesseur, était monté sur le bûcher avec elle; il y était encore que le bourreau alluma le feu: "Jésus!" s'écria Jeanne; et elle fit descendre le bon prêtre. "Tenez-vous en bas, dit-elle; levez la croix devant moi, que je la voie en mourant, et dites-moi de pieuses paroles jusqu'à la fin." Protestant de son innocence, et se recommandant au ciel, on l'entendit encore prier à travers la flamme: le dernier mot qu'on put distinguer fut "Jésus!"

Il n'y avait pas d'hommes assez durs pour retenir leurs larmes; tous les Anglais, sauf quelques gens de guerre qui continuaient à rire, étaient attendris: les Français murmuraient que cette mort était cruelle et injuste. "Elle meurt martyre pour son vrai Seigneur. Ah! nous sommes perdus, on a brûlé une sainte! Plût à Dieu que mon âme fût où est la sienne!" Tels étaient les discours qu'on tenait. Un autre avait vu le nom de Jésus écrit en lettres de flammes au-dessus du bûcher.

Mais ce qui fut plus merveilleux, c'est ce qui avint à un homme d'armes anglais: il avait juré de porter un fagot de sa propre main au bûcher. Quand il s'approcha pour faire ce qu'il avait dit, entendant la voix étouffée de Jeanne qui criait "Jésus!" le cœur lui manqua, et on le porta en défaillance à la première taverne. Dès le soir, il alla trouver frère Isambart, se confessa à lui, dit qu'il se repentait d'avoir tant haï la Pucelle, qu'il la tenait pour sainte femme, et qu'il avait vu son âme s'envoler des flammes vers le ciel sous la forme d'une blanche colombe. Le bourreau vint aussi se confesser le jour même, craignant de ne jamais obtenir son pardon de Dieu.

Il demeura établi dans les esprits en France et dans les pays chrétiens que les Anglais avaient cruellement mis à mort cette

pauvre fille par une basse vengeance, par colère de leurs défaites, et en mettant leur volonté à la place de la justice.

Les Bourguignons eux-mêmes ne partageaient en rien le sentiment des Anglais ; et chez eux, on parla toujours de la Pucelle comme d'une fille merveilleuse, vaillante à la guerre, et qui ne méritait en rien cette horrible sentence.

BARANTE.

NAPOLÉON A SCHŒNBRUN.

On passait une revue à Schœnbrun ; un jeune homme parvint à percer les rangs des soldats. Les généraux, croyant qu'il avait une pétition à présenter à l'empereur, lui dirent de s'adresser à l'aide-de-camp de service ; il répondit à plusieurs reprises qu'il voulait parler à Napoléon. Il s'avança de nouveau et très près ; le général Rapp lui dit en langue allemande de se retirer, et de se présenter après la revue. "Il avait, dit ce général, la main droite enfoncée dans sa poche de côté, sous sa redingote ; il tenait un papier dont l'extrémité était en évidence : il me regarda avec des yeux qui me frappèrent." Ce général fit arrêter ce jeune homme : on trouva sur lui un énorme couteau de cuisine. Les généraux Rapp et Duroc se transportèrent dans sa prison. "Il était assis sur un lit où il avait étalé le portrait d'une jeune femme, son portefeuille et une bourse qui contenait quelques vieux louis d'or. Je lui demandai son nom.—Je ne puis le dire qu'à Napoléon.—Quel usage vouliez-vous faire de ce couteau ?—Je ne puis le dire qu'à Napoléon.—Vous vouliez vous en servir pour attenter à sa vie ?—Oui, Monsieur.—Pourquoi ?—Je ne puis le dire qu'à lui seul."

Deux gendarmes le conduisirent, les mains liées derrière le dos, devant Napoléon. Là, il subit un nouvel interrogatoire.

"D'où êtes-vous ?—De Naumbourg.—Qu'est votre père ?—Ministre protestant.—Quel âge avez-vous ?—Dix-huit ans.—Que vouliez-vous faire de votre couteau ?—Vous tuer.—Vous êtes fou, jeune homme ; vous êtes illuminé ?—Je ne suis pas fou ; je ne sais ce que c'est qu'illuminé.—Vous êtes donc malade ?—Je ne suis pas malade ; je me porte bien.—Pourquoi vouliez-vous me tuer ?—Parce que vous faites le malheur de mon pays.—Vous ai-je fait quelque mal ?—Comme à tous les Allemands.—Par qui êtes-vous envoyé ? qui vous pousse à ce crime ?—Personne : c'est l'intime conviction qu'en vous tuant je rendrais le plus grand service à mon pays et à l'Europe, qui m'a mis les armes à la main.... Je suis venu à Schœnbrun il y a huit jours dans l'intention de vous tuer."

On lui dit qu'il était malade ; il soutint qu'il se portait bien. Le docteur Corvisart appelé lui tâta le pouls, et le jugea en bonne santé. Je vous l'avais bien dit, reprit St.... avec une sorte de satisfaction.

Napoléon lui promit la vie s'il montrait du repentir. " Je ne veux pas de pardon, lui répondit-il.—Si je vous fais grâce, m'en saurez-vous gré ?—Je ne vous en tuerai pas moins."

Napoléon fut stupéfait. Ce courage froid et féroce, cette persistance que les approches de la mort ne purent altérer, lui inspirèrent de tristes réflexions. Il dit au général Rapp, après plusieurs réflexions sur cette affaire : " On ne m'aime ni à Berlin ni à Weimar." Celui-ci lui répondit qu'il ne pouvait prétendre à l'amitié de ces deux cours.

Ce jeune homme n'avait point voulu manger depuis le 24 jusqu'au 27 octobre, jour où il fut exécuté. Il disait avoir assez de force pour marcher à la mort. En s'y rendant, on lui apprit que la paix était faite ; cette nouvelle le fit tressaillir de joie ; il s'écria : " Vive la liberté ! Vive l'Allemagne ! Mort à son tyran !"

Cette affaire fit une vive et pénible impression sur l'esprit de Napoléon ; il en parlait souvent. La couronne de gloire qui lui ceignait le front n'était pas sans épines.

DULAURE.

CLAUDE FROLLO PRÉCIPITÉ.

[Du haut des tours de Notre-Dame de Paris, Quasimodo et Claude Frollo sont témoins d'un supplice. Ce spectacle, dont Claude Frollo est la cause, désespère Quasimodo.]

Quasimodo recula de quelques pas derrière Claude Frollo, et tout à coup se ruant sur lui avec fureur, de ses deux grosses mains il le poussa par le dos dans l'abîme sur lequel il était penché. Claude s'écria : " Damnation !" et tomba. La gouttière au-dessus de laquelle il se trouvait, l'arrêta dans sa chute. Il s'y accrocha avec des mains désespérées, et au moment où il ouvrait la bouche pour jeter un second cri, il vit passer au rebord de la balustrade, au-dessus de sa tête, la figure formidable de Quasimodo. Alors il se tut.

L'abîme était au-dessous de lui : une chute de plus de deux cents pieds, et le pavé. Dans cette situation terrible, Claude ne dit pas une parole, ne poussa pas un gémissement. Seulement il se tordit sur la gouttière avec des efforts inouïs pour remonter ; mais ses mains n'avaient pas de prise sur le granit, ses pieds rayaient la muraille noircie sans y mordre. Les personnes qui ont monté sur les tours de Notre-Dame savent qu'il y a un renflement de la pierre immédiatement au-dessous de la balus-

trade. C'est sur cet angle rentrant que s'épuisait le misérable Claude Frollo. Il n'avait pas affaire à un mur à pic, mais à un mur qui fuyait sous lui.

Quasimodo n'eût eu pour le tirer du gouffre qu'à lui tendre la main; mais il ne le regardait seulement pas. Il regardait la Grève. Il regardait le gibet. Le sourd* s'était accoudé sur la balustrade, à la place où était Claude le moment d'auparavant, et là, ne détachant pas son regard du seul objet qu'il y eût pour lui en ce moment, il était immobile et muet comme un homme foudroyé, et un long ruisseau de pleurs coulait en silence de cet œil qui jusqu'alors n'avait encore versé qu'une seule larme.

Cependant Claude haletait, son front chauve ruisselait de sueur, ses ongles saignaient sur la pierre, ses genoux s'écorchaient au mur. Il entendait son habit, accroché à la gouttière, craquer et se découdre à chaque secousse qu'il lui donnait. Pour comble de malheur, cette gouttière était terminée par un tuyau de plomb qui fléchissait sous le poids de son corps. Claude sentait ce tuyau ployer lentement. Il se disait, le misérable, que quand ses mains seraient brisées de fatigue, quand son habit serait déchiré, quand ce plomb serait ployé, il faudrait tomber, et l'épouvante le prenait aux entrailles. Quelquefois il regardait avec égarement une espèce d'étroit plateau formé, à quelque dix pieds plus bas, par des accidents de sculpture, et il demandait au ciel, dans le fond de son âme en détresse, de pouvoir finir sa vie sur cet espace de deux pieds carrés, dût-elle durer cent années. Une fois, il regarda au-dessous de lui dans la place, dans l'abîme; la tête qu'il releva fermait les yeux, avait les cheveux tout droits.

C'était quelque chose d'effrayant que le silence de ces deux hommes. Tandis que Claude à quelques pieds de lui agonisait de cette horrible façon, Quasimodo pleurait et regardait la Grève.

Claude, voyant que tous ses soubresauts ne servaient qu'à ébranler le fragile point d'appui qui lui restait, avait pris le parti de ne plus remuer. Il était là, embrassant la gouttière, respirant à peine, ne bougeant plus, n'ayant plus d'autre mouvement que cette convulsion machinale du ventre qu'on éprouve dans les rêves quand on croit se sentir tomber. Ses yeux fixés étaient ouverts d'une manière maladive et étonnée. Peu à peu cependant il perdait du terrain, ses doigts glissaient sur la gouttière. Il sentait de plus en plus la faiblesse de ses bras et la pesanteur de son corps. La courbure du plomb qui le soutenait s'inclinait à tout moment d'un cran vers l'abîme. Il voyait au-dessous de

* Quasimodo était sourd et il n'avait qu'un œil.

lui, chose affreuse ! le toit de Saint-Jean-le-Rond, petit comme une carte ployée en deux. Il regardait l'une après l'autre les impassibles sculptures de la tour, comme lui suspendues sur le précipice, mais sans terreur pour elles, ni pitié pour lui. Tout était de pierre autour de lui : devant ses yeux, les monstres béants ; au-dessous, tout au fond dans la place, le pavé ; au-dessus de sa tête, Quasimodo qui pleurait.

Il y avait dans le parvis quelques groupes de braves curieux qui cherchaient tranquillement à deviner quel pouvait être le fou qui s'amusait d'une si étrange manière. Claude leur entendait dire, car leurs voix arrivaient jusqu'à lui, claires et grêles : "Mais il va se rompre le cou !"

Quasimodo pleurait.

Enfin Claude, écumant de rage et d'épouvante, comprit que tout était inutile. Il rassembla pourtant ce qui lui restait de force pour un dernier effort. Il se roidit sur la gouttière, repoussa le mur de ses deux genoux, s'accrocha des mains à une fente des pierres, et parvint à regrimper d'un pied peut-être ; mais cette commotion fit ployer brusquement le bec de plomb sur lequel il s'appuyait. Alors, sentant tout manquer sous lui, n'ayant plus que ses mains roidies et défaillantes qui tenaient à quelque chose, l'infortuné ferma les yeux et lâcha la gouttière. Il tomba.

Quasimodo le regardait tomber.

Une chute de si haut est rarement perpendiculaire. Claude, lancé dans l'espace, tomba d'abord la tête en bas et les deux mains étendues ; puis il fit plusieurs tours sur lui-même ; le vent le poussa sur le toit d'une maison où le malheureux commença à se briser. Cependant il n'était pas mort quand il y arriva. Quasimodo le vit essayer de se retenir encore au pignon avec les ongles ; mais le plan était trop incliné, et il n'avait plus de force. Il glissa rapidement sur le toit comme une tuile qui se détache, et alla rebondir sur le pavé ; là, il ne remua plus.

VICTOR HUGO.

PESTE D'ATHÈNES.

Jamais ce fléau terrible ne ravagea tant de climats. Sorti de l'Ethiopie, il avait parcouru l'Egypte, la Libye, une partie de la Perse, l'île de Lemnos, et d'autres lieux encore. Un vaisseau marchand l'introduisit sans doute au Pirée, où il se manifesta d'abord ; de là il se répandit avec fureur dans la ville, et surtout dans ces demeures obscures et malsaines où les habitants de la campagne se trouvaient entassés. Le mal attaquait successive-

ment toutes les parties du corps : les symptômes en étaient effrayants, les progrès rapides, les suites presque toujours mortelles. Dès les premières atteintes, l'âme perdait ses forces, le corps semblait en acquérir de nouvelles ; et c'était un cruel supplice de résister à la maladie sans pouvoir résister à la douleur. Les insomnies, les terreurs, des sanglots continuels, des convulsions violentes, n'étaient pas les seuls tourments réservés aux malades ; une chaleur brûlante les dévorait intérieurement. Couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine oppressée, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, on les voyait se traîner dans les rues pour respirer plus librement, et, ne pouvant éteindre la soif brûlante dont ils étaient consumés, se précipiter dans les rivières couvertes de glaçons. La plupart périssaient au septième ou au neuvième jour. S'ils prolongeaient leur vie au delà de ces termes, ce n'était que pour éprouver une mort plus douloureuse et plus lente. Ceux qui ne succombaient pas à la maladie n'en étaient presque jamais atteints une seconde fois. Faible consolation ! car ils n'offraient plus aux yeux que les restes infortunés d'eux-mêmes. Les uns avaient perdu l'usage de plusieurs de leurs membres ; les autres ne conservaient aucune idée du passé : heureux sans doute d'ignorer leur état ! mais ils ne pouvaient reconnaître leurs amis. Le même traitement produisait des effets tour à tour salutaires et nuisibles : la maladie semblait braver les règles de l'expérience. Comme elle infectait aussi plusieurs provinces de la Perse, le roi Artaxerce résolut d'appeler à leur secours le célèbre Hippocrate, qui était alors dans l'île de Cos ; il fit vainement briller à ses yeux l'éclat de l'or et des dignités ; le grand homme répondit au grand roi qu'il n'avait ni besoins ni désirs, et qu'il se devait aux Grecs plutôt qu'à leurs ennemis. Il vint en effet offrir ses services aux Athéniens, qui le reçurent avec d'autant plus de reconnaissance, que la plupart de leurs médecins étaient morts victimes de leur zèle. Il épuisa les ressources de son art, et exposa plusieurs fois sa vie. S'il n'obtint pas tout le succès que méritaient de si beaux sacrifices et de si grands talents, il donna du moins des consolations et des espérances. On dit que, pour purifier l'air, il fit allumer des feux dans les rues d'Athènes ; d'autres prétendent que ce moyen fut utilement employé par un médecin d'Agrigente, nommé Acron.

On vit, dans les commencements, de grands exemples de piété filiale, d'amitié généreuse ; mais, comme ils furent presque toujours funestes à leurs auteurs, ils ne se renouvelèrent que rarement dans la suite. Alors les liens les plus respectables furent brisés : les yeux, près de se fermer, ne virent de toutes parts

qu[illegible] profonde, et la mort ne fit plus couler de larmes. [illegible]rcissement produisit une licence effrénée. La perte de [illegible]ns de bien, confondus dans un même tombeau avec les scè[illegible], le renversement de tant de fortunes devenues tout à coup le partage ou la proie des citoyens les plus obscurs, frappèrent vivement ceux qui n'avaient d'autre principe que la crainte : persuadés que les dieux ne prenaient plus d'intérêt à la vertu, et que la vengeance des lois ne serait pas aussi prompte que la mort dont ils étaient menacés, ils crurent que la fragilité des choses humaines leur indiquait l'usage qu'ils en devaient faire, et que, n'ayant plus que des moments à vivre, ils devaient du moins les passer dans le sein des plaisirs. Au bout de deux ans, la peste parut se calmer. Pendant ce repos, on s'aperçut plus d'une fois que le germe de la contagion n'était pas détruit : il se développa dix-huit mois après ; et, dans le cours d'une année entière, il ramena les mêmes scènes de deuil et d'horreur. Sous l'une et sous l'autre époque, il périt un grand nombre de citoyens, parmi lesquels il faut compter près de cinq mille hommes en état de porter les armes. La perte la plus irréparable fut celle de Périclès, qui, dans la troisième année de la guerre, mourut des suites de la maladie.

BARTHÉLEMY.

SCÈNES TIRÉES DE "L'AVARE" DE MOLIÈRE.

[L'avare Harpagon doit donner à dîner ; il appelle ses domestiques, dame Claude, maître Jacques, la Merluche, Brindavoine, et en présence de Valère, flatteur intéressé, il leur donne ses ordres.]

Harpagon. Allons, venez çà tous, que je vous distribue mes ordres pour tantôt, et règle à chacun son emploi. Approchez, dame Claude, commençons par vous. Bon, vous voilà les armes à la main (*elle tient un balai*). Je vous commets au soin de nettoyer partout ; et, surtout prenez garde de frotter les meubles trop fort, de peur de les user. Outre cela, je vous constitue, pendant le souper, au gouvernement des bouteilles ; et, s'il s'en écarte quelqu'une et qu'il se casse quelque chose, je m'en prendrai à vous et le rabattrai sur vos gages.

Maître Jacques (*à part*). Châtiment politique !

Harpagon (*à dame Claude*). Allez (*elle sort*). Vous, Brindavoine, et vous, la Merluche, je vous établis dans la charge de rincer les verres et de donner à boire, mais seulement lorsque l'on aura soif, et non pas selon la coutume de certains impertinents de laquais qui viennent provoquer les gens, et les faire aviser de boire lorsqu'on n'y songe pas. Attendez qu'on vous

demande plus d'une fois, et vous ressouvenez de porter toujours beaucoup d'eau.

Maître Jacques (*à part*). Oui, le vin pur monte à la tête.

La Merluche. Quitterons-nous nos souquenilles, Monsieur.

Harpagon. Oui, quand vous verrez venir les personnes; et gardez bien de gâter vos habits.

Brindavoine. Vous savez bien, Monsieur, qu'un des devants de mon pourpoint est couvert d'une grande tache de l'huile de la lampe.

La Merluche. Et moi, Monsieur, que j'ai mon haut-de-chausses tout troué par derrière, et qu'on me voit, révérence parler....

Harpagon (*à la Merluche*). Paix; rangez cela adroitement du côté de la muraille, et présentez toujours le devant au monde. (*A Brindavoine, en lui montrant comme il doit mettre son chapeau au-devant de son pourpoint pour cacher la tache d'huile.*) Et vous, tenez toujours votre chapeau ainsi, lorsque vous servirez. — Oh ça! maître Jacques, approchez-vous: je vous ai gardé pour le dernier.

Maître Jacques. Est-ce à votre cocher, Monsieur, ou bien à votre cuisinier, que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre.

Harpagon. C'est à tous deux.

Maître Jacques. Mais à qui des deux le premier?

Harpagon. Au cuisinier.

Maître Jacques. Attendez donc, s'il vous plaît. (*Maître Jacques ôte sa casaque de cocher, et paraît vêtu en cuisinier.*)

Harpagon. Quelle diantre de cérémonie est-ce là?

Maître Jacques. Vous n'avez qu'à parler.

Harpagon. Je me suis engagé, maître Jacques, à donner ce soir à souper.

Maître Jacques (*à part*). Grande merveille!

Harpagon. Dis-moi un peu, nous feras-tu bonne chère?

Maître Jacques. Oui, si vous me donnez bien de l'argent.

Harpagon. Que diable! toujours de l'argent! Il semble qu'ils n'aient rien autre chose à dire; de l'argent! de l'argent! de l'argent! Ah! ils n'ont que ce mot à la bouche, de l'argent! Toujours parler d'argent! Voilà leur épée de chevet*, de l'argent!

Valère. Je n'ai jamais vu de réponse plus impertinente que celle-là. Voilà une belle merveille que de faire bonne chère avec bien de l'argent! C'est une chose la plus aisée du monde, et il n'y a si pauvre esprit qui n'en fît bien autant. Mais pour

* Leur ressource en toute occasion.

agir en habile homme, il faut parler de faire bonne chère avec peu d'argent.

Maître Jacques. Bonne chère avec peu d'argent.

Valère. Oui.

Maître Jacques (*à Valère*). Par ma foi, M. l'intendant, vous nous obligerez de nous faire voir ce secret et de prendre mon office de cuisinier : aussi bien vous mêlez-vous céans* d'être le factotum.

Harpagon. Taisez-vous. Qu'est-ce qu'il nous faudra ?

Maître Jacques. Voilà monsieur votre intendant qui vous fera bonne chère pour peu d'argent.

Harpagon. Ah ! je veux que tu me répondes.

Maître Jacques. Combien serez-vous de gens à table ?

Harpagon. Nous serons huit ou dix ; mais il ne faut prendre que huit. Quand il y a à manger pour huit, il y en a bien pour dix.

Valère. Cela s'entend.

Maître Jacques. Hé bien ! il faudra quatre grands potages et cinq assiettes..... potages.... entrées....

Harpagon. Que diable ! voilà pour traiter une ville tout entière.

Maître Jacques. Rôt....

Harpagon (*mettant la main sur la bouche de maître Jacques*). Ah ! traître, tu manges tout mon bien.

Maître Jacques. Entremets....

Harpagon (*mettant encore la main sur la bouche de maître Jacques*). Encore !

Valère, (*à maître Jacques*). Est-ce que vous avez envie de faire crever tout le monde ? et Monsieur a-t-il invité des gens pour les assassiner, à force de mangeaille ? Allez-vous-en lire un peu les préceptes de la santé, et demander aux médecins s'il y a rien de plus préjudiciable à l'homme que de manger avec excès.

Harpagon. Il a raison.

Valère. Apprenez, maître Jacques, vous et vos pareils, que c'est un coupe-gorge qu'une table remplie de trop de viandes ; que, pour se bien monter ami de ceux que l'on invite, il faut que la frugalité règne dans les repas qu'on donne, et que, suivant le dire d'un ancien, *il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.*

Harpagon. Ah ! que cela est bien dit ! Approche que je t'embrasse pour ce mot. Voilà la plus belle sentence que j'aie

* Ici.

jamais entendue de ma vie : *il faut vivre pour manger, et non pas manger pour vi....* Non, ce n'est pas cela. Comment est-ce que tu dis ?

Valère. Qu'il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger.

Harpagon (*à maître Jacques*). Oui, entends-tu ? (*à Valère.*) Qui est le grand homme qui a dit cela ?

Valère. Je ne me souviens pas maintenant de son nom.

Harpagon. Souviens-toi de m'écrire ces mots : je veux les faire graver en lettres d'or sur la cheminée de ma salle.

Valère. Je n'y manquerai pas ; et pour votre souper vous n'avez qu'à me laisser faire, je règlerai tout cela comme il faut.

Harpagon. Fais donc.

Maître Jacques. Tant mieux, j'en aurai moins de peine.

Harpagon (*à Valère*). Il faudra de ces choses dont on ne mange guère, et qui rassasient d'abord ; quelque bon haricot bien gros, avec quelque pâté en pot bien garni de marrons.

Valère. Reposez-vous sur moi.

Harpagon. Maintenant, maître Jacques, il faut nettoyer mon carrosse.

Maître Jacques. Attendez, ceci s'adresse au cocher. (*Maître Jacques remet sa casaque.*) Vous dites ?....

Harpagon. Qu'il faut nettoyer mon carrosse et tenir mes chevaux tout prêts pour conduire à la foire....

Maître Jacques. Vos chevaux, Monsieur ! Ma foi, ils ne sont point du tout en état de marcher. Je ne vous dirai point qu'ils sont sur la litière, les pauvres bêtes n'en ont point, et ce serait mal parler : mais vous leur faites observer des jeûnes si austères, que ce ne sont plus rien que des idées ou des fantômes, des façons de chevaux.

Harpagon. Les voilà bien malades ; ils ne font rien.

Maître Jacques. Et pour ne faire rien, Monsieur, est-ce qu'il ne faut rien manger ? Il leur vaudrait bien mieux, les pauvres animaux, de travailler beaucoup, de manger de même. Cela me fend le cœur, de les voir ainsi exténués ; car, enfin, j'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même, quand je les vois pâtir ; je m'ôte tous les jours pour eux les choses de la bouche ; et c'est être, Monsieur, d'un naturel trop dur, que de n'avoir nulle pitié de son prochain.

Harpagon. Le travail ne sera pas grand d'aller jusqu'à la foire.

Maître Jacques. Non, Monsieur, je n'ai point le courage de les mener, et je ferais conscience de leur donner des coups de fouet en l'état où ils sont. Comment voudriez-vous qu'ils traînassent un carrosse ? Ils ne peuvent pas se traîner eux-mêmes.

Valère. Monsieur, j'obligerai le voisin le Picard à se charger de les conduire ; aussi bien nous fera-t-il ici besoin pour apprêter le souper.

Maître Jacques. Soit ; j'aime mieux encore qu'ils meurent sous la main d'un autre que sous la mienne.

Valère. Maître Jacques fait bien le raisonnable.

Maître Jacques. Monsieur l'intendant fait bien le nécessaire.

Harpagon. Paix !

Maître Jacques. Monsieur, je ne saurais souffrir les flatteurs, et je vois que ce qu'il en fait, que ces contrôles perpétuels sur le pain et le vin, le bois, le sel et la chandelle, ne sont rien que pour vous gratter, et vous faire la cour. J'enrage de cela, et je suis fâché tous les jours d'entendre ce qu'on dit de vous ; car enfin, je me sens pour vous de la tendresse, en dépit que j'en aie ; et, après mes chevaux, vous êtes la personne que j'aime le plus.

Harpagon. Pourrais-je savoir de vous, maître Jacques, ce que l'on dit de moi ?

Maître Jacques. Oui, Monsieur, si j'étais assuré que cela ne vous fâchât point.

Harpagon. Non, en aucune façon.

Maître Jacques. Pardonnez-moi ; je sais fort bien que je vous mettrais en colère.

Harpagon. Point du tout ; au contraire, c'est me faire plaisir, et je suis bien aise d'apprendre comme on parle de moi.

Maître Jacques. Monsieur, puisque vous le voulez, je vous dirai franchement qu'on se moque partout de vous, qu'on nous jette de tous côtés cent brocards à votre sujet, et que l'on n'est point plus ravi que de faire sans cesse des contes de votre lésine. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers, où vous faites doubler les quatretemps et les vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde ; l'autre, que vous avez toujours une querelle toute prête à faire à vos valets dans le temps des étrennes ou de leur sortie d'avec vous, pour vous trouver une raison de ne leur donner rien : celui-là conte qu'une fois vous fîtes assigner le chat d'un de vos voisins, pour vous avoir mangé un reste de gigot de mouton ; celui-ci, que l'on vous surprit une nuit en venant dérober vous-même l'avoine de vos chevaux, et que votre cocher, qui était celui d'avant moi vous donna dans l'obscurité je ne sais combien de coups de bâton, dont vous ne voulûtes rien dire. Enfin voulez-vous que je vous dise ? On ne saurait aller nulle part où l'on ne vous entende accommoder de toutes pièces : vous êtes la fable et la risée de tout le monde ; et jamais on ne parle de vous que sous le nom d'avare, de ladre, de vilain et de fesse-mathieu.

Harpagon (*en battant maître Jacques.*) Vous êtes un sot, un maraud, un coquin et un impudent.

Maître Jacques. Hé bien ! ne l'avais-je pas deviné ? Vous ne m'avez pas voulu croire. Je vous avais bien dit que je vous fâcherais de vous dire la vérité.

Harpagon. Apprenez à parler.

SYSTÈME DU MONDE.

De la terre où nous sommes, ce que nous voyons de plus éloigné, c'est ce ciel bleu, cette grande voûte où il semble que les étoiles sont attachées comme des clous. On les appelle fixes, parce qu'elles ne paraissent avoir que le mouvement de leur ciel, qui les emporte avec lui d'orient en occident. Entre la terre et cette dernière voûte des cieux, sont supendus, à différentes hauteurs, le soleil, la lune, et les cinq autres astres qu'on appelle des planètes, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, et Saturne. Ces planètes n'étant point attachées à un même ciel, et ayant des mouvements inégaux, elles se regardent diversement, et figurent diversement ensemble ; au lieu que les étoiles fixes sont toujours dans la même situation les unes à l'égard des autres. Le Chariot, par exemple, que vous voyez, qui est formé de ces sept étoiles, a toujours été fait comme il est, et le sera encore longtemps ; mais la lune est tantôt proche du soleil, tantôt elle en est éloignée, et il en va de même des autres planètes. Voilà comme les choses parurent à ces anciens bergers de Chaldée, dont le grand loisir produisit les premières observations, qui ont été le fondement de l'astronomie : car l'astronomie est née dans la Chaldée, comme la géométrie naquit, dit-on, en Egypte, où les inondations du Nil, qui confondaient les bornes des champs, furent cause que chacun voulut inventer des mesures exactes, pour reconnaître son champ d'avec celui de son voisin.

Quand on eut reconnu cette disposition des cieux que je vous ai dite, il fut question de deviner comment toutes les parties de l'univers devaient être rangées ; et c'est là ce que les savants appellent faire un système. Mais avant que je vous explique le premier des systèmes, il faut que vous remarquiez, s'il vous plaît, que nous sommes tous faits naturellement comme un certain fou athénien dont vous avez entendu parler, qui s'était mis dans la fantaisie que tous les vaisseaux qui abordaient au port du Pirée lui appartenaient. Notre folie, à nous autres, est de croire aussi que toute la nature, sans exception, est destinée à nos usages ; et quand on demande à nos philosophes à quoi sert ce nombre

prodigieux d'étoiles fixes, dont une partie suffirait pour faire ce qu'elles font toutes, ils vous répondent froidement qu'elles servent à leur réjouir la vue. Sur ce principe on ne manqua pas d'abord de s'imaginer qu'il fallait que la terre fût en repos au centre de l'univers, tandis que tous les corps célestes, qui étaient faits pour elle, prendraient la peine de tourner alentour pour l'éclairer. Ce fut donc au-dessus de la terre qu'on plaça la lune ; et au-dessus de la lune on plaça Mercure ; ensuite Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter, Saturne. Au-dessus de tout cela était le ciel des étoiles fixes. La terre se trouvait justement au milieu des cercles que décrivent ces planètes, et ils étaient d'autant plus grands qu'ils étaient plus éloignés de la terre : et par conséquent les planètes plus éloignées employaient plus de temps à faire leur cours ; ce qui effectivement est vrai. Mais je ne sais, interrompit la marquise, pourquoi vous semblez n'approuver pas cet ordre-là dans l'univers ; il me paraît assez net, assez intelligible, et pour moi je vous déclare que je m'en contente. Je puis me vanter, répliquai-je, que je vous adoucis bien tout ce système. Si je vous le donnais tel qu'il a été conçu par Ptolomée, son auteur, ou ceux qui ont travaillé après lui, il vous jetterait dans une épouvante horrible. Comme les mouvements des planètes ne sont pas si réguliers qu'elles n'aillent tantôt plus vite, tantôt plus lentement, tantôt en un sens, tantôt en un autre, et qu'elles ne soient quelquefois plus éloignées de la terre, quelquefois plus proches, les anciens avaient imaginé je ne sais combien de cercles différemment entrelacés les uns dans les autres, par lesquels ils sauvaient toutes ces bizarreries. L'embarras de tous ces cercles était si grand que, dans un temps où l'on ne connaissait encore rien de meilleur, un roi de Castille, grand mathématicien, mais apparemment peu dévot, disait que si Dieu l'eût appelé à son conseil quand il fit le monde, il lui eût donné de bons avis. La pensée est trop libertine ; mais cela même est assez plaisant, que ce système fût alors une occasion de péché parce qu'il était trop confus. Les bons avis que ce roi voulait donner, regardaient sans doute la suppression de tous ces cercles dont on avait embarrassé les mouvements célestes. Apparemment ils regardaient aussi une autre suppression de deux ou trois cieux superflus qu'on avait mis au delà des étoiles fixes. Ces philosophes, pour expliquer une sorte de mouvement dans les corps célestes, faisaient, au delà du dernier ciel que nous voyons, un ciel de cristal, qui imprimait ce mouvement aux cieux inférieurs. Avaient-ils nouvelle d'un autre mouvement, c'était aussitôt un autre ciel de cristal. Enfin les cieux de cristal ne leur coûtaient rien. Et pourquoi ne les faisait-on que de cristal ? dit la marquise. N'eussent-ils pas été bons de quelque autre matière ? Non, ré-

pondis-je, il fallait que la lumière passât au travers; et d'ailleurs il fallait qu'ils fussent solides. Il le fallait absolument; car Aristote avait trouvé que la solidité était une chose attachée à la noblesse de leur nature; et puisqu'il l'avait dit, on n'avait garde d'en douter. Mais on a vu des comètes, qui, étant plus élevées qu'on ne croyait autrefois, briseraient tout le cristal des cieux par où elles passent, et casseraient tout l'univers; et il a fallu se résoudre à faire les cieux d'une matière fluide, telle que l'air. Enfin il est hors de doute, par les observations de ces derniers siècles, que Vénus et Mercure tournent autour du soleil et non autour de la terre, et l'ancien système est absolument insoutenable par cet endroit. Je vais donc vous en proposer un qui satisfait à tout, et qui dispenserait le roi de Castille de donner des avis, car il est d'une simplicité charmante, et qui seule le ferait préférer. Il semblerait, interrompit la marquise, que votre philosophie est une espèce d'enchère, où ceux qui offrent de faire les choses à moins de frais l'emportent sur les autres. Il est vrai, repris-je, et ce n'est que par là qu'on peut attraper le plan sur lequel la nature a fait son ouvrage. Elle est d'une épargne extraordinaire; tout ce qu'elle pourra faire d'une manière qui lui coûtera un peu moins, quand ce moins ne serait presque rien, soyez sûre qu'elle ne le fera que de cette manière-là. Cette épargne neanmoins s'accorde avec une magnificence surprenante, qui brille dans tout ce qu'elle a fait. C'est que la magnificence est dans le dessein, et l'épargne dans l'exécution. Figurez-vous un Allemand, nommé Copernic, qui fait main basse sur tous ces cercles différents et sur tous ces cieux solides qui avaient été imaginés par l'antiquité. Il détruit les uns, il met les autres en pièces. Saisi d'une noble fureur d'astronome, il prend la terre et l'envoie bien loin du centre de l'univers, où elle s'était placée, et dans ce centre, il y met le soleil, à qui cet honneur était bien mieux dû. Les planètes ne tournent plus autour de la terre, ne l'enferment plus au milieu du cercle qu'elles décrivent. Si elles nous éclairent, c'est en quelque sorte par hasard et parce qu'elles nous rencontrent en leur chemin. Tout tourne présentement autour du soleil; la terre y tourne elle-même; et pour la punir du long repos qu'elle s'était attribué, Copernic la charge le plus qu'il peut de tous les mouvements qu'elle donnait aux planètes et aux cieux. Enfin de tout cet équipage céleste, dont cette petite terre se faisait accompagner et environner, il ne lui est demeuré que la lune qui tourne encore autour d'elle. Attendez un peu, dit la marquise, il vient de vous prendre un enthousiasme qui vous a fait expliquer les choses si pompeusement, que je ne crois pas les avoir entendues. Le soleil est au centre de l'univers; et là il est immobile; après

lui qu'est-ce qui suit ? C'est Mercure, répondis-je ; il tourne autour du soleil, en sorte que le soleil est à peu près le centre du cercle que Mercure décrit. Au-dessus de Mercure est Vénus, qui tourne de même autour du soleil. Ensuite vient la terre, qui, étant plus élevée que Mercure et Vénus, décrit autour du soleil un plus grand cercle que ces planètes. Enfin suivent Mars, Jupiter, Saturne, selon l'ordre où je vous les nomme ; et vous voyez bien que Saturne doit décrire autour du soleil le plus grand cercle de tous ; aussi emploie-t-il plus de temps qu'aucune autre planète à faire sa révolution. Et la lune ? vous l'oubliez, interrompit-elle. Je la retrouverai bien, repris-je. La lune tourne autour de la terre, et ne l'abandonne point ; mais comme la terre avance toujours dans le cercle qu'elle décrit autour du soleil, la lune la suit, en tournant toujours autour d'elle, et si elle tourne autour du soleil, ce n'est que pour ne point quitter la terre.

On a de la peine, dit la marquise, à s'imaginer qu'on tourne autour du soleil ; car enfin on ne change point de place, et on se trouve toujours le matin où l'on s'était couché le soir. Je vois, ce me semble, à votre air, que vous m'allez dire que, comme la terre tout entière marche... Assurément, interrompis-je ; c'est la même chose que si vous vous endormiez dans un bateau qui allât sur la rivière ; vous vous retrouveriez à votre réveil dans la même place et dans la même situation à l'égard de toutes les parties du bateau. Oui ; mais, répliqua-t-elle, voici une différence : je trouverais à mon réveil le rivage changé, et cela me ferait bien voir que mon bateau aurait changé de place. Mais il n'en va pas de même de la terre : j'y retrouve toutes choses comme je les avais laissées. Non pas, madame, répondis-je, non pas, le rivage est changé aussi. Vous savez qu'au delà de tous les cercles des planètes sont les étoiles fixes ; voilà notre rivage. Je suis sur la terre, et la terre décrit un grand cercle autour du soleil. Je regarde au centre de ce cercle, j'y vois le soleil. S'il n'effaçait point les étoiles, en poussant ma vue en ligne droite au delà du soleil, je le verrais nécessairement répondre à quelques étoiles fixes ; mais je vois aisément pendant la nuit à quelles étoiles il a répondu le jour, et c'est exactement la même chose. Si la terre ne changeait point de place sur le cercle où elle est, je verrais toujours le soleil répondre aux mêmes étoiles fixes ; mais dès qu'elle change de place, il faut que je le voie répondre à d'autres. C'est là le rivage qui change tous les jours ; et comme la terre fait son cercle en un an autour du soleil, je vois le soleil en l'espace d'une année répondre successivement à diverses étoiles fixes qui composent un cercle. Ce cercle s'appelle le zodiaque.

J'entends bien, dit la marquise, comment nous nous imaginons que le soleil décrit le cercle que nous décrivons nous-mêmes ; mais ce tour ne s'achève qu'en un an ; et celui que le soleil fait tous les jours sur notre tête, comment se fait-il ? Avez-vous remarqué, lui répondis-je, qu'une boule qui roulerait sur cette allée aurait deux mouvements ? elle irait vers le bout de l'allée, et en même temps elle tournerait plusieurs fois sur elle-même, en sorte que la partie de cette boule qui est en haut descendrait en bas, et que celle d'en bas monterait en haut. La terre fait la même chose. Dans le temps qu'elle avance sur le cercle qu'elle décrit en un an autour du soleil, elle tourne sur elle-même en vingt-quatre heures. Ainsi en vingt-quatre heures chaque partie de la terre perd le soleil et le recouvre, et à mesure qu'en tournant on va vers le côté où est le soleil, il semble qu'il s'élève ; et quand on commence à s'en éloigner, en continuant le tour, il semble qu'il s'abaisse. On n'a guère ménagé la terre, dit la marquise ; et pour une grosse masse aussi pesante qu'elle est, on lui demande bien de l'agilité. Mais, lui répondis-je, aimeriez-vous mieux que le soleil, et tous les autres astres, qui sont de très-grands corps, fissent en vingt-quatre heures autour de la terre un tour immense, que les étoiles fixes qui seraient dans le plus grand cercle parcourussent en un jour plus de vingt-sept mille six cent soixante fois deux cents millions de lieues ? Car il faut que tout cela arrive, si la terre ne tourne sur elle-même en vingt-quatre heures. En vérité, il est bien plus raisonnable qu'elle fasse ce tour, qui n'est tout au plus que de neuf mille lieues. Vous voyez bien que neuf mille lieues, en comparaison de l'horrible nombre que je viens de vous dire, ne sont qu'une bagatelle.

Oh ! répliqua la marquise, le soleil et les astres sont tout de feu, le mouvement ne leur coûte rien ; mais la terre ne paraît guère portative. Et croiriez-vous, repris-je, si vous n'en aviez l'expérience, que ce fût quelque chose de bien portatif qu'un gros navire monté de cent cinquante pièces de canon, chargé de plus de trois mille hommes et d'une très-grande quantité de marchandises ? Cependant il ne faut qu'un petit souffle de vent pour le faire aller sur l'eau, parce que l'eau est liquide, et que, se laissant diviser avec facilité, elle résiste peu au mouvement du navire ; ou, s'il est mis au milieu d'une rivière, il suivra sans peine le fil de l'eau, puisqu'il n'y a rien qui le retienne. Ainsi la terre, toute massive qu'elle est, est aisément portée au milieu de la matière céleste, qui est infiniment plus fluide que l'eau, et qui remplit tout ce grand espace où nagent les planètes. Et où faudrait-il que la terre fût cramponnée pour résister au mouvement de cette matière céleste, et ne s'y pas laisser emporter ?

C'est comme si une petite boule de bois pouvait ne pas suivre le courant d'une rivière.

Mais, répliqua-t-elle encore, comment la terre avec son poids se soutient-elle sur votre matière céleste, qui doit être bien légère, puisqu'elle est si fluide? Ce n'est pas à dire, répondis-je, que ce qui est fluide en soit plus léger. Que dites-vous de notre gros vaisseau, qui avec tout son poids est plus léger que l'eau, puisqu'il y surnage? Je ne veux plus vous dire rien, dit-elle comme en colère, tant que vous aurez le gros vaisseau. Mais m'assurerez-vous bien qu'il n'y ait rien à craindre sur une girouette aussi légère que vous me faites la terre? Eh bien, lui répondis-je, faisons porter la terre par quatre éléphants, comme font les Indiens! Voici bien un autre système! s'écria-t-elle. Du moins j'aime ces gens-là, au lieu que nous autres Copernicien, nous sommes assez inconsidérés pour vouloir bien nager à l'aventure dans cette matière céleste. Je gage qui si les Indiens savaient que la terre fût le moins du monde en péril de se mouvoir, ils doubleraient les éléphants.

Cela le mériterait bien, repris-je, en riant de sa pensée; il ne faut point s'épargner les éléphants pour dormir en assurance; et si vous en avez besoin pour cette nuit, nous en mettrons dans notre système autant qu'il vous plaira, ensuite nous les retrancherons peu à peu, à mesure que vous vous rassurerez. Sérieusement, reprit-elle, je ne crois pas dès à présent qu'ils me soient fort nécessaires, et je me sens assez de courage pour oser tourner. Vous irez encore plus loin, répliquai-je; vous tournerez avec plaisir, et vous vous ferez sur ce système des idées réjouissantes. Quelquefois, par exemple, je me figure que je suis suspendu en l'air, et que j'y demeure sans mouvement pendant que la terre tourne sous moi en vingt-quatre heures. — Je vois passer sous mes yeux tous ces visages différents: les uns blancs, les autres noirs, les autres basanés, les autres olivâtres. D'abord ce sont des chapeaux, et puis des turbans, et puis des têtes chevelues, et puis des têtes rases; tantôt des villes à clochers, tantôt des villes à longues aiguilles qui ont des croissants, tantôt des villes à tours de porcelaine, tantôt de grands pays qui n'ont que des cabanes: ici de vastes mers; là des déserts épouvantables; enfin toute cette variété qui est sur la surface de la terre.

En vérité, dit-elle, tout cela mériterait bien que l'on donnât vingt-quatre heures de son temps à le voir. Ainsi donc dans le même lieu où nous sommes à présent, je ne dis pas dans ce parc, mais dans ce même lieu, à le prendre dans l'air, il passe continuellement d'autres peuples qui prennent notre place; et au bout de vingt-quatre heures nous y revenons.

Copernic, lui répondis-je, ne le comprendrait pas mieux.

D'abord, il passera par ici des Anglais, qui raisonneront peut-être de quelque dessein de politique avec moins de gaieté que nous ne raisonnons de notre philosophie; ensuite viendra une grande mer, et il se pourra trouver en ce lieu-là quelque vaisseau qui n'y sera pas si à son aise que nous. Après cela paraîtront des Iroquois, qui mangeront tout vif quelque prisonnier de guerre, qui fera semblant de ne s'en pas soucier; des femmes de la terre de Jesso, qui n'emploieront tout leur temps qu'à préparer le repas de leurs maris, et à se peindre de bleu les lèvres et les sourcils pour plaire aux plus vilains hommes du monde; des Tartares qui iront fort dévotement en pèlerinage vers ce grand prêtre qui ne sort jamais d'un lieu obscur, où il n'est éclairé que par des lampes, à la lumière desquelles on l'adore; de petits Tartares qui iront voler des femmes pour les Turcs et pour les Persans; enfin nous, qui débiterons peut-être encore des rêveries.

FONTENELLE.

LE CAFÉ DE SURATE.

Il y avait à Surate un café où beaucoup d'étrangers s'assemblaient l'après-midi. Un jour, il y vint un seidre persan, ou docteur de la loi, qui avait écrit toute sa vie sur la théologie, et qui ne croyait plus en Dieu. Qu'est-ce que Dieu? disait-il; d'où vient-il? qu'est-ce qui l'a créé? où est-il? Si c'était un corps, on le verrait: si c'était un esprit, il serait intelligent et juste; il ne permettrait pas qu'il y eût des malheureux sur la terre. Moi même, après avoir tant travaillé pour son service, je serais pontife à Ispahan, et je n'aurais pas été forcé de m'enfuir de la Perse après avoir cherché à éclairer les hommes. Il n'y a donc point de Dieu. Ainsi, le docteur, égaré par son ambition, à force de raisonner sur la première raison de toutes choses, était venu à perdre la sienne, et à croire que c'était, non sa propre intelligence qui n'existait plus, mais celle qui gouverne l'univers. Il avait pour esclave un cafre presque nu, qu'il laissa à la porte du café. Pour lui, il fut se coucher sur un sopha, et il prit une tasse de eoquenar ou d'opium. Lorsque cette boisson commença à échauffer son cerveau, il adressa la parole à son esclave qui était assis sur une pierre au soleil, occupé à chasser les mouches qui le dévoraient, et lui dit: Misérable noir! crois-tu qu'il y ait un Dieu? Qui peut en douter? lui répondit le Cafre. En disant ces mots, le Cafre tira d'un lambeau de pagne qui lui ceignait les reins, un petit marmouset de bois, et dit: Voilà le dieu qui m'a protégé depuis que je suis au monde; il

est fait d'une branche de l'arbre fétiche de mon pays. Tous les gens du café ne furent pas moins surpris de la réponse de l'esclave que de la question de son maître.

Alors un brame, haussant les épaules, dit au nègre : Pauvre imbécille ! comment, tu portes ton dieu dans ta ceinture ! Apprends qu'il n'y a point d'autre dieu que Brama, qui a créé le monde, et dont les temples sont sur les bords du Gange. Les brames sont ses seuls prêtres, et c'est par sa protection particulière qu'ils subsistent depuis cent vingt mille ans, malgré toutes les révolutions de l'Inde. Aussitôt un courtier juif prit la parole, et dit : Comment les brames peuvent-ils croire que Dieu n'a de temples que dans l'Inde, et qu'il n'existe que pour leur caste ? Il n'y a d'autre Dieu que celui d'Abraham, qui n'a d'autre peuple que celui d'Israël. Il le conserve, quoique dispersé par toute la terre, jusqu'à ce qu'il l'ait rassemblé à Jérusalem pour lui donner l'empire des nations, lorsqu'il y aura relevé son temple, jadis la merveille de l'univers. En disant ces mots, l'Israélite versa quelques larmes. Il allait parler encore, lorsqu'un Italien en robe bleue lui dit en colère : Vous faites Dieu injuste, en disant qu'il n'aime que le peuple d'Israël. Il l'a rejeté depuis plus de dix-sept cents ans, comme vous en pouvez juger par sa dispersion même. Il appelle aujourd'hui tous les hommes dans l'église romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut. Un ministre protestant, de la mission danoise de Tranquebar, répondit, en pâlissant, au missionnaire catholique : Comment pouvez-vous restreindre le salut des hommes à votre communion idolâtre ? Apprenez qu'il n'y aura de sauvés que ceux qui, suivant l'Evangile, adorent Dieu en esprit et en vérité, sous la loi de Jésus. Alors un Turc, officier de la douane de Surate, qui fumait sa pipe, dit aux deux chrétiens d'un air grave : Padres, comment pouvez-vous borner la connaissance de Dieu à vos églises ? La loi de Jésus a été abolie depuis l'arrivée de Mahomet, le paraclet prédit par Jésus lui-même le verbe de Dieu. Votre religion ne subsiste plus que dans quelques royaumes, et c'est sur ses ruines que la nôtre s'est élevée dans la plus belle portion de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie, et de ses îles. Elle est aujourd'hui assise sur le trône du Mogol, et se répand jusque dans la Chine, ce pays de lumières. Vous reconnaissez vous-même la réprobation des Juifs à leur humiliation, reconnaissez donc la mission du prophète à ses victoires. Il n'y aura de sauvés que les amis de Mahomet et d'Omar ; car pour ceux qui suivent Ali, ce sont des infidèles. A ces mots, le seidre qui était de Perse, où le peuple suit la secte d'Ali, se mit à sourire ; mais il s'éleva une grande querelle dans le café, à cause de tous les étrangers qui étaient de diverses religions, et parmi

lesquels il y avait encore des chrétiens abyssins, des Cophtes, des Tartares lamas, des Arabes ismaélites, et des Guèbres ou adorateurs du feu. Tous disputaient sur la nature de Dieu et sur son culte, chacun soutenant que la véritable religion n'était que dans son pays.

Il y avait là un lettré de la Chine, disciple de Confucius, qui voyageait pour son instruction. Il était dans un coin du café, prenant du thé, écoutant tout et ne disant mot. Le douanier turc, s'adressant à lui, lui cria d'une voix forte: Bon Chinois, qui gardez le silence, vous savez que beaucoup de religions ont pénétré à la Chine. Des marchands de votre pays, qui avaient besoin ici de mes services, me l'ont dit, en m'assurant que celle de Mahomet était la meilleure. Rendez comme eux justice à la vérité: que pensez-vous de Dieu et de la religion de son prophète? Il se fit alors un grand silence dans le café. Le disciple de Confucius ayant retiré ses mains des larges manches de sa robe, et les ayant croisées sur sa poitrine, se recueillit en lui-même, et dit d'une voix douce et posée: Messieurs, si vous me permettez de vous le dire, c'est l'ambition qui empêche, en toutes choses, les hommes d'être d'accord; si vous avez la patience de m'entendre, je vais vous en citer un exemple qui est encore tout frais à ma mémoire. Lorsque je partis de la Chine pour venir à Surate, je m'embarquai sur un vaisseau anglais qui avait fait le tour du monde. En chemin faisant, nous jetâmes l'ancre sur la côte orientale de Sumatra. Sur le midi, étant descendu à terre avec plusieurs gens de l'équipage, nous fûmes nous asseoir sur le bord de la mer, près d'un petit village sous des cocotiers, à l'ombre desquels se reposaient plusieurs hommes de divers pays. Il y vint un aveugle qui avait perdu la vue à force de contempler le soleil. Il avait eu l'ambitieuse folie d'en comprendre la nature, afin de s'en approprier la lumière. Il avait tenté tous les moyens de l'optique, de la chimie, et même de la nécromancie, pour renfermer un de ses rayons dans une bouteille; n'ayant pu en venir à bout, il disait: La lumière du soleil n'est point un fluide, car elle ne peut être agitée par le vent; ce n'est point un solide, car on ne peut en détacher des morceaux; ce n'est point un feu, car elle ne s'éteint point dans l'eau; ce n'est point un esprit puisqu'elle est visible; ce n'est point un corps, puisqu'on ne peut la manier; ce n'est pas même un mouvement, puisqu'elle n'agite pas les corps les plus légers: ce n'est donc rien du tout. Enfin, à force de contempler le soleil et de raisonner sur sa lumière, il en avait perdu les yeux, et, qui pis est, la raison. Il croyait que c'était, non pas sa vue, mais le soleil qui n'existait plus dans l'univers. Il avait pour conducteur un nègre qui, ayant fait asseoir son maître à l'ombre

d'un cocotier, ramassa par terre un de ses cocos, et se mit à faire un lampion avec sa coque, une mèche avec son caire, et à exprimer de sa noix un peu d'huile pour mettre dans son lampion. Pendant que le nègre s'occupait ainsi, l'aveugle lui dit en soupirant : Il n'y a donc plus de lumière au monde ? Il y a celle du soleil, répondit le nègre. Qu'est-ce que le soleil ? reprit l'aveugle. Je n'en sais rien, repondit l'Africain, si ce n'est que son lever est le commencement de mes travaux, et son coucher en est la fin. Sa lumière m'intéresse moins que celle de mon lampion, qui m'éclaire dans ma case : sans elle, je ne pourrais vous servir pendant la nuit. Alors, montrant son petit coco, il dit : Voilà mon soleil. A ce propos, un homme du village, qui marchait avec des béquilles, se mit á rire ; et croyant que l'aveugle était un aveugle-né, il lui dit : Apprenez que le soleil est un globe de feu qui se lève tous les jours dans la mer, et qui se couche tous les soirs à l'occident dans les montagnes de Sumatra. C'est ce que vous verriez vous-même, ainsi que nous tous, si vous jouissiez de la vue. Un pêcheur prit alors la parole, et dit au boiteux : On voit bien que vous n'êtes jamais sorti de votre village. Si vous aviez des jambes, et que vous eussiez fait le tour de l'île de Sumatra, vous sauriez que le soleil ne se couche point dans ces montagnes ; mais il sort tous les matins de la mer, et il y rentre tous les soirs pour se rafraîchir ; c'est ce que je vois tous les jours le long des côtes. Un habitant de la presqu'île de l'Inde dit alors au pêcheur : Comment un homme qui a le sens commun peut-il croire que le soleil est un globe de feu, et que chaque jour il sort de la mer, et qu'il y rentre sans s'éteindre ? Apprenez donc que le soleil est une deuta ou divinité de mon pays, qu'il parcourt tous les jours le ciel sur un char, tournant autour de la montagne d'or de Merouwa ; que lorsqu'il s'éclipse, c'est qu'il est englouti par les serpens Ragou et Kétou, dont il n'est délivré que par les prières des Indiens sur les bords du Gange. C'est une ambition bien folle à un habitant de Sumatra, de croire qu'il ne luit que sur l'horizon de son île ; elle ne peut entrer que dans la tête d'un homme qui n'a navigué que dans une pirogue. Un lascar, patron d'une barque de commerce qui était à l'ancre, prit alors la parole, et dit : C'est une ambition encore plus folle de croire que le soleil préfère l'Inde à tous les pays du monde. J'ai voyagé dans la mer Rouge, sur les côtes de l'Arabie, à Madagascar, aux îles Moluques et aux Philippines ; le soleil éclaire tous ces pays, ainsi que l'Inde. Il ne tourne point autour d'une montagne ; mais il se lève dans les îles du Japon, qu'on appelle pour cette raison Jépon ou Gé-puen, naissance du soleil, et il se couche bien loin à l'occident, derrière les îles d'Angleterre. J'en suis bien sûr, car je l'ai ouï dire dans

mon enfance à mon grand-père, qui avait voyagé jusqu'aux extrémités de la mer. Il allait en dire davantage lorsqu'un matelot anglais de notre équipage l'interrompit, en disant: Il n'y a point de pays où l'on connaisse mieux le cours du soleil qu'en Angleterre: apprenez donc qu'il ne se lève et ne se couche nulle part. Il fait sans cesse le tour du monde; et j'en suis bien certain, car nous venons de le faire aussi, et nous l'avons rencontré partout. Alors, prenant un rotin des mains d'un des auditeurs, il traça un cercle sur le sable, tâchant de leur expliquer le cours du soleil d'un tropique à l'autre; mais, n'en pouvant venir à bout, il prit á témoin de tout ce qu'il voulait dire le pilote de son vaisseau. Ce pilote était un homme sage qui avait entendu toute la dispute sans rien dire; mais quand il vit que tous les auditeurs gardaient le silence pour l'écouter, il prit alors la parole, et leur dit: " Chacun de vous trompe les autres, et en est trompé. Le soleil ne tourne point autour de la terre, mais c'est la terre qui tourne autour de lui, lui présentant tour à tour, en vingt-quatre heures, les îles du Japon, les Philippines, les Moluques, Sumatra, l'Afrique, l'Europe, l'Angleterre, et bien d'autres pays. Le soleil ne luit point seulement pour une montagne, pour une île, un horizon, une mer, ni même pour la terre; mais il est au centre de l'univers, d'où il éclaire avec elle cinq autres planètes qui tournent aussi autour de lui, et dont quelques unes sont bien plus grosses que la terre, bien plus éloignées qu'elle du soleil. Tel est entre autres Saturne, de trente mille lieues de diamètre, et qui en est à deux cent quatre-vingt-cinq millions de lieues de distance. Je ne parle pas des lunes qui renvoient aux planètes éloignées du soleil sa lumière, et qui sont en bon nombre. Chacun de vous aurait une idée de ces vérités, s'il jetait seulement, la nuit, les yeux au ciel, et s'il n'avait pas l'ambition de croire que le soleil ne luit que pour son pays." Ainsi parla, au grand étonnement de ses auditeurs, le pilote qui avait fait le tour du monde et observé les cieux.

Il en est de même, ajouta le disciple de Confucius, de Dieu comme du soleil. Chaque homme croit l'avoir à lui seul, dans sa chapelle, ou au moins dans son pays. Chaque peuple croit renfermer dans ses temples celui que l'univers visible ne renferme pas. Cependant est-il un temple comparable à celui que Dieu lui-même a élevé pour renfermer tous les hommes dans la même communion? Tous les temples du monde ne sont faits qu'à l'imitation de celui de la nature. On trouve, dans la plupart, des lavoirs ou bénitiers, des colonnes, des voûtes, des lampes, des statues, des inscriptions, des livres de la loi, des sacrifices, des autels et des prêtres. Mais dans quel temple y a-t-il un bénitier aussi vaste que la mer, qui n'est point renfer-

mée dans une coquille ? d'aussi belles colonnes que les arbres des forêts, ou ceux des vergers chargés de fruits ? une voûte aussi élevée que le ciel, et une lampe aussi éclatante que le soleil ? Où verra-t-on des statues aussi intéressantes que tant d'êtres sensibles qui s'aiment, qui s'entr'aident et qui parlent ? des inscriptions aussi intelligibles et plus religieuses que les bienfaits mêmes de la nature ? un livre de la loi aussi universel que l'amour de Dieu fondé sur notre reconnaissance, et que l'amour de nos semblables sur nos propres intérêts ? des sacrifices plus touchans que ceux de nos louanges pour celui qui nous a tout donné, et de nos passions pour ceux avec lesquels nous devons tout partager ? enfin un autel aussi saint que le cœur de l'homme de bien, dont Dieu même est le pontife ? Ainsi, plus l'homme étendra loin la puissance de Dieu, plus il approchera de sa connaissance ; et plus il aura d'indulgence pour les hommes, plus il imitera sa bonté. Que celui donc qui jouit de la lumière de Dieu répandue dans tout l'univers, ne méprise pas le superstitieux qui n'en aperçoit qu'un petit rayon dans son idole, ni même l'athée qui en est tout-à-fait privé, de peur qu'en punition de son orgueil, il ne lui arrive comme à ce philosophe qui, voulant s'approprier la lumière du soleil, devint aveugle, et se vit réduit, pour se conduire, à se servir du lampion d'un nègre.

Ainsi parla le disciple de Confucius ; et tous les gens du café qui disputaient sur l'excellence de leurs religions gardèrent un profond silence.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.

LETTRES.

RACINE À SON FILS.

FONTAINEBLEAU, le 23 mai 1694.

Il me paraît, par votre lettre, que vous portez un peu d'envie à mademoiselle de la C***, de ce qu'elle a lu plus de comédies et de romans que vous. Je vous dirai, avec la sincérité avec laquelle je suis obligé de vous parler, que j'ai un extrême chagrin que vous fassiez tant de cas de toutes ces niaiseries, qui ne doivent servir tout au plus qu'à délasser quelquefois l'esprit; mais qui ne devraient point vous tenir autant à cœur qu'elles font. Vous êtes engagé dans des études très-sérieuses, qui doivent attirer votre principale attention; et, pendant que vous y êtes engagé et que nous payons des maîtres pour vous instruire, vous devez éviter tout ce qui peut dissiper votre esprit et vous détourner de votre étude. Non-seulement votre conscience et la religion vous y obligent, mais vous-même devez avoir assez de considération et d'égard pour moi, pour vous conformer un peu à mes sentiments, pendant que vous êtes dans un âge où vous devez vous laisser conduire.

Je ne dis pas que vous ne lisiez quelquefois des choses qui puissent vous divertir l'esprit; et vous voyez que je vous ai mis moi-même entre les mains assez de livres français capables de vous amuser: mais je serais inconsolable, si ces sortes de livres vous inspiraient du dégoût pour des lectures plus utiles, et surtout pour des livres de piété et de morale, dont vous ne parlez jamais, et pour lesquels il semble que vous n'ayez plus aucun goût, quoique vous soyez témoin du véritable plaisir que j'y prends, préférablement à toute autre chose. Croyez-moi, quand vous saurez parler de comédies et de romans, vous n'en serez guère plus avancé pour le monde, et ce ne sera point par ces endroits-là que vous serez le plus estimé. Je remets à vous en parler plus au long et plus particulièrement quand je vous reverrai, et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus, et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche pas à vous chagriner, et que je n'ai autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide et à vous mettre en état de ne me point faire de déshonneur quand vous

viendrez à paraître dans le monde. Ne regardez point tout ce que je vous dis comme une réprimande, mais comme les avis d'un père qui vous aime tendrement, et qui ne songe qu'à vous donner des marques de son amitié. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et faites mes compliments à votre mère.

RACINE À SON FILS.

Paris, le 3 juin 1697.

C'est tout de bon que nous partons pour notre voyage de Picardie. Comme je serai quinze jours sans vous voir, et que vous êtes continuellement présent à mon esprit, je ne puis m'empêcher de vous répéter encore deux ou trois choses que je crois très-importantes pour votre conduite.

La première, c'est d'être extrêmement circonspect dans vos paroles, et d'éviter la réputation d'être un parleur, qui est la plus mauvaise réputation qu'un jeune homme puisse avoir. La seconde est d'avoir une extrême docilité pour les avis de monsieur et madame Vignan, qui vous aiment comme leur enfant.

N'oubliez point vos études, et cultivez continuellement votre mémoire, qui a grand besoin d'être exercée. Je vous demanderai compte, à mon retour, de vos lectures, et surtout de l'histoire de France, dont je vous demanderai à voir des extraits.

Vous savez ce que je vous ai dit des opéras et des comédies; on en doit jouer à Marly; il est très-important pour vous et pour moi-même qu'on ne vous y voie point, d'autant plus que vous êtes présentement à Versailles pour y faire vos exercices, et non point pour assister à toutes ces sortes de divertissements. Le roi et toute la cour savent le scrupule que je me fais d'y aller, et ils auraient très-méchante opinion de vous, si, à l'âge où vous êtes, vous aviez si peu d'égards pour moi et pour mes sentiments. Je devais, avant toute chose, vous recommander de songer toujours à votre salut, et de ne point perdre l'amour que je vous ai vu pour la religion.

Le plus grand déplaisir qui puisse m'arriver au monde, c'est s'il me revenait que vous êtes indévot, et que Dieu vous est devenu indifférent. Je vous prie de recevoir cet avis avec la même amitié que je vous le donne.

Adieu, mon cher fils; donnez-moi souvent de vos nouvelles.

MADAME DE MAINTENON AU COMTE D'AUBIGNÉ.

PARIS, ce 3 janvier 1664.

Je suis bien fâchée, mon cher frère, de n'avoir cette année que des vœux à vous offrir ; je n'ai pas encore payé toutes mes dettes, et vous sentez bien que c'est là le premier usage que je dois faire de ma pension : vous haïriez des étrennes données aux dépens de mes créanciers. Avec un peu d'économie, vous pourriez vivre à votre aise ; votre dissipation me perce le cœur. Séparez-vous des plaisirs ; ils coûtent toujours cent fois plus que les besoins. Soyez délicat sur le choix de vos amis ; votre fortune et votre salut dépendent également des premiers pas que vous ferez dans le monde. Je vous parle en amie. Appliquez-vous à votre devoir ; aimez Dieu, soyez honnête homme, prenez patience, et rien ne vous manquera. Madame de Neuillant m'a souvent répété ces conseils, et je m'en suis jusqu'ici bien trouvée. Adieu, mon cher frère ; je ne serai heureuse qu'autant que vous le serez, et vous ne le serez qu'autant que vous serez sage.

MME. DE MAINTENON AU COMTE D'AUBIGNÉ.

On n'est malheureux que par sa faute. Ce sera toujours mon texte, et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frère, au voyage d'Amérique, aux malheurs de notre père, aux malheurs de votre enfance, à ceux de votre jeunesse, et vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés l'un et l'autre du point où nous sommes aujourd'hui. Nos espérances étaient si peu de chose, que nous bornions nos vues à trois mille livres de rente. Nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seraient pas encore remplis ! Nous jouissons de cette heureuse médiocrité que vous vantiez si fort. Soyons contents. Si les biens nous viennent, recevons-les de la main de Dieu ; mais n'ayons pas de vues trop vastes. Nous avons le nécessaire et le commode : tout le reste n'est que cupidité. Tous ces désirs de grandeur partent du vide d'un cœur inquiet. Toutes vos dettes sont payées ; vous pouvez vivre délicieusement sans en faire de nouvelles. Que désirez-vous de plus ? Faut-il que des projets de richesse et d'ambition vous coûtent la perte de votre repos et de votre santé ? Lisez la vie de saint Louis, vous verrez combien les grandeurs de ce monde sont au-dessous des désirs du cœur de l'homme : il n'y a que Dieu qui puisse le rassasier.

MME. DE MAINTENON À MLLE. D'AUBIGNÉ.

Je vous aime trop, ma chère nièce, pour ne pas vous dire vos vérités. Je les dis bien aux demoiselles de Saint-Cyr. Et comment vous négligerais-je, vous que je regarde comme ma propre fille ? Je ne sais si c'est vous qui leur inspirez la fierté qu'elles ont, ou si ce sont elles qui vous donnent celle qu'on admire en vous. Quoi qu'il en soit, vous serez insupportable si vous ne devenez humble. Le ton d'autorité que vous prenez ne vous convient point. Vous croyez-vous un personnage important, parce que vous êtes nourrie dans une maison où le roi va tous les jours ? Le lendemain de sa mort, ni son successeur, ni tout ce qui vous caresse ne vous regardera ni vous ni Saint-Cyr. Si le roi meurt avant que vous soyez mariée, vous épouserez un gentilhomme de province, avec peu de bien et beaucoup d'orgueil. Si pendant ma vie vous épousez un seigneur, il ne vous estimera, quand je ne serai plus, qu'autant que vous lui plairez, et vous ne lui plairez que par votre douceur, et vous n'en avez point. Je ne suis point prévenue contre vous, et je vous aime : mais je vois en vous un orgueil effroyable. Vous savez l'Evangile par cœur : et qu'importe, si vous ne vous conduisez point par ses maximes ? Songez que c'est uniquement la fortune de votre tante qui a fait celle de votre père, et qui fera la vôtre : et moquez-vous des respects qu'on vous rend. Vous voudriez même vous élever au-dessus de moi : ne vous flattez pas : je suis très-peu de chose, et vous n'êtes rien. Je souffrais bien, l'autre jour, de tout ce que vous fîtes à Mme. de Caylus. Je vous parle comme à une grande fille, parce que vous en avez l'esprit. Je consentirais de bon cœur que vous en eussiez moins, pourvu que vous perdissiez cette présomption ridicule devant les hommes et criminelle devant Dieu. Que je vous retrouve, à mon retour, modeste, douce, timide, docile. Je vous en aimerai davantage. Vous savez quelle peine j'ai à vous gronder, et quel plaisir j'ai à vous en faire.

DE BALZAC À M. DE PRIÉSAC.

Monsieur,

La demoiselle qui vous rendra cette lettre m'a assuré que je suis votre favori et se promet de grandes choses de ma faveur, si je vous recommande son procès. Pour moi, je crois volontiers ce que je désire extrêmement, et il ne faut pas beaucoup d'éloquence pour me persuader que vous me faites l'honneur de m'aimer.

Si cela est, Monsieur, je vous supplie de témoigner à cette pauvre plaideuse que votre amitié n'est pas un bien inutile, et que ma recommandation ne gâte pas une bonne cause.

VOLTAIRE AU CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, 29 septembre.

Je prends la liberté, Monseigneur, de vous présenter un voyageur genévois, digne de toutes les bontés de Votre Eminence, tout huguenot qu'il est. Sa famille est une des plus anciennes de ce pays, et sa personne une des plus aimables. Il s'appelle M. de Saussure. C'est un des meilleurs physiciens de l'Europe; sa modestie est égale à son savoir; il mérite de vous être présenté d'une meilleure main que la mienne. Je me tiens trop heureux de saisir cette occasion de vous renouveler mes hommages, et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LE CARDINAL DE BERNIS À VOLTAIRE.

1775.

Je ne saurais refuser cette lettre, mon cher et illustre confrère, à deux jeunes officiers suédois qui ont fait le voyage d'Italie avec beaucoup d'application et d'intelligence, mais qui croiraient n'avoir rien vu si, en retournant dans leur patrie, ils n'avaient pu, au moins un moment, voir et entendre le grand homme de notre siècle. Ils ont cru qu'une lettre de moi serait un passeport pour arriver jusqu'à vous. Je vous prie donc de ne pas vous refuser à leur curiosité, et au désir qu'ils ont de vous présenter un hommage qui n'est pas celui de la flatterie.

Il y a bien longtemps que je n'ai eu de vos nouvelles : je n'en sais que par la renommée ; ce n'est pas assez pour mon cœur.

Ne doutez jamais, mon cher confrère, de l'intérêt que je prends à votre santé, à votre conservation, à votre bonheur ; je n'ai plus de vœux à faire pour votre gloire. Mon attachement pour vous durera autant que ma vie.

VOLTAIRE AU MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A FERNEY, 16 de décembre.

Me voilà chargé d'une rude commission pour mon héros. Un brave brigadier suisse, nommé M. Constant d'Hermenches, lieutenant-colonel du régiment d'Inner, ayant servi très-utilement en Corse, est venu à Ferney. Comme je me vante partout d'être attaché à mon héros, il s'est imaginé que vous lui accorderiez votre protection auprès de M. le duc d'Aiguillon. Il s'agit vraiment d'un régiment suisse ; ce n'est pas une petite affaire. Il y a là une file de tracasseries dans lesquelles je suis bien loin de vous prier d'entrer, et dont je n'ai pas une idée bien nette.

Tout ce que je sais, Monseigneur, c'est que, pour soutenir ma vanité parmi les Suisses, et pour leur faire accroire que j'ai beaucoup de crédit auprès de vous, je vous supplie de vouloir bien donner à M. le duc d'Aiguillon la lettre ci-jointe, avec le petit mot de recommandation que vous croirez convenable à la situation présente. J'ignore parfaitement si M. le duc d'Aiguillon est chargé de cette partie ; je sais seulement que je suis chargé de vous présenter cette lettre, et que je ne puis me dispenser de prendre cette liberté. Je présume que vous êtes accablé de requêtes d'officiers, et je vous demande bien pardon de vous parler d'un régiment suisse, pendant que les Français vous obsèdent ; mais, après tout, il ne vous en coûtera pas plus de donner cette lettre, qu'il ne m'en a coûté, à moi, d'avoir la hardiesse de vous l'envoyer.

L'ABBÉ DE RANCÉ À L'ABBÉ FAVIER.

13 février 1677.

J'ai une extrême douleur, mon très-cher Monsieur, de ce que je ne puis faire la recommandation que vous désirez de moi. Vous voyez bien, sans doute, qu'il faut que j'en sois empêché par de fortes raisons ; car vous êtes très-persuadé qu'il n'y a rien à quoi je puisse prendre plus de part qu'aux choses qui vous touchent. Si j'ai jamais l'honneur de vous voir, je vous dirai sur ce sujet-là quelque chose que je ne puis pas vous écrire.

VOLTAIRE À M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

Au chateau de Ferney, 5 septembre.

Je mérite, Monsieur, d'être oublié de vous, ayant perdu tant d'années sans avoir eu l'honneur de vous voir et de vous écrire ; mais vous pardonnerez à un homme qui n'a pas eu un moment de santé. Je suis près de terminer ma douloureuse carrière, et d'aller retrouver mon ancien ami et le vôtre, M. de La Marche.

Il faut, avant que je meure, implorer votre assistance dans les misérables affaires de ce monde. M. de Florian, ancien officier de cavalerie, qui avait épousé une de mes nièces en premières noces, a un procès à Dijon. Ma nièce, madame Denis, en a un autre assez considérable. Monsieur votre fils est leur juge. Je ne vous en dis pas davantage, et je ne peux vous demander que ce que l'exacte justice peut vous engager à faire.

Je vous souhaite, Monsieur, une santé meilleure que la mienne, et une vie plus longue. Je serai jusqu'au dernier moment de la mienne, avec tous les sentiments que je vous dois, et qui sont dans mon cœur, Monsieur,

Votre, etc.

LE COMTE DE BUSSY-RABUTIN À LA PRÉSIDENTE D'OSEMBRAY.

Ce 23 octobre 1682.

Il vaut mieux tard que jamais, Madame. Les affaires m'ont accablé, et m'ont fait partir sans vous dire adieu ; mais vous m'ayez si souvent excusé en de pareilles rencontres, que je n'ai point en celle-ci désespéré de votre pardon. Je vous le demande donc encore cette fois, Madame ; vous connaissez mon cœur incapable de vous manquer dans le fond : car pour les irrégularités, elles ne peuvent faire soupçonner que les nouvelles amitiés, et j'ai fait mes preuves de fidélité pour vous.

J.-J. ROUSSEAU À M***.

Monsieur, 1789.

Daignerez-vous bien encore me recevoir en grâce après une aussi indigne négligence que la mienne ? J'en sens toute la turpitude, et je vous en demande pardon de tout mon cœur. A le bien prendre cependant, quand je vous offense par mes retards

déplacés, vous exercez à mon égard la plus douce de toutes les vertus de l'amitié, l'indulgence ; et vous goûtez le plaisir de remplir les devoirs d'un parfait ami, tandis que je n'ai que de la honte et des reproches à me faire sur l'irrégularité de mes procédés envers vous. Vous devez du moins comprendre par là que je ne cherche point le détour pour me disculper. J'aime mieux devoir uniquement mon pardon à votre bonté, que de chercher à m'excuser par de mauvais subterfuges. Ordonnez ce que le cœur vous dictera, du coupable et du châtiment ; vous serez obéi. Je n'excepte qu'un seul genre de peine qu'il me serait impossible de supporter, c'est le refroidissement de votre amitié ; conservez-la-moi toute entière, je vous en prie, et souvenez-vous que je serai toujours votre tendre ami quand même je me rendrais indigne que vous fussiez le mien.

FONTENELLE À MADAME DE FORGEVILLE.

2 janvier, 1746.

Quelque infâme paresseux que je sois en fait de lettres, je ne puis résister, Madame, à celle que je reçois de vous, et j'y réponds dans le moment. Malgré mon endurcissement dans le péché, je me reprochais déjà depuis assez longtemps l'abus que je faisais de votre excès de bonté. Il est vrai que je savais de vos nouvelles, et que je ne manquais jamais de m'en informer à ceux qui pouvaient m'en apprendre ; mais cela suffisait-il ? Oh que non : et quel tort n'avais-je pas encore ? Je vous demande donc pardon, Madame, et à deux genoux ; ce sont là vos étrennes, quoique peu dignes de vous. Je suis un malheureux, indigne de vivre, mais qui ne puis pas me passer de votre amitié, que j'espère pouvoir mériter d'ailleurs. Vous m'en avez flatté, et c'est un bien qui me sera toujours très-précieux.

LE COMTE DE BUSSY-RABUTIN À MADAME DE LAMORESAN.

A Chaseu, ce 20 juin 1671.

J'ai usé toute ma patience à attendre votre réponse, Madame, et j'ai donné tout le temps que j'ai pu à vos maux de vous reprendre et de vous quitter ; mais à la fin la peur m'a pris que votre amitié ne fût pour moi plus languissante que votre santé. Ne me mettez plus si longtemps à l'épreuve de craindre l'un ou l'autre de ces maux : car je vous aime assez pour vous souhaiter la fièvre, plutôt que de l'indifférence pour moi.

MADAME DE SÉVIGNÉ À MADAME DE GRIGNAN.

A Montélimar, jeudi 5 octobre 1678.

Voici un terrible jour, ma chère enfant; je vous avoue que je n'en puis plus. Je vous ai quittée dans un état qui augmente ma douleur. Je songe à tous les pas que vous faites et à tous ceux que je fais, et combien il s'en faut qu'en marchant toujours de cette sorte, nous puissions jamais nous rencontrer! Mon cœur est en repos quand il est auprès de vous, c'est son état naturel, et le seul qui peut lui plaire. Ce qui s'est passé ce matin me donne une douleur sensible, et me fait un déchirement dont votre philosophie sait les raisons. Je les ai senties, et les sentirai longtemps. J'ai le cœur et l'imagination tout remplis de vous; je n'y puis penser sans pleurer, et j'y pense toujours; de sorte que l'état où je suis n'est pas une chose soutenable: comme il est extrême, j'espere qu'il ne durera pas dans cette violence. Je vous cherche toujours, et je trouve que tout me manque, parce que vous me manquez. Mes yeux, qui vous ont tant rencontrée depuis quatorze mois, ne vous trouvent plus. Le temps agréable qui est passé rend celui-ci douloureux, jusqu'à ce que je sois un peu accoutumée; mais ce ne sera jamais assez pour ne pas souhaiter ardemment de vous revoir et de vous embrasser. Je ne dois pas espérer mieux de l'avenir que du passé: je sais ce que votre absence m'a fait souffrir, et je serai encore plus à plaindre, parce que je me suis fait imprudemment une habitude nécessaire de vous voir. Il me semble que je ne vous ai pas assez embrassée en partant. Qu'avais-je à ménager? Je ne vous ai point assez dit combien je suis contente de votre tendresse; je ne vous ai point assez recommandée à M. de Grignan; je ne l'ai point assez remercié de toutes ses politesses et de toute l'amitié qu'il a pour moi: j'en attendrai les effets sur tous les chapitres. Je suis dévorée de curiosité; je n'espère de consolations que de vos lettres, qui me feront encore bien soupirer. En un mot, ma fille, je ne vis que pour vous. Dieu me fasse la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime. Jamais un départ n'a été si triste que le nôtre; nous ne disions pas un mot. Adieu, ma chère enfant, plaignez-moi de vous avoir quittée. Hélas! nous voilà dans les lettres!

FÉNELON AU MARQUIS DE FÉNELON, SON NEVEU.

CAMBRAI, 23 août 1710.

Je ne puis m'empêcher de vous gronder un peu sur ce que vous ne voyez pas assez les gens que vous devriez cultiver. Il est vrai que le principal est de s'appliquer à son devoir; mais il faut aussi se procurer quelque considération, et se préparer quelque avancement. Or, vous n'y réussirez jamais, et vous demeurerez dans l'obscurité, sans établissement sortable, à moins que vous n'acquériez quelque talent pour ménager toutes les personnes en place, ou en chemin d'y parvenir. C'est un soin tranquille et modéré, mais fréquent et presque continuel, que vous devez prendre, non par vanité et par ambition, mais par fidélité pour remplir les devoirs de votre état, et pour soutenir votre famille. Il ne faut y mêler ni empressement, ni indiscrétion; mais sans rechercher trop les personnes considérables, on peut les cultiver, et profiter de toutes les occasions naturelles de leur plaire. Souvent il n'y a que paresse, que timidité, que mollesse à suivre son goût, dans cette apparente modestie qui fait négliger le commerce des personnes élevées: on aime, par amour-propre, à passer sa vie avec les gens auxquels on est accoutumé, avec lesquels on est libre, et parmi lesquels on est en possession de réussir; l'amour-propre est contristé quand il faut aller hasarder de ne réussir pas, et de ramper devant d'autres qui ont toute la vogue. Au nom de Dieu, mon cher enfant, ne négligez point les choses sans lesquelles vous ne remplirez pas tous les devoirs de votre état. Il faut mépriser le monde, et connaître néanmoins le besoin de le ménager; il faut s'en détacher par religion, mais il ne faut pas l'abandonner par nonchalance et par humeur particulière.

VOLTAIRE À M. THIRIOT.

LUNÉVILLE, le 12 juin.

Oui, je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs avec M. de la Poplinière, je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper, et vous n'avez d'existence que depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures après minuit. Il n'y a soupeur qui ce couche ni bégueule qui se lève plus tard que vous. Vous restez dans votre trou jusqu'à l'heure des spectacles à dissiper les fumées du souper de la

veille ; ainsi vous n'avez pas un moment à penser à vous et à vos amis. Cela fait qu'une lettre à écrire devient un fardeau pour vous. Vous êtes un mois entier à répondre. Et vous avez encore la bonté de vous faire illusion au point d'imaginer que vous serez capable d'un emploi, et de faire quelque fortune, vous qui n'êtes pas capable seulement de vous faire dans votre cabinet une occupation suivie, et qui n'avez jamais pu prendre sur vous d'écrire régulièrement à vos amis, même dans les affaires intéressantes pour vous et pour eux ! Vous me rabâchez de seigneurs et de dames les plus titrés : qu'est-ce que cela veut dire ? Vous avez passé votre jeunesse, vous deviendrez bientôt vieux et infirme ; voilà à quoi il faut que vous songiez. Il faut vous préparer une arrière-saison tranquille, heureuse, indépendante. Que deviendrez-vous quand vous serez malade et abandonné ? Sera-ce une consolation pour vous de dire : j'ai bu du vin de Champagne autrefois en bonne compagnie ! Songez qu'une bouteille qui a été fêtée, quand elle était pleine d'eau des Barbades, est jetée dans un coin dès qu'elle est cassée, et qu'elle reste en morceaux dans la poussière ; que voilà ce qui arrive à tous ceux qui n'ont songé qu'à être admis à quelques soupers ; et que la fin d'un vieil inutile, infirme, est une chose bien pitoyable. Si cela ne vous excite pas à secouer l'engourdissement dans lequel vous laissez votre âme, rien ne vous guérira. Si je vous aimais moins, je vous plaisanterais sur votre paresse ; mais je vous aime, et je vous gronde beaucoup. Cela posé, songez donc à vous, et puis songez à vos amis ; buvez du vin de Champagne avec des gens aimables, mais faites quelque chose qui vous mette en état de boire un jour du vin qui soit à vous.

J.-J. ROUSSEAU

A un jeune homme qui désirait demeurer à Montmorency pour y prendre près de lui des leçons de morale.

Je ne vois rien de moins nécessaire que de vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale.

Rentrez dans votre cœur, et vous les y trouverez. Je ne pourrai rien vous dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous la voudrez consulter. La vertu, Monsieur, n'est pas une science qui s'apprend avec tant d'appareil. Pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être ; et si vous avez bien cette volonté, tout est fait : votre bonheur est décidé.

S'il m'appartenait de vous donner des conseils, le premier que je voudrais vous donner serait de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'âme, condamnable à tout âge et surtout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir. La vie laborieuse, que Dieu nous impose, n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien, qui s'y livre en vue de remplir son devoir, et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations.

Travaillez donc, Monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens et la providence. Voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre ; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paraît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monsieur, retournez dans votre province. Allez vivre au sein de votre famille ; servez, soignez vos vertueux parens : c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose.

Une vie dure est plus facile à supporter en province, que la fortune à poursuivre à Paris, surtout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manéges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait monsieur votre père ; et il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence et le contentement de soi ne rendent supportable quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir.

J.-J. ROUSSEAU À M. DELEYRE.

17 octobre 1764.

J'ai le cœur surchargé de mes torts, cher Deleyre : je comprends par votre lettre qu'il m'est échappé, dans un moment d'humeur, des expressions désobligeantes, dont vous auriez raison d'être offensé, s'il ne fallait pardonner beaucoup à mon tempérament et à ma situation. Je sens que je me suis mis en colère sans sujet, et dans une occasion où vous méritiez d'être désabusé et non querellé ; si j'ai plus fait, et que je vous aie outragé, comme il semble par vos reproches, j'ai fait, dans un emportement ridicule, ce que dans nul autre temps je n'aurais fait avec personne, et bien moins encore avec vous. Je suis inexcusable, je l'avoue, mais je vous ai offensé sans le vouloir. Voyez moins l'action que l'intention, je vous en supplie. Il est permis aux autres hommes de n'être que justes, mais les amis doivent être cléments.

VOLTAIRE À M. FABRY.

7 novembre.

Monsieur,

Voilà un pauvre homme de Sacconex qui prétend qu'il fournit du lait d'ânesse à Genève; il dit que ses ânesses portaient du son pour leur déjeuner, et qu'on les a saisies avec leur son. Je ne crois pas que ce soit l'intention du roi de faire mourir de faim les ânesses et les ânes de son royaume. Je recommande ce pauvre diable, qui a six enfants, à votre charité, et je saisis cette occasion de vous renouveler les respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

COURIER AU MINISTRE DE LA GUERRE.

Naples, le 26 novembre 1807.

Monseigneur,

Depuis six mois je redemande à M. Boismon, caissier de l'artillerie, 1,600 fr. que je lui ai confiés à titre de dépôt. Il prétend retenir cette somme par ordre du général Dedon, à cause de certains frais de bureau touchés par moi il y a quatre ans, et qui, dit-il, ne m'étaient point dus. Premièrement, je nie le fait: je n'ai jamais touché de frais de bureau que sur des ordonnances particulières du ministre de la guerre.

Mais quand ce qu'il dit serait vrai, fussé-je débiteur de cent mille francs à la caisse de l'artillerie, il n'en serait pas moins obligé de me remettre, à ma première réquisition, le dépôt dont il s'est chargé. Je ne suis point en compte avec la caisse. L'autorité du général est nulle dans cette affaire: en un mot, ce n'est point à la caisse, mais à M. Boismon que j'ai confié mon argent, et il n'en doit de compte qu'à moi.

Il allègue une autre excuse qui me paraît plus plausible. Quoiqu'il ait le titre de caissier, la caisse n'est pas en son pouvoir; elle est, dit-il, chez le général, dans sa chambre; il en a les clefs, et, par conséquent, lui, caissier, ne peut me rendre mon argent que le général n'y consente, à quoi il n'est pas disposé.

Est-ce ma faute à moi, Monseigneur, si le caissier n'a pas la caisse? Pouvais-je faire ces distinctions, et deviner que M. Boismon était caissier pour prendre mon argent, mais non pas pour me le rendre? Je laisse ces subtilités à ceux qui en ont le profit.

Enfin vous voyez, Monseigneur, que le général Dedon couche avec mon argent. Le ravoir à son insu, cela est fort difficile.

J'ai fait ce que j'ai pu, et j'y renonce. Obtenir qu'il me le rende n'est possible qu'à vous, Monseigneur, et je supplie Votre Excellence de vouloir bien s'employer à cette bonne œuvre.

COURIER AU GÉNÉRAL DUROC, À PARIS.

De la Véronique, près Langeais, 6 octobre 1802.

Mon général,

En apprenant de quelle façon vous avez bien voulu à recommander ma demande au général * * *, je voudrais bien être à Paris pour vous exprimer de vive voix ma reconnaissance. Mais, puisque de maudites affaires, aussi fâcheuses qu'indispensables, me privent de ce plaisir, trouvez bon, mon général, que je vous témoigne ici combien je suis sensible à une marque d'intérêt si flatteuse et en même temps si honorable pour moi. La moitié seulement de cette bonté m'aurait attaché à vous pour la vie ; mais c'était une affaire faite, et chez moi l'inclination, permettez-moi de vous le dire, avait précédé le devoir et la reconnaissance.

MARIE STUART À ÉLISABETH, REINE D'ANGLETERRE.

Madame,

Quoique je doive mourir par un arrêt signé de votre main, ne pensez pas que je meure votre ennemie. Je suis d'une religion qui m'apprend à supporter tous les maux du monde, comme la vôtre vous permet de les faire impunément. Bien que je sois condamnée comme criminelle, je n'en suis pas moins innocente. Je serai décapitée, non pour avoir voulu vous ôter la vie, mais pour avoir porté une couronne après laquelle vous soupiriez. La foi qui fit prier saint Paul pour Néron, me fait aussi prier pour vous. D'ailleurs une reine illégitime n'est pas digne de la colère d'une reine qui tient son sceptre de la justice et de sa naissance.

Ce langage vous choquera sans doute ; mais, condamnée à la mort, qu'ai-je à craindre ? Mon supplice, que vous regardez comme ignominieux, mettra le comble à ma gloire. Ne croyez pas m'avoir immolée impunément ; souvenez-vous qu'un jour vous serez jugée ainsi que moi. Loin de souhaiter de me voir vengée, quoique cette vengeance fût juste, je m'estimerais au contraire infiniment heureuse, si la mort temporelle que je vais souffrir vous conduisait au chemin de cette autre vie qui doit durer autant que l'éternité.

Adieu, madame, songez qu'une couronne est un bienfait dangereux, puisqu'elle a fait perdre la vie à votre cousine.

EUGÈNE BEAUHARNAIS

AU ROI DE BAVIÈRE, SON BEAU-PÈRE,

en réponse aux propositions que l'empereur Alexandre lui avait fait faire par l'entremise du roi.

Sire,

J'ai reçu les propositions de Votre Majesté; elles m'ont paru sans doute fort belles, mais elles ne changeront pas ma détermination. Il faut que j'aie joué de malheur lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir, puisque vous avez gardé de moi la pensée que je pouvais, pour un prix quelconque, forfaire à l'honneur. Ni la perspective du duché de Gênes, ni celle du royaume d'Italie, ne me porteraient à la trahison. L'exemple du roi de Naples ne peut pas me séduire. J'aime mieux redevenir soldat que souverain avili. L'empereur, dites-vous, a eu des torts envers moi; je les ai oubliés, je ne me souviens que de ses bienfaits. Je lui dois tout, mon rang, mes titres, ma fortune, et, ce que je préfère à tout cela, je lui dois ce que votre indulgence veut bien appeler ma gloire. Je le servirai tant qu'il vivra; ma personne est à lui comme mon cœur. Puisse mon épée se briser entre mes mains, si elle était jamais infidèle à l'empereur et à la France.

Je me flatte que mon refus, apprécié, m'assurera l'estime de Votre Majesté.

NAPOLÉON AU PRINCE RÉGENT.

Altesse Royale,

En butte aux factions qui divisent mon pays, et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai consommé ma carrière politique. Je viens, nouveau Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique; je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de votre Altesse Royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis.

JOACHIM MURAT À LA REINE CAROLINE.

Chère Caroline de mon cœur,

L'heure fatale est arrivée, je vais mourir du dernier des supplices ; dans une heure tu n'auras plus d'époux et nos enfans n'auront plus de père : souvenez-vous de moi et n'oubliez jamais ma mémoire.

Je meurs innocent, et la vie m'est enlevée par un jugement injuste.

Adieu, mon Achille ; adieu ma Lætitia ; adieu mon Lucien ; adieu ma Louise.

Montrez-vous dignes de moi ; je vous laisse sur une terre et dans un royaume pleins de mes ennemis : montrez-vous supérieurs à l'adversité, et souvenez-vous de ne pas vous croire plus que vous n'êtes, en songeant à ce que vous avez été.

Adieu, je vous bénis. Ne maudissez jamais ma mémoire. Rappelez-vous que la plus grande douleur que j'éprouve dans mon supplice est celle de mourir loin de mes enfants, loin de ma femme, et de n'avoir aucun ami pour me fermer les yeux.

Adieu, ma Caroline ; adieu, mes enfans ; recevez ma bénédiction paternelle, mes tendres larmes et mes derniers baisers.

Adieu, adieu ; n'oubliez pas votre malheureux père.

Pizzo, ce 13 octobre 1815.

BÉRANGER AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Passy, 14 mai 1848.

Citoyen Président,

Si quelque chose pouvait me faire mettre en oubli mon âge, ma santé, et mon incapacité législative, ce serait la lettre que vous avez eu l'obligeance de m'écrire, et par laquelle vous m'annoncez que l'Assemblée nationale a honoré ma démission d'un refus.

Mon élection, et cet acte des représentants du peuple, seront l'objet de mon éternelle reconnaissance, par cela même qu'ils sont un prix trop au-dessus des faibles services que j'ai pu rendre à la liberté ; ils prouvent combien seront enviables les récompenses réservées désormais à ceux qui, avec de plus grands talents, rendront des services plus réels à notre chère patrie.

Heureux d'avoir été l'occasion de cet exemple encourageant, et convaincu que c'est la seule utilité que je pouvais avoir encore, citoyen Président, je viens de nouveau supplier à mains jointes

l'Assemblée nationale de ne pas m'arracher à l'obscurité de la vie privée.

Ce n'est pas le vœu d'un philosophe, moins encore celui d'un sage ; c'est le vœu d'un vieux rimeur, qui croirait se survivre, s'il perdait au milieu du bruit des affaires publiques l'indépendance de l'âme, seul bien qu'il ait jamais ambitionné.

Pour la première fois, je demande quelque chose à mon pays ; que ses dignes représentants ne repoussent donc pas la prière que je leur adresse en leur réitérant ma démission, et qu'ils veuillent bien pardonner aux faiblesses d'un vieillard, qui ne peut se dissimuler de quel honneur il se prive en se séparent d'eux.

En vous chargeant de présenter mes très-humbles excuses à l'Assemblée, recevez, citoyen Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Salut et fraternité.

GENERAL RULES

OF

FRENCH VERSIFICATION.

GENERAL RULES

OF

FRENCH VERSIFICATION.

Versification is the art of making verses, and of measuring them according to well established rules.

A *verse* is a line, the syllables of which are regulated by their number and their quantity, which makes them short or long.*

A precise knowledge of the syllabical quantity of words is necessary, not only to write, but also to read poetry understandingly, and to render its measure sensible to the hearer.

To *scan* a verse is to subdivide it methodically into all the syllables which enter into its composition.

MEASURE.

Measure is the arrangement and harmony of the syllables that compose a verse.

The reunion of two syllables is called *pied*, foot.

Thus a verse of twelve syllables has six *pieds*; that of ten, five; that of seven, three and a half; and so on.

French verses are generally divided into five classes, and are recognized by the number of their syllables.

* The name of *verse* is also given to a piece of poetry. In a song or ballad, a stanza is also called a *verse*.

1st. Verses of *twelve* syllables.

Oui, c'est un Dieu caché que le Dieu qu'il faut croire;
Mais, tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire,
Quels témoins éclatants devant moi rassemblés!
Répondez, cieux et mers; et vous, terre, parlez. *L. Racine.*

These verses are called Alexandrins,* heroical or grand *vers*, because their rhythm is noble and majestic. They are used only for serious works, such as epic poems, tragedies, high comedies, epistles, satires, &c.

2d. Verses of *ten* syllables.

J'ai vu la Paix descendre sur la terre,
Semant de l'or, des fleurs et des épis. *Béranger.*

This verse is elegant and graceful; and belongs more especially to the heroi-comical, erotic, and facetious poems, to familiar epistles, epigrams, &c.

3d. Verses of *eight* syllables.

Ah! si du moins dans nos années
Les jours perdus ne comptaient pas! *Lamartine.*

This verse is capable of expressing force and grandeur, and is employed in heroic and moral odes, familiar epistles, &c.

4th. Verses of *seven* syllables.

De ta tige détachée,
Pauvre feuille desséchée,
Où vas-tu?—Je n'en sais rien. *Arnault.*

This verse is well adapted to pastoral poems, epistolary style, tales, songs, &c.

5th. Verses of *six* syllables.

Je sais sur la colline
Une blanche maison;
Une tour la domine;
Un verger d'aubépine
Est tout son horizon. *Lamartine.*

This verse is made use of for lyric compositions, tales, fables, &c.

---

* So called from having been the measure adopted by a poet who was the first to celebrate the exploits of Alexander the Great.

There are also verses of *nine* syllables, seldom employed, though very harmonious.

Belle Iris, malgré votre courroux,
Si jamais vous revenez à vous,
Vous rirez, et j'engage ma foi,
Qu'aussitôt vous reviendrez à moi. *Charleval.*

Besides these *verses*, there are some of *five, four, three, two,* and even *one* syllable, which are only used for lyric poetry, and light or gay compositions. They are often intermixed with other verses of different measures.

Verses of *five* syllables.

Dans ces prés fleuris
Qu'arrose la Seine,
Cherchez qui vous mène,
Mes chères brebis. *Mme. Déshoulières.*

Verses of *four* syllables.

Rien n'est si beau
Que mon hameau.
O quelle image!
Quel paysage
Fait pour Watteau! *Bernard.*

Verses of *three* syllables.

La cigale ayant chanté
Tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue. *La Fontaine.*

Verses of *two* syllables.

C'est promettre beaucoup; mais qu'en sort-il souvent?
Du vent....
L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Absent. *La Fontaine*

Verses of *one* syllable.

Et l'on voit des commis
Mis
Comme des princes,
Qui jadis sont venus
Nus
De leurs provinces. *Panard.*

Verses which present no uniformity either in their number of

syllables, or the arrangement of rhyme, are called free verses, free poetry, (*vers libres.*)

Un homme vit une couleuvre: 8 syllables
"Ah! méchante, dit-il, je m'en vais faire une œuvre 12 "
Agréable à tout l'univers!" 8 "
A ces mots l'animal pervers 8 "
(C'est le serpent que je veux dire, 8 "
Et non l'homme, on pourrait aisément s'y tromper), 12 "
A ces mots le serpent, se laissant attraper, 12 "
Est pris, mis en un sac; et, ce qui fut le pire, 12 "
On résolut sa mort, fût-il coupable ou non. 12 "

La Fontaine.

Qu'il va lentement le navire 8 syllables.
A qui j'ai confié mon sort! 8 "
Au rivage où mon cœur aspire, 8 "
Qu'il est lent à trouver un port! 8 "
France adorée! 4 "
Douce contrée! 4 "
Mes yeux cent fois ont cru te découvrir. 10 "
Qu'un vent rapide 4 "
Soudain nous guide 4 "
Aux bords sacrés où je reviens mourir. 10 "
Mais enfin le matelot crie; 8 "
Terre, terre, là-bas, voyez! 8 "
Ah! tous mes maux sont oubliés. 8 "
Salut à ma patrie!! 6 "

Béranger.

D'un cœur qui t'aime, 4 syllables.
Mon Dieu, qui peut troubler la paix! 8 "
Il cherche en tout ta volonté suprême, 10 "
Et ne se cherche jamais. 7 "
Sur la terre, dans le ciel même, 8 "
Est-il d'autre bonheur que la tranquille paix 12 "
D'un cœur qui t'aime! 4 "

J. Racine.

Ton Dieu n'est plus irrité; 7 syllables.
Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière; 12 "
Quitte les vêtements de ta captivité, 12 "
Et reprends ta splendeur première. 8 "
Les chemins de Sion à la fin sont ouverts: 12 "
Rompez vos fers, 4 "
Tribus captives; 4 "
Troupes fugitives, 5 "
Repassez les monts et les mers; 8 "
Rassemblez-vous des bouts de l'univers. 10 "

J. Racine.

CESURA.

Cesura is a repose which divides the *verse*, or *line*, into two parts.

Each part of a *verse*, so divided, is called *hemistich*.

The lines of *twelve*, *ten*, and *nine* syllables are the only ones that have a cesura.

In the verse of *twelve* syllables, the cesura is after the sixth syllable.

A tous les cœurs bien nés—que la patrie est chère! *Voltaire.*

In that of *ten* syllables, it is after the fourth.

Elle a parlé:—le ciel a fait le reste. *Racine.*

In that of *nine* syllables, after the third.

De ces lieux—l'éclat et les attraits,
Sont des dons—de ses mains bienfaisantes. *Racine.*

Therefore the second hemistich is always of six syllables.

In order that the cesura be good, the sense should authorize the repose, without its being necessary to be marked by punctuation. BOILEAU, in his *Art poétique*, has given the rule and the example in the following lines:

Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

It is in order to impress more particularly the rule of the hemistich, that Voltaire has purposely written this bad line:

Adieu, je m'en vais *à* Paris pour mes affaires.

RHYME.

Rhyme, which is indispensable in French poetry, is a uniformity in the sound of the syllables which end the two corresponding lines.

There are two kinds of ryhmes: the *masculine* and the *feminine;* from which the verses derive their appellation.

The masculine rhyme takes place between two syllables written without *e* mute.

Bonté.....*santé.*
Loisir.....*plaisir.*
Vertus.....*abattus.*

The feminine rhyme occurs between two syllables ended by an *e* mute.

Belle.....*rebelle.*
Infernale.....*fatale.*

In this case the rhyme falls on the syllable preceding the *e* mute; that is to say on the penultima, which is the accented syllable. Therefore the following words could not make a rhyme,

Audace.....*espèce,*
Légitimes.....*diadèmes,*
Jouissent.....*repaissent,*

although the mute syllable in these different rhymes is identical, and that even the two last end with six similar letters. The reason is that the accented syllables are not alike.

The third person plural of the imperfect and conditional, ending in *aient,* are not reckoned as having a feminine termination, because the *e* that forms part of them is absolutely mute. Therefore they are ranked in the class of masculine rhymes.

The rhyme is either *rich,* or *sufficient.* It is *rich* where it presents not only a similarity of sound, but also one of articulation.

Père.....*prospère.*
Vers.....*divers.*
Usage.....*visage.*
Enfant.....*triomphant.*

It is *sufficient* when there is similarity of sound alone, but not of articulation.

Père.....*mère.*
Vers.....*fers.*
Usage.....*partage.*
Enfant.....*charmant.*

Rhyme is essentially for the ear. It requires sounds alike more than similar letters. Therefore the following rhymes are correct.

Charmant.....*tourment.*	*Permets*.....*jamais.*
Vanités.....*méritez.*	*Prix*.....*esprits.*
Courts.....*discours.*	*Mystère*.....*solitaire.*
Consumé.....*allumai.*	*Ils ont eu*.....*abattu.*
Voyagea.....*déjà.*	*Amène*.....*peine.*
Il faut.....*échafaud.*	*Exige*.....*dis-je.*

For the same reason, rhymes spelled alike will be wrong if not pronounced alike.

Briller does not agree with *distiller.*
Oser " " " *renverser.*
Tranquille " " *quille.*

However, it would not be correct to say that all rhymes that please the ear are admissible. There are restrictions to this principle: the main ones are,

1st. A word cannot rhyme with itself unless it has a different meaning.

Pas, not; *pas,* pace.
Mule, mule; *mule,* slipper.
Sentir, to feel; *sentir,* to smell.
Présent, (noun); *présent,* (adjective).

2d. A substantive cannot rhyme with its verb.

Une *arme* cannot agree with il s'*arme.*
Je *soutiens* " " " les *soutiens.*

3d. A word cannot rhyme with its compound, nor two compounds together, when they retain a strong analogy in their acceptation.

Jeter cannot agree with *rejeter.*
Prudent " " *imprudent.*
Bonheur " " *malheur.*
Nom " " " *surnom.*

Trivial rhymes are also to be avoided. The same with regard to present participles. Some words rhyme with very few

others; consequently, the presence of one of them is sufficient to give an idea of what is to follow; but this foresight injures the charm of the verse.

These rules are strictly observed in pieces of high style or order; not so much, however, in light compositions.

SUCCESSION OF RHYMES.

A masculine line cannot be followed immediately by another masculine line of a different consonance; the same rule applies to feminine lines. In other words, four masculine, or four feminine lines, can never follow in succession.

A poem can begin either with a masculine or a feminine rhyme. After the first line is formed, the following different combinations may take place.

1st. The regular rhymes (*rimes suivies*) are those in which two masculine lines are followed by two feminine.

C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur
Pense de l'art des vers atteindre la hauteur:
S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
Si son astre en naissant ne l'a formé poëte,
Dans son génie étroit il est toujours captif;
Pour lui Phébus est sourd, et Pégase est rétif. *Boileau.*

2d. Intermixed rhymes (*rimes croisées*) present alternately a masculine and a feminine line.

En prose, en vers Lubin compose,
Et je ne sais par quel travers
Il met trop de vers dans sa prose,
Et trop de prose dans ses vers. *P. Lebrun.*

The same designation is given to two masculine lines separated by two feminine, and *vice versa*.

Aidons-nous mutuellement;
La charge des malheurs en sera plus légère;
Le bien que l'on fait à son frère
Pour le mal que l'on souffre est un soulagement. *Florian.*

La Mort ne surprend point le sage;
Il est toujours prêt à partir,
S'étant su lui-même avertir
Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage. *La Fontaine.*

3d. Mixed rhymes (*rimes mêlées*) are lines which are in unequal number.

Quel astre à nos yeux vient de luire!
Quel sera, quelque jour, cet enfant merveilleux!
Il brave le faste orgueilleux,
Et ne se laisse pas séduire
A tous ses attraits périlleux. *J. Racine.*

4th. Repeated rhymes (*rimes redoublées*) present the continuation of the same rhyme.

Un sot par une puce eut l'épaule mordue.
Dans les plis de ses draps elle alla se loger.
Hercule, ce dit-il, tu devrais bien purger
La terre de cette hydre au printemps revenue!
Que fais-tu, Jupiter, que du haut de la nue
Tu n'en perdes la race, afin de me venger!
Pour tuer une puce, il voulait obliger
Les dieux à lui prêter leur foudre et leur massue. *La Fontaine.*

5th. French poetry admits also of whole mono-rhymed pieces: that is to say, pieces in which the author has adopted but one rhyme for all his lines.

Un pauvre clerc du parlement,
Arraché du lit brusquement
Comme il dormait profondément,
Gagne l'étude tristement;
Y griffonne un appointement,
Qu'il ose interrompre un moment,
Pour déjeuner sommairement;
En revanche, écrit longuement,
Dîne à trois heures sobrement.
Sort au dessert discrètement,
Reprend la plume promptement
Jusqu'à dix heures.... seulement;
Lors va souper légèrement,
Grimpe, et se couche froidement
Dans un lit fait négligemment,
Dort, et n'est heureux qu'en dormant.
Ah! pauvre clerc du parlement! *Collin d'Harleville.*

Rhyme, as has already been mentioned, is essential to French poetry. Without it, poetry no longer exists. For instance:

Où me cacher! Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je! mon père y tient l'urne fatale:

Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains ;
Minos juge aux enfers tous les pâles humains.

Instead of *fatale,* write *funeste,*
and " " *humains* " *mortels.*

Où me cacher ! Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je ? mon père y tient l'urne funeste :
Le sort, dit-on, l'a mise en ses sévères mains ;
Minos juge aux enfers tous les pâles mortels.

However poetical this extract may be, what would become of its cadence and harmony when despoiled of the music of rhyme ?

In French, *blank verse* is an impracticability.

HIATUS AND ELISION.

In French poetry the *e* mute is the only vowel that can be followed by another vowel or *h* mute. Except in those cases the meeting of two vowels forms what is called an *hiatus,* and must be carefully avoided. *Tu es, tu auras, si elle vient, il y est,* is not allowed in verses.

The *e* mute ending a word, and followed by another vowel, is not reckoned in the measure of a line, and causes *elision.*

Ismène est auprès d'*elle,* Ismène, *toute* en pleurs,
La *rappelle* à la *vie,* ou plutôt aux douleurs. *Racine.*

This verse is scanned as if it were written :

Ismèn' est auprès d'*ell'* Ismène *tout'* en pleurs, etc.

Poetry agrees in that respect with the pronunciation of prose.

The elision of the *e* mute ending a word, takes place also whenever the following word begins by an *h* mute.

L'argent en *honnête* homme érige un scélérat. *Boileau.*

But it does not take place when the *h* is asperated.

Je *jure* hautement de ne la voir jamais. *Molière.*

POETICAL LICENSE.

Poetical license is a violation of rule; it is an irregularity allowed only in favor of number, harmony, rhyme, or the elegance of the lines.

There are three sorts of license:

1st. As regards Orthography.
2d. " Grammar.
3d. " Construction.

License of Orthography.

According to their convenience poets retain or discard the *s* in

Certe..... *certes.*
Grace..... *graces*, (à.)
Guère..... *guères.*
Jusque..... *jusques.*
Même..... *mêmes.*

In some proper nouns ending in *es.*

Athène..... *Athènes.*
Londre..... *Londres.*
Charle..... *Charles, &c.*

And in the first person of verbs they write

Je voi, instead of *je vois*,
Je croi " " *je crois*,
Je reçoi " " *je reçois*,

in order to make them rhyme with *moi, loi*, &c.

Sometimes *encor* is written instead of *encore;* and up to the middle of the 17th century, *avecque* instead of *avec.*

License of Grammar.

The adverb *où* is often used for *à qui, auquel, à la quelle, vers lequel.* This substitution strengthens the style, and facilitates concision.

C'est là l'unique étude *où* je veux m'attacher. *Boileau.*

Sometimes the prepositions *en, dans*, are employed instead of *à* before the name of a city beginning with a vowel, in order to avoid the hiatus.

Je serai marié, si l'on veut, *en* Alger. *Corneille.*

French poetry admits of a verb in the singular number, agreeing with several subjects.

L'un et l'autre aussitôt *prend* part à son affront. *Boileau.*

Poets are at liberty to dispense with a pronoun at the beginning of a second part of a phrase, even should the subject be remote.

Je condamnai les dieux, et, sans plus rien ouïr,
Fis vœu sur leurs autels de leur désobéir. *Racine.*

License of Construction.

In French prose, the construction of words is formed according to a fixed and uniform method, from which there can be but little deviation. It proceeds according to logical order, and successively places the *subject* or *nominative, the verb*, the *regimen* or *complement* of the verb, the *complement* of the regimen, &c. It very seldom allows the subject after the verb; scarcely ever the regimen before the verb; never the complement of the regimen before the verb.

One of the charms of French poetry consists in the liberty it enjoys of modifying the above order; in other words, employing *inversion*.

As inversion is one of the most striking points in which French poetry differs from prose, and at the same time the most difficult for the student, it is as well to recapitulate first the inversions allowed in prose.

1st. After the relative pronoun, the verb can be put before its subject: *Le cheval que montait* mon frère—*Les dépenses qu'a occasionnées* votre luxe. This may also take place after a circumstance of place or time: *Le siècle où vivait* César—*A deux heures arriva* la nouvelle.

2d. The verb is preceded by its direct regimen, if that regimen be a pronoun. *Je* la *vois*—*Le bruit* que *j'entends.*

3d. The *remote* complement of a verb may precede it: Suivant l'opinion commune, *il est mort en Italie.*

Some verbs may be preceded by their *nearest* complement, namely, by the one that is indispensable for completing the sense of the word which it accompanies. Such are: *ajouter, répondre, succéder, opposer:* A ces observations *mon maître en ajouta plusieurs autres.*

4th. Sometimes, but rarely, the attribute can be placed before the subject in phrases like this: *Bien fou sera celui qui....*

It is only in the above cases that prose can deviate from acknowledged rules. The following are those in which French poetry has a greater liberty.

5th. When a verb requires another verb to be used in the infinitive mood, the pronoun which is the regimen of the second verb, is more elegantly placed before the two verbs, instead of being inserted between: in prose is written, *je veux* le *voir;* in poetry, *je* le *veux voir.*

Ce terme est équivoque: il *le* faut éclaircir. *Boileau.*

Oui, je *le* vais trouver, je *lui* vais obéir. *Voltaire.*

6th. In prose, the personal pronoun united to the imperative mood, is always placed after the verb. In poetry it can be put before by using *me, te,* &c., instead of *moi, toi,* &c. However, this construction happens only in the second part of a phrase, and after one of the conjunctions *et, ou.* Instead of, *et laisse-toi conduire,* may be said, *et te laisse conduire.*

Polissez-le sans cesse, et *le* repolissez. *Boileau.*

Tu veux servir: va, sers, et *me* laisse en repos. *Racine.*

But the most frequent transposition, and the one that presents the greatest difficulty to the beginner, is the following:

7th. It is allowed to place the preposition and its complement before the substantive, adjective, or verb, that governs them.

Que les temps sont changés! sitôt que *de ce jour*
La trompette sacrée annonçait le retour,
Du temple, orné partout de festons magnifiques,
Le peuple saint en foule inondait les portiques;
Et tous, *devant l'autel* avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portaient les premiers fruits.
Racine.

The true construction of which is:

Que les temps sont changés! sitôt que la trompette sacrée annonçait le

retour de ce jour, le peuple saint inondait en foule les portiques du temple, orné partout de festons magnifiques; et tous, introduits avec ordre devant l'autel, portaient dans leurs mains les premiers fruits de leurs champs.

Inversion is not always required; its use is regulated by the necessity of the measure, or the exigencies of harmony. Sometimes, however, it cannot be dispensed with, namely, when the thought or idea, distributed in a progressive manner, should end or conclude by the most striking trait. Poetry in such a case has a great advantage over prose, which could not borrow that happy graduation.

PROGRESSIVE READER.

POETRY.

PROGRESSIVE READER.

PART III.

POETRY.

LA RENONCULE ET L'ŒILLET.

La renoncule, un jour, dans un bosquet,
Avec l'œillet se trouva réunie.
Le lendemain elle eut le parfum de l'œillet.....
On ne peut que gagner en bonne compagnie.

BÉRENGER.

LA NOUVEAUTÉ.

Au bourg où règne la Folie,
Un jour la Nouveauté parut;
Aussitôt chacun accourut;
Chacun disait: "Quelle est jolie!

"Ah! Madame la Nouveauté,
"Demeurez dans notre patrie;
"Plus que l'Esprit et la Beauté
"Vous y serez toujours chérie."

Lors la déesse à tous ces fous
Répondit: "Messieurs, j'y demeure."
Et leur donna le rendez-vous
Le lendemain à la même heure.

Le lendemain elle parut
Aussi brillante que la veille;
Le premier qui la reconnut
S'écria: "Dieux! comme elle est vieille!"

HOFFMANN.

LE DANSEUR DE CORDE ET LE BALANCIER.

Sur la corde tendue un jeune voltigeur
Apprenait à danser; et déjà son adresse,
Ses tours de force, de souplesse,
Faisaient venir maint spectateur.
Sur son étroit chemin on le voit qui s'avance,
Le balancier en main, l'air libre, le corps droit.
Hardi, léger autant qu'adroit,
Il s'élève, descend, va, vient, plus haut s'élance,
Retombe, remonte en cadence,
Et, semblable à certains oiseaux
Qui rasent en volant la surface des eaux,
Son pied touche, sans qu'on le voie,
A la corde qui plie et dans l'air le renvoie.
Notre jeune danseur, tout fier de son talent,
Dit un jour: A quoi bon ce balancier pesant
Qui me fatigue et m'embarrasse?
Si je dansais sans lui, j'aurais bien plus de grâce,
De force et de légèreté.
Aussitôt fait que dit. Le balancier jeté,
Notre étourdi chancelle, étend les bras et tombe.
Il se cassa le nez, et tout le monde en rit.
Jeunes gens, jeunes gens, ne vous a-t-on pas dit
Que sans règle et sans frein tôt ou tard on succombe?
La vertu, la raison, les lois, l'autorité,
Dans vos désirs fougueux vous causent quelque peine:
C'est le balancier qui vous gêne,
Mais qui fait votre sûreté.

FLORIAN.

LE LABOUREUR ET SES ENFANTS.

Travaillez, prenez de la peine:
C'est le fonds qui manque le moins.
Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage
Que nous ont laissé nos parents:
Un trésor est caché dedans.
Je ne sais pas l'endroit: mais un peu de courage
Vous le fera trouver; vous en viendrez à bout.

Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'oût :
Creusez, bêchez, fouillez, ne laissez nulle place
Où la main ne passe et repasse.
Le père mort, les fils vous retournent le champ
Deçà, delà, partout ; si bien qu'au bout de l'an
Il en rapporta davantage.
D'argent, point de caché. Mais le père fut sage
De leur montrer avant sa mort
Que le travail est un trésor.

LA FONTAINE.

LE COCHET, LE CHAT ET LE SOURICEAU.

Un souriceau tout jeune, et qui n'avait rien vu,
Fut presque pris au dépourvu.
Voici comme il conta l'aventure à sa mère :
J'avais franchi les monts qui bornent notre Etat,
Et trottais comme un jeune rat
Qui cherche à se donner carrière,
Lorsque deux animaux m'ont arrêté les yeux :
L'un doux, bénin et gracieux,
Et l'autre turbulent et plein d'inquiétude ;
Il a la voix perçante et rude,
Sur la tête un morceau de chair,
Une sorte de bras dont il s'élève en l'air,
Comme pour prendre la volée,
La queue en panache étalée.
Or c'était un cochet dont notre souriceau
Fit à sa mère le tableau
Comme d'un animal venu de l'Amérique.
Il se battait, dit-il, les flancs avec ses bras,
Faisant tel bruit et tel fracas
Que moi, qui, grâce aux dieux, de courage me pique,
En ai pris la fuite de peur,
Le maudissant de très-bon cœur.
Sans lui, j'aurais fait connaissance
Avec cet animal qui m'a semblé si doux :
Il est velouté comme nous,
Marqueté, longue queue, une humble contenance,
Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant.
Je le crois fort sympathisant
Avec messieurs les rats : car il a des oreilles
En figure aux nôtres pareilles.

Je l'allais aborder, quand, d'un son plein d'éclat,
L'autre m'a fait prendre la fuite.
—Mon fils, dit la souris, ce doucet est un chat,
Qui, sous son minois hypocrite,
Contre toute ta parenté
D'un malin vouloir est porté.
L'autre animal, tout au contraire,
Bien éloigné de nous mal faire
Servira quelque jour, peut-être, à nos repas.
Quant au chat, c'est sur nous qu'il fonde sa cuisine.
Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger les gens sur la mine.

LE MÊME.

L'OCCASION MANQUÉE.

Maître Lambin dans son petit ménage
Aurait pu vivre heureux; il avait deux bons bras,
Le travail ne lui manquait pas:
Mais monsieur n'aimait pas l'ouvrage.
Il vivait donc très pauvre, en regardant souvent
De quel côté soufflait le vent.
Lambin venait un jour d'achever un long somme,
Lorsqu'une femme ailée apparaît à notre homme.
C'est une déité dont le vol est si prompt
Que sans cesse elle glisse, en sa course incertaine,
Sur un rasoir tranchant où son pied touche à peine.
Un toupet de cheveux, qui lui couvre le front,
Dérobe sa figure entière,
Et la déesse enfin est chauve par derrière.
—Çà, dit-elle à Lambin, debout, vite, et suis-moi.
—Debout! c'est bientôt dit, je veux savoir pourquoi.
—Je viens te combler de largesses.
—Est-il croyable?—Oui, l'or va pleuvoir chez toi:
Honneurs, dignités, et richesses,
Voilà ton lot.—O ciel!... et quand puis-je l'avoir?
—A l'instant. Suis mes pas.—Mais où donc?—Tu vas voir.
—Une minute au moins, pour passer ma mandille,
Et je vous suis.—En achevant ces mots,
Lambin fait mille tours; à son aise il s'habille;
Il perd le temps en vains propos,
Disant à sa moitié:—Vide-moi cette armoire;
Pour mieux serrer mon or vide ce coffre aussi.
Ce soir, la poule au pot: je prétends rire et boire.
Me voilà riche; et nargue du souci!

Lambin débite encor cent sottises pareilles,
Ne rêvant que monts et merveilles,
Et puis il part. Mais inutile soin !
Plus de déesse ! il la cherche, il l'appelle.
Hélas ! elle est déjà bien loin :
Vainement il court après elle.
C'était l'Occasion : qui la laisse échapper
Ne saurait plus la rattraper.

LE BAILLY.

LE CHIEN COUPABLE.

Mon frère, sais-tu la nouvelle ?
Mouflar, le bon Mouflar, de nos chiens le modèle,
Si redouté des loups, si soumis au berger,
Mouflar vient, dit-on, de manger
Le petit agneau noir, puis la brebis sa mère,
Et puis sur le berger s'est jeté furieux.
—Serait-il vrai ?—Très vrai, mon frère.
—A qui donc se fier, grands Dieux !
C'est ainsi que parlaient deux moutons dans la plaine ;
Et la nouvelle était certaine.
Mouflar, sur le fait même pris,
N'attendait plus que le supplice ;
Et le fermier voulait qu'une prompte justice
Effrayât les chiens du pays :
La procédure en un jour est finie.
Mille témoins pour un déposent l'attentat ;
Récolés, confrontés, aucun d'eux ne varie ;
Mouflar est convaincu du triple assassinat ;
Mouflar recevra donc deux balles dans la tête
Sur le lieu même du délit.
A son supplice qui s'apprête
Toute la ferme se rendit.
Les agneaux de Mouflar demandèrent la grâce ;
Elle fut refusée. On leur fit prendre place :
Les chiens se rangèrent près d'eux,
Tristes, humiliés, mornes, l'oreille basse ;
Plaignant, sans l'excuser, leur frère malheureux.
Tout le monde attendait dans un profond silence.
Mouflar paraît bientot, conduit par deux pasteurs :
Il arrive ; et, levant au ciel ses yeux en pleurs,
Il harangue ainsi l'assistance :
O vous qu'en ce moment je n'ose et je ne puis

Nommer, comme autrefois, mes frères, mes amis,
Témoins de mon heure dernière,
Voyez où peut conduire un coupable désir!
De la vertu quinze ans j'ai suivi la carrière,
Un faux pas m'en a fait sortir.
Apprenez mes forfaits. Au lever de l'aurore,
Seul auprès du grand bois, je gardais le troupeau;
Un loup vient, emporte un agneau,
Et tout en fuyant le dévore.
Je cours, j'atteins le loup, qui, laissant son festin,
Vient m'attaquer: je le terrasse,
Et je l'étrangle sur la place.
C'était bien jusque-là; mais, pressé par la faim,
De l'agneau dévoré je regarde le reste:
J'hésite, je balance..... A la fin, cependant,
J'y porte une coupable dent:
Voilà de mes malheurs l'origine funeste.
La brebis vint dans cet instant,
Elle jette des cris de mère....
La tête m'a tourné, j'ai craint que la brebis
Ne m'accusât d'avoir assassiné son fils;
Et, pour la forcer à se taire,
Je l'égorge dans ma colère.
Le berger accourait armé de son bâton.
N'espérant plus aucun pardon,
Je me jette sur lui; mais bientôt on m'enchaîne,
Et me voici prêt à subir
De mes crimes la juste peine.
Apprenez tous du moins, en me voyant mourir,
Que la plus légère injustice
Aux forfaits les plus grands peut conduire d'abord;
Et que, dans le chemin du vice,
On est au fond du précipice,
Dès qu'on met un pied sur le bord.

FLORIAN.

L'AVEUGLE ET LE PARALYTIQUE.

Aidons-nous mutuellement,
La charge des malheurs en sera plus légère;
Le bien que l'on fait à son frère,
Pour le mal que l'on souffre est un soulagement;
Confucius l'a dit: suivons tous sa doctrine.
Pour la persuader aux peuples de la Chine,

Il leur contait le trait suivant :
Dans une ville de l'Asie
Il existait deux malheureux,
L'un perclus, l'autre aveugle, et pauvres tous les deux.
Ils demandaient au ciel de terminer leur vie ;
Mais leurs vœux étaient superflus :
Il ne pouvaient mourir. Notre paralytique,
Couché sur un grabat dans la place publique,
Souffrait sans être plaint : il en souffrait bien plus.
L'aveugle, à qui tout pouvait nuire,
Était sans guide, sans soutien,
Sans avoir même un pauvre chien
Pour l'aimer et pour le conduire.
Un certain jour il arriva
Que l'aveugle à tâtons, au détour d'une rue,
Près du malade se trouva ;
Il entendit ses cris, son âme en fut émue.
Il n'est tels que les malheureux
Pour se plaindre les uns les autres.
" J'ai mes maux, lui dit-il, et vous avez les vôtres ;
Unissons-les, mon frère ; ils seront moins affreux.
—Hélas ! dit le perclus, vous ignorez, mon frère,
Que je ne puis faire un seul pas ;
Vous-même vous n'y voyez pas :
A quoi nous servirait d'unir notre misère ?
—A quoi ! répond l'aveugle ; écoutez : à nous deux
Nous possédons le bien à chacun nécessaire ;
J'ai des jambes, et vous des yeux ;
Moi, je vais vous porter ; vous, vous serez mon guide ;
Vos yeux dirigeront mes pas mal assurés :
Mes jambes, à leur tour, iront où vous voudrez.
Ainsi, sans que jamais notre amitié décide
Qui de nous deux remplit le plus utile emploi,
Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi."

LE MÊME.

LES DEUX PIGEONS.

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre ;
L'un d'eux, s'ennuyant au logis,
Fut assez fou pour entreprendre
Un voyage en lointain pays.
L'autre lui dit : " Qu'allez-vous faire ?
Voulez-vous quitter votre frère ?

L'absence est le plus grand des maux:
Non pas pour vous, cruel! Au moins, que les travaux,
Les dangers, les soins du voyage,
Changent un peu votre courage:
Encor si la saison s'avançait davantage!
Attendez les zéphyrs: qui vous presse? un corbeau
Tout à l'heure annonçait malheur à quelque oiseau.
Je ne songerai plus que rencontre funeste,
Que faucons, que réseaux. Hélas! dirai-je, il pleut:
Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut,
Bon souper, bon gîte, et le reste?"
Ce discours ébranla le cœur
De notre imprudent voyageur:
Mais le desir de voir et l'humeur inquiète
L'emportèrent enfin. Il dit: "Ne pleurez point:
Trois jours au plus rendront mon âme satisfaite
Je reviendrai dans peu conter de point en point
Mes aventures à mon frère;
Je le désennuirai. Quiconque ne voit guère
N'a guère à dire aussi. Mon voyage dépeint
Vous sera d'un plaisir extrême.
Je dirai: J'étais là; telle chose m'avint:
Vous y croirez être vous-même."
A ces mots, en pleurant, ils se dirent adieu.
Le voyageur s'éloigne: et voilà qu'un nuage
L'oblige de chercher retraite en quelque lieu.
Un seul arbre s'offrit, tel encor que l'orage
Maltraita le pigeon en dépit du feuillage.
L'air devenu serein, il part tout morfondu,
Sèche du mieux qu'il peut son corps chargé de pluie,
Dans un champ à l'écart voit du blé répandu,
Voit un pigeon auprès; cela lui donne envie;
Il y vole, il est pris: ce blé couvrait d'un lacs
Les menteurs et traîtres appâts.
Le lacs était usé: si bien que de son aile,
De ses pieds, de son bec, l'oiseau le rompt enfin:
Quelque plume y périt; et le pis du destin
Fut qu'un certain vautour à la serre cruelle
Vit notre malheureux, qui, traînant la ficelle
Et les morceaux du lacs qui l'avait attrapé,
Semblait un forçat échappé.
Le vautour s'en allait le lier, quand des nues
Fond à son tour un aigle aux ailes étendues.
Le pigeon profita du conflit des voleurs,
S'envola, s'abattit au pied d'une masure,

Crut pour le coup que ses malheurs
Finiraient par cette aventure :
Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié)
Prit sa fronde, et du coup tua plus d'à moitié
La volatile malheureuse,
Qui, maudissant sa curiosité,
Traînant l'aile, et tirant le pied,
Demi-morte, demi-boiteuse,
Droit au logis s'en retourna :
Que bien, que mal, elle arriva
Sans autre aventure fâcheuse.
Voilà nos gens rejoints : et je laisse à juger
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines.

LA FONTAINE.

L'ALCHIMISTE ET SES ENFANTS.

Approchez-vous, mes deux petites filles,
Julie et Bonne, à mes yeux si gentilles ;
Je sais d'hier un conte tout nouveau.
Mettez-vous là ; je veux, tout d'une haleine,
Vous le conter ; si vous le trouvez beau,
Vous me viendrez embrasser pour ma peine.

En Arabie il était une fois
Un magicien d'un savoir admirable ;
On le nommait Mahmoun l'incomparable ;
Il observait en tout le nombre trois.
Grand alchimiste et souffleur mémorable,
Passant sa vie au milieu des fourneaux,
Des appareils, des matras, des bocaux,
Le grand Mahmoun fit une découverte
Dont à jamais on doit pleurer la perte.
Vous demandez déjà ce que c'était ;
Vous le saurez. Il faut d'abord vous dire
Qu'un jour Mahmoun qui s'impatientait
De vivre seul, à la belle Palmire,
Qu'il crut aimer, par l'hymen fut lié,
Puis eut un fils de sa tendre moitié.
Bientôt ses goûts rentrèrent dans son âme ;
A l'alchimie il revint tout entier :
Et le ménage, et le fils et la femme,
Ne firent plus alors que l'ennuyer.
C'est un grand tort, et pour moi je l'en blâme.

Qu'arriva-t-il ? qu'à lui-même laissé,
Le très-cher fils donna, le front baissé,
Dans mille excès, pilla les caravanes,
Battit les gens, enleva les sultanes,
Fut grand ivrogne et nargua Mahomet,
Son père alors, mais trop tard, eut regret
D'avoir ainsi négligé la culture
Et les soins dus à sa progéniture.
Mieux eût valu ne savoir presque rien,
Et de son fils faire un homme de bien.
Lorsque Mahmoun reçut de la nature
L'ordre fatal d'aller voir ses aïeux,
Il se souvint du secret merveilleux
Dont autrefois sa profonde science
Lui découvrit l'incroyable puissance ;
(Et c'est ici que je vais révéler
Ce que d'abord j'ai voulu vous celer ;
Écoutez bien, la chose est d'importance).
Avec son fils il s'enferme un matin :
" Mon cher enfant, j'approche de ma fin ;
Je le sens trop à ma faiblesse extrême.
Oui, nous allons bientôt nous séparer ;
Vous me perdrez ; si, pour un fils que j'aime,
C'est un malheur, il peut se réparer.
Je vous étonne. Apprenez un mystère
Que je vous ai dérobé jusqu'ici ;
A mon cher fils je ne veux plus rien taire.
Regardez bien cette fiole-ci ;
Elle renferme une liqueur vermeille,
Trésor unique et fruit de mainte veille.
Dans les trois jours qui suivront mon trépas,
(Dans les trois jours, au moins, n'y manquez pas),
Si par vos mains dans ma bouche glacée
Cette liqueur goutte à goutte est versée,
Entre vos bras soudain vous me verrez,
Me ranimant, renaître par degrés.
C'est mon destin qu'ici je vous confie ;
J'attends de vous une seconde vie ;
Je vous devrai l'existence à mon tour,
Et c'est mon fils qui me rendra le jour,
Ce doux espoir en mourant me console."

Le fils touché promit ce qu'on voulut,
Le jura même, et son père mourut
Persuadé qu'il lui tiendrait parole.

Mais par malheur ce fils mal élevé,
Comme j'ai dit, et vaurien achevé,
De l'élixir sitôt qu'il se vit maître,
Prit un parti bien scandaleux, bien traître.
"Ma foi, dit-il, jusqu'à présent j'ai cru
Que mon vieux père avait assez vécu.
Je vivrai moins, si j'en crois l'apparence;
Car mon défaut n'est pas la tempérance.
J'use mes jours et les risque souvent
Comme à plaisir, et ce n'est pas ma faute
Si, par hasard, je suis encor vivant.
Serait-ce point sottise la plus haute
De m'oublier? Oui, la première loi,
La mieux suivie, est que l'on songe à soi."

Quelques remords cependant le troublèrent;
Mais les trois jours bien vite s'envolèrent,
Et Mélédin (c'est le nom du bandit)
Sur son méfait aisément s'étourdit.
De mauvais fils il devint mauvais père,
De ses enfants ne s'embarrassa guère,
Dont il avint que, par faute de soins,
S'il valait peu, ses fils valurent moins.
Il arriva bientôt à la vieillesse,
Par la débauche, avant l'âge, cassé.
Prés de mourir, et songeant au passé,
Comptant fort peu d'ailleurs sur la tendresse
De ses enfants, il voulut réussir
A s'appliquer l'effet de l'élixir.
"Allons, dit-il, il faut jouer d'adresse."
De ses trois fils il fit venir l'aîné.
Qu'il connaissait tout pétri d'avarice,
Par l'intérêt bassement dominé,
Prêt à se vendre; et ce fut sur ce vice
Que Mélédin bâtit son artifice.
"Mon cher Azor, ô mon très-digne fils!
(Dit le mourant) vous êtes un brave homme,
Sage, prudent et surtout économe;
Je vous connais; aussi je vous choisis
Pour vous donner un témoignage insigne
De confiance et d'amour paternel;
J'ose penser que vous en êtes digne."
Alors, d'un ton encor plus solennel,
Du grand Mahmoun rappelant la mémoire,
De la fiole il raconta l'histoire,

Hors en un point qu'il eut soin d'altérer :
" Savez-vous bien ce que doit opérer
Cette liqueur ? Mon cher fils peut m'en croire,
En un instant je deviendrai tout d'or,
Oui, d'or, mon fils, et du plus pur encor.
Imaginez qu'en conservant sa forme,
Mon corps entier n'est qu'un lingot énorme.
Vous concevez quel immense trésor
Vous aurez là, tout seul et sans partage.
Embrassez-moi ; recueillez, cher Azor,
Ce grand secret, mon meilleur héritage."

Le père mort, Azor de supputer
Ce que pourrait valoir, en long, en large,
Le cher défunt ; comment le transporter ?
Quatre chameaux y trouveront leur charge.
Le compte fait, il eut soin promptement
D'exécuter le rare testament.
Mais à l'instant où, pour lever ses doutes,
Il eut au plus versé deux ou trois gouttes,
Il s'aperçoit, quelle surprise, ô Dieu !
Que Mélédin donne un signe de vie,
Puis, du remède ayant reçu trop peu,
Retombe.... Azor s'épouvante, s'écrie,
Ne songe plus, dans son trouble indiscret,
A la fiole : elle tombe, se casse ;
Tout l'élixir se répand. O disgrâce !
On n'en a point retrouvé le secret.
Ainsi le ciel de tous trois fit justice :
Ainsi chacun fut puni par son vice.

Dans ce tableau j'ai peint en raccourci
Les traits hideux de beaucoup de familles ;
Chez nous du moins qu'il n'en soit pas ainsi,
O mes enfants ! ô mes aimables filles !
Ce pauvre père un jour vous quittera ;
En vous quittant il vous regrettera ;
Mais, après lui, vous direz, je l'espère,
En consolant votre excellente mère :
Que ne peut-on racheter à prix d'or
Un bien si grand ! une tête si chère !
Que n'avons-nous à donner un trésor !
Nous l'offririons pour revoir notre père.

Vous le direz ; oui, je n'en doute pas :
Les bons parents n'ont point d'enfants ingrats.

ANDRIEUX.

À UNE JEUNE FILLE.

Vous qui ne savez pas combien l'enfance est belle,
Enfant, n'enviez point notre âge de douleurs,
Où le cœur tour à tour est esclave et rebelle,
Où le rire est souvent plus triste que vos pleurs.

Votre âge insouciant est si doux qu'on l'oublie !
Il passe, comme un souffle au vaste champ des airs,
Comme une voix joyeuse en fuyant affaiblie,
Comme un alcyon sur les mers.

Oh ! ne vous hâtez point de mûrir vos pensées,
Jouissez du matin, jouissez du printemps ;
Vos heures sont des fleurs l'une à l'autre enlacées,
Ne les effeuillez pas plus vite que le temps !

Laissez venir les ans ! Le destin vous dévoue
Comme nous, aux regrets, à la fausse amitié,
A ces maux sans espoir que l'orgueil désavoue,
A ces plaisirs qui font pitié !

Riez pourtant ! Du sort ignorez la puissance ;
Riez ! n'attristez pas votre front gracieux,
Votre œil d'azur, miroir de paix et d'innocence,
Qui révèle votre âme, et réfléchit les cieux !...

VICTOR HUGO.

SUR LA MORT D'UNE JEUNE FILLE.

Son âge échappait à l'enfance ;
Riante, comme l'innocence,
Elle avait les traits de l'amour.
Quelques mois, quelques jours encore,
Dans ce cœur pur et sans détour
Le sentiment allait éclore.
Mais le ciel avait au trépas
Condamné ses jeunes appas :
Au ciel elle a rendu sa vie,
Et doucement s'est endormie,
Sans murmurer contre ses lois.
Ainsi le sourire s'efface ;
Ainsi meurt, sans laisser de trace,
Le chant d'un oiseau dans les bois.

PARNY.

HARMONIE DU MONDE PHYSIQUE.

De l'univers entier contemple les accords,
Pour les dons de l'esprit et pour les dons du corps !
Observe avec quel art Dieu de sa main féconde
Distribua les rangs et nuança le monde,
Depuis l'homme, ce roi si fier de sa raison,
Jusqu'à l'insecte vil qui peuple le gazon.
Le jour est pour la taupe un crépuscule sombre,
A l'œil perçant du lynx la nuit même est sans ombre ;
Le chien poursuit sa proie, averti par l'odeur ;
La lionne, au bruit seul, s'élance avec ardeur :
Le poisson est sans voix et presque sans oreille,
Tandis que l'oiseau chante, et qu'un zéphyr l'éveille.
Quelle gradation des mêmes facultés
Occupe le milieu de ces extrémités !
Comme elle croît, décroît, et s'élève et s'abaisse !
De l'agile araignée combien j'aime l'adresse !
Que ses doigts sont légers ! que son tact est subtil !
Elle sent chaque souffle et vit dans chaque fil.
Admire avec quel art l'abeille sait extraire
D'une herbe empoisonnée un onguent salutaire !
Compare au vil pourceau, stupidement glouton,
L'éléphant, dont l'instinct est presque la raison.
A la fière raison combien l'instinct ressemble !
Mémoire, jugement, quel nœud vous joint ensemble ?
De sentir à penser qu'il est peu de degrés !
Ainsi, toujours voisins, mais toujours séparés,
Les êtres sont placés à leur juste distance ;
Leur inégalité produit leur dépendance.
Tous soumis l'un à l'autre, et tous soumis à nous,
Chacun d'eux a ses dons, la raison les vaut tous.

DELILLE.

EXISTENCE DE DIEU.

Consulte Zoroastre, et Minos et Solon,
Et le sage Socrate, et le grand Cicéron ;
Ils ont adoré tous un maître, un juge, un père :
Ce système sublime à l'homme est nécessaire ;
C'est le sacré lien de la société,
Le premier fondement de la sainte équité,
Le frein du scélérat, l'espérance du juste.
Si les cieux, dépouillés de leur empreinte auguste,

Pouvaient cesser jamais de la manifester;
Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.
Que le sage l'annonce, et que les grands le craignent.
Rois, si vous m'opprimez, si vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent que vous faites couler,
Mon vengeur est au ciel: apprenez à trembler.

VOLTAIRE.

LES DÉS PIPÉS.

Quand je songe à l'ordre admirable
Qui régit ce vaste univers,
A travers le cristal des airs
Quand je vois les astres divers
Dans l'espace incommensurable
Par les mêmes chemins et dans les mêmes temps
Décrire les mêmes orbites,
Et la comète même à des règles prescrites
Assujettir ses mouvements;
Riant sous les lilas dont son front se couronne,
Dans mon jardin trois mois par l'hiver attristé,
Quand je vois le printemps avec fidélité
Tous les ans précéder et ramener l'été,
Qui tous les ans précède et ramène l'automne;
Amis, j'ai peine à concevoir
Qu'un si magnifique système
Ne vous démontre pas, aussi bien qu'à moi-même,
D'une intelligence suprême
Et la présence et le pouvoir.
Sur ce point-là je suis, je ne saurais m'en taire,
Tout aussi bête que Voltaire.
"L'univers m'embarrasse, et je ne puis songer
"Que cette horloge existe et n'ait point d'horloger."
Des gens, sur d'autres points dignes pourtant d'éloge,
Sans horloger voudraient faire aller cette horloge.
"Dieu, qui n'existe pas, n'a pris aucune part
"A la confection de la pauvre machine
"Dont tu méconnais l'origine;
"Le hasard a tout fait, et tout marche au hasard,"
Disaient-ils l'autre jour, après mainte apostrophe,
A certain bachelier dans leur cercle tombé,
Mais qui sous un manteau d'abbé,
Leur cachait un vrai philosophe.
Las enfin de les sermonner,

Las enfin de s'époumonner
A prêcher pareil auditoire,
Ce bachelier s'esquive, et mes bavards de croire
Qu'il leur a cédé la victoire.
Mais revenant presque aussitôt,
" Messieurs, dit-il, encore un mot ;"
Et, jetant deux dés sur la table,
" Puisque les arguments ici ne prouvent rien,
" Consultons le hasard ; peut-être est-ce un moyen
" De savoir qui du monde est l'auteur véritable.
" Chaque fois qu'ils auront roulé sur ce tapis,
" Si ces dés à vos yeux n'offrent pas double six,
" Je me tiens pour battu." Parlant ainsi, notre homme
A chassé les dés du cornet.
" Comptez, messieurs : sonnet.* Comptez encor : sonnet !"
Sonnet, toujours sonnet. Sonnet ; si bien qu'en somme
Au nombre six de tous côtés
Ces dés semblaient numérotés.
" Vous rendez-vous à l'évidence ?
" Vos doutes sont-ils dissipés ?"
Disait-il ; " cependant...."—" Tu plaisantes, je pense ;
" Ces dés, qui peuvent bien fournir à ta dépense,
" Ces dés à coup sûr sont pipés,"
D'une commune voix lui répond l'assistance.
" A chaque nouveau coup ramener même chance,
" Est-ce un fait du hasard ?"—" Non, j'en tombe d'accord.
" Mais ai-je, entre nous, si grand tort
" Quand sur ce fait-là je me fonde
" Pour croire le hasard tout à fait étranger
" Au gouvernement de ce monde,
" Qui, se renouvelant tous les jours sans changer,
" Aux mêmes lois toujours fidèle,
" Suit à travers les temps sa routine éternelle ?
" Si le hasard était du jeu,
" Chaque jour par quelque équipée
" Ne mettrait-il pas tout en feu,
" Tout sens dessus dessous ? Oui, j'en crois votre aveu,
" Messieurs, la nature est pipée."

ARNAULT.

* Written *sonnez*, but pronounced *sonnet : (two sizes)*. In this case it is written as pronounced, to make it agree with *cornet*.

UNE MÈRE.

Le plus saint des devoirs, celui qu'en traits de flamme
La nature a gravé dans le fond de notre âme,
C'est de chérir l'objet qui nous donna le jour.
Qu'il est doux à remplir ce précepte d'amour !
Voyez ce faible enfant que le trépas menace ;
Il ne sent plus ses maux quand sa mère l'embrasse :
Dans l'âge des erreurs, ce jeune homme fougueux
N'a qu'elle pour ami dès qu'il est malheureux :
Ce vieillard qui va perdre un reste de lumière,
Retrouve encor des pleurs en parlant de sa mère ;
Bienfait du créateur, qui daigna nous choisir
Pour première vertu notre plus doux plaisir !
Il fit plus : il voulut qu'une amitié si pure
Fût un bien de l'amour comme de la nature,
Et que les nœuds d'hymen, en doublant nos parents,
Vinssent multiplier nos plus chers sentiments.

FLORIAN.

HYMNE DE L'ENFANT À SON RÉVEIL.

O père qu'adore mon père !
Toi qu'on ne nomme qu'à genoux,
Toi dont le nom terrible et doux
Fait courber le front de ma mère ;

On dit que ce brillant soleil
N'est qu'un jouet de ta puissance,
Que sous tes pieds il se balance
Comme une lampe de vermeil.

On dit que c'est toi qui fais naître
Les petits oiseaux dans les champs,
Et qui donne aux petits enfants
Une âme aussi pour te connaître.

On dit que c'est toi qui produis
Les fleurs dont le jardin se pare ;
Et que sans toi, toujours avare,
Le verger n'aurait point de fruits.

Aux dons que ta bonté mesure
Tout l'univers est convié ;

Nul insecte n'est oublié
A ce festin de la nature.

L'agneau broute le serpolet ;
La chèvre s'attache au cytise ;
La mouche, au bord du vase, puise
Les blanches gouttes de mon lait ;

L'alouette a la graine amère
Que laisse envoler le glaneur,
Le passereau suit le vanneur,
Et l'enfant s'attache à sa mère.

Et pour obtenir chaque don
Que chaque jour tu fais éclore,
A midi, le soir, à l'aurore,
Que faut-il ? prononcer ton nom.

O Dieu ! ma bouche balbutie
Ce nom des anges redouté.
Un enfant même est écouté,
Dans le chœur qui te glorifie !

Ah ! puisqu'il entend de si loin
Les vœux que notre bouche adresse,
Je veux lui demander sans cesse
Ce dont les autres ont besoin.

Mon Dieu, donne l'onde aux fontaines,
Donne la plume aux passereaux,
Et la laine aux petits agneaux,
Et l'ombre et la rosée aux plaines.

Donne aux malades la santé,
Au mendiant le pain qu'il pleure,
A l'orphelin une demeure,
Au prisonnier la liberté.

Donne une famille nombreuse
Au père qui craint le Seigneur,
Donne à moi sagesse et bonheur,
Pour que ma mère soit heureuse !

LAMARTINE.

LE RÉVEIL D'UNE MÈRE.

Un sommeil calme et pur comme sa vie,
Un long sommeil a rafraîchi ses sens.
Elle sourit et nomme ses enfants.
Adèle accourt, de son frère suivie ;
Tous deux du lit assiégent le chevet ;
Leurs petits bras étendus vers leur mère,
Leurs yeux naïfs, leur touchante prière,
D'un seul baiser implorent le bienfait.
Céline alors, d'une main caressante,
Contre son sein les presse tour à tour,
Et de son cœur la voix reconnaissante
Bénit le ciel et rend grâce à l'amour :
Non cet amour que le caprice allume,
Ce fol amour qui, par un doux poison
Enivre l'âme et trouble la raison,
Et dont le miel est suivi d'amertume ;
Mais ce penchant, par l'estime épuré,
Qui ne connaît ni transport, ni délire,
Qui sur le cœur exerce un juste empire,
Et donne seul un bonheur assuré.
Bientôt Adèle a repris sa poupée ;
A la parer, gravement occupée,
Sur ses devoirs lui fait un long discours,
L'écoute ensuite, et répondant toujours
A son silence, elle gronde et pardonne,
La gronde encore, et sagement lui donne
Tous les avis qu'elle-même a reçus,
En ajoutant : Surtout, ne mentez plus.
Un bruit soudain la trouble et l'intimide ;
Son jeune frère, écuyer intrépide,
Caracolant sur un léger bâton,
Avec fracas traverse le salon,
Qui retentit de sa course rapide.
A cet aspect, dans les yeux de sa sœur,
L'étonnement se mêle à la tendresse ;
Du cavalier elle admire l'adresse,
Et sa raison condamne avec douceur
Ce jeu nouveau qui peut être funeste.
Vaine leçon ! il rit de sa frayeur ;
Des pieds, des mains, de la voix et du geste,
De son coursier il hâte la lenteur.
Mais le tambour au loin s'est fait entendre ;

D'un cri de joie il ne peut se défendre.
Il voit passer les poudreux escadrons ;
De la trompette et des aigres clairons,
Le son guerrier l'anime ; il veut descendre,
Il veut combattre ; il s'arme, il est armé.
Un chapeau rond, surmonté d'un panache,
Couvre à demi son front plus enflammé ;
A son côté fièrement il attache
Le bois paisible en sabre transformé :
Il va partir ; mais Adèle tremblante,
Courant à lui, le retient dans ses bras,
Verse des pleurs, et ne lui permet pas
De se ranger sous l'enseigne flottante.
De l'amitié le langage touchant
Fléchit enfin ce courage rebelle ;
Il se désarme, il s'assied auprès d'elle,
Et, pour lui plaire, il redevient enfant.
A tous ces jeux Céline est attentive,
Et lit déjà dans leur âme naïve
Les passions, les goûts et le destin
Que leur réserve un avenir lointain.

PARNY.

LE CONQUÉRANT ET LE VIEILLARD.

Le Conquérant. Je me suis, en chassant, égaré dans ce bois ;
Guide-moi, bon vieillard, jusques à la sortie.
Le Vieillard. Quittez votre coursier, les chemins sont étroits :
Allons et soutenez ma marche appesantie.
Le Conquérant. Te serais-je inconnu ?
Le Vieillard. Jamais je ne vous vis.
Le Conquérant. Au défaut de mes traits, tu connais mon histoire.
Le Vieillard. Seigneur, le calme est grand sous le chaume où je vis.
Le Conquérant. Depuis vingt ans, le monde est rempli de ma gloire ;
C'est moi dont le courage a soumis tant d'états,
Dont le nom célébré dans la paix, dans la guerre,
Fait trembler l'univers.
Le Vieillard. Je ne vous connais pas :
Mes bras sont occupés à cultiver la terre....
Le Conquérant. Tu ne me connais pas !.... plus d'un an s'est passé
Que, subjuguant l'état où le sort te fit naître,
J'en ai chassé tes rois ; leur trône est renversé.

Le Vieillard. Excusez, j'ignorais avoir changé de maître.
Le Conquérant. Homme qui me confonds, quel fut donc ton destin ?
Le Vieillard. Né dans ces bois, jamais je n'en ai quitté l'ombre;
Dans la paix, de mes ans j'ai vu croître le nombre;
Une épouse et deux fils embellissent ma fin.
Six chèvres et nos bras, voilà notre richesse;
Elle a toujours suffi, nous en bénissons Dieu.
Mais voici le chemin, seigneur, et je vous laisse.
Pardonnez à mon âge....
Le Conquérant. Heureux vieillard, adieu !

BÉRANGER.

LA VIE HUMAINE.

En promenant vos rêveries
Dans le silence des prairies,
Vous voyez un faible rameau
Qui, par les jeux du vague Eole,
Détaché de quelque arbrisseau,
Quitte sa tige, tombe et vole
Sur la surface d'un ruisseau.
Là, par une invincible pente,
Forcé d'errer et de changer,
Il flotte au gré de l'onde errante
Et d'un mouvement étranger.
Souvent il paraît, il surnage;
Souvent il est au fond des eaux.
Il rencontre sur son passage
Tous les jours des pays nouveaux.
Tantôt un fertile rivage
Bordé de coteaux fortunés;
Tantôt une rive sauvage
Et des déserts abandonnés.
Parmi ces erreurs continues,
Il fuit, il vogue jusqu'au jour
Qui l'ensevelit à son tour
Au sein de ces mers inconnues
Où tout s'abîme sans retour.

GRESSET.

LA NOBLE AMBITION.

La noble ambition est sans doute permise,
Elle tend à la gloire, un tel but l'autorise ;
On éprouve son feu dans les rangs les plus bas,
Elle est dans tous les cœurs et de tous les états :
L'artisan fait valoir son active industrie,
Un artiste lui doit les fruits de son génie ;
A braver mille morts elle porte un guerrier :
Chacun dans son état veut être le premier.
Je conçois ce désir, il agrandit notre être.
Qui prétend à l'honneur de se faire connaître,
Obtiendra des succès bien justement acquis ;
Et, faisant tout pour soi, fait tout pour son pays.
Mais mendier un rang à force de bassesse,
Pour séduire et tromper se tourmenter sans cesse ;
Chercher des protecteurs, les fatiguer de vous,
Eprouver leurs ennuis, essuyer leurs dégoûts ;
Se courber sous le joug du puissant qu'on méprise,
Ne parler, ne sentir, ne penser qu'à sa guise ;
Sur l'esprit qu'il nous montre arranger son esprit,
Et lorsqu'il déraisonne approuver ce qu'il dit,
Pour un cœur bien placé c'est un supplice horrible !
A mes vrais intérêts je suis bien plus sensible :
Par ambition, moi, je fuis l'ambition ;
Oui, je fuis ce désir de réputation,
Cette soif des honneurs et ce besoin d'entraves
Qui borne tous nos vœux à l'honneur d'être esclaves,
Qui nous fait employer les plus lâches moyens
Pour décorer un nom, pour augmenter nos biens.
C'est le mérite seul qui fait les nobles races ;
Quand on méprise l'homme, en honorant ses places,
Quand il n'y monte pas par un noble degré,
Honoré de la sorte, il est déshonoré.

A. DUVAL.

L'ÉGOÏSTE.

Pour nous entretenir de soi,
Heureux quand il trouve un prétexte !
C'est son premier besoin, c'est sa suprême loi :
Chaque mot lui fournit un texte
Où son orgueil fait revenir le *moi :*

On parle de banquet ? il vous cite sa table ;
De vin ? le sien est délectable ;
D'un beau jardin, ou d'un hôtel charmant ?
Il vous cite son parc et son ameublement ;
D'un rhume ? de sa goutte il vous conte l'histoire ;
D'astronomie ? il grimpe à son observatoire,
Où jadis de Saturne il observa l'anneau ;
De chimie ? il vous mène à son laboratoire,
Il vous décrit son creuset, son fourneau ;
D'une maison des champs ? la sienne est enchantée ;
De musique ? la sienne est justement vantée ;
De baptêmes et de patrons ?
Il a ses quatre saints et vous cite leurs noms ;
De vos amis ? les siens sont tous gens de mérite ;
De la société c'est la brillante élite ;
D'un vice ? il fut toujours l'objet de son mépris ;
D'une vertu ? son cœur en connaît tout le prix ;
De quelque tragique aventure ?
Il conte son cartel et montre sa blessure ;
D'aïeux ? eh ! n'a-t-il pas les siens,
Tous plus nobles et plus anciens ?
Depuis la source de sa race
De branche en branche il les suit à la trace,
Et de tous ces grands noms, de lui-même enchanté,
Il ajoute à son *moi* toute sa parenté ;
Le *moi* chez lui tient plus d'une syllabe ;
Le *moi* superbe est l'astrolabe
Dont il mesure et les autres et lui ;
Le *moi* partout rencontre un point d'appui ;
Le *moi* le suit sur la terre et sur l'onde ;
Le *moi* de lui fait le centre du monde ;
Mais il en fait le tourment et l'ennui.

DELILLE.

L'AUMONE.

Donnez à l'indigent ; donnez, heureux du monde ;
Vous êtes en tout point semblables à cette onde
Qui, caressant des bords par des palmiers couverts,
Savoure avec orgueil leur ombre favorable,
Et s'avance pourtant d'un cours invariable
Pour se perdre dans les déserts.

Donnez, car de la mort l'inflexible fantôme
Ne nous laisse emporter, dans son fatal royaume,
Que nos crimes et nos vertus ;
Et parmi les vertus l'aumône est la plus belle,
La plus belle des fleurs dont l'éclat étincelle
Sur la couronne des élus.

Donnez, afin qu'ayant parcouru la carrière,
Vous puissiez sans gémir regarder en arrière,
Et trouver moins amer le moment du trépas ;
Afin de ne pas voir l'espérance bannie ;
Quand vos jours passeront devant votre agonie,
Que vous ne les maudissiez pas !

Donnez, afin que, même aux terrestres demeures,
Le ciel de ses bontés accompagne vos heures,
Et vous rende en tout triomphants ;
Afin qu'en vos sillons il sème l'abondance,
Et qu'il tienne les eaux de la fausse science
Loin des lèvres de vos enfants.

Seigneur, notre misère est-elle assez profonde ?...
Que ma faible parole, en charité féconde,
Rende tous les cœurs généreux !
Faites pleuvoir l'aumône aux accents de ma lyre ;
La vanité n'a point commandé mon délire,
J'ai chanté pour les malheureux.

REBOUL.

PLAINTE.

O monde ! ô vie ! ô temps ! fantômes, ombres vaines,
Qui lassez, à la fin, mes pas irrésolus,
Quand reviendront ces jours où vos mains étaient pleines,
Vos regards caressans, vos promesses certaines ?
Jamais, ô jamais plus !

L'éclat du jour s'éteint aux pleurs où je me noie,
Les charmes de la nuit passent inaperçus ;
Nuit, jour, printemps, hiver, est-il rien que je voie ?
Mon cœur peut battre, encor de peine, mais de joie
Jamais, ô jamais plus !

MME. TASTU.

MELVIL À LA REINE ELISABETH POUR LA DÉTOURNER DU MEURTRE DE MARIE STUART.

Madame, on vous abuse alors que de Marie
On vous fait redouter les complots et la vie ;
C'est dans sa seule mort qu'est tout votre danger.
Vivante, on l'oubliait ; morte, on va la venger.
Les peuples désormais ne vont plus voir en elle
Celle qui menaçait leur croyance nouvelle,
Mais une reine esclave au mépris de ses droits,
Mais le sang de Henri, la fille de leurs rois.
Demain entrez dans Londre, où naguère adorée
Vous traversiez les flots d'une foule enivrée ;
Au lieu de ces longs cris, de ces regards joyeux,
Qui frappaient votre oreille et qui suivaient vos yeux,
Vous trouverez partout cette crainte muette,
D'un peuple mécontent menaçante interprète,
Ce silence glacé, dont, terrible à son tour,
Il avertit les rois qu'ils n'ont plus son amour.
Vous n'achèverez pas. D'une tache éternelle
Vous ne souillerez point une vie aussi belle,
Madame ; vous craindrez que l'équitable voix,
Qui dicte après leur mort le jugement des rois,
Rangeant Stuart parmi les injustes victimes,
Ne place son trépas sur la liste des crimes.
Vous craindrez que la voix de vos accusateurs,
Couverte maintenant par le bruit des flatteurs,
N'aille un jour, soulevant l'inexorable histoire,
Devant son tribunal citer votre mémoire.
Vous frémissez. Je tombe à vos sacrés genoux :
Si ce n'est pour Stuart, grâce, grâce pour vous !

P. LE BRUN.

TROIS JOURS DE CHRISTOPHE COLOMB.

" En Europe ! en Europe !—Espérez !—Plus d'espoir !
" —Trois jours, leur dit Colomb, et je vous donne un monde."
Et son doigt le montrait, et son œil, pour le voir,
Perçait de l'horizon l'immensité profonde.
Il marche, et des trois jours le premier jour a lui ;
Il marche, et l'horizon recule devant lui ;
Il marche, et le jour baisse. Avec l'azur de l'onde

L'azur d'un ciel sans borne à ses yeux se confond.
Il marche, il marche encore, et toujours; et la sonde
Plonge et replonge en vain dans une mer sans fond.

Le pilote, en silence, appuyé tristement
Sur la barre qui crie au milieu des ténèbres,
Ecoute du roulis le sourd mugissement,
Et des mâts fatigués les craquements funèbres
Les astres de l'Europe ont disparu des cieux;
L'ardente Croix du Sud épouvante ses yeux.
Enfin l'aube attendue, et trop lente à paraître,
Blanchit le pavillon de sa douce clarté:
"Colomb! voici le jour! le jour vient de renaître!
"Le jour! et que vois-tu?—Je vois l'immensité."

Le second jour a fui.—Que fait Colomb? Il dort;
La fatigue l'accable, et dans l'ombre on conspire.
"Périra-t-il? Aux voix!—La mort!—La mort!—La mort!
"Qu'il triomphe demain, ou, parjure, il expire."
Les ingrats! Quoi! demain il aura pour tombeau
Les mers où son audace ouvre un chemin nouveau!
Et peut-être demain leurs flots impitoyables,
Le poussant vers ces bords que cherchait son regard,
Les lui feront toucher, en roulant sur les sables
L'aventurier Colomb, grand homme un jour plus tard!

Soudain du haut des mâts descendit une voix;
Terre! s'écriait-on, terre! terre!.... Il s'éveille:
Il court: oui, la voilà, c'est elle, tu la vois.
La terre!.... ô doux spectacle! ô transports! ô merveille!
O généreux sanglots qu'il ne peut retenir!
Que dira Ferdinand, l'Europe, l'avenir?
Il la donne à son roi cette terre féconde;
Son roi va le payer des maux qu'il a soufferts:
Des trésors, des honneurs en échange d'un monde,
Un trône, ah! c'était peu!.... que reçut-il? des fers.

CASIMIR DELAVIGNE.

SCÈNE TIRÉE D'ATHALIE, DE RACINE.

ATHALIE ET JOAS.

Athalie. Comment vous nommez-vous?
Joas. J'ai nom Eliacin.
Athalie. Votre père?

Joas. Je suis, dit-on, un orphelin,
Entre les bras de Dieu jeté dès ma naissance,
Et qui de mes parents n'eus jamais connaissance.
Athalie. Vous êtes sans parents!
Joas. Ils m'ont abandonné.
Athalie. Comment? et depuis quand?
Joas. Depuis que je suis né.
Athalie. Ne sait-on pas au moins quel pays est le vôtre?
Joas. Ce temple est mon pays, je n'en connais point d'autre.
Athalie. Où dit-on que le sort vous a fait rencontrer?
Joas. Parmi des loups cruels prêts à me dévorer.
Athalie. Qui vous mit dans ce temple?
Joas. Une femme inconnue,
Qui ne dit point son nom, et qu'on n'a point revue.
Athalie. Mais de vos premiers ans quelles mains ont pris soin?
Joas. Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
. . . . . .
Athalie. . . . . . Quel est tous les jours votre emploi?
Joas. J'adore le Seigneur, on m'explique sa loi.
Dans son livre divin on m'apprend à la lire,
Et déjà de ma main je commence à l'écrire.
Athalie. Que vous dit cette loi?
Joas. Que Dieu veut être aimé;
Qu'il venge tôt ou tard son saint nom blasphémé;
Qu'il est le défenseur de l'orphelin timide;
Qu'il résiste au superbe, et punit l'homicide.
Athalie. J'entends. Mais tout ce peuple, enfermé dans ce lieu,
A quoi s'occupe-t-il?
Joas. Il loue, il bénit Dieu.
Athalie. Dieu veut-il qu'à toute heure on prie, on le contemple?
Joas. Tout profane exercice est banni de son temple.
Athalie. Quels sont donc vos plaisirs?
Joas. Quelquefois à l'autel
Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel:
J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies.
Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.
Athalie. Eh quoi! vous n'avez point de passe-temps plus doux?
Je plains le triste sort d'un enfant tel que vous.
Venez dans mon palais, vous y verrez ma gloire.
Joas. Moi, des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire!
Athalie. Non; je ne vous veux pas contraindre à l'oublier.
Joas. Vous ne le priez point.
Athalie. Vous pourrez le prier.

Joas. Je verrais cependant en invoquer un autre.
Athalie. J'ai mon Dieu que je sers; vous servirez le vôtre.
Ce sont deux puissants Dieux.
Joas. Il faut craindre le mien:
Lui seul est Dieu, madame, et le vôtre n'est rien.

RACINE.

TRISSOTIN ET VADIUS.

Scène tirée des Femmes Savantes de Molière.

PERSONNAGES.

TRISSOTIN.
VADIUS.
PHILAMINTE.

Le théâtre représente un salon.

Trissotin. Vos vers ont des beautés que n'ont point tous les autres.
Vadius. Les Grâces et Vénus règnent dans tous les vôtres.
Trissotin. Vous avez le tour libre, et le beau choix des mots.
Vadius. On voit partout chez vous l'Ithos et le Pathos.
Trissotin. Nous avons vu de vous des églogues d'un style
Qui passe en doux attraits Théocrite et Virgile.
Vadius. Vos odes ont un air noble, galant et doux,
Qui laisse de bien loin votre Horace après vous.
Trissotin. Est-il rien d'amoureux comme vos chansonnettes ?
Vadius. Peut-on rien voir d'égal aux sonnets que vous faites ?
Trissotin. Rien qui soit plus charmant que vos petits rondeaux ?
Vadius. Rien de si plein d'esprit que tous vos madrigaux ?
Trissotin. Aux ballades surtout vous êtes admirable.
Vadius. Et dans les bouts-rimés je vous trouve adorable.
Trissotin. Si la France pouvait connaître votre prix,
Vadius. Si le siècle rendait justice aux beaux esprits,
Trissotin. En carrosse doré vous iriez par les rues.
Vadius. On verrait le public vous dresser des statues.
(*A Trissotin.*)
Hom ! c'est une ballade, et je veux que tout net
Vous m'en....
Trissotin (*à Vadius*). Avez-vous vu certain petit sonnet
Sur la fièvre qui tient la princesse Uranie ?
Vadius. Oui. Hier il me fut lu dans une compagnie.
Trissotin. Vous en savez l'auteur ?

Vadius. Non ; mais je sais fort bien
Qu'à ne le point flatter son sonnet ne vaut rien.
Trissotin. Beaucoup de gens pourtant le trouvent admirable.
Vadius. Cela n'empêche pas qu'il ne soit misérable.
Et, si vous l'avez vu, vous serez de mon goût.
Trissotin. Je sais que là-dessus je n'en suis point du tout,
Et que d'un tel sonnet peu de gens sont capables.
Vadius. Me préserve le Ciel d'en faire de semblables !
Trissotin. Je soutiens qu'on ne peut en faire de meilleur,
Et ma grande raison est que j'en suis l'auteur.
Vadius. Vous ?
Trissotin. Moi.
Vadius. Je ne sais donc comment se fit l'affaire.
Trissotin. C'est qu'on fut malheureux de ne pouvoir vous plaire.
Vadius. Il faut qu'en écoutant j'aie eu l'esprit distrait,
Ou bien que le lecteur m'ait gâté le sonnet.
Mais laissons ce discours, et voyons ma ballade.
Trissotin. La ballade, à mon goût, est une chose fade ;
Ce n'en est plus la mode ; elle sent son vieux temps.
Vadius. La ballade pourtant charme beaucoup de gens.
Trissotin. Cela n'empêche pas qu'elle ne me déplaise.
Vadius. Elle n'en reste pas pour cela plus mauvaise.
Trissotin. Elle a pour les pédants de merveilleux appas.
Vadius. Cependant nous voyons qu'elle ne vous plaît pas.
Trissotin. Vous donnez sottement vos qualités aux autres.
Vadius. Fort impertinemment vous me jetez les vôtres.
Trissotin. Allez, petit grimaud, barbouilleur de papier.
Vadius. Allez, rimeur de halle, opprobre du métier.
Trissotin. Allez, fripier d'écrits, impudent plagiaire.
Vadius. Allez, cuistre....
Philaminte. Hé, messieurs, que prétendez-vous faire ?
Trissotin (*à Vadius.*) Va, va restituer tous les honteux larcins
Que réclament sur toi les Grecs et les Latins.
Vadius. Va, va-t'en faire amende honorable au Parnasse
D'avoir fait à tes vers estropier Horace.
Trissotin. Souviens-toi de ton livre, et de son peu de bruit.
Vadius. Et toi, de ton libraire, à l'hôpital réduit.
Trissotin. Ma gloire est établie, en vain tu la déchires.
Vadius. Oui, oui, je te renvoie à l'auteur des satires.
Trissotin. Je t'y renvoie aussi.
Vadius. J'ai le contentement
Qu'on voit qu'il m'a traité plus honorablement.
Il me donne en passant une atteinte légère,
Parmi plusieurs auteurs qu'au palais on révère ;
Mais jamais dans ses vers il ne te laisse en paix,

Et l'on t'y voit partout être en butte à ses traits.
Trissotin. C'est par là que j'y tiens un rang plus honorable.
Il te met dans la foule ainsi qu'un misérable ;
Il croit que c'est assez d'un coup pour t'accabler,
Et ne t'a jamais fait l'honneur de redoubler ;
Mais il m'attaque à part comme un noble adversaire,
Sur qui tout son effort lui semble nécessaire ;
Et ses coups, contre moi redoublés en tous lieux,
Montrent qu'il ne se croit jamais victorieux.
Vadius. Ma plume t'apprendra quel homme je puis être.
Trissotin. Et la mienne saura te faire voir ton maître.
Vadius. Je te défie en vers, prose, grec et latin.
Trissotin. Hé bien, nous nous verrons seul à seul chez Barbin !

LE BUREAU DE JOURNAL.

Scène tirée du Mercure Galant de Boursault.

PERSONNAGES.

MERLIN, *valet du Rédacteur.*
LA RISSOLE, *vieux soldat.*

Le théâtre représente un Bureau de Journal.

La Rissole (*ivre.*) J'entre sans dire gare, et cherche à m'informer
Où demeure un monsieur que je ne puis nommer.
Est-ce ici ?
Merlin. Quel homme est-ce ?
La Rissole. Un bon vivant, alègre,
Qui n'est grand ni petit, noir ni blanc, gras ni maigre.
J'ai su de son libraire, où souvent je le vois,
Qu'il fait jeter en moule un livre tous les mois.
C'est un vrai juif errant qui jamais ne repose.
Merlin. Dites-moi, s'il vous plaît, voulez-vous quelque chose ?
L'homme que vous cherchez est mon maître.
La Rissole. Est-il là ?
Merlin. Non.
La Rissole. Tant pis. Je voulais lui parler.
Merlin. Me voilà,
L'un vaut l'autre. Je tiens un registre fidèle
Où chaque heure du jour j'écris quelque nouvelle :
Fable, histoire, aventure, enfin quoi que ce soit,
Par ordre alphabétique, est mis en son endroit.
Parlez.

La Rissole. Je voudrais bien être dans *le Mercure :*
J'y ferais, que je crois, une bonne figure.
Tout-à-l'heure, en buvant, j'ai fait réflexion
Que je fis autrefois une belle action ;
Si le roi la savait, j'en aurais de quoi vivre ;
La guerre est un métier que je suis las de suivre.
Mon capitaine, instruit du courage que j'ai,
Ne saurait se résoudre à me donner congé.
J'en enrage.
Merlin. Il fait bien : donnez-vous patience....
La Rissole. Mordié ! je ne saurais avoir ma subsistance.
Merlin. Il est vrai, le pauvre homme ! il fait compassion.
La Rissole. Or donc, pour en venir à ma belle action,
Vous saurez que toujours je fus homme de guerre,
Et brave sur la mer ainsi que sur la terre.
J'étais sur un vaisseau quand Ruyter fut tué,
Et j'ai même à sa mort le plus contribué :
Je fus chercher le feu que l'on mit à l'amorce
Du canon qui lui fit rendre l'âme par force.
Lui mort, les Hollandais souffrirent bien des mals :
On fit couler à fond les deux vice-amirals.
Merlin. Il faut dire des maux, vice-amiraux ; c'est l'ordre.
La Rissole. Les vice-amiraux donc ne pouvant plus nous mordre,
Nos coups aux ennemis furent des coups fataux ;
Nous gagnâmes sur eux quatre combats navaux.
Merlin. Il faut dire fatals et navals ; c'est la règle.
La Rissole. Les Hollandais, réduits à du biscuit de seigle,
Ayant connu qu'en nombre ils étaient inégals,
Firent prendre la fuite aux vaisseaux principals.
Merlin. Il faut dire inégaux, principaux ; c'est le terme.
La Rissole. Enfin, après cela nous fûmes à Palerme ;
Les bourgeois à l'envi nous firent des régaux :
Les huit jours qu'on y fut furent huit carnavaux.
Merlin. Il faut dire régals et carnavals.
La Rissole. Oh ! dame !
M'interrompre à tout coup, c'est me chiffonner l'âme
Franchement.
Merlin. Parlez bien. On ne dit point navaux,
Ni fataux, ni régaux, non plus que carnavaux.
Vouloir parler ainsi, c'est faire une sottise.
La Rissole. Eh ! mordié ! comment donc voulez-vous que je dise ?
Si vous me reprenez lorsque je dis des mals,
Inégals, principals, et des vice-amirals ;
Lorsqu'un moment après, pour mieux me faire entendre,

Je dis fataux, navaux, devez-vous me reprendre ?
J'enrage de bon cœur quand je trouve un trigaud
Qui souffle tout ensemble et le froid et le chaud.

Merlin. J'ai la raison pour moi qui me fait vous reprendre,
Et je vais clairement vous la faire comprendre.
Al est un singulier dont le pluriel fait *aux ;*
On dit : c'est mon *égal,* et ce sont mes *égaux.*
C'est l'usage.

La Rissole. L'usage ? Eh bien ! soit ; je l'accepte.

Merlin. Fatal, naval, régal, sont des mots qu'on excepte.
Pour peu qu'on ait de sens ou d'érudition,
On sait que chaque règle a son exception.
Par conséquent on voit par cette règle seule....

La Rissole. J'ai des démangeaisons de te casser la gueule.

Merlin. Vous ?

La Rissole. Oui, palsandié ! moi : je n'aime point du tout
Qu'on me berce d'un conte à dormir tout debout :
Lorsqu'on me veut railler, je donne sur la face.

Merlin. Et tu crois au *Mercure* occuper une place ?
Toi ! tu n'y seras point, je t'en donne ma foi.

La Rissole. Mordié ! je me bats l'œil du *Mercure* et de toi.
Pour vous faire dépit, tant à toi qu'à ton maître,
Je déclare à tous deux que je n'y veux pas être.
Plus de mille soldats en auraient acheté
Pour voir en quel endroit La Rissole eût été ;
C'était argent comptant, j'en avais leur parole.
Adieu, pays. C'est moi qu'on nomme La Rissole :
Ces bras te deviendront ou fatals ou fataux.

Merlin. Adieu, guerrier fameux par des combats navaux.

DICTIONARY

OF

IDIOMS, PROVERBS, PECULIAR EXPRESSIONS, ETC.

DICTIONARY

OF

IDIOMS, PROVERBS, PECULIAR EXPRESSIONS, ETC.

A.

A (à la distance de), *within;* ex: à trois pouces de ma figure, *within three inches of my face.*

A, à la, au, aux (qui a, qui porte), *with;* ex: une table à tiroirs, *a table with drawers;* l'homme aux lunettes vertes, *the man with the green spectacles.*

A, *by;* ex: brin à brin, *bit by bit;* deux à deux, *two by two;* sou à sou, *penny by penny.*

A la pluie, au beau; ex: le temps est à la pluie, *it threatens to rain;* le temps est au beau, *the weather promises to be fine.*

A la guerre, à la paix; ex: les nouvelles sont à la paix, à la guerre, *the news is for peace, for war.*

A l'anglaise; à la française, *in the English fashion; in the French fashion.*

Abandonner, s', au désespoir, *to give one's self up to despair.*

— son cheval, *to set one's horse at full speed.*

Abattu, le visage—, *with a dejected countenance.*

Abîmer, s'— dans l'étude, les plaisirs, *to be immersed in study,* &c.

Abois, aux— (en parlant d'un cerf, &c.), *at bay.*

—, aux—, *at the last extremity.*

Abonner, s'— à, *to subscribe to.*

Abord, de difficile—, *hard of access.*

—, dès l'—, ex: je lui ai dit cela—, *that was the very first word I said to him.*

—, d'—, *at first; in the first place.*

—, d'— (immédiatement), *immediately; directly.*

—, d'— que, *as soon as.*

—, du premier—, } *at first sight.*
—, tout d'—, }

Abordable; ex: il n'est pas—, *there is no coming near him.*

Aborder, un sujet (en parler, en écrire), *to touch upon a subject.*

Aboutir en pointe, *to be sharp pointed.*

—, n'— à rien, *to come to nothing.*

—; ex: à quoi aboutit cela? *what is the drift of that?*

Aboyer à la lune, *to show one's teeth where one cannot bite.*

Abreuver quelqu'un de chagrin, *to be the cause of much sorrow to one.*

Abri, à l'— de, *secure from; sheltered from.*

—, à l'—, *under shelter.*

Accablé de dettes, d'affaires, &c., *over head and ears in debt, in business,* &c.

Accès de folie, de goutte, *a fit of madness, of the gout.*

Accord, d'— (en parlant des instruments de musique), *in tune.*

—, d'—, *granted.*

—, d'un— unanime, *unanimously.*

Accords, les — d'un mariage, *the marriage articles.*
Accrocher, s'— à un grand, *to court the patronage of a great man.*
Accuser son jeu, *to call one's game.*
— les formes (en peinture), *to throw out the forms.*
— réception d'une lettre, *to acknowledge the receipt of a letter.*
Achoppement, pierre d'—, *a stumbling-block.*
Acquit, par manière d'—, *for form's sake.*
Acquitter, s'— bien de sa charge, *to do the duties of one's place well.*
—, s'— de son devoir, *to do one's duty.*
Adieu; ex: si vous touchez à cette table, adieu mes vases, *if you touch that table my jars are done for.*
Advienne qui voudra, *let what will happen.*
Affaire; ex: voilà votre —, j'ai votre —, *that will just suit you; I have what will just suit you.*
Affaires, homme d'—, *an agent.*
Affecter une rente en paiement d'une dette, *to assign an income for the payment of a debt.*
Affut, à l'—, *upon the watch; lying in wait.*
Agacer, les dents, *to set the teeth on edge.*
— quelqu'un (attirer son attention); ex: toutes les fois qu'elle me voit, elle m'agace, *whenever she sees me, she endeavors to attract my notice.*
Ages, entre deux—, *middle-aged.*
Agir, il ne s'agit pas de cela, *that is not the question.*
—, il s'agit de sa vie, *his life is at stake.*
—, de quoi s'agit-il? *what is the matter?*
—, voici de quoi il s'agit, *this is the question; this is the business.*
—, ne pas s'agir de peu de chose, *to be no trifling matter or concern.*
—, il s'agit de savoir, *the question is to know.*
Agir, dont il s'agit; ex: l'homme dont il s'agit, *the man in question.*
Aiguille, de fil en—, *by degrees; insensibly.*
Ainesse, droit d'—, *birth-right.*
Ainsi, pour — dire, *as it were.*
Air, de bon — (avec grâce), *gracefully.*
—, le bel—, l'— du monde, *a fashionable or genteel appearance.*
—, un homme du grand—, *a fashionable man.*
—, en l'—, raisonnement, crainte, espérance en l'—, *extravagant reasoning, fears, hopes.*
—, discours en l'—, *empty discourse.*
—, de l'— dont il va, *at the rate he gets on.*
—, des propos en l'—, *words which signify nothing.*
Aisé, un homme—, *a man in easy circumstances.*
Aise, à son— (loisir), *at one's leisure.*
—, à son— (commodité), *at one's convenience.*
—, à son— (agréablement), *at one's ease.*
—, à son— (par rapport à la fortune), *in easy circumstances.*
Ajouter foi à, *to give credit to.*
Aller à reculons, *to walk backwards.*
— à tâtons, *to grope along.*
— à-vau-l'eau, *to be lost without resource.*
— au conseil (demander des conseils), *to ask advice.*
— au-devant d'une objection, *to meet an objection.*
— au-devant des désirs de quelqu'un, *to anticipate one's wishes.*
— au fait, *to come to the point.*
— aux informations, *to make inquiries.*
— aux opinions, *to put to the vote.*
— bon train, *to get on finely; to get on at a good rate.*
— bride en main, *to act prudently.*
— de pair avec, *to be upon an equal footing with.*
— la sonde en main, *to act cautiously.*
—, n'y pas aller de main morte, *to*

strike hard (frapper fort); *to strive hard* (faire tous ses efforts).

ALLER son train (en parlant d'une affaire), *to be getting on or to be getting forward.*

— son train (en parlant d'une personne), *to go on one's old way; to be getting on one's old way.*

— sur les brisées de quelqu'un, *to rival one; to compete with one; to act in opposition to one.*

— vîte en besogne, *to be quick at work.*

—, y aller de son honneur, de sa vie, &c.; ex: il y va de son honneur, de sa vie, &c., *his honor, his life is at stake.*

—, au pis aller, *let the worst come to the worst; at the worst.*

—, à force de mal aller tout ira bien, *when things are at the worst they will mend.*

—, tous chemins vont à Rome, *there are more ways than one of doing a thing.*

—, cela va sans dire ou de suite, *that of course; it is unnecessary to say that.*

ALLONS! allons! *come! come!*

ALLUMER, s'—, *to take fire.*

—, *to break out;* ex: la guerre s'alluma, *war broke out.*

—, *to rise,* ex: sa bile s'allumera, *his choler will rise.*

ALMANACH, un faiseur d'almanachs, *an idle prognosticator.*

ALONGER, un coup à, une botte à, *to make a blow at; to make a thrust at.*

AMBITIONNER une place, &c., *to aspire to a place,* &c.

AME d'un violon, *the sounding post of a violin.*

— d'une devise, *the motto of a device.*

—, l'— damnée de quelqu'un, *the person who does all the dirty work of another.*

AMENÉ de bien loin, *far fetched.*

AIMABLE, à l'—, *amicably.*

AMORTISSEMENT, la caisse d'—, *the sinking-fund.*

AMUSER le tapis (allonger le temps), *to spin out time.*

AN, bon—, mal—, *one year with another.*

APENS, un guet—, *an ambush; a lying in wait.*

APOSTILLER une pétition, &c., *to write a word of recommendation on a petition,* &c.

APPARTENIR à (avoir le droit de), *to have a right to;* ex: il ne vous appartient pas de, *you have no right to.*

— à; ex: à tous ceux à qui il appartiendra, *to all whom it may concern.*

APPESANTIR, s'— sur un sujet, *to dwell on a subject.*

—, Dieu a appesanti sa main, son bras sur ce peuple, *God has stretched forth his arm against that people.*

—, s'—, *to grow heavy;* ex: mes paupières s'appesantirent, *my eyelids grew heavy.*

APPETIT, à bon — il ne faut pas de sauce, *hunger is the best sauce.*

—, l'— vient en mangeant, *eating gets one an appetite.*

—, chercher son—, *to please one's palate.*

APPLIQUER un soufflet à quelqu'un, *to give one a box on the ear.*

—la question, *to put to the torture.*

APPRENDRE à vivre à quelqu'un, *to teach one better manners.*

APPROFONDIR une affaire, *to inquire strictly into a business; to search into a business; to sift a business to the bottom.*

APPUI, à l'— de, *in support of.*

—, venir à l'— de, *to corroborate.*

—, à hauteur d'—, *breast high.*

—, point d'—, *a foundation; a basis; a point for support.*

APRÈS, d'—, *according to; by; from.*

—, (à côté), *next;* ex: la porte— *the next door.*

—, un tableau d'—, *a copy from.*

ARGENT, point d'argent point de Suisses, *no longer pipe no longer dance.*

ARMES blanches, *swords, lances, bayonets.*

ARMER, s'— de courage, *to take courage.*
—, s'— contre le froid, &c., *to provide against the cold,* &c.
— un pistolet, &c., *to cock a pistol,* &c.
ARRÊTER, s'— tout court, *to stop short.*
— ses comptes, *to settle one's accounts.*
— un jour, *to appoint a day.*
—; ex: c'est une chose arrêtée (dont on est convenue), *it is a thing agreed on.*
— une place dans une diligence, *to take a place in a stage-coach.*
ARRÊTS, ses paroles sont des — sans appels, *his words are a law.*
ARRIÈRE, en—! *fall back!*
— pensée, *a mental reservation.*
ARRIVER à bon port, *to arrive safe.*
— à ses fins, *to gain one's ends.*
ARTICLE, à l'— de la mort, *at the point of death.*
ASPIC, une langue d'—, *an ill-tongued, foul-mouthed, back-biting, slandering man or woman.*
ASSASSIN, à l'—! *murder! murder!*
ASSENER des coups de bâton à quelqu'un, *to beat one unmercifully.*
ASSEOIR son jugement, *to ground one's judgment.*
— un camp, *to pitch a camp.*
ASSISTER à une cérémonie, *to be present at a ceremony.*
ASSOUPIR une affaire, *to hush up a business.*
ASSOUVIR sa colère sur, *to wreak one's passion on.*
ATTACHE, à l'— (en parlant d'un chien, &c.), *tied up.*
ATTACHER du prix à, *to value; to set great store by.*
— ses auditeurs, *to captivate the attention of one's hearers.*
—, s'— à faire une chose, *to be anxious to do a thing.*
ATTENDANT, en—, *mean-time.*
ATTENDU que, *considering that; seeing that.*
ATTENTAT contre la liberté, &c., *a violation of liberty,* &c.
ATTESTER, en — le ciel, (prendre le ciel à témoin), *to call heaven to witness.*
Au feu! au meurtre! au voleur! au secours! *fire! murder! robbers! help!*
AUBAINE, une bonne—, *a good windfall.*
AUJOURD'HUI en huit, en quinze, *this day week, this day fortnight.*
AUPRÈS de, (comparé avec), *compared to or with.*
AUTRES, à d'—, *you must not tell me that; tell that to others.*
AVALER un affront, *to put up with an affront; to pocket an affront.*
AVENTURE, diseur de bonne—, *a fortune teller.*
AVIS (dans un journal), *advertisement.*
— au lecteur, *a hint to the reader.*
— (avertissement), *a warning.*
—, à mon—, *in my opinion.*
—, on m'a donné — que, *I have received information that.*
—, je suis d'— que vous alliez, *I think you should go.*
AVISER aux moyens de faire une chose, *to contrive the means of doing a thing.*
—, je ne m'en serais jamais avisé, *it would never have entered my head.*
AVOIR à cœur de faire une chose, *to be anxious to do a thing.*
— beau jeu, *to have fair play;* ex: si j'avais eu beau jeu il ne m'aurais pas battu, *if I had had fair play he would not have beaten me.*
— beau jeu (aux cartes), *to have a good hand.*
— beau jeu (belle occasion), *to have a good opportunity.*
— beau (être en vain), *to be in vain;* ex: j'ai beau faire je ne puis pas étudier, *do what I will, or do what I may, I cannot study.*
— bonne mine, *to look well*
— cours (en parlant de l'argent), *to be current.*
— de l'aplomb, *to be steady.*
— de l'esprit jusqu'au bout des ongles, *to be extremely witty; to be full of wit.*

Avoir de quoi vivre, *to have a competency.*
— des affaires par-dessus la tête, *to be over head and ears in business.*
— des entrailles, *to be possessed of feeling.*
— des prétentions, *to be conceited; to think a great deal of one's self; to have a very good opinion of one's self.*
— du front, du toupet, *to have a great deal of impudence or assurance; to have a face of brass.*
— en partage, *to fall to one's lot;* ex: elle a la vertu en partage, *virtue has fallen to her lot.*
—, en— dans l'aile, *to be caught.*
—, en— pour son compte, *to have enough of it.*
—, en— à quelqu'un, *to have a spite against one.*
—, en— le cœur net, *to disburden one's mind of a thing.*
— l'avance sur, *to have the start of.*
— l'esprit présent, *to be ready-witted.*
— la langue bien pendue, *to have a flippant tongue; to talk with volubility.*
— la mine de, *to look like;* ex: il a la mine d'un honnête homme, *he looks like an honest man.*
— la mort dans l'âme; ex: j'ai la mort dans l'âme, *my heart is breaking.*
— la tête dure, *to be dull of apprehension.*
— la tête félée, *to be crack-brained; to be hair-brained.*
— la tête à l'évent, *to be wild and thoughtless.*
— la vue basse, *to be short-sighted.*
— le cœur sur les lèvres, *to be open-hearted.*
— le cœur serré, *to be heavy at heart; to have a heavy heart.*
— le dessus, *to have the advantage; to have the best of it.*
— le dessous, *to have the worst of it.*
— le diable au corps, *to have the devil in one;* ex: il a le diable au corps, *the devil is in him.*
— le mot pour rire, *to be facetious.*

Avoir le pas sur quelqu'un, *to have the precedency of one.*
—, n'— garde de, *to be far from; by no means;* je n'ai garde de dire, *I by no means say; I am far from saying.*
—, n'— pas la tête à soi, *to be distracted; not to know what one is doing.*
—, n'— pas un sou vaillant, *not to be worth a farthing.*
— plus de peur que de mal, *to be more frightened than hurt.*
— son dit et son dédit, *to say and unsay.*
— sur le bord des lèvres, *to have at one's tongue's end.*
— sur les bras (à nourrir), *to have to provide for; to have to maintain.*
— sur les bras (importun), *to have hanging on one.*
— toujours le pied en l'air, *to be always in motion.*
— une affaire à régler, *to have a business to settle.*
— vent d'une chose, *to have intimation of a thing.*

B.

Badiner, pour—, *in a joke.*
Bagage, arme et —, *bag and baggage.*
Baiser; ex: je vous baise les mains, *your most humble servant.*
Baisse (en marchandises), *a fall.*
Baissé, la tête—, *headlong.*
Baisser (en parlant des marchandises), *to fall.*
—, *to let down;* ex: baissez les rideaux, *let down the curtains.*
— pavillon devant quelqu'un, *to acknowledge one's superiority.*
Bander un arc, *to draw a bow.*
— les yeux à quelqu'un, *to blindfold one.*
Barbe, à sa —, *to one's face.*
Barrer un mot, *to scratch out a word.*
Bas, à — le tyran, *down with the tyrant.*
—, chapeau —, *with one's hat off;*

ex: Il me parlait chapeau bas, *he spoke to me with his hat off.*

Bas, chapeaux —, *hats off!*

—, en— (en parlant à un chien), *down.*

Bataille rangée, *a pitched battle.*

Bâtir des châteaux en Espagne, *to build castles in the air.*

Batons, à — rompus, *by fits and starts.*

Battre à plate couture, *to totally route; to beat completely.*

— en retraite, *to retreat before the enemy.*

— en brèche, *to open a breach.*

— en ruine, *to batter down.*

— froid avec quelqu'un, *to be cool to one.*

—, la générale, *to beat to arms;* ex: la générale battait dans toutes les rues, *the drums were beating to arms in all the streets.*

— la campagne; ex: vous battez la campagne, *your wits are wool gathering;* son esprit battait la campagne, *he was raving.*

— la mesure (en musique), *to beat time.*

— le briquet, *to strike a light.*

— le fer chaud, *to strike the iron while it is hot.*

— le pavé, *to ramble about the streets.*

— les cartes, *to shuffle the cards.*

—, ne — plus que d'une aile, *to be almost over with one; to be more than half ruined; to have lost one's credit, power,* &c.

—, se — à coups de poing, *to box.*

—, se — à l'épée, &c., *to fight with swords,* &c.

Bayer aux corneilles, *to gape in the air like a fool.*

Beaucoup, de—, *by far;* ex: le plus heureux de beaucoup, *by far the happiest.*

Berceau, ce qu'on apprend dès le berceau dure jusqu'au tombeau, *what is bred in the bone will never come out of the flesh.*

Bercer quelqu'un (l'entretenir de fausses espérances), *to amuse one with false hopes, promises,* &c.

Bercer, se— d'un espoir, *to indulge in a hope.*

Berner quelqu'un (se moquer de lui), *to turn one into ridicule.*

Besoin, au—, *if necessary.*

—, au— serait, *in case of need.*

Bête (appliqué à une personne), *a blockhead; a fool.*

—, c'est une — brute, *he is a downright fool.*

— à manger du foin, *a complete idiot; a stupid fool.*

Bêtises, *silly or foolish things; nonsense.*

Biais, de—, *cross-ways.*

Bien que (dans le sens de quoique), *though.*

—, les gens de—, *good men; honest men or people.*

—, grand— vous fasse! *much good may it do you!*

—, si— que, *so that.*

Bienséances, les — reçues, *the received rules of politeness.*

Blanc, de but en—, *point blank.*

Boire (en parlant du papier), *to soak.*

— comme un trou, une éponge, *to drink like a fish.*

— le calice jusqu'à la lie, *to drain the cup of misfortune to the dregs.*

—, la folie est faite, il faut la boire, *I, you,* &c., *have played the fool and must abide by the consequences.*

—, un pour—, *something to drink.*

Bois, trouver visage de bois, *to find the door of a house shut.*

Bon, le— de l'affaire, *the best of the thing.*

—, à quoi— de? *of what use is it to?*

Bord, à — (dans le bâtiment), *on board.*

—, à grands—, *broad-brimmed;* ex: un chapeau à grands—, *a broad-brimmed hat.*

Bottes, à propos de—, *without rhyme or reason.*

Bouche close ou cousue, *not a word.*

Boucliers, levée de—, *a rising in arms.*

Boue, une âme de—, *a grovelling soul.*

Bourasques, par—, *by fits and starts.*
Bourse, la — ou la vie! *stand and deliver!*
—, la— ou la vie, *one's purse or one's life.*
— selon ta — gouverne ta bouche, *you must cut your coat according to your cloth.*
Bout, le haut —, *the upper end.*
—, le bas—, *the lower end.*
—, à—, *at an end.*
—, à— portant, *close to one's breast.*
—, au — du compte, *after all; every thing considered.*
—, au —, *at the end.*
Boutades, par —, *by fits and starts.*
Boute-feu, *a mischief-maker.*
Braquer une lorgnette, &c., sur, *to level an opera glass, &c., at.*
Bras, à tour de—, *by main strength;* il lui donna un coup à tour de bras, *he gave him a swinging blow.*
— dessus, — dessous, *arm in arm.*
Bref (enfin), *to cut short; in a word; in short.*
Brevet d'invention, *a patent.*
Breveté, un cafetier—, *a patent coffee-pot.*
Bride, à— abattue, à toute—, *full speed.*
Broché (en parlant d'une livre), *stitched; unbound.*
Broder une histoire, *to embellish a story.*
— comme il faut, *to romance well.*
Brouiller la cervelle à quelqu'un, *to turn one's head.*
— les cartes, *to occasion a misunderstanding.*
— les gens, *to set people by the ears.*
— les choses, *to throw things into confusion.*
—, se— (en parlant du temps), *to begin to look bad; to grow cloudy.*
—, se— avec quelqu'un, *to fall out with one.*
Bruler, la chandelle par les deux bouts, *to squander or fool away one's money.*
— le pavé, *to scour through the streets.*
—, se— la cervelle, *to blow one's brains out.*
Brune, à la—, *in the dusk of the evening.*
But à but, *even.*
—, de — en blanc, *without any preamble; openly; plainly* (brusquement); *bluntly.*
— de promenade; ex: c'était un but de promenade pour tout le monde, *every one went thither to walk;* ce serait un but de promenade pour vous, *it would be a walk for you.*

C.

Cabrer, se— (en parlant d'une personne), *to be refractory.*
Cachette, en— (en secret), *secretly.*
Caisse d'amortissement, *the sinking-fund.*
— d'épargnes, *a savings bank.*
Calendes, aux — grecques, *when the Greek kalends arrive; when two Sundays come together.*
Califourchon, à—, *astride; astraddle.*
—, le— de quelqu'un, *some one's hobby horse.*
Camisole de force, *a strait jacket.*
Campagne, en— (ses amis, son esprit), *at work;* ex: son esprit est en campagne, *his wits are at work.*
—, en— (terme militaire), *in the field.*
Cancanner, *to tittle tattle; to gossip.*
Cape, rire sous —, *to laugh without being perceived.*
Carreau de vitre, *a pane of glass.*
Carreaux (aux cartes), *diamonds.*
Carrer, se—, *to strut.*
Carrosse, grossier comme un cheval de—, *as rude as a bear.*
Carte, perdre la —, *to lose one's wits.*
Cartonner (en parlant des livres), *to bind in boards.*
Cas pendable, *a hanging matter.*
—, ce — échéant, *in that case.*
Casser, se— la tête de faire une chose, *to rack one's brains to do a thing.*
Cassette, la— du roi, *the privy purse.*

CASUALITÉS, les — d'un emploi, *the perquisites of a place.*
CAUTION, sujet à—, *not to be trusted.*
CAUTIONNER quelqu'un, *to go bail for one.*
CÉDER, ne— en rien à, *to be no way inferior to.*
— à, *to give way to.*
CENSÉ, *supposed;* il est — savoir tout ce qui se passe, *he is supposed to know whatever occurs.*
CERVELLE, brûler *or* faire sauter la — à quelqu'un, *to blow any one's brains out.*
CHAMP de bataille, *battle-field.*
— avoir *or* donner la clé des —, *to have* or *give full liberty to go anywhere.*
—, sur le—, *on the spot; immediately.*
CHANGER d'avis, *to change one's mind.*
— de domicile, *to remove.*
— de face, *to assume a different appearance.*
CHANSON, toujours la même—, *always the same story over again.*
CHANSONS tout cela, *all idle stories.*
CHANTER pouilles à quelqu'un, *to abuse one.*
— à gorge déployée, *to sing lustily; to sing as loud as one can bawl.*
—, que chante-t-il ? *what is he talking about ?*
CHARGÉ d'affaires, *an envoy.*
CHARITÉ, la— bien ordonnée commence par soi, *charity begins at home.*
CHAT échaudé craint l'eau froide, *a burnt child dreads the fire.*
—, quand le— est hors de la maison, les souris dansent sur la table, *when the cat sleeps, the mice play.*
—, il ne faut pas éveiller le chat qui dort, *you must not rouse a sleeping lion.*
CHATEAUX en Espagne, *castles in the air.*
CHAUSSÉE, au rez-de—, *on the ground floor.*
CHAUSSER, se— (mettre ses bas et ses souliers), *to put on one's stockings and shoes.*
CHAUSSER bien (aller bien aux pieds), *to fit well.*
— bien (en parlant d'un cordonnier), *to be a very good shoemaker.*
—, se bien—, *to keep one's feet very neat.*
CHEF, de son—, *of his or her own accord; of his or her own head.*
CHEF de bataillon, *a major.*
— de file, &c., *the leader of a file,* &c.
CHEFS, les — d'une accusation, *the heads or counts of an indictment.*
CHEMIN faisant, *on his, our,* &c., *way; as we, they,* &c.; *were going along; by the way.*
CHEMINÉE, sous la—, *clandestinely.*
CHERCHER midi à quatorze heures, *to seek difficulties where there are none.*
— noise à quelqu'un, *to want to quarrel with one.*
— une chose à tatons, *to grouse for a thing.*
CHEVAL à bascule, *a hobby-horse.*
CHEVALIER d'industrie, *a swindler; a sharper.*
CHEVET, au— de son lit, *at one's bedside.*
CHEVEUX, tiré par les—, *far fetched.*
CHEZ, un— soi, *a house of one's own.*
CHIEN, entre — et loup, *in the dusk of the evening.*
—, qui aime Martin aime son—, *love me, love my dog.*
CHOSE, peu de—, *a trifle.*
CIRCONSTANCE, de—, *for the occasion.*
CLAQUER, les dents lui claquent, *his teeth chatter.*
CLEF, sous la—, *under lock and key.*
CLOCHER, il y a là quelque chose qui cloche, *something is amiss or wrong there.*
—, un raisonnement qui cloche, *a lame argument.*
COCAGNE, pays de—, *a plentiful country.*
CŒUR, à— joie, *to one's heart's content;* ex: il s'en donnait à— joie, *he danced, drank, amused himself,*

&c. (selon le sens), *to his heart's content.*

Cœur, à contre —, *with reluctance; unwillingly.*

—, à — ouvert, *sincerely; from one's heart.*

—, de gaîté de—, *wantonly.*

Coiffer, se — de quelqu'un, *to take a violent liking to one.*

—, se — d'une opinion, *to root an opinion into one's head.*

Coin, marqué au — de, *bearing the stamp of.*

Colle forte, *glue.*

— de poisson, *isinglass.*

— de farine, *paste.*

Collet monté, *a stiff formal fellow.*

Comble, de fond en —, *completely; from top to bottom.*

—, le — de, *the highest pitch of.*

—, au — de, *at the height of.*

—, pour — de malheur, &c., *to complete our, his, &c., misfortune, &c.*

Combler d'éloges, de caresses, *to load with praise, with caresses.*

— de joie, *to fill with joy.*

— une fosse, *to fill up a ditch.*

—, pour — tout (au figuré), *to crown all.*

Comité, en petit —; ex: nous serons en petit comité, *we shall be with a few friends; we shall be a small party.*

Commander (à l'exercice des troupes) *to give the word of command.*

— le feu, *to give the word of command to fire.*

Comme ci, comme ça, *so, so.*

— il faut (tout-à-fait), *soundly.*

— il faut (comme une chose devrait être), *as a thing should be.*

— il faut (de bon ton), *fashionable; highly respectable.*

Comptant, au —, *for ready money.*

Compte, un à-compte, *a sum in part payment; a part on account.*

—, à ce —, *at that rate.*

—, de — fait, *on computation.*

—, de — à demi, *on joint account.*

—, pour solde de —, *in full of all demands.*

— sur son —, (au sujet de lui), *concerning one.* Il m'a dit sur votre compte des choses que je ne puis croire, *he told me things which I cannot believe concerning you.*

Compte rond, *an even sum.*

Comptes, les bons — font les bons amis, *short reckoning makes long friends.*

Conclure à l'absolution, *to acquit.*

— à la peine de mort, &c., *to sentence to death, &c., to condemn to death, &c.*

Condamner une porte, une fenêtre, *to nail up a door; to stop up a window.*

— sur l'étiquette du sac, *to condemn without examination.*

Conduire bien sa barque, *to manage one's affairs well.*

Conjurer la tempête, *to lay the storm.*

Connaissance, en pays de —, *among acquaintances.*

Connaissement, *bill of lading.*

Connaître, se — à une chose, *to be a judge of a thing.*

Conscience, en sureté de —, *with a safe conscience.*

Conseil de guerre, *a court martial.*

Conserve, de —, *in company.*

—, bâtimens de —, *convoy.*

Conserver son sang froid, *to keep one's temper.*

Consignation, envoyer des marchandises en —, *to consign goods;* recevoir des marchandises en consignation, *to receive a consignment of goods.*

Constituer en frais, *to put to expense.*

Consulter quelqu'un touchant, *to consult one about.*

Conte de peau d'âne, conte en l'air, *a cock and a bull story.*

Contenter, se — de dire, de faire, &c., *to content one's self with saying, doing, &c.; to merely say, do, &c.*

Conter, en — à quelqu'un, *to tell one stories.*

— des fariboles, *to tell childish stories.*

— fleurettes à, *to talk soft nonsense to; to whisper soft things to.*

Contre-carrer, *to thwart.*

CONTRE-MAITRE (dans une fabrique), *a foreman.*
CONTRE-POIL (à), *against the grain; the wrong way.*
CONTRE-SENS; ex: vous avez fait un contre-sens, *you have mistaken the sense;* il y a beaucoup de contre-sens dans cette traduction, *in that work many passages are translated in a wrong sense.*
—, à —, *the wrong way; in a wrong sense.*
CONTRE-TEMPS, *disappointment.*
—, à — temps, *unseasonably.*
CONTREVENIR à une loi, *to infringe a law.*
CONVENANCE, à votre —, *at your leisure; at your convenience.*
CONVENANCES, selon les —, *according to the rules of propriety.*
CONVENIR à (en parlant d'une chose), *to suit.*
— à (dans un sens moral); ex: une telle conduite ne convient pas à quelqu'un de bien élevé, *such conduct does not become a well bred man.* Il convient donc que nous nous préparions à la mort, *it therefore behooves us to prepare for death;* il convient que je vous dise, *it is proper for me to tell you.*
—; ex: ce terrain ne convient pas pour la culture d'une plante aussi faible, *this land is not fit for the cultivation of so weak a plant.*
— d'une chose, *to acknowledge or confess a thing.*
COR, à — et à cris, *with great clamor; with great outcry.*
CORDE, il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendu, *one should never speak of a rope before one whose father was hanged.*
CORNICHON (un sot), *a ninny hammer; a ninny.*
CORPS, à son — défendant, *in self-defence.*
—, à — perdu, *desperately.*
—, un drole de —, *a comical fellow; a droll fellow.*
— et biens; ex: ils étaient perdus corps et biens, *they were lost crew and cargo.*
COSSU, un homme —, *a man well to do; a rich fellow.*
COU, la corde au —, *with a rope round his neck.*
COUCHER en joue, *to take aim at; to level at.*
— par écrit, *to commit to paper; to write down; to take down.*
— sur la dure, *to lie on the ground.*
COULER à fond, — bas, *to run down.*
— une affaire à fond, *to finish a business.*
— un sujet à fond, *to exhaust a subject.*
COULISSES, à —, *sliding;* une porte à coulisses, *a sliding door.*
—, dans les —, *behind the scenes.*
COUP, à — sûr, *for certain;* ex: à coup sûr il ne le fera pas, *for certain or certainly he will not do it.*
—, après —, *too late;* ex: vous venez après coup, *you come too late.*
— d'éclat, *a remarkable action.*
— d'épée, *a thrust with a sword.* Il reçut un coup d'épée à travers le corps, *he was run through the body.*
— de bonheur, *a lucky hit; a lucky chance; a lucky circumstance.*
— de canon, fusil, &c., *a gun-shot, a musket-shot,* &c.
— de couteau, &c., *a stab with a knife,* &c.
— de dent, *a bite.*
— de désespoir, *a desperate attempt.*
— de feu, *a shot.*
— de filet, *a cast of a net.*
— de foudre, *a thunder-bolt.*
— de fouet, *a lash with a whip.*
— de grâce, *the finishing stroke; the death-blow.*
— de griffe, *a scratch.*
— de langue (médisance), *slander.*
— de main (pour porter une chose), *a lift.*
—, je vous prie, donnez-moi un coup de main, *be so kind as to help me.*
— de main (attaque subite), *a sudden attack.*
— de main (action hardie), *a bold action.*

Coup de mer, *a billow;* nous reçûmes un coup de mer, *we were struck by a billow.*
— de patte (au figuré), *a slap; a cut; a rap on the knuckles.*
— de pied, *a kick.*
— de plume, *a dash of a pen.*
— de pointe, *a thrust.*
— de sabre, *a cut with a sabre.*
— de sang, *the breaking of a blood-vessel.* Il est mort d'un coup de sang, *he died in consequence of having burst a blood-vessel.*
— de sifflet, *a whistle.*
— de théâtre, *stage effect.*
— de tonnerre, *a clap of thunder.*
— du ciel, *a providential circumstance.*
—, pour le —, *this time.*
— sur —, *one after the other; repeatedly.* Il lui donna coup sur coup, *he struck him repeatedly.*
—, tout à —, *suddenly.*
—, tout d'un —, *all at once.*
—, un — de sa tête, *of one's own head.*
Coups, un fusil à deux —, *a double-barrelled gun.*
—, à — perdus, *at random; to no purpose.*
—, à tous —, *every moment.*
Couper au plus court, *to take the shortest cut.*
— court à, *to put a stop to.*
— court, *to make short.*
— l'herbe sous le pied de quelqu'un, *to cut one out.*
— la parole à quelqu'un, *to cut one short; to interrupt one.*
—, du vin coupé, *wine and water.*
—, se — (se contredire), *to contradict one's self.*
Courage, allons — ! *come cheer up!*
Courant, au — (en parlant des livres de commerce), *up;* ex: mes livres ne sont pas au courant, *my books are not up.*
—, acheter, vendre au courant, *to buy, to sell at the current price.*
Courir à perte d'haleine, *to run one's self out of breath.*
— à toutes jambes, *to run as fast as one's legs can carry one.*
— la poste (au propre), *to ride post.*— (au figuré); ex: comme vous courez la poste ! *how you run on!*
Courir le monde, *to rove about the world.*
— sur quelqu'un (dans l'intention de lui faire du mal), *to run at one.*
— sur les brisées de quelqu'un, *to walk in one's shoes.*
—, sus, *to attack; to fall on; to seize;* ex: nous courûmes sus, *we fell on them, him,* &c.
—, le bruit court que, *it is reported that.*
—, au temps qui court, *as times go.*
—, cette nouvelle court les rues, *that news is everywhere.*
—, la mode qui court, *the reigning fashion.*
—, un bruit qui court, *a current report.*
—, il court un bruit sourd que, &c., *it is whispered about that,* &c.
Courrier extraordinaire, *an express.*
Courte et bonne, *a short life and a merry one.*
Couteaux, à — tirés, *at daggers drawn.*
Coûter, en — de faire une chose, *to give one pain to do a thing;* ex: je le ferai, mais il m'en coûte, *I will do it; but it gives me pain.*
— (être une peine pour), *to be a trouble to.*
—, coûte qui coûte, *cost what it may; at any price.*
—, l'argent ne lui coûte guère, *he does not value money.*
—, les hommes ne coûtent guère à ce général, *that general does not value the lives of his men.*
Couture, à plate —, *completely;* battre à plate couture, *to beat completely.*
Couvertes, des paroles—, *ambiguous words; dark words.*
Couvrir, se —, le temps commence à se couvrir, *the sky begins to be overcast.*
—, se —, *to put on one's hat.*
Creuses, des idées —, *airy notions.*
Creuser, se — le cerveau, *to puzzle one's brains.*

Creuser dans une affaire, *to dive into a business.*
Cri, à cor et à —, *with great clamor.*
Criblé de blessures, *covered with wounds.*
— de dettes, *over head and ears in debt.*
Crier à l'aide, *to cry out for help.*
— à plein gosier, *to bawl as loud as one can.*
— à tue-tête, *to vociferate.*
— après quelqu'un (en dire du mal), *to cry out against one.*
Cris, à grands —, *loudly; with clamor.*
Croiser les jambes, *to cross one's legs.*
— les bras, *to fold one's arms.*
—, les jambes croisées, *cross-legged.*
—, les bras croisés, *with folded arms.*
Croque-mitaine, *bogy, black bogy.*
Cru, de son —, *of one's own invention or thought.*
Cruche, tant va la — à l'eau qu'elle se casse à la fin, *the pitcher that goes to the well often comes home at last broken.*
—, c'est une —, *he is a blockhead.*
Cuire (en général), *to cook.*
— à l'eau, *to boil.*
— au four, *to bake.*
— un plat, *to dress a dish.*
—, trop cuite, *overdone.*
—, pas assez cuite, *underdone.*
—, il en cuira, *he will smart for it.*
—, vous viendrez — à mon four, *you will want me some time or other.*

D.

Dandiner, se — les jambes, *to kick about one's legs like a clown.*
Danser sur la corde (au figuré), *to be in a ticklish situation.*
Date, d'ancienne —, *of long standing.*
Dater de loin, *to have a distant cause; to happen a long time ago.*
—, à— de, *from.*
De — en —; ex: de maison en maison, *from house to house.*
— par le roi, *in the king's name.*
— quinze en quinze jours, *every fortnight.*
Débarrassoir, *lumber room.*
Débiter une nouvelle, un bruit, &c., *to spread a news, a report,* &c.
Débiter un mensonge, *to tell a lie.*
Déblai, un beau —, *a good riddance.*
Déborder (couler par-dessus les bords), *to overflow; to run over.*
—, se — en injures contre, *to fly out against.*
Déboutonner, se — avec ses amis, *to unbosom one's self to one's friends.*
Débuter (commencer), *to begin.*
— (en parlant d'un acteur), *to make his or her first appearance.*
Déchaîner, se — contre quelqu'un, *to fly out against one.*
Décharger sa colère sur, *to vent one's anger on.*
— un fusil, &c., *to let or fire off a gun,* &c.
— un coup de bâton sur la tête de quelqu'un, *to give one a blow on one's head with a stick.*
Déchirer quelqu'un, *to pull one to pieces.*
Déchoir de la royauté, *to forfeit the crown.*
Déclin, le — du jour, *the close of the day.*
Decliner, décliner son nom, *to tell one's name.*
Décocher une flèche, *to let fly an arrow.*
Découdre, en — avec l'ennemi, *to have a brush with the enemy.*
—, en —; ex: il va bientôt en —, *the business must be soon brought to an issue.*
Découvrir son jeu (au figuré), *to betray one's self.*
Décréter quelqu'un de prise de corps; ex: il fut décrété de prise de corps, *a warrant was issued to arrest him.*
Décrier une chose, *to cry down a thing.*
— quelqu'un dans l'opinion d'un

autre, *to injure one in another person's opinion; to give one a bad opinion of another.*

Dédire, s'en —; ex: il ne peut s'en dédire, *he cannot go back of his word; he cannot retract.*

Dédit, au — de, *on the forfeiture of.*

Défaite, une bonne —, *a good come-off; a good excuse.*

Défaut, à — de, *in the room of; for want of.*

—, le — de la cuirasse, *one's weak side.*

Défrayer la compagnie, *to be the laughing-stock of the company* (être la risée de la société).

Dégager, se — adroitement, *to extricate one's self with address.*

— une chose (qui est au mont-de-piété), *to take a thing out of pawn* (*which is at the pawn-broker's*).

— son cœur des liens d'un attachement, *to vanquish or overcome one's passion.*

Dégourdir quelqu'un, *to take the rust off one.*

Déjouer un complot, *to frustrate a plot.*

Délai, dans le — de, *within the space of.*

Délier, sans bourse —, *without its costing one a farthing.*

Délit, en flagrant —, *in the very fact.*

Déluge, après moi le —, *when I am no more, let what will happen.*

Demander à cor et à cri, *to be clamorous for.*

— raison d'une insulte, *to demand satisfaction for an insult.*

Demandeur, le —, *the plaintiff.*

Démanger, la langue lui démange, *he is on thorns to speak.*

—, les pieds lui démangent, *he is on thorns to be off.*

—, les mains vous démangent, *you must needs meddle with every thing.*

Démêler, une belle fusée à —, *a fine job.*

Déménager, *to remove; to change one's residence.*

Démentir son caractère, *to act in a manner unworthy of one's character.*

Démentir, ne pas se —, *to be always the same.*

Démettre, se — le bras, &c., *to dislocate one's arm; to put one's arm, &c. out of joint.*

Demeurer court (être embarrassé), *to be at a stand; not to know what to say.*

— court (s'arrêter tout-court), *to stop short.*

—, en — là, *to stop there, to leave off there.*

—, en — d'accord, *to agree to it; to confess it.*

— porte à porte, *to live next door to one another; to be next-door neighbors.*

—, la victoire nous demeura, *victory declared for us.*

—, il demeura 10,000 hommes sur le champ de bataille, 10,000 *men lay dead on the field.*

Demi, à —, *by halves;* à demi-éclairé, *dimly lighted.*

Démonter une chose, *to take a thing to pieces.*

Démordre, en — (l'abandonner), *to give it up.*

Denier, le — de la veuve, *the widow's mite.*

Dents de lait, *young teeth.*

Dépendances (d'une maison), *premises; out-houses.*

Dépens, aux — de, *at the expense of.*

Dépenser gros, *to spend or lay out a great deal of money.*

Dépit, en — du bon sens, *against all common sense.*

Déplaire (ne vous en déplaise), *with your leave.*

Dépourvu, au —, *unprovided; unprepared.*

Dérider, se —, *to smile; to unbend.*

Dérobée, à la —, *by stealth.*

—, à la — (*Voyez* furtivement).

Dérober une chose à la connaissance de quelqu'un, *to conceal a thing from one.*

— quelqu'un à la justice, &c., *to save one from justice,* &c.

Dérober, un escalier dérobé, *a private staircase.*
Derrière, une porte de —, *a hole to creep out at.*
—, sur le —, *in the back part of the house.*
Descendre à terre, *to go on shore; to land.*
— dans une auberge, *to put up at an inn.*
— dans l'arène, *to enter the lists.*
— dans les détails d'une chose, *to go into the particulars of a thing.*
—, la mer descend, *the tide is going out.*
—, cocher, descendez-moi ici, *coachman, set me down here.*
Descouvrement, par —, *not having any thing better to do.*
Désaisir, se — d'une chose, *to give a thing up.*
Dessein, à —, *purposely; on purpose.*
—, à — de, *with the intention of.*
—, à mauvais —, *with a bad intention.*
Desserrer, ne pas — les dents, *not to open one's lips.*
Desservir quelqu'un (lui nuire), *to do one an ill turn; to injure one.*
— la table, *to clear away the table; to remove the cloth.*
Détail, en —, *by retail.*
—, débitant en —, *a retailer.*
—, en gros et en —, *by wholesale and retail.*
Détente, à double —, *with a hair trigger; with hair triggers.*
Détourner d'un projet, *to dissuade from a project.*
— la colère du ciel, *to avert the wrath of heaven.*
—, chemin, rue détournée, *a by-way; a by-street.*
—, louange détourné, *artful praise.*
Deuil, grand —, *deep mourning.*
—, petit —, *half mourning.*
Devoir au tiers et au quart, *to be in everybody's debt.*
Dévorer un affront, *to put up with an affront.*
—, *to prey upon;* ex: le mécontentement le dévore, *discontent preys upon him, or, he is a prey to discontent.*
Diantre soit du sot, *deuce take the fool.*
Dieu aidant, *God willing; by the help of God.*
—, à — ne plaise que, *God forbid that.*
— le veuille! *God grant it! God send it!*
— veuille que, *God grant that.*
—, plut à Dieu, *would to God;* plut à Dieu que j'y eusse été, *would to God I had been there.*
— merci, *thank God.*
Digérer un affront, *to put up with an affront; to pocket an affront.*
Dire à l'oreille de quelqu'un, *to whisper to one.*
— adieu à, *to bid farewell to.*
— des bêtises, *to talk nonsense.*
— des sottises à, *to scold.*
— la bonne aventure, *to tell fortunes.*
— tout bas, *to whisper.*
— une chose tout net, *to say a thing in plain terms; to tell a thing plainly.*
—, à votre —, *according to your account.*
—, au — des témoins, *according to the evidence of the witnesses.*
—, cela ne dit rien, *that proves nothing; that is nothing to the purpose; that signifies nothing.*
—, est-ce à dire pour cela que, &c, *is it thence to be concluded that,* &c.
—, cela soit dit en passant, *that by the by.*
—, j'ai dit, *I have nothing more to say.*
—, il y a bien à dire entre ces deux personnes, *there is a great difference between those two persons.*
—, cela va sans —, *that of course.*
—, le cœur me dit que cela arrivera, *my heart foretells me that will happen.*
—, disons mieux, *or rather.*
—, dites donc! *hark you! I say!*
—, pour ainsi dire, *as it were.*
—, si le cœur vous en dit, *if you have a mind to it.*

Discrétion, à —, *as much as one pleases;* du vin, du pain à discrétion, *as much wine as one can drink; as much bread as one can eat.*

Diseur, un grand — de riens, *an idle talker.*

Dispos, *with a light heart.*

Distingué, un air —, une figure distinguée, *a genteel appearance; a fine face.*

Distraction, par —, *in a moment of absence of mind.*

Doigts, à deux — de, *within an inch of.*

Domicile, changement de — No. 25, &c., *removed to No.* 25, &c.

Dommage, c'est —, *it is a pity;* quel —! *what a pity!*

Dommages et intérêts, *damages and costs.*

Donner; ex: si la vente donne, *if the sale is good; if it, they,* &c., *sell well.*

— (produire), *to yield;* ex: les blés donneront bien cette année-ci, *the corn will yield well this year.*

— à connaître à quelqu'un, *to let one know.*

— à entendre à quelqu'un, *to give one to understand; to hint to one.*

— à faire à quelqu'un, *to give one a great deal of trouble.*

— à la tête (en parlant du vin, &c.) *to be heady.*

— à plomb sur, *to strike perpendicularly on.*

— à toutes mains, *to give lavishly.*

— à travers un banc, *to strike on a bank.*

— au diable, *to send to the devil.*

— avis, on donne avis de Vienne que, &c., *accounts from Vienna state that,* &c.

— carrière à son esprit, *to give one's wit scope.*

—carte blanche à, *to invest with full powers; (to give carte blanche).*

— cours à, *to give vent to.*

— de l'éperon à son cheval, *to spur one's horse.*

— de l'épouvante à, *to frighten; to spread an alarm among.*

Donner de la tablature à quelqu'un, *to cut out work for one.*

— des bornes à, *to set limits to.*

— dedans; ex: il n'est pas homme à donner dedans, *he is not such a fool as to believe that; he is not such a fool as to take the bait.*

— dans le panneau, dans le piège, *to fall into the snare.*

— dans le travers, *to plunge into irregularities.*

— dans les fariboles, *to be amused with idle tales.*

— du fil à retordre à quelqu'un, *to cut out work for one.*

— du jour à une affaire, *to throw a light upon a business.*

— du pied à une échelle, *to slope a ladder.*

— en location, *to let out; to hire out.*

—, en — à garder, *to improve upon one.*

—, en — le choix pour une épingle, *not to give a pin to choose.*

— gain de cause à quelqu'un, *to decide in favor of one.*

— jour, heure pour faire une chose, *to appoint a day, an hour to do a thing.*

— l'alternative à quelqu'un, *to leave a thing to one's option.*

— la clef des champs à quelqu'un, *to give one full liberty to go whither he pleases.*

— la mort à, *to kill;* (mettre à mort), *to put to death;* (faire mourir de chagrin), *to break one's heart.*

—, la — belle, *to tell a good one.*

— le branle à la roue, *to set the wheel in motion.*

— le branle aux autres, *to set on the others; to stir up the others.*

— le branle à une affaire, *to set a business going.*

— le change à quelqu'un, *to put one on the wrong scent.*

— lecture de, *to read.*

— les étrivières à quelqu'un, *to give one a thrashing.*

— lieu à, *to give rise to.*

—, se — beau jeu, *to give one's self great latitude.*

Donner, se — bien des airs, *to be very assuming; to give one's self great airs.*
—, se — des peines, *to take trouble.*
—, se — du bon temps, *to pass one's time gaily; to divert one's self.*
—, se — la peine de, *to take the trouble to.*
—, se — une entorse, *to sprain one's leg, ankle,* &c., selon la partie.
—, se — un air de bel esprit, d'opulence, &c., *to affect wit, opulence,* &c.
—, s'en — à cœur joie, *to indulge one's self freely.*
— son fait à quelqu'un, *to pay one off.*
— son coup de dent à quelqu'un, *to have one's fling at one.*
— sur, *to look into; to command;* ex: ma fenêtre donne sur un jardin, *my window looks into a garden;* ma fenêtre donne sur la campagne, *my window commands a view of the country.*
— sur l'ennemi (le charger), *to charge the enemy.*
— sur les doigts, les ongles de quelqu'un, *to give one a rap on the knuckles.*
— un abrégé d'une affaire, *to give a brief account of an affair.*
— un coup d'œil à, *to give a look at;* (furtivement), *to take a peep at.*
— un coup de patte à, *to give one a rap on the knuckles.*
— un croc en jambe à quelqu'un, *to trip one up.*
— un mauvais jour aux actions des autres, *to set other people's actions in an ill light.*
— un pois pour une fève, *to give a sprat to catch a mackerel.*
— un sobriquet à quelqu'un, *to nickname one.*
Donneur; c'est un grand — de ce qui ne lui coûte rien, *he is very liberal with other people's purses.*
Doré sur tranche, *gilt-edged; with gilt edges.*
Dormir la grasse matinée, *to sleep very late; to lie in bed very late.*
Dormir dessus une chose (y réfléchir), *to consider of a thing; to reflect on a thing.*
—, un conte à — debout, *a story that has neither head nor tail.*
—, de l'eau qui dort, *standing water; still water.*
—, de l'argent qui dort, *money lying idle.*
Double entente, à —, *with a double meaning.*
Doubler le pas, *to hasten one's pace.*
— en blanc, &c. (un habit, robe, &c.), *to line with white,* &c.
Douter, se — d'une chose, *to doubt a thing.*
Douzaine, un poète à la —, *a wretched poet.*
Dresser, *to stand on end;* ex: les cheveux lui dressèrent, *his hair stood on end.*
— des embûches à, *to lay snares for.*
— les oreilles, *to prick up one's ears; to cock one's ears.*
— procès-verbal, un contrat, &c., *to draw up a report, an agreement,* &c.
— un chien, *to train a dog.*
— un cheval, *to break a horse.*
— un échafaud, *to raise a scaffold.*
— un piége à, *to lay a snare for.*
— une table, *to lay a table.*
Droit d'aînesse, *birth-right.*
— d'entrée, *import duty.*
— de sortie, *export duty.*
—, le bon — d'une affaire, *the merits of a business.*
—, de — divin, *by divine right.*
—, de —; ex: l'héritier de droit, *the rightful heir.*
—, un cœur —, *an upright heart.*
— des gens, *the law of nations.*
Droite, à —, *to the right; on the right.*
Droits réunis, *the excise.*
Dure, le temps lui dure, lui pèse, *the time hangs heavy on his head.*
—, on ne saurait — avec lui, *there is no living with him.*
Dureté d'oreille, *hardness of hearing.*

E.

Eau; ex: il a l'eau à la bouche, *his mouth waters;* cela me fait venir l'eau à la bouche, *that makes my mouth water.*

— douce, crue, saumâtre, *fresh or soft, hard, brackish water.*

—, porter de l'— à la rivière, *to carry coals to Newcastle.*

Ébruiter, s' — (une nouvelle, &c.), *to take wind; to get wind; to be discovered.*

Écart, à l' —, *aside; on one side; in a solitary or retired place.*

Écarter le plomb (en parlant d'un fusil), *to spread the shot.*

Échafaudage de grands mots, *a pompous display of high-sounding words.*

—, un grand — pour rien, *much ado about nothing.*

Échapper, l' — belle, *to have a narrow escape;* ex: vous l'avez échappé belle, *you had a narrow escape.*

Échauffer la bile à quelqu'un, *to stir up one's choler.*

Échéance, à l' — d'un billet, *when a bill becomes due;* ex: je le paierai à l'échéance, *I will pay it when it becomes due.*

Échouer dans une entreprise, *to fail in an undertaking.*

— (en parlant d'un bâtiment), *to run aground; to run ashore.*

—, l'ennemi vint — devant la capitale, *the enemy failed in his attack on the capital, or, the enemy was completely defeated in his attack on the capital,* &c., selon le sens.

Écorcher les oreilles, *to grate the ears.*

— une langue, *to speak a language very badly;* il écorche un peu l'anglais, *he speaks a little broken English.*

— (par rapport à l'argent), *to fleece.*

Écrire de bonne encre à quelqu'un, *to write to one in strong terms; to write to one sharply.*

Écrouer dans une prison, *to incarcerate.*

Effacer, s' —; ex: l'homme doit s'effacer pour ne montrer que le magistrat, *the man ought to disappear in the magistrate.*

Élancer, s' —, *to spring;* il s'élança de dessus sa chaise, &c., *he sprang off his chair.*

Éloignement, dans l' —, *at a distance.*

Émanciper, s' — trop, *to take too much liberty; to make too free.*

Embarquer trop en avant, *to engage too far.*

—, s' — sans biscuit, *to put to sea without a compass.*

Embarras, faiseur d' —, *a self-important fellow;* c'est un faiseur d'embarras, *he is a great man in his own opinion.*

Emblée, d' —, *without opposition.*

Emboucher la trompette héroïque, *to strike the heroic lyre.*

—, s' — dans (en parlant d'une rivière), *to fall into.*

Embourber, s' — dans une mauvaise affaire, *to get up to the neck in a bad business.*

—, s' —, *to stick in the mire.*

Embrasser, qui trop embrasse mal étreint, *grasp all lose all.*

Empiffrer, s' —, *to cram one's self; to eat immoderately.*

Empire de soi, *self-command.*

— tyrannique, *tyrannical sway.*

Empirer, s' —, *to grow worse.*

Employer le vert et le sec, *to leave no stone unturned.*

Empoisonner les actions, les paroles de quelqu'un, *to give an ill turn to the words, actions of one.*

— l'esprit, *to corrupt the mind.*

Emporte-pièce (une personne très-mordante), *very caustic;* c'est un emporte-pièce, *he is extremely caustic.*

— (un outil), *a punch.*

Emporter, s' —, *to fly into a passion.*

—, s' — (en parlant d'un cheval), *to grow restiff;* (prendre le mors aux dents,) *to take head.*

— d'assaut, à l'abordage, &c., *to carry by assault, by boarding,* &c.

Emporter une chose à la pointe de l'épée, *to fight hard for a thing; to obtain a thing by force.*
— de haute lutte, *to carry with a high hand.*
—, l' — sur, *to overcome* (vaincre); *to have the advantage of* (avoir l'avantage sur); *to be superior to* (être supérieur à); *to get the better of* (vaincre).
—, cette preuve l' — sur l'autre, *this proof is stronger than the other.*
—, autant en emporte le vent, *that signifies nothing; that signifies not a pin.*
— la balance, *to prevail.*
Encan, à l' —, *by auction.*
Encanailler, s' —, *to grow low-lived; to form low-lived connections.*
Enchérir sur (en racontant une chose), *to go farther than; to improve upon.*
— sur quelqu'un (offrir davantage), *to bid higher than another.*
Endimancher, s' —, *to put on one's best clothes.*
Endoctriner quelqu'un, *to tutor one.*
Endroit, l' — d'une étoffe, *the right side of a stuff.*
Enfant, un bon —, *a good fellow.*
Enfants du premier lit, *children by one's first wife.*
— perdus (de l'armée), *the forlorn hope.*
Enferrer, s' — soi même, *to overshoot the mark.*
Enfiler des perles (au propre), *to string beads.*
— des perles (au fig.), *to trifle away one's time.*
— une allée, rue, &c., *to go through a lane, street; to thread a lane, street,* &c.
—, le vent enfile la rue, *the wind blows right up or right down the street.*
—, cela ne s'enfile pas comme des perles, *that is no such easy matter.*
Enfilade, une — de phrases, *a string of phrases.*
Enfin (en un mot), *in a word;* (à la fin), *at last; at length.*
Enfoncer une porte, armoire, &c., *to break open a door, cupboard,* &c.
— quelqu'un au jeu, &c., *to beat one completely at play,* &c.
—, s' — dans la boue, *to sink into the mud.*
—, s' — dans un bois, *to strike into a wood.*
Enlever (emporter), *to carry away or off; to take away or off.*
— une jeune personne, *to run away with a young lady.*
— des marchandises, *to buy up goods.*
Enragé, cet homme a mangé de la vache enragée, *that man has experienced want, misery,* &c.
Enseignes, à bonnes —, *with good right.*
—, à telles — que, *as a proof of which; by the same token.*
Entasser, *to pile up.*
Entendeur, à bon — demi mot suffit, *a word to the wise is enough.*
Entendre (vouloir dire), *to mean.*
— finesse, malice, *to mean something sly;* je n'y entends pas malice, *I mean nothing but what I say.*
— la plaisanterie, *to take a joke well.*
—, s' — à une chose, *to be a judge of a thing.*
—, s' — avec quelqu'un, *to come to an understanding with one; to concert measures with one; to join one; to league with one,* selon le sens.
Entendu, bien —, *of course.*
—, bien — que, *upon condition that.*
Entente, une phrase à double — (*and not* "à double entendre"), *a sentence with a double meaning.*
Entêter, les louanges entêtent, *praise begets conceit.*
—, *to render vain or conceited,* ex: voilà ce qui vous entête, *that is what renders you vain.*
Enticher, s' — d'une chose, *to take a violent liking to a thing.*

ENTORTILLER ses phrases, *to jumble one's phrases together.*
ENTOUR, à l' —, *around.*
ENTRAÎNER des frais, *to lead to expense.*
—, la guerre entraîne avec elle bien des maux, *war brings with it many evils.*
ENTRE, s' —, devant un verbe s'exprime par *each other, or one another;* ex: s'entre-battre, *to beat each other;* s'entre-tuer, *to kill one another;* s'entre-quereller, *to quarrel with each other.*
ENTRÉE d'un diner, *the first course.*
—, il a l'entrée de la maison, *the house is open to him.*
ENTREFAITES, sur ces —, *mean time; in the mean time.*
ENTR'OUVRIR, la porte était entr'ouverte, *the door was ajar.*
ENVERGURE, l' — d'un oiseau, *the expansion of a bird's wings;* tant de pieds d' —, *so many feet between the extremities of the wings.*
ENVERS, à l' —, *the wrong side outwards.*
ENVOYER promener quelqu'un, *to send one about one's business.*
— quelqu'un paître, *to send one packing.*
ÉPAULE, par-dessus l' — (se dit ironiquement), *over the left shoulder.*
ÉPINGLES, les — d'une dame, *a lady's pin-money.*
—, être tiré à quatre —, *to be affectedly nice and clean.*
ÉREINTER; ex: je suis éreinté, *all the bones in my body ache.*
ESCAPADE de la jeunesse, *a freak of youth.*
ESPRIT fort, *a free thinker.*
—, un homme à l' — obtus, *a thick-headed fellow.*
—, bel —, beaux esprits, *a genius; geniuses.*
ESSUYER un affront, *to receive an affront.*
— un orage, *to experience a storm.*
ESTROPIER une besogne, *to botch a work; to do a work clumsily.*
ÉTANCHER une voie d'eau, *to stop a leak.*
ÉTAT-MAJOR, l' —, *the staff.*
ÉTENDRE un homme sur le carreau (le tuer), *to lay a man dead at one's feet;* (l'assommer,) *to knock a man down.*
—, tant que cette somme s'étendra, *as far as that sum will go.*
ÉTOILE, à la belle —, *in the open air.*
—, l' — du berger, *the leading star.*
ÉTOURDIR les oreilles, *to stun one; to split one's ears.*
— la grosse faim, *to take off the edge of one's appetite.*
ÊTRE à; ex: c'est un homme à pendre, *he deserves to be hanged;* elle est à plaindre, *she is to be pitied;* c'est une expérience à faire, *it is an experiment worth making.*
— à bon compte, *to be very cheap.*
— à bout; ex: ma patience était à bout, *I was out of patience.*
— à cheval sur l'étiquette, *to be full of ceremony.*
— à couvert, *to be under shelter.*
— à l'eau (ne boire que de l'eau), *to drink nothing but water.*
— à l'étroit (faute de place), *to have no room.*
— à l'étroit (pauvre), *to be in narrow circumstances.*
— au bout de son latin; *to be at one's wit's end.*
— au courant d'une chose (la connaître), *to know a thing.*
— au fait de, *to be acquainted with.*
— aux abois, *to be driven or reduced to one's last shift.*
— aux écoutes, *to be attentive to what passes.*
— aux opinions, *to be deliberating.*
— aux prises avec le monde, *to be struggling with the world.*
— acquis à quelqu'un, *to be devoted to one.*
— admirable, vraiment vous êtes admirable! *you are a pretty fellow truly!*
— toujours après quelqu'un (le tourmenter), *to be always worrying one.*
— associé avec, *to be in partnership with.*
— bien (jolie de figure), *to be handsome.*

Être brouillé avec, *to be on bad terms with; to be at variance with; to be out with.*
— brouillé avec les noms propres, &c. (oublier), *not to be able to remember proper names, &c.*
— caution de quelqu'un, *to go bail for one; to be security for one; to be bound for one.*
— caution d'une chose, *to warrant a thing.*
— comme un chien à l'attache, *to be kept with one's nose to the grindstone.*
— comme les deux doigts de la main, *to be hand and glove together.*
— cru sur l'estomac, *to be hard of digestion.*
— dans de beaux draps, *to be in a pretty pickle.*
— dans les vignes du Seigneur, *to be tipsy; to be half seas over.*
— dans son jour (en parlant d'un tableau, étoffe, &c.), *to be in a good light.*
— de bon compte, *to be just.*
— de sens rassis, *to be cool.*
— de son cru, *to be one's own invention, one's own idea.*
— dur à la desserre (être avare), *to be very near.*
— en butte à, *to be exposed to; to be set up as a mark of;* ex: il est en butte à la persécution de son ennemi, *he is exposed to the persecution of his enemy.*
— en haleine; ex: faites le tandis que vous êtes en haleine, *do it whilst your hand is in.*
— en train, *to be getting on.*
— en bonne passe, *to be well off.*
— en train ou en veine de faire une chose, *to be in good humor to do a thing.*
— en triste équipage, *to be in a sorry plight; to be in a sad trim.*
— entre les verres et les pots, *to be in one's cups.*
—, en — d'une chose comme d'une autre; ex: il en est des anglais comme des français, *it is the same with the English as with the French.*
Être, en — fait de, *to be all over with;* ex: c'en est fait de lui, *it is all over with him.*
—, en — logé là, *to be one's case.*
—, en — pour son argent, *to lose one's money by it.*
—, en —; ex: voulez-vous en être? *will you make one?*
—, en —; ex: le diantre en soit! *deuce take it!*
—, en —; ex; où en sommes-nous? *where did we leave off?*
— fait à une chose, *to be accustomed to a thing.*
— fait au tour, *to be perfectly well shaped.*
— ferré à glace, *to be rough shod.*
— ferré à glace sur une chose, *to know a thing perfectly well.*
— grossier comme un cheval de carosse, *to be as rude as a bear.*
— journalier (ne pas être toujours le même), *to have one's days.*
— monté sur ses grands chevaux, *to be on one's high ropes; to be in one's tantrums.*
—, ne pas — dans son assiette, *to be a little indisposed; to be out of sorts.*
— sans appui, *to be without a friend or protector.*
— sans gêne, *to be free and easy; to be quite at one's ease.*
— sous la main de, *to depend on; to be dependent on.*
— sur le pavé, *to be out of employment.*
— sur le qui vive, *to be on the alert.*
— sur le retour, *to be on the decline.*
— sur les rangs, *to be a candidate.*
— sur les dents, *to be worn out with fatigue.*
— sur les crochets de quelqu'un, *to be hanging on one; to live at one's expense.*
— toujours pendu à la ceinture de quelqu'un, *to be always at one's elbow.*
— tout cousu d'or, *to have one's pockets lined with gold.*
— tout rond, *to be plain and honest.*
— trop juste (en parlant des habits), *to fit too tight.*

ÊTRE, y —; ex: vous y êtes, *you have hit it.*
—, y — pour son argent, *to lose one's money.*
—, Hé! où en sommes-nous? *Hey day! what does all this mean?*
—, comme si de rien n'était, *as if nothing had happened.*
ÉVEILLER, s' — en sursaut, *to start out of one's sleep.*
ÉVERTUER, s' — pour faire une chose, *to vie with one another in doing a thing;* on s'évertuait à celui qui montrerait le plus de gaîté, *they vied with each other in gayety.*
EXHALER sa colère, *to vent one's anger.*
EXPLOITER une mine, *to work a mine.*
— l'ignorance, la crédulité de quelqu'un, *to work upon the ignorance, the credulity of one.*

F.

FACE, en — de (vis-à-vis), *opposite; facing.*
FACTEUR des lettres, *the post-man.*
FAIRE bande à part, *to be a separate party; to act separately.*
— bon accueil à quelqu'un, *to receive one kindly; to give one a kind reception.*
— bonne mine à mauvais jeu, *to set a good face on a thing.*
— cas de, *to value.*
— délier les cordons de sa bourse à quelqu'un, *to make one draw one's purse-strings.*
— desserrer les dents à quelqu'un, *to force one to speak.*
— des cancans, *to gossip; to tittle-tattle.*
— des façons, *to stand on ceremony.*
— des instances à quelqu'un pour faire une chose, *to press a person to do a thing.*
— des siennes (de ses farces), *to play one's pranks.*
— du cuir d'autrui de larges courroies, *to be very generous at other people's expense.*
FAIRE du train, *to kick up a terrible dust; to carry on at a great rate.*
— d'une pierre deux coups, *to kill two birds with one stone.*
— d'une mouche un éléphant, *to make mountains of molehills.*
—, en — accroire à quelqu'un, *to impose upon one.*
— face (se retourner), *to face about.*
— face à (être vis-à-vis de), *to be opposite.*
— face à, *to meet; to provide for;* ex: je ne pourrai pas faire face à tant de dépenses, *I shall not be able to meet so many expenses.*
— faire du mauvais sang à quelqu'un, *to vex one.*
— faux feu (rater), *to miss fire.*
— faux bond à quelqu'un, *to disappoint one; not to keep one's appointment with one.*
— fête à quelqu'un, *to receive one with open arms.*
— feu, *to fire.*
— foi d'une chose (la prouver), *to be a proof of a thing.*
— foi d'une chose, *to be a good authority for a thing.*
— fond sur quelqu'un (compter sur), *to rely on one.*
— force de voiles, *to crowd all sail.*
— fureur, *to be quite the rage.*
— gras, *to eat meat.*
— jouer une mine, *to spring a mine.*
— jouer une batterie, *to open the fire of a battery.*
— jouer un ressort, *to touch a spring.*
— l'agréable auprès d'une dame, *to be all attention to please a lady.*
— l'appel (en parlant des troupes), *to muster.*
— l'école buissonnière, *to play the truant.*
— la barbe, *to shave.*
— la barbe à quelqu'un (au figuré) *to cut one out.*
— la chambre, *to clean the room.*
— la cuisine, *to cook.*
— la grimace, *to make wry faces.*
— la loi, *to give law.*
— la lessive, *to wash.*
— la moue, *to pout.*

FAIRE la petite bouche, *to purse up one's mouth.*
— la petite bouche (ne pas vouloir parler ouvertement d'une chose), *to mince the matter.*
— la petite bouche (par rapport à quelque chose dont on a l'air de ne pas se soucier), *to affect not to care for a thing.*
— la précieuse, *to look prim; to purse up one's mouth.*
— la sourde oreille, *to turn a deaf ear.*
— la vie, *to make merry; to carouse.*
— le bel esprit, *to set up for a wit.*
— le bon apôtre, *to affect to be very innocent.*
— le diable, *to play the devil.*
— le malade, le mort, &c. (feindre être malade, &c.), *to pretend to be sick, dead, &c.*
— le pot à deux anses, *to set one's arms a-kimbo.*
— le résumé de, *to sum up.*
— les armes, *to fence.*
— les avances (pour se réconcilier, &c.), *to make the first step (towards a reconciliation).*
— les yeux doux à quelqu'un, *to look sweet upon one; to cast a sheep's eye on one.*
— long feu, *to hang fire.*
— maigre, *to abstain from meat.*
— main basse sur l'ennemi, *to put the enemy to the sword.*
— main basse sur quelque chose, *to fall on a thing; to seize on a thing.*
— maison nette, *to turn every one out of doors.*
—, ne — que battre l'air, *to give one's self useless trouble.*
— part de (faire savoir), *to make known; to communicate.*
— quartier, *to give quarter.*
— queue (comme des voitures, &c.), *to be in a string one after the other.*
— faire quitter le dé à quelqu'un, *to make one desist from one's purpose.*
— sa cour à une demoiselle, *to pay one's addresses to a young lady.*
FAIRE, se — fort de, *to undertake to.*
—, se — jour l'épée à la main, *to cut one's way through.*
— semblant de, *to pretend to; to feign to.*
— un conte à dormi debout, *to tell a cock and a bull story.*
— un faux, *to commit a forgery.*
— un procès sur la pointe d'une aiguille, *to quarrel for straws.*
— un retour sur soi, *to reflect upon one's past life.*
— une battue, *to scour the country.*
— une gambade, *to cut a caper.*
— une levée de boucliers, *to rise in arms.*
— une somme, *to take a nap.*
— une sortie contre quelqu'un, *to fly out against one.*
— valoir une ferme, *to cultivate a farm.*
— valoir ce qu'on sait, *to make the most of one's knowledge.*
— valoir quelqu'un, *to bring one into notice.*
— venir l'eau au moulin, *to bring grist to the mill.*
— venir chair de poule, *to make one's flesh creep on one's bones.*
— volte-face, *to face about.*
FAISANDER de la viande, *to keep meat until it is high.*
FAIT avéré, *a positive fact.*
—, en — de (par rapport à), *with respect to.*
—, si —, *yes truly; yes indeed.*
—, un homme —, *a full-grown man.*
FALLOIR, il s'en faut de beaucoup, *very far from it.*
—, tant s'en faut que je, *I am so far from.*
—, il fallait le voir, *it was worth while to see him.*
FAUTE de, *for want of.*
FENDRE la presse, *to make one's way through the crowd.*
— les ondes, *to plough the waves.*
—, le cœur me fend, *my heart is ready to break.*
FÉRIR, sans coup — (sans tirer un coup), *without firing a shot;* (sans donner un coup), *without striking a blow;* (sans résistance aucune), *without any resistance.*

Fermer à clef, *to lock.*
— à double tour, *to double lock.*
— la marche, *to bring up the rear.*
— les yeux à la lumière, *to be blind to truth.*
Ferrer un cheval à glace, *to rough-shoe a horse.*
—, (au figuré); ex: il n'est pas facile à ferrer, *he is difficult to manage; he is not easily managed.*
Fers, aux —, *to the galleys.*
Feu d'artifice, *fire-works.*
— follet, *an ignis fatuus; jack with a lantern; will o' the wisp.*
— St. Elme, *Castor & Pollux.*
Fi donc! *for shame!*
Ficher, se — partout (se fourrer), *to intrude everywhere.*
Fichu, e, un — compliment, *an impertinent compliment.*
—, une — bête, *a great blockhead.*
—, une — affaire, *a bad business.*
Fieffé, c'est un fou, un coquin —, *an arrant, downright fool, knave.*
Figuré, au —, *in a figurative sense.*
Filer doux, *to draw in one's horns.*
— sa corde, *to be running headlong to the gallows.*
Fille à tout faire, *a maid of all work.*
Fleur, à — de, *on a level with; even with.*
—, à — d'eau; ex: un boulet entra dans le bâtiment à fleur d'eau, *a ball entered the ship between wind and water.*
Foi, de bonne —, *sincerely; in good earnest.*
—, ma —, *faith.*
Fois, à la —; tout à la fois, *at once; at the same time.*
—, par —; de — à autre, *now and then.*
Fond, à —, *thoroughly.*
—, et pour le — et pour la forme, *both in matter and manner.*
Fondé de pouvoirs, *an attorney.*
Fonds de magasin, *the stock in trade.*
Force, à — de, *by dint of.*
—, à — de bras, *by main strength.*
—, à toute —, *whether or no.*
—, dans toute la — du terme, *in every sense of the word.*
Fort et ferme, *stoutly.*
—, au — de la chaleur, de la bataille, *in the heat of the day, of the battle.*
—, au — de l'hiver, de l'été, *in the depth of winter; in the middle of summer.*
—, c'est un peu —, *it is a little extraordinary.*
—, c'est trop —, *it is too bad; it is going too far; it is too much.*
Forte d'assiette (en parlant d'une ville), *strong from its situation.*
Fortune, la — du pot, *pot-luck.*
Fou de, *passionately fond of.*
— à lier, *stark mad.*
Fous, plus on est de — plus on rit, *the more the merrier.*
Fouetter, il n'y a pas de quoi — un chat, *it does not deserve such a piece of work.*
Fournir caution, *to give security.*
— sa carrière, *to run one's race.*
Fourrer, se — partout, *to intrude everywhere.*
— une chose dans la tête de quelqu'un, *to beat a thing into one's head.*
—, un coup fourré, *a treacherous blow.*
Franc de port, *post-paid; free of postage.*
Frapper d'estoc et de taille, *to thrust and cut.*
Friche, terre en —, *fallow ground.*
Friser la corde, *to narrowly escape being hanged.*
Front, de —, *abreast.*
Frotter, se — à quelqu'un, *to meddle with one; to have to do with one.*
Furtivement; ex: s'en aller —, sortir —, entrer —, &c., *to steal away, to steal out, to steal in,* &c.

G.

Gagner quelqu'un (le corrompre), *to bribe one.*
— sa vie, *to earn one's livelihood or bread.*
—, se —, *to be catching.*
Gaîté, de — de cœur, *wantonly.*

GARE à vous! *get out of the way! take care!*
GATEAU (avoir part au —), *to share any advantage.*
GAUER une histoire, *to varnish over a story.*
GELER à pierre fendre, *to freeze intensely hard.*
GÉMIR sur la perte de, *to deplore the loss of.*
GÊNE, sans —, *free and easy.*
GÊNER, se —, *to inconvenience one's self.*
—, sans se —, *with ease.*
—, ne pas se — chez quelqu'un, *to make one's self at home.*
GLACER d'horreur, *to strike with horror.*
GOURMANDER un cheval, *to handle a horse roughly.*
GOUTER du bout des lèvres, *to touch with one's lips.*
— (souffrir), *to bear;* EX: personne ne peut goûter cet ouvrage, *no one can bear that work.*
GRAISSER le marteau, *to give something at the door to obtain entrance.*
— la patte, *to bribe.*
GRATUIT, E, *unprovoked; without any provocation.*
—, une insulte —, *an unprovoked insult.*
—, une supposition —, *a groundless supposition.*
—, une méchanceté —, *wanton mischief.*
GRÉ, à mon, son —, &c., *to my, his,* &c., *liking.*
—, au — de ses vœux, *to one's utmost wish.*
—, bon — malgré, *whether one will or no.*
—, de — ou de force, *by fair means or by foul.*
—, de — à gré, *by private agreement; by mutual agreement.*
GRÊLE, une — de flèches, *a shower of arrows.*
GROS bagage, grosse artillerie, *heavy baggage; heavy artillery.*
— temps, *stormy weather; tempestuous weather.*
—, des — mots, *abuse.*
GROS, débitant en —, *a wholesale dealer.*
—, le — de l'armée, *the main body of the army.*
—, le — de, *the major part of.*
GROSSE, la rivière est —, *the river is high.*
—, la — faim, *the keen edge of one's appetite.*
—, mer —, *a rough sea.*
GUERRE, une petite —, *a sham battle.*
—, nom de —, *a nickname.*

H.

HABIT, en—bourgeois *in colored clothes.*
—, l' — ne fait pas le moine, *we must not judge of a man by his dress.*
HALEINE, à perte d' —, *out of breath.*
—, en —, *in practice; in exercise.*
HAMEÇON (mordre à l'—), *to be taken in.*
HAUSSER les épaules, *to shrug up one's shoulders.*
HAUTEUR, à — d'appui, *breast high.*
—, un bataillon a six rangs de —, *a battalion six deep.*
HEURE, à la bonne —! *that indeed! well and good!*
—, de bonne —, *early; betimes.*
HONNÊTE (raisonnable), *reasonable.*
— (poli), *polite; civil.*
— (probe), *honest.*
HUIS, à — clos, *with closed doors; privately.*

I.

IMPERMÉABLE, *water-proof.*
IMPORTE, n' —, *no matter.*
IMPOSER, en — (mentir, tromper), *to impose on; to deceive.*
—, en — (inspirer du respect, de la crainte), *to awe.*
INDEX, à l' — (en parlant d'un journal, &c.), *proscribed.*
INSÇU, à l' — de quelqu'un, *without one's knowledge.*

INSTAR, à l' — de, *on the same plan as.*
INSTRUIRE, la justice instruit, *the affair is under judicial investigation.*
INTENTER une action contre quelqu'un, *to enter an action against one; to sue one; to go to law with one.*
— un procès contre quelqu'un, *to prosecute one.*

J.

JAMAIS, à —, *forever.*
JAMBES, à toutes —, *as fast as one can run.*
JETER à pile ou à face pour une chose, *to toss up for a thing.*
— à terre un bâtiment, *to pull down a building.*
— de la poudre aux yeux de quelqu'un, *to deceive one with or by false appearances or fine words.*
— des cris perçans, *to shriek.*
— feu et flamme, *to be in a violent passion; to fret and fume; to be in a rage.*
—, se — à corps perdu, *to rush headlong.*
— un sort sur quelqu'un, *to bewitch one.*
JEU, beau — (une occasion favorable), *a favorable opportunity.*
JEUX, de petits — innocens, *forfeits; questions and answers,* &c.
JONCHER de, *to strew with.*
JOUER quelqu'un (le tromper), *to deceive one.*
— quelqu'un (se moquer de lui), *to turn one into ridicule; to ridicule one.*
— à la baisse, à la hausse (en parlant des rentes), *to speculate on a fall, on a rise.*
— aux cartes, au cheval fondu, au volant, &c., *to play at cards, at leapfrog, at battledoor and shuttlecock,* &c.
—, c'est — de malheur, *it is very unfortunate indeed.*
— en partie liée, en partie double, *to play rubbers; to play lurches.*
JOUER, se — de quelqu'un (le tromper par de belles paroles, &c.), *to make a fool of one.*
—, se — de la vie des hommes, *to sport with the lives of men.*
JOUR, au — le —, *from hand to mouth.*
—, à — (en parlant des livres de commerce), *up.*
—, à — *open-worked.*
—, des bas à —, *stockings with clocks.*
—, faux —, *a bad light.*
JUGER à propos, convenable, *to think proper.*
JURER comme un charretier embourbé, *to swear like a trooper.*
— sur ses grands dieux, *to swear by all that is sacred.*
JUSTE au corps, *a close coat.*
—, au —, *precisely, exactly.*

L.

LACHER la bride à quelqu'un, *to let one follow one's own course.*
— la bride à ses passions, *to give aloose to one's passions.*
— la détente, *to pull the trigger.*
— prise, *to let go one's hold.*
— prise (abandonner un dessein), *to give it up.*
LAISSE, une — de lévriers, *a brace of greyhounds.*
LAISSER (avec la négation pour, néanmoins, cependant); ex: tout malade qu'il est il ne laisse pas de manger et boire pour quatre, *sick as he is, he nevertheless eats and drinks as much as four.*
— quelqu'un sur la bonne bouche, *to leave one in full expectation.*
— quelque chose au bout de sa plume, *to forget to write a thing.*
—, se — aller au gré du vent, de l'eau, *to go with the wind, the stream.*
—, se — abattre, *to be discouraged.*
—, se — aller à la douleur, *to give way to sorrow.*
—, se — manger, tondre la laine sur le dos, se — plumer, *to suffer one's self to be fleeced.*

Laisser, se — marcher sur le pied, *to put up with an affront;* c'est un homme qui ne se laisse pas marcher sur le pied, *he is a man who would not put up with an affront from any one.*
Lait, du — écrémé, *skimmed milk.*
—, du petit —, *whey.*
—, du — battu, *buttermilk.*
—, du — caillé, *sour milk.*
—, sœur, frère de —, *foster sister, brother.*
Lancer un mandat d'arrêt contre quelqu'un, *to issue a warrant to apprehend one.*
— un cerf, renard, *to turn out a stag, fox.*
— un regard, un coup d'œil à quelqu'un, *to dart a look at one.*
Lanterne sourde, *a dark lantern.*
Large, au —! (ordre de se tenir éloigné), *keep off!*
—, au — (en mer), *out at sea; in the offing.*
—, en long et en —, *to and fro.*
Larron, l'occasion fait le —, *opportunity makes the thief.*
Lasser, se — de, *to grow tired of; to weary of;* je ne me lassai pas d'admirer, &c., *I could not sufficiently admire.*
Lecture, cabinet de —, *a circulating library.*
—, salon de —, *a reading-room.*
Legère, à la —, *lightly.*
Lèse majesté, *high treason.*
Lettre, au pied de la —, *literally.*
Lettres de bourgeoisie, *the freedom of a city.*
— de créance, *credentials.*
— de noblesse, *titles of nobility.*
—, en toutes —, *at full length.*
Lever l'ancre, *to weigh.*
— la dîme, *to gather tithes.*
— la garde, *to take off the guard.*
— le pied (s'enfuir), *to be off; to run away.*
— un plan, *to take a plan.*
— une séance, *to break up a meeting.*
Libre à vous de, *you are at liberty to; you are free to.*
Lier une partie de plaisir *to make a party of pleasure.*
Lier, fou à —, *stark mad.*
Lieu, s'il y a —, *if necessary.*
Lieux, des — communs, *common-place talk.*
Lièvre, il ne faut pas chasser deux lièvres à la fois, *we must not have too many irons in the fire.*
Lit, enfans du premier, second —, *children by the first, second marriage.*
Livrer bataille, *to give battle.*
Loger, vous voyez où j'en suis logé, *you see how it is with me.*
Longue, à la —, *at length; in the long run; in the end.*
Louange détournée, *artful praise.*
Louer, se — de, *to be well satisfied with;* ex: je n'ai qu'à me louer de sa conduite, *I cannot but be well satisfied with his conduct.*
— une maison, chambre, &c., *to let a house, room,* &c. (en parlant du propriétaire), *to take a house, room,* &c. (en parlant du locataire).
Loup, entre chien et —, *in the twilight; in the dusk.*
—, parlez du — et on en voit la queue, *speak of the devil and he appears.*
— garou, *a man of unsociable habits.*
Lumière d'un fusil, *the touch-hole of a gun.*

M.

Maigre comme un chat, *as thin as a wafer; as thin as a whipping-post.*
Main, à qui la —? (aux cartes), *who is to deal?*
—, à — ferme, *by private agreement.*
—, un homme de —, *a daring, resolute fellow.*
—, en — propre; ex: je le lui ai remis en main propre, *I delivered it into his own hands.*
Mains froides chaudes amours, *a cold hand and a warm heart.*
Mal à propos, *unseasonably.*
— de mer, *sea-sickness.*
— entendu, *a mistake.*

MAL, le haut —, *epileptic fits; the falling sickness.*
—, il n'y en a pas —, *there is a quantity; there are a great many.*
MALHEUR, un — amène toujours un autre, *one misfortune is ever close followed by another.*
—, à quelque chose — est bon, *it is a bad wind that blows nobody good.*
MALHEUREUX (homme méchant), *a wicked wretch.*
MALIN, un —, *a sly fellow; a knowing fellow.*
—, il n'est pas —, *he is no conjurer.*
MANCHES, c'est une autre paire de —, *that is quite another thing.*
MANDAT d'arrêt, *a warrant.*
— d'amener, *an order to bring one before a magistrate.*
— de comparution, *a summons.*
— de perquisition, *a search-warrant.*
— de saisie, *a warrant to seize.*
MANGER ses mots, *to clip one's words.*
— quelqu'un des yeux, *to devour one with one's eyes.*
MANIÈRE de voir, voilà ma — de voir, *that is my way of thinking.*
—, par — d'acquit, *for form's sake.*
MANQUER à l'appel, *to be absent.*
— à quelqu'un, *to treat one with disrespect; to be disrespectful to one.*
— à quelqu'un (l'offenser), *to offend one.*
— aux convenances, *to behave with impropriety.*
— de (être près de); ex: je manquai de tomber, *I had like to have fallen, or I was near falling.*
— (comme une arme à feu), *to miss fire.*
—, le pied me manqua, *my foot slipped.*
—, il ne peut pas — d'être, *il cannot but be.*
MARCHÉ, par-dessus le —, *into the bargain.*
MARCHER à tâtons, *to grope along.*
MARIER, se — bien (en parlant de deux choses qui vont bien ensemble), *to be a good match; to match well; to agree well together.*
MAROTTE, caresser sa —, *to mount one's hobby-horse.*
MÉGARDE, par —, *through inadvertence; by mistake.*
MÉNAGE, c'est un heureux —, *they are a happy couple.*
—, ils font bon —, *they live happily together.*
MÉNAGER quelqu'un (l'épargner), *to spare one.*
— quelqu'un (lui donner belles paroles), *to keep fair with one.*
— l'occasion, *to improve the opportunity.*
—, se —, *to take care of one's self.*
— sa santé, *to be careful of one's health.*
— ses amis, *to make a prudent use of one's friends.*
— ses termes, *to mind what one says.*
— une surprise à quelqu'un, *to give one the pleasure of a surprise.*
— à quelqu'un un entretien avec un autre, *to procure one an opportunity of speaking to another.*
MENDIER sa vie, *to beg one's bread.*
MENER quelqu'un (l'amuser par de fausses promesses), &c., *to amuse one with false promises, hopes, &c.*
— quelqu'un grand train (en voiture), *to drive one fast.*
— quelqu'un à son gré (en faire tout ce qu'on veut), *to do what one pleases with one.*
— quelqu'un tambour battant, *to treat one with great severity.*
— en laisse (un animal), *to lead with a string.*
— une affaire à bien, *to terminate a business to one's satisfaction.*
MENTIR comme un arracheur de dents, *to be a notorious liar.*
MENUS plaisirs, *pocket money.*
MÉPRENDRE, se — sur, *to be mistaken respecting.*
MERLE, un fin —, *a cunning fellow.*
MESSE, grand —, *high mass.*
MESURE, au fur et à — que, *as.*
MESURER, se — avec quelqu'un, *to try one's strength with one.*
— les autres à son aune, *to measure other people's corn by one's own*

bushel; to judge of others by one's self.

METTRE à même de, *to enable to.*
— à l'amende, *to fine.*
— à l'abri de, *to shelter from; to secure from.*
— à l'index, *to forbid; to proscribe.*
— à la porte, *to turn out of doors.*
— au fait de (faire connaître), *to acquaint with.*
— au courant d'une affaire (l'expliquer), *to let one into a business; to explain a business to one.*
— au net, *to copy fair.*
— aux enchères, *to put up to auction.*
— aux prises (faire quereller), *to set together by the ears;* (faire disputer), *to set disputing.*
— chapeau bas, *to pull off one's hat.*
— dedans (tromper), *to take in.*
— de l'eau dans son vin (au figuré), *to draw in one's horns.*
— des barres dans les roues, *to clog the wheels.*
— des entraves à, *to throw obstacles in the way of.*
— en fonds perdus, *to vest in annuities for life.*
— en ligne de compte (au propre), *to place or set down to the account.*
— en ligne de compte (au figuré), *to consider.*
— en panne (terme de marine), *to heave to.*
— en scène, *to make the subject of a play.*
— hors de combat, *to disable.*
— la charrue devant les bœufs, *to put the cart before the horse.*
— le comble à, *to complete.*
— le doigt dessus, *to hit it; to hit the nail upon the head.*
— le doigt entre l'arbre et l'écorce (au figuré), *to interfere in family quarrels.*
— les points sur les i, *to be extremely punctilious.*
—, se — au courant d'une chose, *to make one's self acquainted with a thing.*
—, se — bien, mal avec quelqu'un, *to get into or out of one's good graces.*
METTRE, se — bien, mal (s'habiller), *to dress well, badly.*
—, se — en frais pour amuser son monde, *to do every thing in one's power to amuse one's company.*
—, se — sur les rangs, *to stand candidate.*
— sens dessus dessous, *to turn topsy-turvy; to turn upside-down.*
— son esprit à la torture, *to rack one's brains.*
— sous clef, *to lock up.*
— un frein à, *to curb.*
— une apostille à une lettre, *to write a word of recommendation on a letter.*
— une faute sur le dos de quelqu'un, *to lay a fault upon another person.*
MIEUX, à qui mieux mieux, *with emulation.*
MINE, à sa —, *by one's look.*
—, de bonne —, *well looking.*
—, de mauvaise —, *ill looking.*
— de plomb, *black-lead.*
—, la — de quelqu'un, *one's looks*
MIRER, se — dans une glace, *to look at one's self in a glass.*
MISÉRICORDE! *mercy on me!*
MODE, à la —, *in the fashion.*
MOI, à — mes amis! *help my friends!*
—, de veus à —, *between ourselves.*
MOINE, l'habit ne fait pas le —, *appearances are often deceitful.*
MOINEAU, le — en la main vaut mieux que l'oie qui vole, *a bird in the hand is worth two in the bush.*
MONDE, beaucoup de —, *a great many persons; a crowd.*
—, dans ce bas —, *here below.*
—, le grand —, *high life.*
—, le beau —, *the fashionable world.*
MONTER l'escalier, *to come or go up stairs.*
— une montre, *to wind up a watch.*
— un menage, *to set up housekeeping.*
MORDRE, s'en — les doigts, *to repent of it.*
MORT, combat, duel à —, *a mortal combat, duel.*

Mot à mot, *word for word.*
— à double entente, *a pun.*
—, le — de l'énigme, *the meaning of the riddle.*
—, le fin —; ex: voilà le fin mot, *that explains every thing.*
— pour rire; il n'y a pas là le mot pour rire, *there is nothing worth laughing at in it.*
—, demi —, *a hint.*
—, le sage entend à demi —, *a word to the wise is enough.*
—, un homme à grands —, *a man who talks big.*
Mourir de faim, *to starve.*
— de sa belle mort, *to die peaceably in one's bed.*
—, je me meurs, &c., *I am dying,* &c.
Moyen, le — de? *how is it possible to?*

N.

Nage, à la —, *swimming.*
Nager dans l'opulence, *to roll in riches.*
— entre deux eaux, *to be wavering between two parties.*
— en grande eau, en pleine eau, *to be in the lap of fortune.*
Naître, *to be born; to come into the world.*
— de (provenir de), *to proceed from.*
— (donner lieu à), *to give rise to.*
—, c'est de là que naît sa fortune, *thence his fortune took its rise.*
Nargue de vous! *a fig for you!*
Nature, d'après —, *from the life.*
—, en —, *in kind.*
Naturel, chassez le — et il revient au galop, *what is bred in the bone will never come out of the flesh.*
Nez, il nous a tiré les vers du nez, *he pumped us, he tried to know our secrets.*
Nigaud, un attrappe —, *a catch-penny.*
Nouveautés, *fancy articles.*

O.

Œil, à vue d' —, *visibly.*
—, en un clin d' —, *in the twinkling of an eye.*
—, un coup d' —, *a glance.*
—, avoir l' — louche (être suspect), *to have a suspicious appearance.*
Œuvre, bon jour bon —, *the better day the better deed.*
—, main d' —, *workmanship.*
—, le grand —, *the philosopher's stone.*
Oiseau, un plan à vue d' —, *a bird's eye view.*
Orgueilleux, il n'est rien de si — qu'un riche qui a été gueux, *set a beggar on horseback, and he'll ride to the devil.*
Orienter, s' —, *to see where one is.*
Ours mal lèché, *an ill-bred cub.*
Outrance, à —, *with the utmost rigor.*
—, combat à —, *a mortal combat.*
Outré, *overcharged; out of reason.*
Outre, d' — en —, *through and through.*
—, en —, *besides.*
Ouvrage de longue haleine, *a work of time.*
Ouvrir, s' — à quelqu'un, *to unbosom one's self to another.*

P.

Pacotille, marchandises de —, *goods made up for exportation.*
—, une —, *a venture.*
—, de la — (de la drogue), *trash.*
Pâmer, se — de rire, *to be in fits of laughter.*
—, se — de joie, *to be overcome with joy.*
Papier de verre, *sand-paper.*
— brouillard, *blotting-paper.*
Parage, gens de haut —, *people of distinction.*
Paraître son age, *to look as old as one is.*
Parier à coup sûr, *to lay on a certainty.*
— double, *to lay two to one.*

PARLER avantageusement de, *to speak highly of.*
— avec abondance, *to speak fluently, with fluency.*
— d'abondance, *to speak extempore.*
PART, de bonne —, *from good authority.*
—, de — en —, *through and through.*
—, de — et d'autre, *on both sides.*
—, de la — de, *from.*
—, d'une —, *on one hand.*
—, d'autre —, *on the other hand.*
PARTAGER, la nature l'a bien partagé, *nature has been very kind to her.*
PARTI, le — le plus sûr, *the safest way.*
—, c'est un — pris, *it is resolved on.*
—, un bon — (en mariage), *a good match.*
PARTIE (en commerce), *a branch of trade.*
—, abandonner la —; ex: j'abandonne la partie, *I give it up.*
PARTIR (en parlant des armes à feu), *to go off.*
— d'un grand éclat de rire, *to burst into a loud laugh.*
—, à — de, *from;* à partir du dix du mois prochain, *from the 10th of next month.*
PARVENIR à, *to reach.*
PAS, au — accéléré, *in quick time.*
—, au — ordinaire, *in slow time.*
—, un — de conduite; ex: donnez-moi un pas de conduite, *see me part of the way.*
—, un mauvais —, *a scrape.*
—, un — glissant, *a delicate position.*
—, de ce — (de suite), *instantly.*
PASSANT, en —, *by the way.*
—, soit dit en —, *by the by.*
PASSE, en belle —, *in the high road to fortune.*
— partout (une clef), *a master key.*
PASSER (se faner), *to fade.*
—, se (arriver); ex: il s'est passé bien des choses depuis ce temps-là, *many things have happened since then.*
— au fil de l'épée, *to put to the sword.*
— au tamis, *to strain; to sift.*
PASSER chez quelqu'un, *to call on one; to go to one's house.*
— en proverbe, *to be proverbial.*
— outre, *to proceed farther.*
— par les baguettes, *to run the gantlet.*
— par l'étamine, *to strain; to sift;* (voyez passer au tamis).
— par l'étamine (au figuré), *to pass a strict examination.*
—, se — d'une chose, *to do without a thing.*
—, se — de peu, *to be contented with little.*
— une robe, une chemise, &c., *to slip on a gown, shirt,* &c.
—, cela me passe, *that is beyond my comprehension.*
—, vous auriez pû vous passer de lui dire cela, *there was no occasion for you to tell him that.*
PAYER de sa personne, *to brave danger.*
—, en — la folle enchère, *to pay dearly for one's folly.*
— les pots cassés, *to pay the damage.*
PÉCHER de zèle, *to be over zealous.*
— par trop d'esprit, *to superabound in wit.*
— par la couleur, le poids, *to be wanting in color, in weight.*
PEINE, à grand —, *with much ado; with a great deal of trouble.*
—, pas mal de —, *no little trouble.*
—, un homme de —, *a porter.*
PENDANT, le — de, *the counterpart of.*
PENSION à vie, *an annuity.*
—, une — (maison où l'on mange), *a boarding-house.*
PENSIONNAT, *a boarding-school.*
PERCER dans l'avenir, *to dive into futurity.*
— une foule, *to make one's way through a crowd.*
— une rue, *to open a street.*
PERDRE à être connu, *not to improve on acquaintance.*
— quelqu'un aux yeux d'un autre, *to ruin one in another's good opinion.*
—, en — la tête, *to drive one mad;* ex: il en perdra la tête, *it will drive him mad.*

PERDRE la carte (se tromper), *to be out.*
—, s'y —; ex: je m'y perds, *I can make nothing of it.*
—, y — son latin, *not to be able to make any thing of it.*
PERTE, à — de vue, *as far as the eye can reach.*
—, en pure — (sans effet), *to no purpose.*
PESER, le temps me pèse, *the time hangs heavy on my head.*
—, de graves soupçons pèsent sur lui, *he is strongly suspected.*
—, un secret lui pèse, *a secret is a burden to him.*
PÉTILLER d'esprit, *to be extremely witty.*
—; ex: le sang pétille dans mes veines, *the blood boils in my veins.*
PÉTRI de (au figuré), *fraught with.*
PEU à peu, *little by little; by degrees.*
— de chose, *a trifle.*
—, depuis —, *lately.*
—, sous —, *in a short time.*
—, tant soit —, *ever so little.*
—, pour — que vous le fassiez, *if you do it at all.*
PEUPLER un étang, &c. de, *to stock a pond,* &c., *with.*
PHYSIQUE, au —, *in a physical sense.*
PIÈCES justificatives, *vouchers.*
—, armé de toutes —, *armed from top to toe.*
PIED à pied (disputer, défendre), *inch by inch.*
—, au — de la lettre, *literally.*
—, au petit —, *on a small scale.*
—, de plain —, *on the same floor.*
—, de — ferme, *with a firm foot; without stirring.*
—, en —, portrait en pied, *a full-length portrait.*
—, sur le — où sont les choses, *as things stand.*
—, un — à terre, *a small lodging.*
PILE ou face, *head or tail.*
PIQUER des deux, *to clap spurs to one's horse.*
—, ne se — de rien (n'avoir pas de prétention), *to have no pretensions to any thing.*
PIQUER, se — au jeu, *to grow warm at play.*
—, se — d'une chose (en être offensé), *to be offended at a thing.*
PIQUES — (aux cartes), *spades.*
PIS, au — aller, *at the worst; let the worst come to the worst.*
PLAIES, ne vouloir que — et bosses, *to delight in mischief.*
PLAIRE, se — à, *to delight in.*
—, se — dans un lieu, *to like a place.*
—, se —; ex: je me plais à croire, *it pleases me to think.*
—, se —, ces plantes se plaisent dans ce terrain, *these plants thrive in that soil.*
PLAISANT, ce qu'il y a de plaisant c'est, *the best of the joke is.*
—, le — de l'affaire était, *the cream of the jest was.*
—, un mauvais —, *a sorry jester.*
PLANTER là quelqu'un (le laisser dans l'embarras), *to leave one in the lurch.*
PLAT, à ventre —, *on one's face and hands.*
—, calme —, *a dead calm.*
PLATE, une physionomie —, *a vacant face.*
— bande, *a bed of flowers.*
PLEUVOIR à verse, *to pour with rain.*
—; ex: les honneurs lui pleuvent, *honors are showered on him.*
PLIER bagage, *to be off; to pack off; to decamp.*
— devant quelqu'un, *to give way to one.*
— devant l'ennemi, *to give ground.*
PLI, *bent;* prendre un bon ou mauvais —, *to take a good or a bad bent.*
PLUMER quelqu'un, *to fleece one.*
PLUS, de —, *moreover.*
—, tout au —, *at most.*
—, de — en —, *more and more.*
—, au —, *at most.*
POINT du jour, *day-break.*
—, à tel — que, *to such a degree that.*
—, à — nommé, *in the nick of time.*
—, au dernier —, *in the highest degree.*
—, de — en —, *exactly.*

Point, de tout —, *in every respect.*
Pointe, en — de vin, *merry; tipsy; half seas over.*
Poisson d'avril, *an April fool.*
Police, bonnet de —, *a foraging-cap.*
Pompe à feu, *a fire-engine.*
Pompon, à moi, à lui, &c. le —, *I am, he is, &c., the man for it; I bear, he bears, &c., the palm.*
Pont, c'est le — aux ânes, *every fool knows that.*
Porte, à la — ! à la — ! *out with him, her, them!*
Portée, à — de la voix, *within call.*
—, à la — de quelqu'un, *within one's reach.*
—, à la — de canon, *within gun-shot.*
—, une atteinte — à, *a violation of.*
Porter (en parlant des habits), *to wear.*
— à faux, *to be grounded on false premises.*
— atteinte à la réputation de quelqu'un, *to injure one's reputation.*
— au comble, *to carry to the utmost pitch; to carry to the highest degree.*
— coup (produire l'effet désiré), *to take effect.*
— défense à, *to prohibit; to forbid.*
— en compte de, *to place or set down to the account of.*
— intérêt à quelqu'un, *to feel interested for one.*
— la main sur, *to strike.*
— la parole, *to be prolocutor or spokesman.*
— la santé de quelqu'un, *to drink one's health.*
— rancune à quelqu'un, *to bear one ill-will.*
— remède à, *to remedy.*
—, se — au bien, au mal, *to be inclined to good, to evil.*
—, se — héritier, *to lay claim to an inheritance.*
—, se — à des voies de fait envers quelqu'un, *to assault one.*
— ses regards, ses pas, *to direct one's looks, one's steps.*
—, l'un portant l'autre, *one with the other.*
—, la loi porte que, *it is enacted by the law that.*
Porter, chaque coup portait, *every blow took effect.*
Poser en principe, *to lay down as a principle.*
— les armes, *to lay down arms.*
— pour son portrait, *to sit for one's portrait.*
Posséder les bonnes grâces de quelqu'un, *to be in one's good graces.*
—, se —, *to be master of one's self; to have a command over one's self*
Pouffer de rire, *to be in fits of laughter.*
Poule mouillée, *a milksop.*
Pousser aux ennemis, *to make towards the enemy.*
— des cris, *to utter cries; to cry out.*
— quelqu'un à bout, *to provoke one beyond bearing.*
— sa patience à bout, *to put one out of patience.*
—, se — dans le monde, *to get forward in the world.*
— trop loin (la raillerie, &c.), *to carry too far.*
— un soupir, *to heave or fetch a sigh.*
— une rude botte à quelqu'un, *to give one a home-thrust.*
—, les arbres commencent à —, *the trees are beginning to put forth leaves.*
Poussif, ve, *broken-winded.*
Pouvoir tout sur quelqu'un, *to be able to do any thing with one.*
—, n'en — plus, *to be quite spent or exhausted.*
—, on ne peut plus (suivi d'un adjectif), *most, highly;* ex: on ne peut plus agréable, *most agreeable.*
Pratiquer un escalier dans un mur, *to contrive a staircase in a wall.*
Premier, au — (d'une maison), *on the first floor.*
Prendre (brûler); ex: cette liqueur prend à la gorge, *that liquor burns the throat.*
— assiette (s'affermir), *to grow stable.*
— en mauvaise part, *to be offended at.*
— en flagrant délit, *to catch in the fact.*

PRENDRE fait et cause pour quelqu'un, *to make common cause with one.*
— l'essor (s'émanciper), *to break loose.*
— la balle entre bond et volée, *to improve the opportunity.*
— la clef des champs, *to run away.*
— le change, *to be deceived.*
— le large (aller en mer), *to put out to sea.*
— le large (se sauver), *to make off.*
— le mors aux dents (au propre), *to take head.*
— le mors aux dents (au figuré), *to throw off all restraint,*
— les charges avec les bénéfices, *to take the rough with the smooth.*
— les devants, *to go before.*
— quelqu'un en grippe, *to take a great dislike to one.*
—, s'en — à quelqu'un, *to blame one for it.*
—, s'y — bien, *to go the right way to work.*
—, s'y laisser —, *to fall into the snare.*
— ses aises, *to indulge one's self.*
— ses jambes à son cou, *to take to one's heels.*
— son parti; ex: il prend son parti en philosophe, *he bears it like a philosopher.*
— un air de circonstance, *to put on an appropriate face.*
— un parti, *to come to a resolution.*
— un ton, *to assume an air.*
—, le feu y prit, *it caught fire.*
—, bien lui prit d'être absent, *it was well for him that he was absent.*
—, il vous en prendra mal, *you will repent of it.*
—, à tout —, *on the whole; every thing considered.*
—, la rivière est prise, *the river is frozen over.*
PRÈS, à cela —, *that excepted.*
—, à beaucoup —, *nothing near.*
—, à peu —, *nearly; almost.*
PRÉSENTATION, d'une bonne —, *of a good address.*
PRÉSENTER, la manière de se —, *one's address.*
PRÉSERVER, Dieu m'en —, *God forbid.*

PRÊTER à rire, *to afford matter for laughter.*
— l'oreille à, *to listen to.*
— main-forte, *to give aid and assistance.*
—, se — aux usages, à la mode, *to comply with customs, with the fashion.*
— serment, *to make oath.*
PRÉVENANCES, *obliging attentions.*
PRÉVENIR (avertir), *to give notice.*
— quelqu'un (faire une chose avant lui), *to be beforehand with one.*
—, se —, *to be prepossessed.*
PRÉVENU de, *accused of.*
PRISER, *to take snuff.*
PROCÉDER en homme d'honneur, *to behave like a man of honor.*
PROCÉDÉS, un homme à bons —, *a man who behaves well towards everybody.*
PROCURATION, *a power of attorney; a letter of attorney.*
—, par —, *by attorney.*
PRODUIRE quelqu'un dans le monde, *to bring one into notice.*
PROFITER de, *to avail one's self of; to profit by;* il profita de ma faiblesse, *he took advantage of my weakness.*
PROJET de loi, *a bill;* ex: le projet de loi sur les céréales, *the corn bill.*
PROMENER ses regards autour de soi, *to look round one.*
PROMETTRE monts et merveilles, *to promise wonders.*
PRONONCER, se —, *to declare one's mind.*
—, des traits prononcés, *strong features.*
PROPOS en l'air, *things which signify nothing.*
—, à tous — *continually; every moment.*
—, hors de —, *without any reason.*
—, mal à —, *unseasonably.*
— tenus sur le compte de quelqu'un, *something said of one;* ex: les propos qu'il a tenus sur mon compte, *what he said of me.*
PROPOSER, l'homme propose et Dieu dispose, *nothing can be done without the assistance of God.*

Puiser des consolations dans, *to draw comfort from.*
Pure folie, &c., *downright madness,* &c.

Q.

Qualifier quelqu'un d'une épithète, *to bestow an epithet on one.*
Quantième, le —, *the day of the month, the age of the moon;* ex: quel quantième sommes-nous? *what day of the month is it?* nous sommes le dix, *it is the tenth.*
Quatre, se mettre en quatre pour servir ses amis, *to do one's best to serve one's friends;* comme quatre (a very familiar expression).
Que (au lieu de comme), *as;* ex: il arrivait que je sortais, *he arrived as I was going out.*
— (admiratif), *how;* ex: que vous êtes aimable! *how amiable you are!*
Que! *what a number! what a quantity!* ex: que de belles fleurs! *what a number of fine flowers!*
— (au lieu de pourquoi); ex: que ne me répondez-vous pas? *why do you not answer me?*
— (au lieu de jusqu'à ce que, avant que); ex: je ne sortirai pas qu'elle ne revienne, *I will not go out before or until she returns.*
— (au lieu de, de crainte que, de peur que); ex: hâtez-vous de vous habiller que quelqu'un ne vienne, *make haste and dress yourself, lest (or for fear that) any one should come.*
— (au lieu d'à moins que); ex: je ne le ferai pas qu'il ne me donne trois mille francs, *I will not do it unless he give me three thousand francs.*
— (pour quel — était); ex: le digne homme que Socrate! *what a worthy man Socrates was!*
Question, il fut — de telle ou telle chose, *such and such a thing was spoken of, was mentioned, was the subject of conversation.*
Queue, à la — les uns des autres, *in a string, one after the other.*
—, une robe à —, *a gown with a train.*
Quoi, de —, *wherewith;* ex: j'ai de quoi vivre, *I have wherewith to live.*

R.

Rabais, au —, *at reduced prices.*
Raccommoder deux personnes, *to reconcile two persons.*
Raccroc (au jeu), c'est un —, *it is luck.*
Rafraîchir les cheveux, *to clip one's hair.*
—, se —, *to take refreshment.*
Raison, à — de (au prix de), *at the rate of.*
—, comme de —, *of course.*
—, la — de (en parlant d'une maison de commerce), *the firm of.*
Raisonner à perte de vue, *to argue wildly.*
Rancune, pas de —! *no ill-will!*
Rangée, une personne —, *a person of regular or steady habits.*
—, une bataille —, *a pitched battle.*
Rapporteur, un —, *a tell-tale; a tale-bearer.*
Raser de fond en comble, *to raze to the ground.*
Rassis, un esprit —, *a cool judgment.*
Rater (en parlant des armes à feu), *to miss fire.*
Ravir, à —, *delightfully.*
Rebattre, j'ai les oreilles rebattues de cela, *I am sick of hearing that.*
—, ne faire que —, *to be always repeating the same thing.*
Rebours, à —, *against the grain; the wrong way.*
Rebrousser chemin, *to return the way one came or went* (selon le sens).
Rechercher la société, les faveurs de quelqu'un, *to court one's company, one's favors.*
—, il est très-recherché dans sa mise, *he is very particular in his dress;* il est recherché dans ses

expressions, *he is choice in his expressions.*

RECOMMENCER de plus belle, *to begin again worse than ever.*

RECONDUIRE quelqu'un chez lui, à la porte, &c., *to see one home, to the door, &c.*

RECUEILLIR des nouvelles, *to pick up news.*

RECULONS, à —, *backwards.*

RECUSER un témoin, juré, &c., *to challenge a witness, a member of the jury, &c.*

RÉDIGER une relation, &c., *to draw up an account, &c.*

REDRESSER quelqu'un (qui se trompe), *to set one right.*

RÉFORMER un régiment, *to disband a regiment.*

— l'équipage d'un bâtiment, *to pay off a ship's crew.*

REFUS, ce n'est pas de —, *it is not to be refused.*

REFUSER tout net, *to give a flat denial.*

REGARDER de travers (être louche), *to squint,* quelqu'un de côté, de travers, *to look askance at one.*

— quelqu'un entre deux yeux, *to stare full in one's face; to look one full in the face.*

— quelqu'un d'un mauvais œil, *to dislike one.*

—, y — à deux fois, *not to do it inconsiderately.*

RÉGIME, changer de —, *to change one's manner of living.*

RÈGLE, en—, *regular;* 'ex: un passeport en règle, *a regular passport;* je suis en règle, *I have complied with all the formalities prescribed.*

RELACHER dans un port, *to put into a port.*

—, se, — le temps commence à se relâcher, *the weather is beginning to give way.*

RELEVER des fautes, *to point out faults.*

—, se — d'une perte, *to recover from a loss.*

— une chose (la faire paraître plus belle), *to set off a thing; to make a thing appear to greater advantage; to heighten a thing.*

REMETTRE, s'en — d'une chose à quelqu'un (s'en rapporter à lui), *to refer a thing to one.*

— quelqu'un (le reconnaître), *to recollect one.*

—, se — au beau (le temps), *to clear up.*

REMORQUE, à la —, *in tow.*

REMPLACEMENT, en — de, *in place of.*

RENARD, le — prêche aux poules, *the devil rebukes sin.*

—, ils sont verts dit le —, *sour grapes, said the fox.*

RENCHÉRIR l'un sur l'autre (en contant une histoire), *to improve one on the other.*

RENCONTRE, de —, *second-hand.*

RENDRE (produire), *to produce; to yield.*

— (vomir), *to vomit; to cast up.*

—, à (conduire à), *to lead to.*

— gorge, *to refund.*

— la pareille, le change, *to return like for like; to pay one in one's own coin.*

— raison d'une insulte, *to give satisfaction for an insult.*

—, se — à un endroit, *to repair to a place.*

—, se — raison d'une chose, *to understand a thing.*

— témoignage, *to bear witness.*

— visite à, *to pay a visit to.*

RENTES, les —, *the funds.*

—, 10,000 livres de —, 10,000 *pounds a year.*

RENTRER (en parlant d'une humeur), un mal, &c., *to strike inward.*

— dans l'ordre; ex: tout est rentré dans l'ordre, *order is completely restored.*

— dans ses droits, *to recover one's rights.*

— dans son bon sens, *to come to one's senses again.*

RENVERSE, à la —, *backward; on one's back.*

RENVERSER d'un croc en jambe, *to trip up.*

RENVOYER à (pour des renseignemens, &c.), *to refer to.*

REPASSER du linge, *to iron linen.*

— des rasoirs, *to set razors.*

Repos, au — (en parlant des armes à feu), *at half-cock.*
Reprendre, se —, *to correct one's self.*
— (comme une plante), *to take root again.*
—, la fièvre l'a repris, *the fever has returned.*
Reprises, à plusieurs —, *repeatedly.*
Ressembler en beau, *to be a flattering likeness.*
—, se — comme deux gouttes d'eau, *to be the dead image of one another.*
—, qui se ressemblent, s'assemblent, *birds of a feather flock together.*
Ressentir, se — d'une chose, *to feel the effects of a thing.*
Restant, e, poste, bureau —, *to remain until called for.*
Reste, de —, *remaining; to spare.*
—, du — ; au — (de plus), *moreover;* (d'ailleurs), *besides;* (à d'autres égards), *in other respects;* (cependant), *however;* selon le sens.
Rester, en — là ; ex : restons en là, *let us stop there.*
Résumé, au —, *every thing considered; on the whole.*
Retard, en —, *late.*
Retarder (comme une montre), *to go too slow.*
Retenir 2, 3, &c. (dans un calcul), *to carry* 2, 3, &c.
Retirer, se — à la dérobée, *to steal away.*
Retour, sans —, *forever.*
—, de — (revenu), *back; back again.*
Retrécir, se — (en parlant d'une étoffe), *to shrink.*
Retrousser sa robe, &c., *to tuck up one's gown,* &c.
—, des bottes retroussées, *top-boots.*
Réunion, *meeting,* la — des patriotes, &c., *the meeting of the patriots,* &c.
Revanche, en —, *in compensation.*
— (au jeu), *revenge;* ex : il faut que vous me donniez ma revanche, *you must give me my revenge.*
Réveiller, se — en sursaut, *to start out of one's sleep.*
Revenir (aller bien avec), *to agree with.*
Revenir au même, *to be the same thing.*
—, ne pas en —, *not to be able to recover from one's astonishment.*
— sur ce qu'on a dit, promis, &c., *to go from what one has said, promised,* &c.
—, son caractère me revient fort, *I like his character very much.*
—, il me revient six francs, *you have to return me six francs.*
Rêver, ne — que, *to think of nothing but.*
Revers d'un uniforme, *the facings of a uniform.*
Revêtu de la signature de, *signed by.*
— d'un emploi, *invested with a charge.*
Révoquer en doute, *to question; to call in question.*
Rhume de poitrine, de cerveau, *a cold in one's chest, in one's head.*
Rigueur, à la —, *strictly speaking.*
—, de —, *indispensable;* ex : l'habit français est de rigueur, *the French coat is indispensable.*
Rire (réussir), tout lui rit, *every thing succeeds with him.*
— à gorge déployée, *to laugh heartily.*
— au nez de quelqu'un, *to laugh in one's face.*
— entre chair et cuir, *to laugh inwardly.*
— du bout des lèvres, *to laugh from the teeth outwards.*
— sous cape, dans sa barbe, *to laugh in one's sleeve.*
Risque, au — de, *at the risk of.*
Roder autour de, *to skulk round.*
Roide mort, *stone dead.*
Roidir, se — contre le malheur, *to bear up against misfortune.*
Rôle, à tour de —, *by turns.*
Rompre en visière à quelqu'un, *to affront one to one's face.*
Rond, un homme tout —, *a plain honest fellow.*
Ronger (comme un acide ronge un métal), *to eat into.*
— son frein (au figuré), *to fret and fume inwardly.*
Rouer quelqu'un de coups, *to break*

one's bones; to beat one unmercifully.

Roulер, tout son ouvrage ne roule que sur la politique, *his whole work treats of nothing but politics.*

S.

Sable d'une heure, demi-heure, &c., *an hour-glass; a half-hour glass,* &c.

Sage, as an adjective, means *prudent, circumspect,* not *learned.*

Saisir les choses tout d'un coup (les concevoir), *to conceive things immediately.*

—, la justice s'est saisie de cette affaire, *that affair is under judicial investigation.*

—, il était saisi d'une lettre, *he had in his possession a letter.*

Saison, de — (en parlant du temps), *seasonable.*

Salon littéraire, *a news-room; a reading-room.*

Sang, de — froid, *coolly; calmly; in cold blood.*

—, le — n'est pas beau dans ce pays-là, *the people of that country are not handsome.*

Sans bourse délier, *without its costing you, him,* &c., *a farthing.*

— cela (autrement), *otherwise; were it not so.*

— contredit, *undoubtedly; most certainly.*

— parler de, sans compter, *not to mention.*

— prétentions, *unassuming.*

Satiné, du papier —, *hot-pressed paper.*

Sauf votre respect, *no offence.*

— conduit, *a pass.*

Savoir (c'est-à-dire), *viz; to wit.*

— (pouvoir), *to be able;* je sais le faire, *I can do it;* je saurais vous punir, *I could punish you.*

— bien conduire sa barque, *to know how to manage one's affairs well.*

— bon gré à quelqu'un de quelque chose, *to take a thing kindly of one; to be obliged to one for a thing.*

Savoir ce qu'en vaut l'aune, *to know it by experience.*

—, en — bien d'autres, *to know more than one trick.*

—, ne — où donner de la tête, *not to know what way to turn one's self.*

—, ne pas — de quel bois faire flèche, *not to know what shift to make.*

—, ne pas — sur quel pied danser, *idem.*

—, ne pas — par où prendre quelqu'un, *not to know how to deal with one.*

—, se — bon gré, *to be pleased with one's self.*

—, se — mauvais gré, *to be vexed or angry with one's self.*

— se passer de, *to be able to do without.*

— se prêter (se plier), *to be pliant.*

— vivre, *to know how to behave in the world.*

—, reste à — s'il en sera content, *it is not very sure that he will be satisfied.*

Saut, d'un plein —, *at one leap.*

Sauter au cou de quelqu'un, *to throw one's arms round one's neck.*

— aux yeux de quelqu'un (l'attaquer), *to fly at one.*

— aux yeux de, *to be evident to.*

Sauve qui peut, *every one for himself.*

Sauver, se — (échapper), *to escape.*

—, se — (s'éloigner vîte), *to go away as fast as one can.*

Sceau, sous le — du secret, *as a secret; on the condition of secrecy; under the rose.*

Sec, à —, *dry; dried up.*

Sécher sur pied, *to wither on the stalk.*

Second, au — (d'une maison), *on the second floor.*

Secours, au —! *help! help!*

Secret, au —, *in solitary confinement.*

Sel attique, *sterling wit.*

Selon que, *according as.*

—, c'est —, *that depends on circumstances.*

Sembler, si bon me semble, *if I think proper.*
—, ce me semble, *methinks.*
Semer, clair semé, *thinly scattered.*
—, semé d'injures, *fraught with abuse.*
Semestre, en — (en parlant d'un officier), *on leave of absence;* (en parlant d'un soldat), *on furlough.*
Sens dessus dessous, *topsy-turvy; at sixes and sevens.*
— devant derrière, *preposterously.*
—, de — rassis, *coolly; with composure.*
—, dans tous les —, *in every direction.*
Sentir bon, mauvais, *to have a good or a bad smell.*
—, le poisson, &c. (en avoir l'odeur), *to smell of fish,* &c.
— quelqu'un venir de loin, *to see what one would be at; to see what one is aiming at; to see one's drift.*
Sérieux, au —, *in earnest.*
Serre chaude, *a hot-house.*
Serrer la main à quelqu'un, *to squeeze one's hand.*
— le poing à quelqu'un, *to clinch one's fist at one.*
— quelqu'un de près (s'attacher à ses pas), *to stick close to one.*
—, se — trop (en parlant d'une femme), *to lace one's self too tight.*
— une chose; ex: la mettre sous clef, *to lock up a thing;* la mettre de côté, *to put by a thing.*
Servir à table (en parlant d'un domestique), *to wait at table.*
— de guide, &c., *to serve as a guide,* &c.
Sévir (en parlant d'une maladie), *to commit great ravages.*
Si, bien que, *so that.*
— ce n'est que, *unless; but.*
— ce n'est que cela, *if that be all.*
— tant est que, *if so be that.*
Siffler quelqu'un, *to hiss one.*
Soigner, *to take care of.*
Soigner l'éducation de quelqu'un, *to attend to one's education.*
—, le plus soigné, *the most highly finished.*
Soit! *be it so!*
Solder un compte, *to close an account; to pay an account.*
Somme, en —, *in fine.*
Sonder le terrain, *to see how the land lies.*
— trop avant dans une affaire, *to scrutinize too narrowly into a business.*
Sorte, de la —, *so; in that manner; thus.*
Sortie, à la — de l'enfance, *when emerging from childhood.*
—, à la — des marchandises, *on the exportation of goods.*
Sortir de maladie (relever), *to be just recovered from a fit of illness.*
— de son caractère, *to belie one's character.*
— du sujet, *to wander from the subject.*
Sottises, *silly or foolish things; nonsense.*
Soucier, se — d'une chose, *to care for a thing;* ex: vous paraissez de ne pas vous en soucier, *you appear not to care for it.*
—, se — de faire une chose; ex: je ne me soucie pas de le voir, *I have no great wish to see him, or, I do not care to see him.*
Souffler un acteur, &c., *to prompt an actor,* &c.
Soufflet, *a box on the ear.*
Souffre douleur, *a drudge.*
Soumissions cachetées, *sealed proposals.*
Soupe maigre, *vegetable soup.*
— grasse, *meat soup.*
— de la main à la bouche se perd souvent la —, *there is many a slip between the cup and the lip.*
Sourd comme un pot, *deaf as a post.*
Sourds, gémissemens —, *hollow groans.*
Sourdes partiques, menées, &c., *underhand practices, tricks,* &c.
Sourdine, à la —, *secretly, slyly.*
—, en —, *muffled.*
Sournoise, mine —, *a down-looking countenance.*
Sous-maître (dans un pensionnat), *an usher.*
— -maîtresse (idem), *a governess.*

Sous-officier, *a non-commissioned officer; a petty officer.*
Su, à mon, son, &c. —, *to my, his, &c., knowledge.*
Suer sang et eau, *to wear one's flesh off one's bones;* (s'efforcer), *to strive hard.*
Suite, de —, *immediately.*
Suivant, *according to.* (*Voyez* selon).
Suivre les brisées de quelqu'un, *to tread in another person's shoes.*
Sujet, au — de, *with respect to; concerning; of.*
—, un mauvais —, *a scapegrace, a worthless fellow.*
Sur soi, *about one.*
Surfaire, *to ask more than one will take; to ask too much.*
Surprendre la confiance de quelqu'un, *to gain one's confidence by artful means.*
— le secret de quelqu'un, *to discover one's secret.*
— les secrets de la nature, *to discover the secrets of nature.*
Sursaut, en —, *in a fright.*
Sus, en — de, *over and above.*
Susciter des affaires à quelqu'un, *to get one into trouble.*
Sympathique, encre —, *invisible ink.*
Système, un homme à —, *a man who lives and acts by system.*
Systèmes, un homme à — (à projets), *a projector.*

T.

Table, qui est habile à table est habile partout, *quick at meat, quick at work.*
— d'hôte, *an ordinary.*
Taille-douce, *copper-plate.*
—, une — dégagée, *a free and easy shape.*
— fine, *a slender form.*
Tailler une plume (la faire), *to make a pen.*
— des croupières à quelqu'un, *to cut out work for one.*
—, des rochers taillés à pic, *steep rocks.*
Tancer quelqu'un, *to take one to task.*
Tant bien que mal, *one way or the other.*
— il est vrai que, *so true is it that.*
— il est bon, &c., *he is so good,* &c.
— mieux; tant pis, *so much the better; so much the worse.*
— s'en faut, *far from it.*
Tantôt (pour le passé), *just now.*
— (pour le futur), *by and by.*
Tapinois, en —, *slyly.*
Tard, au plus —, *at latest.*
Tarder, *to long to;* ex: il me tardait de vous voir, *I longed to see you.*
—, *to be long;* ex: il tarde de venir, *he is long coming;* elle ne tardera pas à arriver, *she will arrive before long, or, she will soon arrive.*
Tas, un — de coquins, *a set of rogues.*
Tatons, à —, *groping along.*
—, sortir, entrer, monter, marcher, à tâtons, *to grope one's way out, in, up, along,* &c.
Taux, au — de, *at the rate of.*
Taxer de (accuser de), *to tax with,*
Teint de, *stained with.*
—, de bon —, *of a good fast color.*
Tel, Monsieur un —, *Mr. such a one.*
—; ex: — bon musicien qu'il soit, *as good a musician as he is.*
Témoin oculaire, *an eye-witness.*
— (en duel), *a second.*
— à charge, *witness for the prosecution.*
— à décharge, *witness for the prisoner.*
Temps, de — immémorial, *time out of mind.*
—, de — à autre, *from time to time; at times.*
Tenans, les — et aboutissans d'une affaire, *the circumstances of a business.*
—, les — et aboutissans d'un champ, *the bounds or limits of a field.*
Tendre à un but, *to aim at an end;* c'est le but où il tend, *that is the end he aims at.*

TENDRE un piège à quelqu'un, *to lay a snare for one.*
TENIR (en parlant d'une ville assiégée), *to hold out.*
— (deviner, découvrir une chose); ex: je le tiens, *I have it.*
— à (être attaché à), *to be attached to.*
— à (aimer), *to be fond of.*
— à (joindre), *to join.*
— à (vouloir qu'une chose soit), *to be tenacious on a point;* ex: mon père y tient, *my father is very tenacious on that point.*
— à (ressembler naturellement à), *to be of the nature of.*
— à honneur, à injure, *to consider as an honor, as an insult.*
— à rien; ex: cette affaire ne tient à rien, *there is nothing to stand in the way of that business.*
— à son opinion, *to be wedded to one's opinion.*
— au courant de (faire connaître), *to make acquainted with.*
— bon, ferme, *to hold out; to keep firm.*
— compte de ce qu'on dit, fait, &c., *to mind what one says, does,* &c.
— compte de, *to keep an account of.*
— des propos inconvenans, &c., sur le compte de quelqu'un, *to speak in an improper manner of one.*
— en échec, *to check.*
— en haleine, *to keep in exercise.*
— en respect, *to keep in awe.*
— la main à une chose (la surveiller), *to look to a thing; to see to a thing.*
— la mer, *to keep to sea.*
— le dé, dans la conversation, *to engross the whole conversation to one's self.*
— lieu de, *to supply the place of.*
—, ne pas — à une chose (n'y pas attacher grand prix), *not to value a thing; to set no value on a thing.*
—, n'y plus, *to be able to bear a thing no longer.*
—, se — à l'écart, *to keep out of the way; to keep at a distance; to keep aloof.*
TENIR tête à quelqu'un, *to make head against one; to compete with one.*
— un enfant sur les fonts, *to stand godfather or godmother to a child.*
—, tenez, voilà votre livre, *there, take your book.*
—, tenez, je suis tombé du haut de cette muraille, *only think, I fell from the top of that wall.*
—, tenez, je vais le faire, *look, I am going to do it.*
—, il peut — douze personnes à cette table, *twelve persons can dine at this table.*
—, à quoi tient-il? *what is the reason?*
—, s'il ne tient qu'à cela, *if that be all; if that is the only obstacle.*
TENUE, en grande —, *in full uniform; in full dress.*
—, en petite —, *in undress.*
TERME, à long —, *on long credit.*
TERMES, aux — de la loi, *as enacted by the law.*
TESTER, *to make one's will.*
TÊTE verte, *hot-headed.*
—, à tue —, *with all one's might.*
—, en —, *at the head.*
—, deux têtes sous un bonnet; ex: ils sont deux têtes sous un bonnet, *they are both of the same mind.*
TIENS, un — vaut mieux que deux tu l'auras, *a bird in the hand is worth two in the bush.*
TIERS, un —, *a third person.*
—, le — et le quart, *every one.*
TIRER (éloigner en tirant), *to pull away; to drag away.*
— à bout portant, *to fire close to one.*
— à coup perdu, *to fire at random.*
—, cela tire à conséquence, *that may be made a precedent.*
— au sort, *to draw lots; to ballot.*
— du gibier, *to kill game.*
— des armes, *to fence.*
— les vers du nez de quelqu'un, *to pump one; to get a thing out of one.*
— parti de, *to derive advantage from; to make something of; to make use of.*

Tirer quelqu' un à brule pourpoint, *to fire quite close to one.*
—, se — d'affaire, *to get through with a thing; to get out of trouble.*
—, se — d'un mauvais pas, *to get out of a scrape.*
— sur l'âge, *to be growing old.*
— vanité de, *to be vain of.*
— un coup de fusil, pistolet, &c., *to let off or fire off a gun, pistol, &c.*
— un ouvrage à 2,000 exemplaires, *to print* 2,000 *copies of a work.*
— une affaire en longueur, *to spin out a business.*
— une épine du pied de quelqu'un, *to get one out of a great embarrassment.*
— une plume de l'aile de quelqu'un, *to get something out of one.*
—, on ne tire pas de farine d'un sac de charbon, *one cannot draw blood from a stone.*
Titre, à juste —, *deservedly; properly.*
—, à — de, *as;* ex: à — de prêt, *as a loan.*
—, à quel —? *by what right?*
Toiser quelqu'un, *to eye a person from head to foot; to examine one from head to foot.*
Tomber à la renverse; ex: je pensai tomber à la renverse en le voyant, *I thought I should have sunk to the ground when I saw him.*
— d'accord, *to agree.*
— dans le sentiment de quelqu'un, *to fall in with one's opinion.*
— de fièvre en chaud mal, *to fall out of the frying-pan into the fire.*
— de son haut, *to be thunderstruck.*
— des nues, *to be quite astounded.*
— du haut mal, *to be subject to fits of epilepsy;* il tomba du haut mal, *he had a fit of epilepsy.*
— sous la main, *to fall in one's way.*
Ton, de bon —, *genteel; fashionable.*
—, de mauvais —, *vulgar; ill-bred.*
Tort, c'est à — que vous dites cela, *you are wrong to say that.*
—, à — et à travers, *at random; right or wrong.*
Tôt ou tard, *sooner or later.*
—, au plus —, *at the soonest.*

Toujours (dans le sens de co[illegible]ner) *still;* ex: êtes-vous toujours [illegible] la même intention? *are you still of the same mind?*
Tour à tour, *by turns; each in his turn.*
— de cheveux, *a front of hair.*
— de promenade, *a walk.*
—, en un — de main, *in a trice; in the twinkling of an eye.*
Tours de force, *feats of strength.*
— de main, d'adresse, *slight-of-hand tricks.*
— de bâton, *underhand profits.*
Tourner casaque, *to change sides, to desert one's party.*
Tout à coup, *suddenly.*
— à point, *in the nick of time.*
— au long, *from beginning to end.*
— autre que moi, lui, &c., *any one else but me, him, &c.*
— au plus, *at most; the utmost.*
— beau, *gently; softly; not so fast.*
— bas, *softly; in a whisper.*
— de bon, *in good earnest; in earnest; seriously.*
— de même, *notwithstanding; the same thing.*
— d'un coup, *on a sudden; suddenly*
— fait (confectionné), *ready-made.*
Tout, e; ex: tout votre ami qu'il est, *though he be your friend, or, as much your friend as he is;* toute femme qu'elle est, *as much of a woman as she is.*
Toutes les fois que, *whenever; every time.*
Train de vie, *way of living.*
—, en grand — (en grande joie), *in high glee.*
Traîner à la remorque, *to tow.*
—, se —, *to crawl.*
—, cette affaire traîne beaucoup, *that business gets on very slowly.*
Traiter du haut en bas, *to load with abuse.*
— de pair, *to treat as one's equal.*
— quelqu'un de pair à compagnon, *to put one's self on a footing with one.*
— quelqu'un de coquin, &c., *to call one a knave, &c.*
— quelqu'un avec empire, *to treat one magisterially.*

TRAITER quelqu'un de seigneur, *to style one a lord.*
— un malade (en parlant d'un médecin), *to attend a patient.*
— un sujet, *to write on a subject.*
TRANCHANT, E, un ton —, *a peremptory tone; a tone of authority.*
TRANCHANS, à deux —, *two-edged; double-edged.*
TRANCHE, doré sur —, *gilt-edged; with gilt-edges.*
TRANCHER (faire contraste), *to contrast with.*
— une question, &c., *to cut short a question, &c.*
— du bel esprit, *to set up for a wit.*
— du grand seigneur, *to wish to appear a great man.*
— le mot, *to speak out.*
— sur tout, *to be dogmatic in every thing.*
— une difficulté, *to solve a difficulty.*
TRANQUILLISER, se —, *not to make one's self uneasy; not to be uneasy.*
TRANSI de froid, *benumbed with cold.*
TRANSIGER avec, *to listen to terms; to come to terms with.*
TRANSPORTÉ d'aise, *transported with joy.*
TRAVAIL des mains, *manual labor.*
TRAVAUX forcés, *hard labor.*
TRAVERS, de —, *awry; crossways.*
—, à —, *across.*
TRAVERSE, chemin de —, *a cross-road or path.*
TRÈFLES (aux cartes), *clubs.*
TREMPE, de la même —, *of the same stamp.*
TREMPER dans un complot, *to be concerned in a conspiracy.*
— dans un crime, *to be an accomplice in a crime.*
TRÊVE de, ou à vos complimens, &c., *a truce with your compliments, &c.*
— son mal ne lui donne aucune —, *his disorder allows him no respite.*
TRIPOTAGE, quel —! *what a mess!*
TRISTE comme un guichet d'hôpital (en parlant de quelqu'un), *quite in the dumps.*
TROISIÈME, au — (d'une maison), *on the third floor.*
TROUVER, *to like;* ex: comment le trouvez-vous? *how do you like him, it?*
— à redire à, à reprendre à, *to find fault with.*
— bon; ex: trouvez bon que je, *permit me to.*
— chaussure à son pied, *to find what suits one.*
—, se — (être), *to be.*
—, se — bien dans un endroit (y être à son aise), *to be comfortable in a place.*
—, se — bien d'une chose, *to receive benefit from a thing.*
—, se — dans la nécessité de, *to be forced to.*
—, se — mal, *to be taken ill; to faint.*
—, se — sur le pavé, *to be out of employment.*
—, tout ce qu'il m'a dit se trouve être faux, *all that he told me turns out to be false.*
TUTEUR, *a guardian.*

U.

UNIVERSEL, un homme —, *a Jack of all trades; a man accomplished in every thing.*
USAGE, d' —, *customary;* il est d'usage, *it is the custom.*
USER, en — de même envers, *to behave towards one in the same manner.*
—, en — familièrement avec quelqu'un, *to treat one with familiarity.*
— de, *to use; to make use of.*
— (en parlant des choses qui s'usent à force d'être employées), *to wear out.*
—, s' — bien, *to wear well.*
UTÉRIN, E, frère —, sœur —, *a step-brother, a step-sister.*

V.

VALET de carreau, piques, trèfles, &c., *a knave of diamonds, spades, clubs, &c.*

VALOIR, *to be worth.*
—, en — bien un autre, *to be quite as good as another.*
— la peine, *to be worth while;* ex: il vaut bien la peine d'y aller, *it is well worth while to go there.*
—, le jeu ne vaut pas la chandelle, *the profits will not pay the expense.*
— mieux, *to be better.*
—, ne pas — l'eau qu'on boit, *not to be worth one's salt.*
—, ne — pas un zeste, *not to be worth a rush, a straw, a pin.*
—, cela lui a valu l'approbation, de tout le monde, *his conduct was approved by everybody.*
VAPEUR, bateau à —, *a steamer.*
VAQUER à ses affaires, *to attend to one's business.*
VAU, à — l'eau, *irremediably lost.*
VAUTRER, se —, dans la boue, la fange, *to wallow in the mire.*
—, se — (dans les voluptés), *to riot.*
VEILLE, à la — de, *on the eve of.*
—, la — de, *the evening before.*
VEILLES (travail littéraire fait la nuit), *lucubrations.*
VEINE, n'être pas en —, *not to be in the vein.*
VENDRE, à — (chose à vendre), *for sale.*
— à l'amiable, *to sell by private sale.*
— à l'encan, *to sell by auction.*
— à l'enchère, *to sell to the highest bidder.*
— quelqu'un (le trahir), *to betray one.*
VENIR à bout de quelqu'un, *to master one.*
— à bout d'une chose, *to succeed in a thing.*
— à la bouche (les propos qui se présentent les premiers à l'esprit), *to come uppermost.*
— à l'appui de, *to corroborate.*
— à point, *to come very apropos.*
— aux mains (en parlant de deux armées), *to join battle; to come to an engagement.*
— aux mains (en parlant de deux ou plusieurs personnes), *to come to blows.*
VENIR aux voies de fait, *to proceed to blows.*
— de faire une chose, *to have just done a thing.*
—, en — aux prises, *to seize each other.*
— se brûler à la chandelle, *to fall into the very snare one wishes to avoid.*
—, soyez le bien venu, *welcome.*
VENTES, bureau de —, *auction-rooms; auction-mart.*
VENTS alizés, *trade-winds.*
VERT, au — (en parlant d'un cheval), *at grass.*
—, du vin —, *tart wine.*
—, un vieillard encore —, *a brisk old man.*
VIDE, à —, *empty.*
VIDER une querelle, *to terminate a quarrel; to put an end to a quarrel.*
VIGNES (dans les — du Seigneur), *tipsy; half seas over.*
VILLE, dîner, déjeûner, &c., en —, *to dine, breakfast, &c. out; not to dine, &c. at home.*
—, être en — (dehors de chez soi), *to be out; not to be at home.*
—, en — (adresse de lettre); ex: Monsieur R***, en ville.
VIN, à bon — point d'enseignes, *good wine needs no bush.*
VIS-À-VIS de, *opposite.*
VISAGE, à — découvert, *openly.*
VISER à, *to take aim at; to level at.*
— un passeport, *to sign a passport.*
VISITER quelqu'un, une malle, voiture, &c., *to search a person, trunk, coach, &c.*
— les lieux, *to examine the premises; to repair to the spot.*
VÎTE, au plus —, *with all speed.*
VIVANT, de son —, *during one's lifetime.*
—, un bon —, *a jovial fellow; a boon companion.*
VIVE, dispute —, *a sharp dispute or altercation.*
—, haie —, *a quickset hedge.*
— le Roi! *God save the King!*
— la France pour les plaisirs! *France is the country for pleasure!*

Vive, qui —! *who goes there?*
Vivre comme un coq en pâte, *to live like a fighting-cock.*
—, ne — que de ses bras, *to live by one's labor.*
Vogue la galère! *let the world go as it may!*
Voie d'eau, *a leak.*
— lactée, *the milky-way.*
Voies de fait, *an assault.*
Voila comme je l'ai fait, *that is the way I did it.*
—, m'y —, *here I am.*
— (pour il y a); ex: voilà trois semaines qu'elle est malade, *she has been ill these three weeks.*
Voile, à la —, *under sail.*
—, avec toutes les voiles dehors, *under all sail.*
Voir à qui l'aura, *to see who shall have it.*
— clair, *to be shrewd.*
— clair dans une affaire, *to see clearly into a business.*
— de bon œil, *to see with pleasure.*
— de quel bois on se chauffe, *to see what kind of a man one is.*
— en mal, *to see with a jaundiced eye.*
— goutte (au propre), *to be purblind.*
— goutte (au figuré); je n'y vois —, *that is a mystery to me.*
—, se — forcé de faire une chose, *to be under the disagreeable necessity of doing a thing.*
— venir quelqu'un, *to perceive what one is after; to perceive what one would be at.*
—, on voit bien que, *it is easy to see that.*
—, je vois ou vous en êtes logé, *I see how things are with you.*
Voisin de (proche de), *near.*
Voix, à — basse, *in a low tone.*
—, de vive —, *by word of mouth.*
Vol, au —, *on the wing; flying.*
Volante, une feuille —, *a loose sheet.*
Volée, soit de bond, soit de —, *by hook or by crook.*
—, à la —, *at random.*
Voleur, au —! *robbers! thieves!*
Volontiers; ex: je le crois volontiers, *I can easily believe it.*
Vouloir bien faire une chose, *to be very willing to do a thing;* ex: je veux bien le faire, *I am very willing to do it.*
— bien, *to be so good as; to have the goodness to;* ex: voulez-vous bien le faire? *will you be so good as to do it?*
— du bien à quelqu'un, *to wish one well.*
— du mal à quelqu'un, *to wish one harm.*
—, en — à quelqu'un, *to have a spite against one; to be angry with one.*
—, que voulez-vous, je ne puis pas faire deux choses à la fois, *what can you expect, I cannot do two things at a time.*
—, que voulez-vous que je fasse? *what will you have me do?*
—, vienne qui voudra! *let who will come!*
Vous, de — à moi, *between us.*
Voute en dos d'âne, *a sharp raised vault.*
— à anse de panier, *a flat arched vault.*
Voyage de long cours, *a foreign voyage; a long sea-voyage.*
Vu que, *considering that.*
— l'état où, *considering the state in which.*
Vue, à — d'œil, *visibly.*
—, à trois jours de —, *three days after sight.*
—, à perte de —, *as far as the eye can reach.*
Vues bornées, *narrow views.*
—, des — courtes (peu de prévoyance), *little foresight.*

Y.

Y être (deviner une chose, découvrir une chose); ex: vous y êtes, *you have guessed it; you have found it out;* vous n'y êtes pas, *you are out; you are mistaken.*
Yeux, aux — de, *in the sight of; in the opinion of.*

CONTENTS.

	Page
Preface	5
Directions	9
Analytical Study of the French Language:	
Historical Review of the French and English Languages	13
Prefixes	16
Affixes	20
Analogy between French and English words	24
Difference of meaning between words of similar sounds	26
References	28

Part I.—PROGRESSIVE READER.

Réflexions morales		33
L'évêque et l'enfant		34
Swift		34
Charlemagne et le jeune clerc		35
Sagesse d'un mandarin		35
Henri VIII et l'évêque		35
Le richard érudit		36
Consultation gratuite	*Molière.*	36
Un honnête homme	*Aimé-Martin.*	37
Amour filial	*Chateaubriand.*	37
Amour filial chez les Japonais		38
Origine des Japonais	*Ricard.*	39
Jugement en Chine		39
Efficacité de la prière	*De Lamennais.*	40
Oraison dominicale		41
L'Abenaki	*Saint-Lambert.*	41

PAGE

Young 43
Le doc[illegible] que ça 44
Mœurs et festins ..... *Carmontelle.* 45
Le voleur et le savant ..... *Chamfort.* 48
Système solaire ..... *Lévi.* 48
Réflexions sur l'harmonie de l'univers ..... *Fénelon.* 50
De la terre et de la mer ..... *Buffon.* 51
Théorie de l'aurore ..... *Bailly.* 53
Lever du soleil ..... *J.-J. Rousseau.* 53
Le désert en Amérique ..... *Chateaubriand.* 54
La cataracte du Niagara ..... *Le même.* 55
Éruption du Vésuve ..... *Mme. de Stael.* 55
Le cheval ..... *Buffon.* 56
Le chien ..... *Le même.* 57
Le chat ..... *Le même.* 58
Le serin et le rossignol ..... *Le même.* 59
Le poulet ..... *Carmontelle.* 60
Le sifflet ..... *Franklin.* 65
L'édifice social : ..... *Mme. Tastu.*
Propriété des biens 66
Propriété territoriale 66
Propriété industrielle 67
Les arts mécaniques et les métiers 67
Le commerce 68
Les professions 68
Les contrats 69
La société civile 70
Le gouvernement 70
Droit des gens 71
Des différents gouvernements 72
Liberté ..... *Thomas.* 72
Indépendance 72
Le présent et l'avenir ..... *Fénelon.* 73

PART II.—PROGRESSIVE READER.

Les insectes d'un jour 75
Utilité de l'histoire ..... *Rollin.* 77
Fragments de l'histoire de France : ..... *Lamé Fleury.*
La Gaule et les Gaulois 78

		Page
L'invasion des Barbares		80
Charlemagne		82
Napoléon		
Christophe Colomb	*Lévi.*	92
Configuration extérieure de l'Amérique du Nord	*De Tocqueville.*	94
Fragments de l'histoire des États-Unis :	*Pelet de la Lozère.*	
Bill du timbre		97
Révocation du bill du timbre		98
Bill du thé		100
Premier Congrès		102
Congrès de Philadelphie		104
Séparation des colonies de leur métropole		105
Déclaration d'Indépendance		107
Conspiration d'Arnold et exécution du major André		110
Présidence de Washington		115
Retraite de Washington		117
Scène tirée des " Fourberies de Scapin "	*Molière.*	119
Le Premier Homme	*Buffon.*	122
La machine à vapeur	*Cuvier.*	126
Le génie de l'homme	*Fayet.*	127
Une histoire de chasseur	*Elzéar-Blaze.*	129
Le grondeur	*Brueys.*	130
Les deux chemins de la vie	*Mme. Guizot.*	143
Maximes tirés de l'ancien testament		144
Préceptes de Jésus-Christ		146
Bataille de la Nouvelle-Orléans	*Pelet de la Lozère.*	147
Un Ouragan aux Antilles	*Levilloux.*	149
Prise de Praga	*Mme. Lattimore Clarke.*	152
Meurtre de Thomas Becket	*A. Thierry.*	154
Jeanne d'Arc brulée par les Anglais	*Barante.*	156
Napoléon à Schœnbrun	*Dulaure.*	158
Claude Frollo précipité	*Victor-Hugo.*	159
Peste d'Athènes	*Barthélemy.*	161
L'Avare	*Molière.*	163
Système du monde	*Fontenelle.*	168
Le café de Surate	*Bernardin de St.-Pierre.*	174

LETTRES.

Page

...ne à son fils 180
Racine à son fils 181
Madame de Maintenon au Comte d'Aubigné 182
Mme. de Maintenon au Comte d'Aubigné 182
Mme. de Maintenon à Mlle. d'Aubigné 183
De Balzac à M. de Priésac 184
Voltaire au Cardinal de Bernis 184
Le Cardinal de Bernis à Voltaire 184
Voltaire au Maréchal Duc de Richelieu 185
L'Abbé de Rancé à l'Abbé Favier 185
Voltaire à M. le Président de Rufféy 186
Le Comte de Bussy-Rabutin à la Présidente d'Osembray 186
J.-J. Rousseau à M*** 186
Fontenelle à Madame de Forgeville 187
Le Comte de Bussy-Rabutin à Madame de Lamoresan 187
Madame de Sévigné à Madame de Grignan 188
Fénelon au Marquis de Fénelon, son neveu 189
Voltaire à M. Thiriot 189
J.-J. Rousseau à un jeune homme 190
J.-J. Rousseau à M. Deleyre 191
Voltaire à M. Fabry 192
Courier au Ministre de la Guerre 192
Courier au Général Duroc, à Paris 193
Marie Stuart à Élisabeth, Reine d'Angleterre 193
Eugène Beauharnais au Roi de Bavière, son beau-père 194
Napoléon au Prince Régent 194
Joachim Murat à la Reine Caroline 195
Béranger au Président de l'Assemblée Nationale 195

General Rules of French Versification:

Measure 199
Cesura 203
Rhyme 203
Hiatus and Elision 208
Poetical Licenses 209

PART III.—PROGRESSIVE READER, (POETRY.)

		PAGE
La renoncule et l'œillet	*Bérenger.*	215
La nouveauté	*Hoffmann.*	215
Le danseur de corde et le balancier	*Florian.*	216
Le laboureur et ses enfants	*La Fontaine.*	216
Le cochet, le chat et le souriceau	*Le même.*	217
L'occasion manquée	*Le Bailly.*	218
Le chien coupable	*Florian.*	219
L'aveugle et le paralytique	*Le même.*	220
Les deux pigeons	*La Fontaine.*	221
L'alchimiste et ses enfants	*Andrieux.*	223
À une jeune fille	*Victor-Hugo.*	227
Sur la mort d'une jeune fille	*Parny.*	227
Harmonie du monde physique	*Delille.*	228
Existence de Dieu	*Voltaire.*	228
Les dés pipés	*Arnault.*	229
Une mère	*Florian.*	231
Hymne de l'enfant à son réveil	*Lamartine.*	231
Le réveil d'une mère	*Parny.*	233
Le conquérant et le vieillard	*Béranger.*	234
La vie humaine	*Gresset.*	235
La noble ambition	*Duval.*	236
L'égoïste	*Delille.*	236
L'amone	*Reboul.*	237
Plainte.	*Mme. Tastu.*	238
Melvil à la Reine Élisabeth pour la détourner du meurtre de Marie Stuart	*P. Le Brun.*	239
Trois jours de Christophe Colomb	*Casimir Delavigne.*	239
Scène tirée d'Athalie	*Racine.*	240
Trissotin et Vadius	*Molière.*	242
Le bureau de journal	*Boursault.*	244
Dictionary of Idioms, Proverbs, Peculiar Expressions, etc.		249

OLLENDORFF'S NEW METHOD
OF
LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK
THE FRENCH LANGUAGE,

With an Appendix, containing the Cardinal and Ordinal Numbers, and full Paradigms of the Regular and Irregular, Auxiliary, Reflective, and Impersonal Verbs

By J. L. Jewett. One volume, 12mo. $1.

'New Method of Learning the French Language.—This grammar must supersede all others now used for instruction in the French language. Its conception and arrangement are admirable,—the work evidently of a mind familiar with the deficiencies of the systems, the place of which it is designed to supply. In all the works of the kind that have fallen under our notice, there has been so much left unexplained or obscure, and so many things have been omitted—trifles, perhaps, in the estimation of the author, but the cause of great embarrassment to the learner—that they have been comparatively valueless as self-instructors. The student, deceived by their specious pretensions, has not proceeded far before he has felt himself in a condition similar to that of a mariner who should put out to sea without a compass to direct him. He has encountered difficulty after difficulty, to which his grammar afforded no clue; when, disappointed and discouraged, he has either abandoned the study in disgust, or if his means permitted, has resorted to a teacher to accomplish what it was not in his power to effect by the aid of his 'self-instructor.'

"Ollendorff has passed his roller over the whole field of French instruction, and the rugged inequalities formerly to be encountered, no longer discourage the learner. What were the difficulties of the language, are here mastered in succession; and the only surprise of the student, as he passes from lesson to lesson, is, that he meets none of these 'lions in the way.'

"The value of the work has been greatly enhanced by a careful revision, and the addition of an appendix containing matter essential to its compeleteness either as a book for the use of teachers or for self-instruction."—*New-York Commercial Advertiser.*

VALUE'S IMPROVED EDITION OF
OLLENDORFF'S NEW METHOD
OF
LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK
THE FRENCH LANGUAGE.

With the Lessons divided into Sections of a Proper Length for Daily Tasks, and numerous Corrections, Additions, and Improvements, suitable for this country, by V. Value; to which is added Value's System of French Pronunciation; his Grammatical Synopsis; a New Index, and Short Models of Commercial Correspondence.

One volume, 12mo. Price $1.

"Mr. Value has taught practically Ollendorff's system for many years, and has bestowed much thought and labor on the improvement of this edition. The longer lessons have been judiciously subdivided; much attention has been bestowed upon the arrangement of the exercises relating to the subjunctive mood: besides the system of pronunciation, we have an excellent grammatical synopsis, which appears to us, on a brief examination, very happily constructed, and of great *value*. In his preface the author mentions several minute corrections made in this edition, which show the care and accuracy bestowed upon it."—*Churchman.*

Messrs. D. Appleton & Co.

Gentlemen,

I have carefully perused your new edition of Ollendorff by Mr. Value, and find it contains all the improvements the original work so much required. It is evidently the result of long research, time and labor, founded upon experience and a thorough knowledge of the system, and in my estimation far superior to any work of the kind which I have yet met with. I intend adopting the use of it in my classes.

Yours, respectfully,
J. ROEMER,
Professor of the French Language in the N. Y. Free Academy.

*** *Keys to the Exercises of the above Grammars in separate vols.*, 75 *cts. each.*

COMPANION TO OLLENDORFF'S NEW METHOD OF LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK THE FRENCH LANGUAGE.

BY GEORGE W. GREENE,

Instructor in Modern Languages in Brown University.

One volume, 12mo. 75 cts.

"We commend this volume as a *Vade-mecum* to all young students of the French tongue. The dialogues are simple in construction—yet they embrace a wide range of subjects. The idiomatic hints supply a desideratum that has been long needed by the student, as those who have attempted to render French colloquy according to grammatical rules, know too well. The vocabulary preceding each conversation is a convenience, if not a novelty; it precludes the necessity of frequent reference to a more ponderous work."—*Literary Union.*

"Mr. Greene is Instructor in Modern languages in Brown University, R. I. He has successfully prosecuted the system of teaching practised by Ollendorff; and is the author of Ollendorff's First Lessons in French. The 'Companion' consists of Dialogues and a Vocabulary. The study of it is begun as soon as the scholar has learned enough about French verbs to enable him to translate. The dialogues have each prefixed to them a special vocabulary of the new words which occur in the lesson. These special vocabularies are to be committed to memory, as also the general vocabulary at the end of the series of lessons. When this is learned, the student will know all the words which are needed to enable him to speak with propriety on any subject, and may read the French of any author with but an occasional resort to a larger Lexicon. Mr. Greene is right in enforcing the committing of words to memory: a language cannot be *learned* without such study. He truthfully remarks: 'Learning words by heart is very dull work, and yet it is the price every body who wishes to learn a language, must sooner or later pay. Do it in the beginning, and the rest of your progress will be easy and pleasant. Put it off—and you will never do it at all.'"—*S. W. Baptist Chronicle.*

"The present work, as its name imports, forms a very appropriate companion to the new edition of OLLENDORFF by M. VALUE, noticed by us a few days since. It comprises a series of ninety-two dialogues, carefully selected, so as to familiarize the student with an extensive range of subjects, and to enable him to converse upon them with ease and fluency.

"The dialogues are followed by a valuable chapter on differences of idioms, in which those peculiarities of the language, which cannot be classified under general rules, are clearly exhibited, accompanied by grammatical hints and useful suggestions.

"Nearly one-half of the book is taken up with a vocabulary of words arranged according to subjects, presenting at a single glance all the principal terms relating to any particular art, profession, or branch of science. Among other improvements, we notice the French names of all the principal countries, cities, towns, islands, seas, rivers, mountains, &c., in the world—names of the principal nations and races of men, and the proper names of men and women. These tables are indispensable to the French student, and alone are worth the price of the book.

"In Mr. GREENE'S reputation as Professor of Modern Languages in Brown University, we have a sufficient guaranty of the accuracy of the work."—*Buffalo Gent. Adv.*

OLLENDORFF'S FIRST LESSONS IN FRENCH, OR ELEMENTARY FRENCH GRAMMAR,

INTRODUCTORY TO OLLENDORFF'S LARGER GRAMMAR.

BY GEORGE W. GREENE,

Instructor of Modern Languages in Brown University.

One volume, 16mo. 38 cts.; with a Key, 50 cts.

This volume is intended as an introduction to "OLLENDORFF'S COMPLETE FRENCH METHOD," and is published in accordance with a very general demand made for a more elementary work than the larger Grammar.

"It is believed that the student who shall take the pains to go carefully through this volume, in the manner suggested in the Directions for studying it, will come to the study of the 'Complete Method' with a degree of preparation which will render his subsequent progress easy and agreeable."

MEZZOFANTI'S
SYSTEM OF LEARNING LANGUAGES
APPLIED TO THE
STUDY OF FRENCH.

With a Treatise on French Versification, and a Dictionary of Idioms, Peculiar Expressions, etc.

BY J. ROEMER,

Professor of the French Language and Literature in the New-York Free Academy.

One volume, 12mo. $1.

With the exception of our own tongue, French is undoubtedly the most important language of the modern world. Commerce, literature, science, and the fine arts, all demand its aid. It therefore is justly classed with the numerous branches of knowledge essential to a good education.

The work now before us is an amplification of the system pursued by the late Cardinal Mezzofanti, applied to the French language. Professor Roemer, who is favorably known in connection with the Free Academy of this city, was personally acquainted with this extraordinary linguist, and received from him the details of his successful mode of study. The following prefatory passage describes the system:—

"This eminent man, so remarkable and renowned for the ease and certainty with which he acquired a host of languages, proceeded mainly in their study by the observation of their *analogy*, which he regarded as the key to the various forms of speech existing among divers nations. He attached little importance to grammatical rules, except those belonging to general grammar, and those connected with the vernacular; but insisted largely on close attention to the verbs, and considered it of importance to possess a copious and accurate dictionary. His method was to make himself well acquainted with the pronunciation, and to this end he would begin by repeating as faithfully as possible in sound, a number of phrases, with the sense of which, in his own language, he was thoroughly familiar. Reading aloud, and copying, after careful analysis of the words and phrases, constituted the residue of his method. He aimed in his reading and copying to select passages which conveyed useful and specific instruction, for the sake of the greater facility they afford in making an impression on the mind and memory, and also for the sake of association between the words and the ideas. He labored hard to enter fully into the spirit and sense of the idioms, and gave the finishing stroke to his process by committing to memory passages of verse in which the diction was especially elegant and easy. By these means he obtained a practical knowledge of the language, which he then sought to perfect, by referring to its grammar. It will readily be perceived what efficacy there must be in a system which, aiming first to impart a complete knowledge of what may be called the mechanical portion of a foreign tongue, goes on to bestow upon it an intelligent study of its elements and principles, the effects of which must be to make a deeper and more lasting impression of what has already been acquired."

We approve highly of the method so ably advocated by Professor Roemer; it is simple, encouraging in its nature, and more likely to conduct the student to a sound knowledge of the *structure* of the language than any other with which we are acquainted. The introductory remarks on the history and analogies of the French language are practical and suggestive. An admirable treatise on French versification (generally neglected in tuition), and a copious dictionary of idioms, &c., are very important features in the work. The progressive reading exercises, in prose and verse, have been selected with great taste, and justly claim for the volume the additional merit of being highly interesting even to those who have mastered the language, and now cultivate its literature. We cannot close our notice of this excellent work more appropriately, than by recommending it as being well worthy of the attention of all those who are interested in educational progress and the simplification of valuable knowledge.—*Journal of Commerce.*

NEW POETICAL FRENCH READER.

CHOIX DE POESIES
POUR LES JEUNES PERSONNES.

Par Mme. A. COUTAN.

One volume, 12mo. $1.

CHOIX DES POESIES POUR LES JEUNES PERSONNES, is the title of a selection of poems in the French language, designed for the perusal of the young, by Madame A. Coutan, just published by Appleton & Company, of this city. It is a very charming collection of some of the sweetest and most graceful verses in the French language. We were hardly aware, till we looked over this book, that so many distinguished French authors had contributed to a class of productions, so peculiarly suited to readers of an early age.—*Evening Post.*

THE

STANDARD PRONOUNCING DICTIONARY

OF THE

FRENCH AND ENGLISH LANGUAGES.

IN TWO PARTS.

PART I. FRENCH AND ENGLISH. | PART II. ENGLISH AND FRENCH.

The FIRST PART comprehending words in common use—Terms connected with Science—Terms belonging to the Fine Arts—4000 Historical Names—4000 Geographical Names—1100 Words lately published, with the PRONUNCIATION OF EVERY WORD, according to the French Academy and the most eminent Lexicographers and Grammarians; together with 750 *Critical Remarks*, in which the various methods of pronouncing employed by different authors are investigated and compared with each other.

The SECOND PART containing a copious vocabulary of English words and expressions, with the pronunciation according to Walker.

THE WHOLE PRECEDED BY

A Practical and Comprehensive System of French Pronunciation.

By GABRIEL SURENNE, F. A. S. E.,

French Teacher in Edinburgh; Corresponding Member of the French Grammatical Society of Paris, &c., &c.

Reprinted from a duplicate cast of the stereotype plates of the last Edinburgh edition.
One stout volume, 12mo., of nearly 900 pages. Price $1,50.

A FEW CRITICISMS ON ITS MERITS.

Kinderhook Academy.

Surenne's French Dictionary is in many respects superior to those of "Meadow" and "Boyer." The Proper Names at the bottom of each page, and the method of explaining the pronunciation, (by the French sounds of the vowels, with which the pupil has become familiar,) are in my opinion distinguishing excellencies.

SILAS METCALF.

Princeton, N. J.

We use habitually the admirable Dictionary of Surenne.

LYMAN COLEMAN.

National Magazine.

"This work must have been one of very great labor, as it is evidently of deep research. We have given it a careful examination, and are perfectly safe in saying, we have never before seen any thing of the kind at all to compare with it. Our space will not permit us to give more than this general testimony to its value. Long as the title is, and much as it promises, our examination of the work proves that all the promises are fulfilled, and we think that no student of the French language should, for a moment, hesitate to possess himself of it. Nor, indeed, will it be found less useful to the accomplished French scholar, who will find in it a fund of information which can no where be met with in any one book. Such a work has for a long time been greatly needed, and Mr. Surenne has supplied the deficiency in a masterly style. We repeat, therefore, our well digested opinion, that no one in search of a knowledge of the niceties of the French language should be without it."

New-York Observer.

"Every student of the French language, and every person of taste who is fond of reading French, and wishes to become proficient in that tongue, should possess this comprehensive but complete dictionary. It embraces all the words in common use, and those in science and the fine arts, historical and geographical names, etc., with the pronunciation of every word according to the French Academy, together with such critical remarks as will be useful to every learner. It is published in a form of extreme condensation, and yet contains so full a compilation of words, definitions, etc., as scarcely to leave any thing to be desired."

Boston Courier.

"This is, we believe, the first French pronouncing dictionary that has appeared in the English field of French education, and the compiler, Mr. Surenne, may well felicitate himself on the decided success which has attended his efforts to furnish us with this long expected desideratum. Mr. S. has rendered precise what was before uncertain, clear what had hitherto been obscure, in short, put into the hands of both teachers and scholars, an authority in philology and pronunciation, as good, as correct, as authoritative as Johnson, Walker, or Webster, in the English tongue. The method adopted for representing the sounds of words, is for the English or American eye and ear, so that faultless pronunciation may be depended upon. The phraseology is often that of the French Academy, consequently of the highest authority, and is both copious and practical. The English pronunciation is precisely after the plan of Webster, imitated or followed with the most scrupulous accuracy, thus giving two extraordinary advantages in one work, viz., a dictionary of French pronunciation, with words and meanings, and a standard of English pronunciation. We exhort, we entreat teachers, parents, guardians, all interested in the education of youth, to look at this splendid work of industry and ingenuity, and they will see and recognize its superiority at a glance.

NEW DRAMATIC FRENCH READER.

CHEFS-D'ŒUVRES DRAMATIQUES

DE LA

LANGUE FRANCAISE.

Mis en Ordre Progressif, et Annotés, pour en faciliter L'Intelligence.

PAR A. G. COLLOT,

Professor de Langues et de Litterature.

One Volume, 12mo. of 520 pages. Price $1.

We have examined this book with great interest, and can confidently recommend it to students and teachers of the French language, as better adapted to the purposes of a reading book than any other with which we are acquainted. It is made up of fourteen complete dramas, taken from the works of the best and purest writers, among which are the great names of Corneille, Racine, Moliere, and Piron. The pieces are systematically arranged in progressive order, and the idiomatical difficulties of the language are fully and clearly explained in the notes. To those who are desirous of speaking French this book is invaluable, as the conversational and idiomatic phrases, so indispensable to this accomplishment, are met with on every page; and to those who wish to cultivate their taste, and to obtain a knowledge, not only of the French language, but of the writings of its most eminent dramatists, this volume will supply the place of voluminous collections not easy to be obtained. Its typographical accuracy and appearance has seldom been equalled in any French book that has heretofore issued from the press of this country.—*Courier and Enquirer.*

This book is made up of pieces of progressive difficulty, as exercises in the study of French. We have first a Proverb or two in the simplest style, with foot-notes explanatory of idiomatic phrases; then a couple of Berquin's pieces, intended for learners; then some half dozen of Scribe's popular dramas, full of action, and exhibiting many peculiarities of French manners and language; Moliere's Misanthrope; Voltaire's Mérope; Racine's Athalie; and, lastly, the Cinna of Corneille—*all entire;* which is, certainly, an improvement on all other French reading books, the fragmentary style of which has often vexed us. The whole appears to us admirably adapted for its purpose.—*Christian Examiner.*

NEW MODERN FRENCH READER.

MORCEAUX CHOISIES DES AUTEURS MODERNES,

A LA USAGE DE LA JEUNESSE.

With a Vocabulary of the New and Difficult Words and Idiomatic Phrases adopted in Modern French Literature.

By F. ROWAN.

Edited by J. L. JEWETT, Editor of Ollendorff's French Method.

One volume, 12mo. 75 cents.

The chief object of the present volume is to offer the means of making the youth acquainted with the French Language, as it is spoken in the present day, and as it is presented in the works of the modern authors of France, without the risk of sullying the mind of the young reader, by an introduction to such scenes and principles, as but too often disgrace the pages of writers who would be an honor to humanity, were their moral qualities but equal to their genius.

The second is to facilitate the task of the teacher, by endeavoring to render the work attractive in the eyes of the pupil; and such selections have therefore been made, as will, it is hoped, be interesting and entertaining to the young reader, while, at the same time, they will prove worthy specimens of the peculiar style of their respective authors, and sufficiently demonstrate the great idiomatic revolution which has taken place in the French Language within the last quarter of a century.

The American edition of the work is rendered still more valuable and interesting by the addition of extracts from the writings of Sismondi and Mignet, modern historians of distinguished merit. The vocabulary of new and difficult words and idiomatic phrases is also more conveniently arranged for reference, and considerably enlarged; while the whole has undergone thorough revision, with a view to accuracy in every particular; and the orthography has been made to conform to that of the Dictionary of the Academy and the usage of modern writers.

List of Authors.—Alex. Dumas, Alex. de Tocqueville, Alfred de Vigney, Alph. Karr, Aug. Thierry, Bignon, Capefigue, De Balzac, De Lamartine, E. Souvestre, Eugène Sue, F. Soulié, Guizot, Gust. de Beaumont, Jules Janin, Leon Goslan, D'Aubigné, Mérimée, Michelet, Salvandy, Lavallée, Thiers, Victor Hugo, Villemain, Sismondi, Mignet.

THE CLASSIC FRENCH READER,

FOR ADVANCED STUDENTS;

OR,

BEAUTIES OF THE FRENCH WRITERS, ANCIENT AND MODERN

BY ALAIN DE FIVAS.

With a Vocabulary, French and English, of all the Words and Idioms contained in the Work. By J. L. JEWETT.

One Volume, 12mo. of 390 pages. Price $1.

"This work embraces selections from the writings of all the literary periods, and specim of the various styles of the most distinguished writers. It is a well-digested book, convenient a manual for students, since it unites the advantages of a reading book, lexicon, and gramma

"The 'Classic French Reader' consists of selections from the standard prose and poeti al writers of France. Each selection forms a complete subject, and is of sufficient length for a single lesson. The choice of pieces is made from every period of the French literary history; so that the student has an opportunity of forming an acquaintance with every species of French composition. The selections are suitable for a reading book,—from Molière, Saint Pierre, Montesquieu, Chateaubriand, Madame de Staël, Rousseau, Fénélon, Voltaire, Bossuet, and others, in prose; in poetry, from La Fontaine, Florian, Béranger, J. B. Rousseau, Racine, and other eminent writers. Short sketches of the life of each are given, which are not without their use. The vocabulary 'embraces and defines every word used in the book, not only in its particular acceptation, but in its primary significance [signification].' The idiomatic phrases are noticed. Occasionally foot-notes are added by way of explanation. Any one who will make himself familiar with all the pieces in the book, will be prepared to read works in every department of French literature."

AN

INTRODUCTION TO THE FRENCH LANGUAGE:

CONTAINING

Fables, Select Tales, Remarkable Facts, Amusing Anecdotes, etc.

WITH

A DICTIONARY

OF ALL THE WORDS TRANSLATED INTO ENGLISH.

By ALAIN DE FIVAS, Member of several Literary Societies.

One neat volume, 12mo. Price 50 cents.

This work has passed through several editions in England, and rapidly found its way as a class-book into the most eminent public and private seminaries.

The pieces contained in this volume comprehend a great variety of subjects, and are generally of a lively and familiar style, the phrases will serve as elements of conversation, and enable the student to read with facility other French books.

In the Dictionary at the end, is given the meaning of every word contained in the book.

The explanatory words are placed at the end of the book, instead of at the foot of the page; by this method learners will derive considerable benefit.

Though this work is designedly for the use of schools, the author has borne in mind, that many of the learners of French are adults, therefore, while it is adapted for youthful students, an endeavor has also been made to make it acceptable to those of more advanced age.

IN PREPARATION.

A NEW DICTIONARY

OF THE

FRENCH AND ENGLISH LANGUAGES.

PART I. FRENCH AND ENGLISH. | PART II. ENGLISH AND FRENCH.

Based on the recent Dictionary of A. SPIERS, with many valuable Additions and Improvements.

One volume, large 8vo. Uniform with "Adler's German Lexicon."

OLLENDORFF'S NEW METHOD
OF LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK
THE GERMAN LANGUAGE.

Reprinted from the Frankfort edition, to which is added a Systematic Outline of the different Parts of Speech, their Inflection and Use, with full Paradigms, and a complete List of the Irregular Verbs.

BY GEORGE J. ADLER, A. B.,

Professor of German in the University of the City of New-York. One volume, 12mo. $1 50.

☞ A KEY TO THE EXERCISES, in a separate volume. 75 cts.

"OLLENDORFF'S *new method of Learning to Read, Write, and Speak the German Language*, with a systematic outline of German Grammar, by George J. Adler, is one of those rare works which leave nothing to be desired on the subjects of which they treat. The learner's difficulties are so fully and exactly provided for, that a constant sense of satisfaction and progress is felt from the beginning to the end of the book. A bare inspection of one of the lessons will satisfy any one acquainted with the elements of German grammar, that it adapts itself perfectly to his wants. With the systematic outline of grammar by Prof. Adler, the new method is substantially perfect, and it is probably second in its advantages only to residence and intercourse with educated Germans."

"The study of the German is becoming so essential a part of an ordinary education, that every work tending to facilitate the acquisition of the language should be welcomed. An American edition of Ollendorff has been much wanted. His system is based upon *natural* principles. He teaches by leading the student to the acquisition of phrases, from which he deduces the rules of the language. The *idioms* are also carefully taught, and the entire construction of the system is such that, if adhered to with fidelity and perseverance, it will secure such a practical knowledge of the German as can be acquired by no other mode, so rapidly and thoroughly. We heartily commend the book to all who really wish to understand a tongue which contains so many treasures.

NEW GRAMMAR FOR GERMANS TO LEARN ENGLISH.

OLLENDORFF'S NEW METHOD
OF
LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK
THE ENGLISH LANGUAGE
THROUGH THE MEDIUM OF THE GERMAN;

Arranged and adapted for Schools and Private Instruction,

BY P. GANDS.

One volume, 12mo.

Key to the same, uniform with the above. Price 75 cts.

"My compilation of the French Grammar after the method of Ollendorff, has made the German public so thoroughly acquainted with this highly practical system of instruction, that it will not be necessary to add any further recommendation in this place. It was so universally acknowledged and adopted, that I was induced to compile a similar Grammar for Germans to learn English, and I did this the more willingly because I was urged to do so by many from all quarters.

"In carrying out the plan, I endeavored to introduce exercises in questions and answers suited to familiar and social conversation, so as to do away with the antiquated Phrase-books still in use. The frequent application and repetition of the rules set forth in this book, I have sought to make as free from dull monotony as possible, by giving the sentences a new turn, and by arranging them in different order, so as not to repeat the same over and over again.

"A practical routine of instruction carried on for many years, has taught me the wants of the student; I feel therefore perfectly confident in bringing this book before the public.

"P. GANDS."

THE

PRACTICAL GERMAN GRAMMAR;

OR, A NATURAL METHOD OF

LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK

THE GERMAN LANGUAGE.

BY CHARLES EICHHORN.

One volume, 12mo. $1.

"The plan of this work consists in teaching the pupil by what is called the natural mode, in opposition to the Grammatical method. A child is taught to speak its native tongue by learning the words and the construction of sentences, without the assistance of rules. We have seen Grammars in other languages formed on this system, but this is the first systematic attempt to introduce the plan into the study of the German. We have no doubt the author has succeeded in producing an excellent text-book. One of the features which deserves praise, is the arrangement and construction of the sentences or examples in such a way as to take advantage of the analogies between the English and German, and thus facilitate the progress of the student. The new and poetic selections at the end of the grammar, are intended as an introduction to the works of the best German authors."—*Prot. Churchman.*

Opinion of Prof. Schmidt, of Columbia College.

"It presents in a form more compact and more easily surveyed, a comprehensive view of the forms and structure of the German language. The simplicity of arrangement, the clearness and fulness of illustration, and the strict consistency and consecutive development according to the common system, which characterize this Grammar, will greatly simplify and facilitate the study of the given language; and as the exercises are designed to lead the student in evolving for himself, the declensions and conjugations, his memory will thus be greatly aided in grasping and retaining the forms and inflections of the language."

A PROGRESSIVE GERMAN READER,

PREPARED WITH REFERENCE TO

OLLENDORFF'S GERMAN GRAMMAR.

WITH COPIOUS NOTES AND A VOCABULARY.

BY G. J. ADLER,

Professor of the German Language and Literature in the University of the City of N. Y.

One volume, 12mo. $1.

The favorable reception which Ollendorff's German Grammar has received from the American public, has induced the Publishers and the Editor to comply with the very general demand for a *German Reader.*

The plan of this Reader is as follows, viz:

1. The pieces are both prose and poetry, selected from the best authors, and are so arranged as to present sufficient variety to keep alive the interest of the scholar.

2. It is progressive in its nature, the pieces being at first very short and easy, and increasing in difficulty and length as the learner advances.

3. At the bottom of the page constant references to the Grammar are made, the difficult passages are explained and rendered. To encourage the first attempt of the learner as much as possible, the twenty-one pieces of the first section are analyzed, and all the necessary words given at the bottom of the page. The notes, which at first are very abundant, diminish as the learner advances.

4. It contains *five* sections. The *first* contains easy pieces, chiefly in prose, with all the words necessary for translating them; the *second*, short pieces in prose and poetry alternately, with copious notes and renderings; the *third*, short popular tales of GRIMM and others; the *fourth*, select ballads and other poems from BUERGER, GOETHE, SCHILLER, UHLAND, SCHWEB, CHAMISSO, &c.; the *fifth*, prose extracts from the first classics.

5. At the end is added a VOCABULARY of all the words occurring in the book.

A DICTIONARY
OF THE
GERMAN AND ENGLISH LANGUAGES,

INDICATING THE ACCENTUATION OF EVERY GERMAN WORD, CONTAINING SEVERAL HUNDRED GERMAN SYNONYMS, TOGETHER WITH A CLASSIFICATION AND ALPHABETICAL LIST OF THE IRREGULAR VERBS, AND A DICTIONARY OF GERMAN ABBREVIATIONS.

COMPILED FROM THE WORKS OF HILPERT, FLÜGEL, GREIB, HEYSE, AND OTHERS.

IN TWO PARTS:

I. GERMAN AND ENGLISH—II. ENGLISH AND GERMAN.

BY G. J. ADLER, A. M.,

Professor of the German Language and Literature in the University of the City of New-York.

One large volume, 8vo, of 1400 pages. Price $5. Strongly and neatly bound.

Extract from the Preface.

In preparing this volume, our principal aim was to offer to the American student of the German a work which would embody all the valuable results of the most recent investigations in German Lexicography, and which might thus become not only a reliable guide for the practical acquisition of that language, but one which would not forsake him in the higher walks of his pursuit, to which its literary and scientific treasures would naturally invite him. The conviction that such a work was a desideratum, and one which claimed immediate attention, was first occasioned by the steadily increasing interest manifested in the study of the German by such among us as covet a higher intellectual culture, as well as those who are ambitious to be abreast with the times in all that concerns the interests of Learning, Science, Art, and Philosophy.

In comparing the different German-English Dictionaries, it was found that all of them were deficient in their vocabulary of foreign words, which now act so important a part not only in scientific works, but also in the best classics in the reviews, journals, newspapers, and even in conversational language of ordinary life. Hence we have endeavoured to supply the desired words required in Chemistry, Mineralogy, Practical Art, Commerce, Navigation, Rhetoric, Grammar, Mythology, both ancient and modern. The accentuation of the German words, first introduced by Hernsius, and not a little improved by Hilpert and his coadjutors, has also been adopted, and will be regarded as a most desirable and invaluable aid to the student. Another, and it is hoped not the least, valuable addition to the volume, are the synonyms, which we have generally given in an abridged and not unfrequently in a new form, from Hilpert, who was the first that offered to the English student a selection from the rich store of Eberhard, Maas, and Gruber. Nearly all the Dictionaries published in Germany having been prepared with special reference to the German student of the English, and being on that account incomplete in the German-English part, it was evidently our vocation to reverse the order for this side of the Atlantic, and to give the utmost possible completeness and perfection to the German part. This was the proper sphere of our labor.

Morning Courier and New-York Enquirer.

The Appletons have just published a *Dictionary of the German Language*, containing English names of German words, and German translations of English words, by Mr. ADLER, Professor of German in the University of the City of New-York.

In view of the present and rapidly increasing disposition of American students to make themselves familiar with the Language and Literature of Germany, the publication of this work seems specially timely and important. It is in form a large, substantial octavo volume of 1400 pages, beautifully printed in clear and distinct type, and adapted in every way to the constant services for which a lexicon is made. The purpose aimed at by the editor cannot be more distinctly stated than in his own words, quoted from the preface, in which he states that he sought "to embody all the valuable results of the most recent investigations in German Lexicography, so that his work might thus become not only a reliable guide for the practical acquisition of that language, but one which would not forsake him in the higher walks of his pursuits, to which its literary treasures would naturally invite him." All who are in any degree familiar with German, can bear witness to the necessity that has long been felt for such a work. It is needed by students of the language at every stage of their progress. None of those hitherto in use have been satisfactory—the best of them, that published in Philadelphia, in 1845, lacking very many of the essentials of a reliable and servicable lexicon. From a somewhat close examination of its contents, we are satisfied that Mr. ADLER'S Dictionary will be universally regarded as the best extant. Its great superiority lies in its *completeness*, no word in any department of science or literature being omitted. We cannot doubt that it will become at once the only German lexicon in use throughout the country.

OLLENDORFF'S NEW METHOD
OF
LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK
THE ITALIAN LANGUAGE.

With Additions and Corrections by FELIX FORESTI, Prof. of the Italian Language in Columbia College, New-York City. One volume, 12mo. $1 50.

KEY TO THE EXERCISES.

One vol. 12mo. 75 cts.

"OLLENDORFF'S ITALIAN GRAMMAR.—The system of learning and teaching the living languages by Ollendorff is so superior to all other modes, that in England and on the continent of Europe, scarcely any other is in use, in well-directed academies and other institutions of learning. To those who feel disposed to cultivate an acquaintance with Italian literature, this work will prove invaluable, abridging, by an immense deal, the period commonly employed in studying the language."

ACCOMPANIMENT TO OLLENDORFF'S ITALIAN GRAMMAR.

CRESTOMAZIA ITALIANA:

A COLLECTION OF

SELECTED PIECES IN ITALIAN PROSE,

DESIGNED AS A

CLASS READING BOOK FOR BEGINNERS

IN THE STUDY OF

THE ITALIAN LANGUAGE.

BY E. FELIX FORESTI, LL. D.,

PROFESSOR OF THE ITALIAN LANGUAGE AND LITERATURE IN COLUMBIA COLLEGE AND IN THE UNIVERSITY OF THE CITY OF NEW-YORK.

One volume, 12mo. Price $1.

"The *Italian Reader* is compiled by Mr. Foresti, Professor of the Italian Language in the Columbia College and the University of New-York. It appears to be designed to follow the study of Ollendorff's Italian Grammar, on which work many correct judges have pronounced that no important improvement can well be made. In making selections for the book before us, Mr. Foresti has preferred modern Italian writers to the old school of novelists, historians, and poets. In this he has done a good thing; for the Italian Reader contains the modern language. True, there are some innovations, some changes which many would deem a departure from original purity, but nevertheless it is *the* language which one finds and hears spoken in Italy. These changes have gone on under the eye and against the stern authority of the Academy *della Crusca*, and in their magnificent new dictionary, new in process of publication, they have found themselves compelled to insert many words which are the growth not only of modern necessity, but of caprice.

"The selections in the Italian Reader are from popular authors, such as Botta, Manzoni, Machiavelli, Villani, and others. They are so made as not to constitute mere exercises, but contain distinct relations so complete as to gratify the reader and engage his attention while they instruct. This is a marked improvement on that old system which exacted much labor without enlisting the sympathies of the student. The selections from Manzoni, for example, are from the "*Promessi Sposi*," one of the noblest works of fiction ever issued from the press—a work so popular as to have gone through an incredible number of editions in Italy, while it has been translated into every language of Europe. There have been, we believe, no less than three distinct English translations made, two of which were done in this country. The Reader contains six extracts from this novel, among which are the beautiful episodes of Father Cristoforo and the Nun of Monza, and a description of the famine and plague of Milan in the year 1630. The account of the plague rivals the celebrated one of Boccacio in his Decameron. The idioms that occur in the selections are explained by a glossary appended to each. The Italian Reader can with confidence be recommended to students in the language as a safe and sure guide. After mastering it, the Italian poets and other classicists may be approached with confidence."—*Savannah Republican.*

OLLENDORFF'S NEW METHOD
OF
LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK
THE SPANISH LANGUAGE,

With an Appendix, containing a brief, but comprehensive Recapitulation of the Rules as well as of all the Verbs, both Regular and Irregular, so as to render their use easy and familiar to the most ordinary capacity.

TOGETHER WITH

PRACTICAL RULES FOR SPANISH PRONUNCIATION, AND MODELS OF SOCIAL AND COMMERCIAL CORRESPONDENCE.

The whole designed for young learners and persons who are their own instructors.

By M. VELAZQUEZ and T. SIMONNE, Professors of the Spanish and French Languages

One volume, 12mo. of 560 pages. Price $1 50.

A KEY TO THE SAME IN A SEPARATE VOLUME, 75 CTS.

"OLLENDORFF'S SPANISH GRAMMAR.—This is another number of the admirable series of elementary books of instruction in the language of Modern Europe, for which the public is indebted to the Appletons. Ollendorff's method of teaching languages, especially living languages, is now in universal use, and enjoys a very decided pre-eminence over any other now in use, inasmuch as it combines the merits, and avoids the faults of all others, and has, besides, many very marked and admirable peculiarities. No other books are now in general use, and his elementary treatises have won a unanimous favor not often accorded to any work in any department of human knowledge. Their chief peculiarity consists in this, that they lead the learner, by gradual steps, each perfectly simple and easy, from the first elements even to the nicest idioms of the various languages, comprehending, in the process, a complete mastery of Grammatical rules and colloquial phrases. They are in common use, not only in this country, but throughout Europe, and are likely to supersede, every where, all similar books.

"This method of learning SPANISH, which has just been issued, is likely to be even more widely useful, especially in this country, than those which have preceded it, since recent events have rendered a knowledge of Spanish more than usually important to all classes of our people. The editors of the work are widely known as accomplished scholars and distinguished teachers, and the book derives still higher authority from their connection with it. We commend it with great confidence to all who desire to become acquainted with the Castilian tongue."—*New-York Courier and Enquirer.*

New Grammar for Spaniards to learn English.

IN PREPARATION.

GRAMMATICA INGLESA
SEGUN
EL SISTEMA DE OLLENDORFF,

Acompañado de un Appéndice que comprende en compendio las reglas contenidas en el cuerpo principal de la obra: un Tratado sobre la pronunciacion, division y formacion de las palabras inglésas; una lista de los verbos regulares é irregulares, consus conjugaciones y las distintas preposiciones que rigen: models de correspondencia, &c., &c., todo al alcance de la capacidad mas mediana.

POR

RAMON PALENZUELA,

Abogado, Doctor en Derecho Civil de la Universidad de Caracas (Venezuela) y Profesor de lenguas en Nueva-York.

One vol. 12mo.

A NEW SPANISH READER.

CONSISTING OF

PASSAGES FROM THE MOST APPROVED AUTHORS, IN PROSE AND VERSE

ARRANGED IN PROGRESSIVE ORDER;

For the use of those who wish to obtain easily, a Practical Knowledge of the Castilian Language; with Plain Rules, for its Pronunciation, Notes Explanatory of the Idioms and difficult Constructions, and a Copious Vocabulary.

BEING A SEQUEL TO OLLENDORFF'S METHOD OF LEARNING TO READ, WRITE, AND SPEAK THE SPANISH LANGUAGE.

BY MARIANO VELAZQUEZ DE LA CADENA,

Editor of Ollendorff's Spanish Grammar. One volume. 12mo. Price $1.25.

This book being particularly intended for the use of beginners, has been prepared with three objects in view, namely; to furnish the learner with pleasing and easy lessons, progressively developing the beauties and difficulties of the Spanish language; secondly, to enrich their minds with select instruction; and thirdly, to form their character, by inculcating correct principles into their hearts. In order, therefore, to obtain the desired effect, the extracts have been carefully selected from such classic Spanish writers, both ancient and modern whose style is generally admitted to be a pattern of elegance, combined with idiomatic purity and sound morality.—*Extract from Preface.*

A NEW SPANISH PHRASE BOOK.

AN EASY INTRODUCTION

TO

SPANISH CONVERSATION.

Containing all that is necessary to make a rapid progress in it.

PARTICULARLY DESIGNED FOR PERSONS WHO HAVE LITTLE TIME TO STUDY OR ARE THEIR OWN INSTRUCTORS.

BY MARIANO VELAZQUEZ DE LA CADENA.

One volume. 18mo. 100 pages. 38 cents.

"The author of this little volume has long been favorably known as a teacher of the Spanish language. He has supplied, in this volume, one of the best and most useful books for learners of Spanish we have yet seen. It will prove a very efficient help to conversation in Spanish; and there is much more information in it than the size of the book would lead one to expect."—*Commercial Advertiser.*

In preparation,

A DICTIONARY

OF THE

SPANISH AND ENGLISH LANGUAGES.

IN TWO PARTS: I. SPANISH AND ENGLISH. II. ENGLISH AND SPANISH

BY MARIANO VELAZQUEZ DE LA CADENA,

Editor of Ollendorff's Spanish Grammar, and

M. SEOANE, M. D.

In one large 8vo. volume, uniform with "Adler's German Lexicon."

ARNOLD'S CLASSICAL SERIES.

I.

A FIRST AND SECOND LATIN BOOK

AND PRACTICAL GRAMMAR. By THOMAS K. ARNOLD, A. M. Revised and carefully Corrected, by J. A. Spencer, A. M. One vol. 12mo., 75 cts.

II.

LATIN PROSE COMPOSITION:

A Practical Introduction to Latin Prose Composition. By THOMAS K. ARNOLD, A. M. Revised and Corrected by J. A. Spencer, A. M. 12mo., $1.

III.

FIRST GREEK BOOK;

With Easy Exercises and Vocabulary. By THOMAS K. ARNOLD, A. M. Revised and Corrected by J. A. Spencer, A. M. 12mo., 63 cts.

IV.

GREEK PROSE COMPOSITION:

A Practical Introduction to Greek Prose Composition. By THOMAS K. ARNOLD, A. M. Revised and Corrected by J. A. Spencer, A. M. One vol. 12mo., 75 cts.

V.

GREEK READING BOOK,

For the Use of Schools; containing the substance of the Practical Introduction to Greek Construing, and a Treatise on the Greek Particles, by the Rev. THOMAS K. ARNOLD, A. M., and also a Copious Selection from Greek Authors, with English Notes, Critical and Explanatory, and a Lexicon, by J. A. Spencer, A. M. 12mo., $1 50

VI.

CORNELIUS NEPOS;

With Practical Questions and Answers, and an Imitative Exercise on each Chapter. By THOMAS K. ARNOLD, A. M. Revised, with Additional Notes, by Prof. Johnson, Professor of the Latin Language in the University of the City of New-York. 12mo. A new, enlarged edition, with Lexicon, Index, &c., $1.

"ARNOLD'S GREEK AND LATIN SERIES.—The publication of this valuable collection of classical school books may be regarded as the presage of better things in respect to the mode of teaching and acquiring languages. Heretofore boys have been condemned to the drudgery of going over Latin and Greek Grammar without the remotest conception of the value of what they were learning, and every day becoming more and more disgusted with the dry and unmeaning task; but now, by Mr. Arnold's admirable method—substantially the same with that of Ollendorff—the moment they take up the study of Latin or Greek, they begin to learn sentences, to acquire ideas, to see how the Romans and Greeks expressed themselves, how their mode of expression differed from ours, and by degrees they lay up a stock of knowledge which is utterly astonishing to those who have dragged on month after month in the old-fashioned, dry, and tedious way of learning languages.

"Mr. Arnold, in fact, has had the good sense to adopt the system of nature. A child learns his own language by *imitating* what he hears, and constantly *repeating* it till it is fastened in the memory; in the same way Mr. A. puts the pupil immediately to work at Exercises in Latin and Greek, involving the elementary principles of the language—words are supplied—the mode of putting them together is told the pupil—he is shown how the ancients expressed their ideas; and then, by repeating these things again and again—*iterum iterumque*—the docile pupil has them indelibly impressed upon his memory and rooted in his understanding.

"The American Editor is a thorough classical scholar, and has been a practical teacher for years in this city. He has devoted the utmost care to a complete revision of Mr. Arnold's works, has corrected several errors of inadvertence or otherwise, has rearranged and improved various matters in the early volumes of the series, and has attended most diligently to the accurate printing and mechanical execution of the whole. We anticipate most confidently the speedy adoption of these works in our schools and colleges."

*** Arnold's Series of Classical Works has attained a circulation almost unparalleled, being introduced into nearly all the Colleges and leading Educational Institutions in the United States

PROF. MANDEVILLE'S READING BOOKS.

I. PRIMARY, OR FIRST READER. Price 10 cents.

II. SECOND READER. Price 16 cents.

These two Readers are formed substantially on the same plan; and the second is a continuation of the first. The design of both is, to combine a knowledge of the meaning and pronunciation of words, with a knowledge of their grammatical functions. The parts of speech are introduced successively, beginning with the articles, these are followed by the demonstrative pronouns; and these again by others, class after class, until all that are requisite to form a sentence have been separately considered; when the common reading lessons begin.

The Second Reader reviews the ground passed over in the Primary, but adds largely to the amount of information. The child is here also taught to read writing as well as printed matter, and in the reading lessons, attention is constantly directed to the different ways in which sentences are formed and connected, and of the peculiar manner in which each of them is delivered. All who have examined these books, have pronounced them a decided and important advance on every other of the same class in use.

III. THIRD READER. Price 25 cents.

IV. FOURTH READER. Price 38 cents.

In the first two Readers, the main object is to make the pupil acquainted with the meanings and functions of words, and to impart facility in pronouncing them in sentential connection: the leading design of these, is to form a natural, flexible, and varied delivery. Accordingly, the Third Reader opens with a series of exercises on articulation and modulation, containing numerous examples for practice on the elementary sounds (including errors to be corrected) and on the different movements of the voice, produced by sentential structure, by emphasis, and by the passions. The habits formed by these exercises, which should be thoroughly, as they can be easily mastered, under intelligent instruction, find scope for improvement and confirmation in the reading lessons which follow, in the same book and that which succeeds.

These lessons have been selected with special reference to the following peculiarities: 1st Colloquial character; 2d, Variety of sentential structure; 3d, Variety of subject matter; 4th Adaptation to the progressive development of the pupil's mind; and, as far as possible, 5th Tendency to excite moral and religious emotions. Great pains have been taken to make the books in these respects, which are, in fact, characteristic of the whole series, superior to any others in use; with what success, a brief comparison will readily show.

V THE FIFTH READER; OR, COURSE OF READING. Price 75 cents.

VI THE ELEMENTS OF READING AND ORATORY. Price $1.

These books are designed to cultivate the literary taste, as well as the understanding and vocal powers of the pupil.

THE COURSE OF READING comprises three parts; the *first part* containing a more elaborate description of elementary sounds and the parts of speech grammatically considered than was deemed necessary in the preceding works; here indispensable: *part second*, a complete classification and description of every sentence to be found in the English, or any other language; examples of which in every degree of expansion, from a few words to the half of an octavo page in length, are adduced, and arranged to be read; and as each species has its peculiar delivery as well as structure, both are learned at the same time; *part third*, paragraphs; or sentences in their connection unfolding general thoughts, as in the common reading books. It may be observed that the selections of sentences in part second, and of paragraphs in part third, comprise some of the finest gems in the language: distinguished alike for beauty of thought and facility of diction. If not found in a school book, they might be appropriately called "elegant extracts."

THE ELEMENTS OF READING AND ORATORY closes the series with an exhibition of the whole theory and art of Elocution exclusive of gesture. It contains, besides the classification of sentences already referred to, but here presented with fuller statement and illustration, the laws of punctuation and delivery deduced from it: the whole followed by carefully selected pieces for sentential analysis and vocal practice.

THE RESULT.—The student who acquaints himself thoroughly with the contents of this book, will, as numerous experiments have proved; 1st, Acquire complete knowledge of the structure of the language; 2d, Be able to designate any sentence of any book by name at a glance; 3d, Be able to declare with equal rapidity its proper punctuation; 4th, Be able to delare, and with sufficient practice to give its proper delivery. Such are a few of the general characteristics of the series of school books which the publishers now offer to the friends and patrons of a sound common school and academic education. For more particular information, reference is respectfully made to the "Hints," which may be found at the beginning of each volume.

N. B. The punctuation in all these books conforms, in the main, to the sense and proper delivery of every sentence, and is a guide to both. When a departure from the proper punctuation occurs, the proper delivery is indicated. As reading books are usually punctuated, it is a matter of surprise that children should learn to read at all.

*** The above series of Reading Books are already very extensively introduced and commended by the most experienced Teachers in the country. "Prof. Mandeville's system is eminently original, scientific and practical, and destined wherever it is introduced to supersede at once all others."

182 cinq fois plus